



■ Au sommaire :
des photographes
en Russie, Attali,
Per Olof Enquist

Au Vietnam, Bill Clinton tourne la page de la guerre

BILL CLINTON, était attendu, jeudi 16 novembre dans la soirée, à Hanoï. C'est la première visite officielle d'un président américain au Vietnam depuis la fin de la guerre. Le 29 juillet 1969, le président Nixon avait fait un court séjour de cinq heures pour s'entretenir avec le président sud-vietnamien et avec des GI sur une base militaire. Il devait déclarer peu après : « Je ne serai pas le premier président des Etats-Unis à perdre une guerre. » Quatre ans plus tard, les derniers GI quittaient Saïgon. Bill Clinton, qui « méprisait » cette guerre, va lancer un message à la jeunesse « pour changer l'avenir ». Aux Etats-Unis, le feuillet électoral continu : George W. Bush rejette l'idée d'une rencontre avec Al Gore ainsi qu'un compromis sur le vote en Floride.

Lire aussi pages 4, 16, 17 et notre éditorial page 18

Les Français fuient le bœuf

● La consommation de viande bovine a baissé d'environ 40 % en France ● La moitié des salariés des abattoirs est au chômage technique ● Le gouvernement prépare un plan de soutien ● Notre enquête révèle les défaillances des procédures de contrôle

CONSOMMATION en baisse, négociants et abattoirs touchés par le chômage technique, éleveurs de plus en plus inquiets : la filière bovine s'installe dans la crise provoquée par la maladie de la vache folle. Le centième cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) depuis le début de l'année a été enregistré mercredi 15 novembre dans l'Aveyron. Quatre semaines après l'affaire des lots de viande retirés dans une quarantaine de grandes surfaces, les ventes de viande bovine sont au plus bas. Elles avaient chuté de 20 %, chez Auchan, numéro deux des hypermarchés en France, dans la semaine du 23 octobre, puis de 30 % la semaine suivante et enfin de 40 % la semaine dernière. Cette crise est beaucoup plus profonde que celle de 1996. A l'époque, la consommation des ménages avait baissé de près de 25 %, mais elle avait ensuite légèrement remonté et s'était stabilisée. Cette fois, elle semble durable, selon les experts, tant les réactions de l'opinion sont violentes. Pour le seul Finistère, la chute



des ventes devrait coûter 170 millions de francs cette année aux éleveurs. Les abattoirs et les sites de découpe de la viande (44 000 salariés) ont réduit leurs activités de moitié et 50 à 60 % des salariés sont au chômage technique. La situation s'aggraverait encore si l'Italie, premier acheteur de viande française, décidait, à son tour, un embargo. Le gouvernement doit annoncer en début de semaine prochaine un plan de soutien aux éleveurs et à l'ensemble de la filière. Le Monde a enquêté sur l'affaire des vaches abattues, au début du mois d'octobre, à Villers-Bocage (Calvados), dont une était manifestement atteinte par l'ESB. Cette enquête sur « l'affaire de la treizième vache » raconte pourquoi il a fallu dix jours avant de retirer la viande de la vente. Elle révèle les failles des procédures administratives de contrôle et combien la traçabilité de la viande au détail est parfois difficile à établir.

Lire page 20 et notre enquête page 15



ÉNERGIES VERTES

Le Larzac décoiffé

Quoi de plus naturel et de moins polluant que l'électricité produite par les éoliennes ? La France, sur ce terrain, est à la traîne des pays nordiques. Le projet d'implantation de 71 éoliennes sur le plateau du Larzac, haut lieu de la culture contestataire et alternative, suscite pourtant de vives oppositions. Ces engins abîmeraient le paysage. La suite de notre série sur les énergies renouvelables.

p. 13

Paris : la bataille de la sécurité

Le candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, a présenté, jeudi 16 novembre, ses propositions pour « l'évolution du statut de Paris ». Il souhaite renforcer « dès mars 2001 » les pouvoirs des maires d'arrondissement et clarifier les relations entre le maire et le préfet de police. Mais, surtout, il dénonce les tentatives sécuritaires de la droite parisienne. En accord avec le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, il refuse, en particulier, la création d'une police municipale qui conduirait, selon lui, à un « démantèlement » de la police nationale. A l'inverse, Philippe Séguin, candidat des partis de droite, réclame désormais la création d'un tel corps de police municipale.

Lire page 6

Ange-Félix Patassé cherche 10 millions de dollars pour éviter la révolution

IL LUI RESTE jusqu'à samedi. Si, d'ici à la fin de la semaine, le président centrafricain Ange-Félix Patassé ne débourse pas la « contribution personnelle » de 10 millions de dollars qu'il a promise aux 17 000 fonctionnaires de son pays, en grève parce qu'ils cumulent jusqu'à vingt-neuf mois d'arriérés de salaires, la crise sociale dans l'ex-empire pourrait emporter celui qui, avant d'être « démocratiquement élu », fut longtemps premier ministre de feu Bokassa I^{er}, notamment en 1977, l'an du sacre de l'empereur. Soit le chef de l'Etat a fait une promesse inconsidérée. Soit l'homme qui, avant son élection en 1993, logeait à Paris dans un deux-pièces du 11^e arrondissement, prêté par des amis, a constitué en sept ans au pouvoir une cassette personnelle lui permettant de régler les dettes de l'Etat envers la fonction publique.

La menace pour le président est réelle, d'autant que sa réélection en septembre dernier est contestée par l'opposition. Après une « grève d'avertissement » en octobre, qui l'avait d'ailleurs poussé à promettre cette forte somme, les fonctionnaires centrafricains ont à nouveau paralysé le pays du 2 au 13 novembre

et, bien que leur grève ait été officiellement « suspendue » ce lundi, rien ne fonctionne à Bangui, pas même la justice ou les hôpitaux. En effet, fustigeant « l'incapacité, le mensonge, le sadisme et le silence coupable du gouvernement », les syndicats ont annoncé que, faute de versement de douze mois de salaires, ils déclenchaient samedi une opération « Centrafrique pays mort ». Ce qui défie l'imagination dans un pays qui tourne déjà d'ordinaire au ralenti, qui ne trouve pas les fonds pour reconstruire son unique prison, dont le Parlement a récemment annulé une séance d'interpellation du gouvernement à cause d'une « panne de climatisation » et dont la radio nationale n'a pas pu diffuser l'appel des autorités à la reprise du travail en raison de l'« obsolescence » de ses installations.

Depuis un an, les bourses n'ont pas été versées aux étudiants. Aussi, le 4 novembre, des étudiants centrafricains à Bamako ont-ils séquestré dans sa chambre d'hôtel le conseiller juridique de leur président, en mission dans la capitale malienne. Chantage inopérant. Comment Ange-Félix Patassé pourrait-il « envoyer

l'argent », alors que les enseignants au pays sont impayés depuis plus de deux ans, que l'éducation nationale - d'« année blanche » en « année blanche », c'est-à-dire sans cours - est devenue une fiction, et que même les militaires enregistrent onze mois de retard de solde, à l'exception notable de la garde présidentielle. Après trois mutineries de l'armée, en 1996 et en 1997, qui ont failli emporter le régime, c'est donc la garde présidentielle qui, mardi, a délogé les barricades dressées par le Flambeau centrafricain (FLAC), une organisation de « jeunesse en colère » jusque-là inconsciente. Les gaz lacrymogènes n'ayant pas suffi, des tirs d'armes automatiques ont retenti...

Cependant, l'espoir renaît à la présidence à Bangui. Aux dernières nouvelles, Ange-Félix Patassé trouverait l'argent, non pas dans des comptes à l'étranger, mais auprès d'une société allemande qui, comme « bonus » pour une concession minière, mettrait 10 millions de dollars à sa disposition pour stopper la descente aux enfers de ses fonctionnaires.

Stephen Smith



SALON

Paris capitale de la photo

Le Salon Paris Photo se tient jusqu'au dimanche 19 novembre au Carrousel du Louvre. Jamais autant de marchands et de collectionneurs, notamment américains, ne s'étaient déplacés pour cette foire, qui est en train de devenir le premier Salon mondial devant l'Aipad de New York.

p. 29

Evaluer l'école



CLAUDE THÉLOT

LE HAUT CONSEIL de l'évaluation de l'école sera présidé par Claude Thélot, conseiller-maître à la Cour des comptes. Les pouvoirs publics doivent répondre à cette demande de jugement sur les qualités et les défauts de l'institution scolaire, avant que « les familles procédent elles-mêmes » à cette évaluation.

Lire page 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Israël s'installe dans la guerre

C'ÉTAIT LE 22 OCTOBRE, quelques heures après la fin du sommet du Caire où les leaders arabes avaient durement mis en accusation la politique d'Israël. Les affrontements dans les territoires avaient repris de plus belle, et Ehoud Barak venait de décréter

une « pause » dans le processus de paix. « Qu'il aille au diable ! », répliqua, peu diplomatiquement, Yasser Arafat au journaliste qui l'interrogeait sur cette décision. Devant quelques-uns de ses proches, Ehoud Barak commenta à son tour : « Il veut que j'aille au diable

pour l'y rejoindre et continuer encore les négociations. »

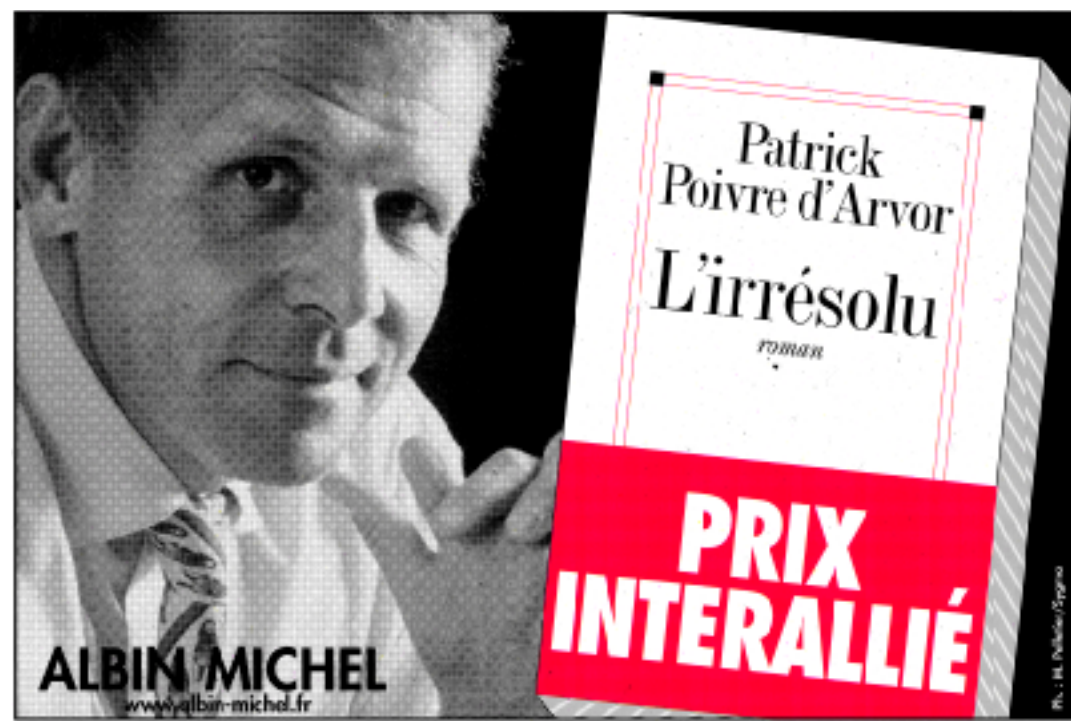
L'anecdote est révélatrice : le premier ministre d'Israël est de plus en plus persuadé que son ancien partenaire cherche les prolongations mais ne souhaite surtout pas aboutir. Que veut Arafat ? C'est aujourd'hui

la question la plus souvent posée dans les cercles dirigeants d'Israël, désarmés et perplexes à la fois. Désarmés, car, en dépit des manifestations d'assurance fondées sur une puissance militaire incontestable, et d'ailleurs incontestée dans toutes les capitales arabes, les dirigeants israéliens et leur peuple savent le mal qu'ils ont à convaincre l'opinion publique internationale de leur bonne foi. Quoi qu'ils fassent, forts face aux faibles, ils ont le sentiment de ne pouvoir faire entendre leur voix, d'être stigmatisés et poussés au ban des nations. La fierté locale répugne à l'admettre, mais l'observation quotidienne de la société israélienne constate tous les jours l'exaspération et l'angoisse que suscite ce sentiment d'exclusion.

La perplexité des Israéliens n'est pas moins grande. En six semaines d'Intifada, le président de l'Autorité palestinienne n'a pas prononcé une parole capable d'éclairer ses choix, se contentant de demander un retrait des troupes israéliennes sur leurs positions de départ, une commission internationale d'enquête ou une force onusienne d'interposition pour protéger le peuple palestinien des soldats de Tsahal.

Georges Marion

Lire la suite page 18 et nos informations page 2



MOTS

Les « bobos » de Molière

Exit le verlan. Le vocabulaire évolue sous les assauts conjugués de la globalisation culturelle et des nouvelles technologies mettant en péril le linguistiquement correct. Un lexique pour s'y retrouver entre les « bobos », « bourgeois-bohèmes » ou « bolcheviks-bonapartistes », les « yuffies » et une analyse de la tendance ou « trend », qui bouscule la langue de Molière.

p. 26

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	28
Carnet.....	12	Culture.....	29
Régions.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	15	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

PROCHE-ORIENT Huit Palestiniens ont été tués lors d'affrontements avec l'armée israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, mercredi 15 novembre, jour an-

niversaire de la proclamation symbolique de l'Etat palestinien, en 1988 à Alger. Dans la soirée, des hélicoptères de combat ont attaqué des cibles en plusieurs points de Cisjor-

danie. ● EHOUD BARAK, le premier ministre israélien, a annoncé jeudi qu'Israël a gelé les transferts de fonds dus à l'Autorité palestinienne. ● YASSER ARAFAT, le président de

l'Autorité palestinienne, a assuré, dans un message de condoléances après la mort de Leah Rabin, qu'il percevait « une petite lueur d'espoir au bout de ce sombre tunnel ».

● ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS ont eu l'occasion de dire ce qu'ils pensent lors de l'ouverture, mercredi soir à Marseille, de la quatrième conférence Euroméditerranéenne.

Israël fait intervenir des hélicoptères de combat en Cisjordanie

Huit Palestiniens ont été tués lors de nouveaux affrontements qui se sont produits le jour anniversaire de la proclamation symbolique de l'Etat palestinien, en 1988 à Alger, à l'occasion duquel les responsables du Fatah avaient appelé leurs militants à descendre dans la rue

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Chaque guerre a ses batailles de référence. Pour les Israéliens, la « bataille de Gilo » est celle dont, peut-être, ils se souviendront lorsque ils évoqueront, plus tard, le souvenir de cette deuxième Intifada.

Des hauteurs de Gilo, quartier juif de Jérusalem construit sur un terrain conquis après la guerre de 1967, on touche presque le village palestinien de Beit Jala qui s'étale à quelques centaines de mètres en contrebas. Plus à l'est, bien visible, se dresse la ville de Bethléem et, un peu plus au sud, le village d'Al Kadar, tous sous contrôle de l'Autorité palestinienne. Tout ce territoire, où constructions israéliennes et palestiniennes sont étroitement imbriquées, est traversé par la route dite « des tunnels », artère vitale qui permet aux colons dont la majorité travaillent à Jérusalem de rejoindre les nombreuses implantations construites entre la Ville sainte et Hébron, au sud.

Depuis le début de l'Intifada, la route des tunnels a été fermée à plusieurs reprises, bloquée par des jets de pierres et, plus rarement, par des tirs venus de tireurs embusqués. Gilo, que les Palestiniens considèrent comme une colonie, a été pris sous le feu une bonne douzaine de fois. A chaque incident, l'armée est intervenue, haussant le niveau de sa réaction et les moyens mis en œuvre. Rien n'y a fait : Gilo demeure la cible des francs-tireurs palestiniens.

Mercredi 15 novembre, Gilo une nouvelle fois était en guerre. Dans l'après-midi, l'une de ses maisons, touchée, avait pris feu, provoquant



les tirs de représailles des batteries israéliennes et, en début de soirée, la visite inopinée de Benjamin Nétanyahou. Flanqué du maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, l'ancien premier ministre venait apporter son soutien aux habitants du quartier, mais aussi tester sa popularité dans la perspective de nouvelles élections.

Dans la nuit, la riposte israélienne s'est intensifiée ; longtemps, un hélicoptère, invisible mais bien sonore, a survolé la zone, tirant ses missiles sur Beit Jala, imité par les mitrailleuses lourdes déployées aux alentours. A chaque rafale, les habitants de Gilo, rassemblés sur un monticule d'où ils apercevaient la trajectoire des balles traçantes, applaudissaient. Presqu'au même mo-

ment, la télévision israélienne diffusait un reportage tourné le matin même par l'une de ses équipes dans le village de Beit Jala. Les habitants montraient leurs maisons détruites et commentaient leur situation, soulignant la réalité de la guerre et, à cause de leur hébreu, la proximité objective des protagonistes.

« JOUR DE COLÈRE »

D'un point de vue militaire, les tirs palestiniens sur Gilo n'ont qu'une importance dérisoire. Mais politiquement, l'enjeu est tout autre : montrer que même dans les faubourgs de Jérusalem les colons ne sont plus en sécurité. Jusque-là implicite, la ligne politique qui explique les affrontements de ces deux dernières semaines s'affine

chaque jour : libérer par les armes la Palestine occupée et, pour cela, rendre aux colons la vie insupportable. La tactique est identique à celle utilisée par le Hezbollah durant l'occupation israélienne du Liban sud.

Mercredi était jour anniversaire de la déclaration d'indépendance palestinienne proclamée douze ans plus tôt à Alger. Dans un tract largement diffusé, les responsables du Fatah avaient appelé leurs militants à descendre dans la rue en un « jour de colère et de souveraineté », afin de « conquérir pacifiquement » villages et territoires occupés et d'y proclamer une « indépendance symbolique ». Les dirigeants palestiniens demandaient aussi d'arrêter les tirs. Les heurts qui s'en sont suivis ont fait des dizaines de blessés palestiniens et huit morts. Le chiffre est terrible et déjà routinier. Depuis le début de l'Intifada, 196 Palestiniens et 24 Israéliens sont morts.

Dans la soirée, Ehoud Barak, revenu la veille des Etats-Unis où, comme Yasser Arafat quelques jours auparavant, il avait rencontré Bill Clinton, a réuni un cabinet de sécurité pour envisager une riposte. A la sortie de la réunion, les responsables indiquaient qu'Israël maintiendrait sa politique antérieure de « retenue ». Quelques heures plus tard, cependant, plusieurs attaques aériennes étaient lancées contre les localités de Beit Jala, Jéricho, Tulkarem, Naplouse et Hébron où plusieurs immeubles étaient bombardés. Selon des sources militaires israéliennes, ces raids ne sont pas qualitativement différents des mesures décidées auparavant.

Ce langage lénifiant et visible-ment contradictoire avec ses effets sur le terrain recouvre en réalité les divergences qui opposent l'état-major et son chef, le général Shaoul Mofaz, à la direction politique du pays. Les premiers ne cachent pas qu'ils préféreraient une riposte plus musclée aux attaques menées contre les colonies et le quartier de Gilo. A l'exemple des colons qui demandent que l'armée puisse don-

une organisation clandestine de colons armés si Tsahal mesure sa riposte, doit prendre en compte des pressions contradictoires. Il se dit toujours prêt à négocier mais pas « alors que les violences se poursuivent ». En même temps, l'armée israélienne multiplie les opérations pour tenter de démontrer qu'elle a les moyens de répondre aux coups qui lui sont portés. Mardi et mercredi, des unités spéciales sont in-

Dernier hommage de Yasser Arafat à Leah Rabin

Le président palestinien Yasser Arafat a rendu un hommage émouvant à sa « sœur » Leah Rabin dans un message diffusé mercredi 15 novembre par la télévision publique israélienne, quelques heures après l'enterrement de la veuve de l'ancien premier ministre israélien. « Leah ma sœur, je te souhaite le repos. Dans les moments difficiles, tu t'es toujours rangée au côté de mon partenaire Rabin. Tu es montée au ciel au moment où la terre tremble sous la force de la violence qui menace de fracturer la paix des braves. (...) Tu étais derrière cette paix aussi. (...) Je pose avec le plus grand respect une fleur de Palestine sur ton tombeau et je renouvelle mon engagement en faveur de la paix des braves », a notamment dit M. Arafat, qui lisait son message avec, en toile de fond, une photo de la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem. « Il n'y a pas d'autre option que cette paix. (...) En ces moments si tristes, je dis qu'il y a encore une petite lueur d'espoir au bout de ce sombre tunnel. Adieu, ma sœur. »

ner « sa pleine mesure » en utilisant « tous ses moyens », plusieurs officiers supérieurs penchent désormais pour une solution de force sans faux-fuyants. Mercredi, dans le quotidien *Maariv*, Raphaël Eytan, ancien chef d'état-major, écrivait qu'il était temps de reconnaître qu'Israël « était en guerre » et qu'il lui fallait réagir en utilisant « tous les moyens, y compris les représailles individuelles et collectives ».

Ehoud Barak, qui est cependant conscient des risques de voir naître

tervenues dans trois villages de Cisjordanie de la zone B (sous autorité administrative palestinienne mais sous autorité sécuritaire israélienne) où elles ont arrêté quinze personnes soupçonnées d'avoir participé aux dernières attaques au cours desquelles des soldats et des colons ont trouvé la mort. Les responsables palestiniens ont assuré que ces opérations susciteraient des ripostes encore plus violentes.

Georges Marion

A Marseille, la conférence Euroméditerranéenne permet une rencontre entre délégués arabes et israéliens

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Le principal mérite de la conférence euroméditerranéenne, qui s'est ouverte mercredi 15 novembre à Marseille, est qu'elle ait lieu, et qu'elle joue le rôle modeste que lui laissent les temps difficiles que connaît le processus de paix au Proche-Orient : servir de lieu de rencontre entre délégués arabes et israéliens. Dans la mesure où elle est la seule instance où ces discussions – qui ne sont pas des négociations – peuvent se tenir, la volonté de la présidence française de ne pas annuler le rendez-vous de Marseille peut se comprendre. Les représentants de l'Autorité palestinienne, Leila Shahid et Nabil Chaath, respectivement déléguée générale de Palestine en France et ministre de la coopération internationale et du plan, ont donc pu échanger des arguments – via des discours successifs – avec le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami.

Ce choix, la Syrie n'a pas voulu le faire, imitée par le Liban. De Damas, Farouk El Chareh, ministre syrien des affaires étrangères, a justifié sa décision de boycottage de la réunion en invoquant le refus de la présidence française de condamner les « agressions israé-

liennes » contre les Palestiniens. Il est impensable « que nous nous asseyions à la même table que le ministre israélien des affaires étrangères au moment où des innocents sont tués en Palestine », a-t-il dit. Selon lui, le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, aurait répondu qu'« une condamnation européenne, si elle a lieu, concernerait les deux parties », c'est-à-dire israélienne et palestinienne. L'entourage du ministre des affaires étrangères a démenti une telle citation. Ce différend mineur illustre la position incertaine de l'Union européenne dans le processus de paix, c'est-à-dire, à bien des égards, l'inanité de ses efforts.

« TOUT DOIT ÊTRE FAIT »

Marseille représentait une occasion qu'il fallait saisir, parce qu'une rupture du dialogue arabo-israélien serait la pire des situations, mais nul ne pense que les contacts noués dans la cité phocéenne puissent peser sur le cours des événements. Mercredi soir, une séance de travail suivie d'un dîner réunissant les ministres des affaires étrangères ont été consacrés au Proche-Orient et, jeudi matin, la troïka européenne (MM. Védrine, Chris Patten, commissaire européen char-

gé des relations extérieures, et Javier Solana, haut-commissaire pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC)), accompagnée d'Anna Lindh, ministre suédoise des affaires étrangères (la Suède succède à la France pour la présidence tournante de l'UE), devait rencontrer l'ensemble des délégations arabes.

La Libye participe à la conférence

Le ministre libyen des affaires étrangères, Abdel Rahmane Chagham, est arrivé, mercredi 15 novembre à Marseille, pour participer à la conférence Euroméditerranéenne. La Libye, comme la Mauritanie, dispose du statut d'« invité spécial » de la présidence de la conférence. La venue du ministre libyen est une surprise, Tripoli ayant officiellement annoncé dimanche qu'il boycotterait la conférence et ayant appelé les pays arabes à ne pas y participer.

L'Union européenne et douze pays méditerranéens ont souscrit au partenariat. Les partenaires des quinze sont l'Algérie, l'Autorité palestinienne, Chypre, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. Ils se sont fixé trois objectifs : la définition d'un espace commun de paix et de stabilité, l'instauration d'un partenariat économique et financier et d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, ainsi que le rapprochement entre les peuples et les échanges entre les sociétés civiles.

Avec quel espoir ? Hubert Védrine considère que l'Union est dans son rôle en rappelant aux deux parties, comme il l'a fait lui-même au cours du dîner, qu'elles doivent appliquer les engagements qu'elles ont pris, parce que « tout doit être fait pour faire retomber la tension ». Au-delà, il estime que la coopération euroméditerranéenne « est suffisamment

importante, en elle-même et pour l'avenir, pour qu'elle puisse et même qu'elle doive se poursuivre indépendamment des vicissitudes du processus de paix, même les plus tragiques ». La construction européenne, soutient-il, serait « diminuée, mutilée », si elle n'avait pas cette dimension méditerranéenne. Quant à la « valeur ajoutée » des Européens dans la région, un haut diplomate français qui connaît bien le dossier proche-oriental la considère comme symbolique.

« DE LA RHÉTORIQUE »

« Nous ne le dirons pas officiellement, explique-t-il, mais dès l'instant où il s'agit de défendre une position commune des quinze, celle-ci, compte tenu de leurs positions divergentes, ne peut être que minimaliste. De toute façon, il est faux de dire que l'Europe n'a plus d'influence au Proche-Orient : la vérité est qu'elle n'a jamais eu aucun rôle. Elle ne perd pas pied, elle aide les uns et les autres à se rencontrer, elle crée des situations, à

titre d'intermédiaire. » Dans ces conditions, quel sens peut avoir l'appel lancé par Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui – comme plusieurs délégués arabes – a demandé à l'Union européenne de « s'impliquer dans une action diplomatique active et directe » pour sauver le processus de paix ? « Aucun, c'est de la rhétorique », commente notre interlocuteur décidément sans illusion.

Il ajoute que, lors de sa récente entrevue avec Bill Clinton, Yasser Arafat l'a lui-même reconnu : « Il a dit au président américain que le rôle de l'Union ne peut être que complémentaire de celui des Etats-Unis, et que c'est à Washington de prendre des initiatives. » Il n'empêche. Pour la présidence française, cette rencontre de Marseille a déjà prouvé son utilité : le « processus de Barcelone » « a survécu à l'impasse du processus de paix au Proche-Orient, et c'est déjà un résultat »...

Laurent Zecchini

Un forum civil à l'initiative d'ONG euroméditerranéennes

MARSEILLE

de notre correspondant

La conférence ministérielle Euroméditerranéenne de Marseille a été précédée par un forum civil réunissant les organisations non gouvernementales, les syndicats et, pour la première fois dans ce cadre, les collectivités locales des vingt-sept pays concernés. Les tensions qui règnent dans cette région du monde y ont pu être pleinement mesurées. Leila Shahid, la déléguée générale de Palestine en France, a été ovationnée par les centaines de militants présents à cette réunion, un drapeau palestinien flottant à son arrivée dans l'amphithéâtre, malgré la présence de quelques élus locaux israéliens.

Durant les trois jours de réunions, qui se sont terminées dimanche 12 novembre, la question du conflit entre Israël et les Palesti-

niens est constamment revenue sur le tapis, y compris dans les débats les plus techniques. Sur le banc des accusés : l'Union européenne en tant qu'institution et la quasi-totalité de ses Etats membres.

Dans une déclaration commune qui devait être remise à l'ensemble des participants à la conférence ministérielle qui s'est ouverte mercredi soir, les représentants de la société civile affirment que « la paix doit être la priorité absolue du partenariat » et exigent que « l'Union européenne intervienne plus activement pour que soient respectées les résolutions de l'ONU ». Ainsi, Bernard Stasi, qui présidait le forum des collectivités locales, s'est-il prononcé pour la constitution d'une « force d'interposition européenne » en Palestine, afin de ne plus laisser le champ libre à la

diplomatie américaine. « Les Etats-Unis ne peuvent plus être les seuls arbitres d'une situation qu'ils ne parviennent manifestement pas à régler », a insisté Michel Vauzelle, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, en recevant mardi soir à dîner les premiers arrivés des participants à la conférence ministérielle.

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

A ces affirmations de principe sont venues se greffer des critiques d'un autre type quant au « processus de Barcelone », en particulier sur la question de la constitution à l'horizon 2010 d'une vaste zone de libre-échange, condition, dans l'esprit de ses auteurs, de la construction d'une « zone de paix et de prospérité partagée ». Le député européen Sami Nair a mis l'accent avec passion sur le fait que le défi-

cit des pays tiers envers l'UE avait doublé depuis 1992, pour s'élever aujourd'hui à 34 milliards d'euros. Parallèlement, les transferts budgétaires de l'UE vers les pays de la rive sud se limitent à un petit milliard d'euros par an.

Autre élément dominant du débat : la libre circulation des marchandises, dont sont exclues les productions agricoles, est loin d'être soutenue en Europe par une « libre circulation des personnes », ont rappelé les auteurs de la déclaration du forum civil. Ces constats seront-ils retenus par les ministres des affaires étrangères présents à Marseille ? Leila Shahid a résumé la problématique en estimant qu'il fallait revenir « à un partenariat fondamentalement humain », l'Europe pouvant ainsi permettre de délivrer « les Israéliens de leur peur ». – (Intérim.)

Paris-Oslo.

Le temps vous appartient

Nouvelle fréquence sur Paris-Oslo : 4 vols par jour et la possibilité de faire l'aller/retour journée en partant dès 8h20 le matin et en rentrant à 22h40 au plus tard le soir.

Contactez SAS au 0 801 25 25 25 ou www.scandinavian.net



Le financement de la campagne de M. Poutine au cœur de la bataille contre les oligarques russes

Le Kremlin accentue sa pression par le biais de procédures judiciaires

L'homme d'affaires russe Boris Berezovski a accusé le président Poutine d'avoir bénéficié, lors de sa campagne électorale, de fonds de la compa-

gnie Aeroflot. Il a, par ailleurs, refusé de se rendre, mercredi 15 novembre, à une convocation du parquet général. Ce nouvel épisode de la ba-

taille entre le pouvoir russe et des « oligarques » intervient après l'inculpation pour « escroquerie » du patron de presse Vladimir Goussinski.

MOSCOU

de notre correspondante

Dans sa guerre proclamée contre les « oligarques » – ces influents hommes d'affaire omniprésents sur la scène politique russe du temps de Boris Eltsine – le Kremlin a marqué cette semaine plusieurs points. Le « gourdin » dont le président Vladimir Poutine disait récemment s'être emparé pour tenir à distance ceux qui font « chanter l'Etat », a ainsi été activé, avec succès, mercredi 15 novembre, au-dessus de la tête de Boris Berezovski, l'un des symboles les plus honnis en Russie du « capitalisme oligarchique ». Quelques jours auparavant, une inculpation pour escroquerie et un mandat d'arrêt national avaient été lancés contre Vladimir Goussinski, le patron du groupe de presse privé Media-Most, propriétaire de la grande chaîne de télévision NTV. M. Goussinski vit hors de Russie depuis le mois de juillet.

M. Berezovski est lui aussi en « exil » à l'étranger, depuis un mois (il a installé sa famille à Paris et se rend fréquemment aux Etats-Unis). Mercredi, pour la première fois, il a préféré ne pas donner suite à une convocation du parquet général russe qui souhaitait l'interroger dans le cadre de l'enquête de détournements de fonds de la compagnie aérienne Aeroflot. La veille, dans une déclaration envoyée à plusieurs journaux, il avait expliqué cette « difficile décision », en se disant victime de « pressions constantes venant du pouvoir et du président Poutine lui-

même ». Il a affirmé être placé devant un choix : devenir « un prisonnier politique ou un réfugié politique ».

M. Berezovski a également voulu mettre en garde le Kremlin contre les éventuelles retombées du scandale Aeroflot. « Poutine, lorsqu'il était candidat à la présidence, n'était nullement gêné quand les bénéficiaires des sociétés suisses travaillant avec Aeroflot étaient utilisés pour le financement du parti (pro-gouvernemental) Unité et pour la campagne électorale présidentielle », a ainsi écrit l'homme d'affaires. Ces allégations ont été rejetées par le président de la Commission électorale russe, Alexandre Vechniakov et par le leader du parti Unité, Boris Glyzlov.

LA SOURCE DU CONFLIT

Mercredi soir, sur la chaîne NTV, Boris Berezovski réitérait cependant ses accusations. Il expliquait que les sociétés suisses Andava et Forus qu'il avait créées entre 1993 et 1995 pour gérer les fonds en devises d'Aeroflot – et que la justice russe soupçonne d'avoir « siphonné » des centaines de millions de dollars – avaient crédité la chaîne ORT, qu'il contrôle à 49 %. ORT a été mise au service du candidat Poutine lors des élections législatives de décembre 1999 et présidentielle de mars 2000.

Boris Berezovski revenait ainsi à la source du conflit qui l'oppose depuis quelques mois au nouveau pouvoir, à savoir la lutte intense autour d'ORT, qui fut pendant des

années sa « chasse gardée ». Dans l'entourage de Vladimir Poutine, on tente depuis des mois de débarrasser la plus grande chaîne de télévision russe de l'influence de l'« oligarque ». Début septembre, M. Berezovski a raconté avoir reçu un ultimatum de l'administration présidentielle : il était sommé de transmettre son paquet d'actions à l'Etat, sans quoi il subirait le même sort que Vladimir Goussinski, emprisonné pendant trois jours en juin. Depuis, les choses ne semblent cependant pas avoir évolué. Boris Berezovski, outre le fait qu'il contrôle toujours le comité des directeurs d'ORT, s'emploie à gagner du temps, ayant lancé il y a deux mois l'idée d'un transfert en gestion de ses actions à des journalistes et des membres de l'« intelligentsia créatrice ».

« Le Kremlin commence à perdre patience sur ce dossier », confie un proche de M. Berezovski, qui ajoute que, dans l'affaire Aeroflot, le Kremlin risque de « se tirer une balle dans le pied ». Cette source souligne que Boris Berezovski, qui fut l'un des idéologues et organisateurs de l'ascension de Vladimir Poutine à la tête de l'Etat, connaît tout des dessous de cette large opération politique. « La campagne de M. Poutine a été très largement financée, bien au-delà des besoins. Les recettes ont de beaucoup dépassé les dépenses et il serait intéressant de savoir comment l'entourage proche du président, ces hommes des services secrets, a géré l'excédent. Les déclarations de Berezovski sont un message adressé

à ceux qui veulent entrer dans une guerre frontale », ajoute-t-il.

De fait, le parquet général russe ne se sera pas décidé, mercredi 15 novembre, à lancer une inculpation, ou un mandat d'arrêt contre Boris Berezovski – contrairement à certaines déclarations musclées faites quinze jours auparavant – repoussant au 27 novembre la prochaine convocation. Cela signifie que le « marchandage » continue.

CONSÉQUENCE POUR GAZPROM

Le pouvoir semble aujourd'hui concentrer tous ses efforts sur l'autre « oligarque », Vladimir Goussinski, personnalité tout aussi impopulaire en Russie, mais dont le sort est suivi avec plus de sympathie par le Occidentaux. Cette semaine, l'état s'est resserré autour de Media-Most, le seul groupe de presse à audience nationale à être encore en mesure de critiquer Vladimir Poutine.

En lançant le 13 novembre un mandat d'arrêt national contre Vladimir Goussinski dans le cadre d'une enquête sur le transfert illégal à l'étranger des actifs de Media-Most, le parquet général a ainsi fait capoter un accord financier à l'amiable conclu entre Media-Most et son principal actionnaire Gazprom. Cet accord prévoyait que le groupe de M. Goussinski, fortement endetté, rembourse en actions une dette de 211 millions de dollars (sur un total de 473 millions de dollars) au géant gazier, qui détient 14 % de Media-Most.

Agathe Duparc

Sollicitée par Bucarest, la France formera la gendarmerie roumaine

LA GENDARMERIE française va former la gendarmerie roumaine, au terme d'un grand projet de coopération signé récemment entre les deux pays. Huit cadres de la gendarmerie française ont d'ores et déjà été détachés à Bucarest pour mettre sur pied ce programme d'aide en matière de sécurité publique, qui est le plus important jamais conclu par la France avec des Etats d'Europe centrale et orientale si l'on excepte les opérations dans les Balkans où, entre la Bosnie, l'Albanie et le Kosovo, la France a déployé 400 officiers et sous-officiers de sa gendarmerie.

Pour un investissement de l'ordre de 5 millions de francs, la France s'est engagée à construire, à Bucarest, une école nationale à vocation régionale (ENVR) destinée, dans un premier temps, à former une centaine d'officiers de gendarmerie par an pour la Roumanie et, le cas échéant, pour des pays de la région qui le souhaiteraient. La Roumanie a émis le vœu de mettre sur pied, à partir de 2001, une gendarmerie nationale sur le modèle de la gendarmerie française, un corps à statut militaire voué à

remplir des missions de police administrative et judiciaire.

Mais, à la différence de la France où le ministère de la défense est responsable de la gestion de la gendarmerie, c'est le ministère roumain de l'intérieur qui sera chargé de mettre en œuvre cette nouvelle gendarmerie dont les effectifs pourraient, d'ici à 2003, représenter jusqu'à la moitié – on évoque l'hypothèse de quelque 50 000 hommes – des effectifs globaux des armées roumaines. Depuis le début de l'année, ces forces armées sont en voie de restructuration sur le conseil d'experts américains et britanniques.

UNE AIDE TOUS AZIMUTS

Depuis 1992, la Mission militaire de coopération (MMC), devenue en 1998 la Direction de la coopération militaire et de défense (DCMD) qui relève du ministère des affaires étrangères, a décidé d'accroître ses efforts en matière d'assistance de la France auprès de gendarmeries de pays étrangers. Ainsi, l'accent a été mis sur une aide tous azimuts à la formation et à l'équipe-

ment de ces forces de sécurité intérieure. D'abord limitée à l'Afrique, cette aide de la gendarmerie française a largement débordé ce cadre initial au point que, aujourd'hui, un rapport parlementaire, rédigé par Bernard Cazeau, député PS de la Manche, estime que les gendarmes fournissent entre 20 % et 25 % des cadres de la coopération militaire, pour un coût annuel de 65 millions de francs.

Outre la Roumanie, nouvelle venue, la Jordanie a demandé et obtenu que des gendarmes français participent, à Amman, à la formation d'une unité spécialisée dans le maintien de l'ordre au sein d'une force de police qui réunit 10 000 hommes bien équipés. De même, le Maroc vient de faire appel à la gendarmerie française pour instruire les pilotes d'hélicoptères de sa gendarmerie royale et conseiller, à Rabat, le directeur des études à l'école supérieure d'application de cette même gendarmerie royale, qui mobilise 12 000 hommes, soit autant que l'armée de l'air marocaine.

Jacques Isnard

Le Parlement européen reste divisé sur la Turquie

Un vote demande à Ankara de reconnaître le génocide arménien

STRASBOURG

de notre bureau européen

La dénonciation des atrocités du passé peut-elle inciter un pays à progresser sur la voie du respect des droits de l'homme ou risque-t-elle de remettre en cause son processus de réformes ? Cette question, posée à propos de la Turquie, a divisé le Parlement européen, mercredi 15 novembre, lors de sa séance plénière de Strasbourg.

L'Assemblée parlementaire était appelée à voter une résolution – texte politique dépourvu de valeur juridique – sur le rapport rendu par la Commission relatif aux « progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion » en 1999. Son rapporteur, Philippe Morillon (UDF, membre du groupe du Parti populaire européen), y faisait le bilan des progrès accomplis, mais concluait que « la Turquie ne remplit pas actuellement tous les critères politiques de Copenhague » (respect des droits de l'homme et des minorités, justice indépendante, armée soumise au pouvoir civil). La résolution demandait notamment que le gouvernement turc retire ses troupes d'occupation de la

partie nord de Chypre et qu'« une solution spécifique soit apportée au conflit kurde ».

Plusieurs députés ont alors introduit un amendement invitant « le gouvernement turc et la Grande Assemblée nationale turque à accroître leur soutien à la minorité arménienne (...), notamment par la reconnaissance publique du génocide que cette dernière a subi avant l'établissement d'un Etat moderne en Turquie ». M. Morillon a demandé au Parlement de ne pas le voter, de crainte qu'il ne conduise la Turquie à claquer la porte de l'Union.

« J'ai trop souffert, avec toutes les communautés de Bosnie-Herzégovine, des conséquences tragiques du rappel systématique des atrocités d'autrefois, pour croire que l'on puisse bâtir un avenir de paix et de stabilité en ne cessant de ranimer les rancœurs du passé », a expliqué le général dans l'hémicycle. Il n'a été entendu ni par son groupe, qui a appelé ses membres à voter en leur âme et conscience, ni par le Parlement, qui a adopté la disposition : 234 députés ont voté pour, 213 l'ont rejeté et 93 se sont abstenus.

Seule la GUE (communiste) a

voté pour de façon unanime, tous les autres groupes s'étant divisés, tels le Parti populaire européen (63 pour, 105 contre, 37 abstentions) ou le groupe du Parti des socialistes européens (72 pour, 68 contre et 18 abstentions). Chez les Français, François Bayrou, tête de liste UDF, et Pervenche Berès, présidente de la délégation socialiste, ont voté pour. Les élus du Front national ont eux aussi voté pour, après avoir tenté, sans succès, de faire reconnaître que « la Turquie, pays asiatique pour les neuf dixièmes de son territoire, al-taïque par sa langue et musulman pour 98 % de sa population, n'est pas une nation européenne ». Les Grecs, opposés aux Turcs sur la question chypriote, ont également approuvé l'amendement, quels que soient les groupes auxquels ils appartiennent.

EFFORTS DE COMMUNICATION

M. Morillon s'est abstenu sur le vote final de sa résolution ainsi modifiée. Aux télévisions du monde entier, il n'a cessé de répéter que « ce vote à la sauvette, obtenu à une courte majorité », ne devait pas être dramatisé par les autorités turques. Le génocide ar-

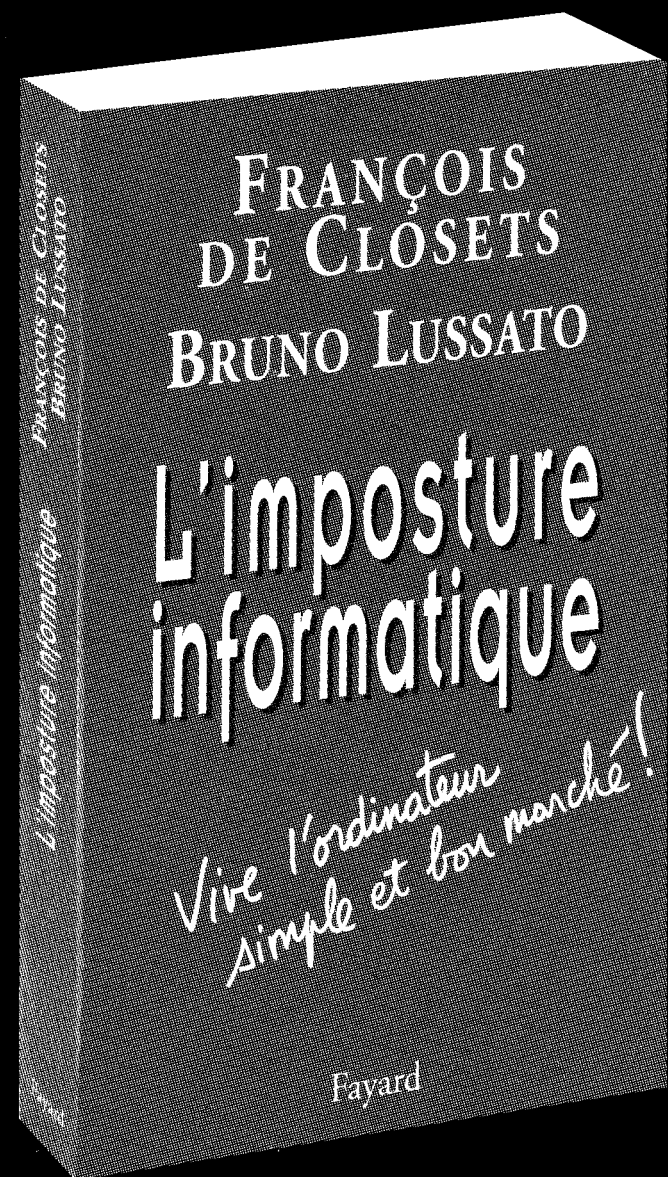
ménien a été reconnu dès 1987 par le Parlement européen. Mais la question, qui suscite toujours d'aussi vives réactions en Turquie, a reçu une nouvelle publicité avec le vote du Sénat français, qui vient à son tour, le 8 novembre, de voter la reconnaissance du génocide.

Dans ses efforts de communication, M. Morillon a été épaulé par Daniel Cohn-Bendit (Verts), président de la délégation du Parlement à la commission parlementaire mixte UE-Turquie, qui s'est abstenu sur l'amendement. Partisan, au départ, d'une interpellation de la Turquie, cet élu considère que la cause arménienne a été « instrumentalisée » par ceux qui ne veulent pas de l'adhésion turque à l'Union européenne pour des raisons religieuses. « Mon souci, c'est d'obtenir que la Turquie reconnaisse elle-même le génocide arménien », explique M. Cohn-Bendit, en rappelant que « chaque Etat doit se livrer à cette introspection, y compris la France sur la torture pendant la guerre d'Algérie ». Il se demande « combien de députés » l'aideront à organiser ce débat à Istanbul.

Rafaële Rivais

FRANÇOIS DE CLOSETS

BRUNO LUSSATO



Vous êtes plus intelligent que votre ordinateur : c'est lui qui "plante", pas vous !

Première visite d'un président américain au Vietnam depuis la fin de la guerre

Bill Clinton veut lancer un message à la jeunesse « pour changer l'avenir »

Hillary Clinton est arrivée, jeudi 16 novembre, à Hanoï, précédant de quelques heures son époux, qui était attendu dans la soirée pour une visite

historique de trois jours au Vietnam. Bill Clinton est en effet le premier président américain à se rendre dans ce pays depuis la fin de la guerre, il y

a vingt-cinq ans. Son discours sera retransmis en direct par la télévision vietnamienne. (Lire aussi page 16 et notre éditorial page 18.)

HÔ CHI MINH VILLE

de notre envoyé spécial

« A l'invitation du président Trân Duc Luong, le président américain William Jefferson Clinton et son épouse effectueront une visite officielle au Vietnam du 16 au 19 novembre. » La reproduction de ce communiqué officiel par les médias vietnamiens demeurerait, jeudi 16 novembre au matin, l'unique annonce directe de ce qui mérite, même un quart de siècle après la fin de la guerre, davantage qu'une note de bas de page. Ni commentaires ni mention du programme de la visite ne figuraient encore au menu. La nouvelle a néanmoins fini par se répandre à Hanoï et à Hô-Chi-Minh-Ville, les deux villes dans lesquelles le couple présidentiel américain, accompagné de leur fille, doit se rendre.

En dépit d'une extrême discrétion, les préparatifs en cours depuis août ne pouvaient pas passer inaperçus. S'il a fallu abandonner une escale à Hué, l'ancienne capitale impériale, car la piste d'aviation y est trop courte pour accueillir l'US Air Force n° 1, les quelque deux mille personnes de la suite présidentielle vont se répartir dans les palais de la capitale et de l'ancienne Saïgon. Bill Clinton sera logé à l'hôtel Daewoo à Hanoï et au New World à Hô Chi Minh Ville.

Le moment fort de la visite sera un « message à la jeunesse » du chef de l'Etat américain, retransmis, vendredi, en direct par la télévision vietnamienne, ce qui constitue une première dans le pays. Bill Clinton en a déjà donné le ton en déclarant, avant de quitter Washington : « Dans notre mémoire nationale, le Vietnam était une guerre. Mais il est aussi un pays émergent après cin-

quante ans de conflits, de tourments et d'isolement, et qui se tourne vers un monde très différent, un pays qui peut réussir dans cette nouvelle ère de mondialisation s'il devient plus interdépendant et plus ouvert sur le reste du monde. » Le président américain avait ajouté, le 11 novembre, que ce processus devrait être « encouragé ». « Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons changer l'avenir », avait-il dit.

Les relations avec Washington

n'ont commencé à se détendre qu'en 1994, avec la levée d'un embargo économique américain, puis avec l'établissement, en 1995, de relations diplomatiques

Hanoï s'est contenté, jusqu'ici, de « se féliciter » d'une visite qui intervient à « un moment approprié » pour les deux pays. Mais les distances prises par la direction communiste vietnamienne à l'égard de cette visite, qui n'en serait donc qu'une parmi tant d'autres, s'accompagnent apparemment d'une certaine sérénité. Voilà une quinzaine d'années que le Vietnam a entrepris son ouverture. Les relations avec Washington ont fini par se détendre avec la levée, en 1994, d'un embargo économique américain et l'établissement, l'année suivante, de relations diplomatiques. Un accord commercial a, enfin, été signé cette année et devrait être ratifié au printemps 2001 par le Sénat américain. En outre, la sécurité du couple présidentiel américain ne semble pas poser de problèmes,

même si Washington a tenu à envoyer quatre limousines blindées et obtenu que ses gardes du corps soient discrètement armés.

Plus de la moitié des Vietnamiens sont nés après la guerre, et c'est donc avec une curiosité neuve qu'ils assisteront, souvent de loin, à une prestation sur place d'un pays dont ils ont des échos réguliers. La diaspora vietnamienne aux Etats-Unis compte près de deux millions de

courager ceux qui souhaitent une accélération du rythme des réformes, et qui semblent majoritaires parmi la nouvelle génération de cadres communistes. Mais la direction du PC doit également tenir compte des réserves de cadres plus âgés qui s'inquiètent de voir leur parti perdre le contrôle de l'économie. L'accord commercial avec Washington, par exemple, ne peut que servir le secteur privé et menacer des entreprises publiques, peu compétitives et subventionnées.

Dans une correspondance en date de 1969, le jeune Bill Clinton avait déclaré « mépriser » la guerre du Vietnam, où il avait réussi à ne pas se rendre. Ce passé pacifiste, que lui reprochent encore les anciens combattants américains, est apprécié des vétérans vietnamiens. Le président ne s'en rendra pas moins, près de la capitale vietnamienne, sur un site de recherches conjointes des restes d'un aviateur américain dont le bombardier a été abattu en août 1967. Il assistera à l'Opéra de Hanoï à une représentation bilingue d'une comédie de Shakespeare et visitera, à Hô Chi Minh Ville, un café Internet ainsi qu'une chaîne de production, montée par un Américain, de casques légers et à bon marché pour motocyclistes. A Hanoï, le mausolée de Hô Chi Minh et le monument des Héros sont opportunément fermés pour entretien annuel. Le président américain évoquera, comme il se doit, la question des libertés politiques et religieuses. Ce rendez-vous avec l'Histoire d'un président en fin de mandat ne sera sûrement pas banal. Mais son propos n'est pas de susciter des vagues.

Jean-Claude Pomonti

George W. Bush rejette toute idée de rencontre au sommet avec Al Gore ainsi qu'une proposition de compromis sur le vote en Floride

NEW YORK

de notre correspondant

Tout en se poursuivant devant les tribunaux, le duel Bush-Gore a subitement pris, mercredi soir 15 novembre, un tour plus personnel devant des millions de téléspectateurs rivés à leur petit écran, sans que cela permette de débloquer la situation : huit jours après le scrutin présidentiel, les positions du vice-président Al Gore et du gouverneur du Texas George W. Bush sur les moyens de sortir de l'impasse électorale de la Floride restent diamétralement opposées.

C'est M. Gore qui, au terme d'une journée de nouveau dominée par les procédures, les recours judiciaires et la plus grande confusion quant à l'opportunité de continuer ou pas un énième décompte manuel dans les trois comtés de Floride (un million de voix), où cette démarche avait été commencée mais pas achevée, a pris l'initiative du dialogue par une magistrale opération de relations publiques. Il était 18 h 35 sur la Côte est, les journaux télévisés du soir des trois grands networks – la plus grosse audience en matière d'information – étaient commencés depuis cinq minutes et la Cour suprême de Floride venait de rendre une décision favorable au camp Gore, en refusant de bloquer les opérations de recomptage. Fort de cet avantage, le vice-président a fait savoir aux

chaînes de télévision qu'il allait faire une déclaration depuis sa résidence officielle à Washington, forçant certaines à interrompre leur journal.

M. Gore a alors formulé, au nom de « la démocratie », de « ce qui est bon pour l'Amérique » et pour « honorer la volonté du peuple », deux propositions à l'adresse du gouverneur Bush : d'abord, « achever le décompte manuel déjà commencé dans les comtés de Palm Beach, de Dade et de Broward, afin de déterminer les véritables intentions des électeurs, à partir d'une évaluation objective de leurs bulletins de vote ». Le vice-président s'engage alors à abandonner tout recours et toute contestation une fois le décompte terminé ; il ajoute, pour répondre à la préoccupation des républicains qui accusent le camp Gore d'avoir sélectionné ces comtés-là parce que le Parti démocrate y est largement majoritaire, qu'il ne s'opposerait pas à un décompte manuel dans l'ensemble des soixante-sept comtés de la Floride (une opération dont il estime la durée à sept jours), dont il s'engagerait à accepter les résultats.

ÉVOLUTION « CHAOTIQUE »

Deuxième proposition : Al Gore offre de rencontrer George W. Bush « personnellement, face-à-face, dès que possible, avant que le décompte ne soit terminé, non pas pour négocier mais pour améliorer le ton du dialogue aux Etats-Unis ». Le candidat démocrate reprend là une idée avancée par plusieurs experts et intellectuels dans la presse ces derniers jours, celle d'une rencontre des deux candidats qui atténuerait les divisions entre les deux camps et favoriserait l'union nationale ; il en ajoute une autre, celle d'une seconde rencontre, cette fois-ci après la victoire de l'un ou de l'autre, toujours dans un esprit de rassemblement et d'unité après les rancœurs de l'élection.

Par cette intervention, M. Gore veut donc se montrer magnanime et être celui qui tend la main, sachant que pour l'opinion publique, d'après les sondages, la priorité est de mener le nouveau décompte à son terme, afin d'en avoir le cœur

net, plutôt que de se précipiter à désigner un vainqueur. Pris de court, le camp Bush annonce une réponse du gouverneur du Texas pour 22 h 15 : il ne peut pas se permettre de laisser à M. Gore l'exclusivité de la presse du matin, mais M. Bush se trouve toujours dans son ranch de Crawford, à quelque deux heures d'Austin, et il lui faut le temps de regagner la capitale du Texas.

Peut-être pas de vainqueur, samedi

Imaginer que le feuilleton s'arrête avec une proclamation du vainqueur samedi 18 novembre serait trop simple. De multiples recours sont encore en cours d'examen devant des tribunaux de diverses instances. Et surtout, la cour fédérale d'appel d'Atlanta, dont dépend la Floride, doit examiner dès jeudi une requête de George W. Bush visant à empêcher la poursuite du décompte manuel dans les trois comtés concernés. Que se passera-t-il, par exemple, si cette cour donne le feu vert au décompte qui vient d'interrompre une responsable de l'Etat de Floride, M^{me} Harris ? De quel côté les votes de l'étranger feront-ils pencher la balance ? L'affaire va-t-elle aller devant la Cour suprême des Etats-Unis ? Al Gore, qui dispose toujours de la majorité du vote national, a marqué un point, mercredi, dans la bataille pour l'opinion publique, mais la stratégie de M. Bush risque de l'acculer à déposer de plus en plus de recours et à se montrer de plus en plus procédurier, dans un duel éminemment politique. – (Corresp.)

Deux heures plus tard, peu après 21 heures, nouveau coup de théâtre : la secrétaire d'Etat de Floride, Katherine Harris, qui est chargée de superviser le processus électoral, annonce que pour elle le décompte manuel est terminé, qu'elle ne prend donc en compte que les résultats partiels de ce décompte qui lui ont été fournis avant mardi 17 heures, comme elle l'avait assuré la veille, pour leur délivrer le « certificat » de validation requis. Pour M^{me} Harris, la situation est donc claire : la Floride a voté, les résultats de ce vote donnent au candidat républicain (dont, accessoirement, elle a codirigé la campagne en Floride) une avance de 300 voix sur un total de plus de 5,8 millions de suffrages exprimés, et il ne reste plus qu'à attendre les voix des électeurs de l'étranger, qui arrivent par correspondance avant vendredi minuit et seront dépouillés au plus tard samedi 18 novembre à midi, pour savoir à qui iront les 25 voix

des grands électeurs de Floride et connaître enfin le nom du successeur de Bill Clinton.

Le directeur de la campagne d'Al Gore, William Daley, déplore aussitôt cette « volonté de tout clore prématurément, d'autant plus malheureuse que le vice-président venait de formuler une proposition ».

A 22 h 30, George W. Bush prend à son tour la parole, solennel aussi mais manifestement plus

Levée des sanctions contre le chef des services secrets serbes

BRUXELLES. L'Union européenne (UE) a réduit la liste des personnalités yougoslaves interdites de visas dans l'UE en raison de leur association avec Slobodan Milosevic. Environ 200 noms ont été enlevés (sur un total de 800), notamment des militaires, a-t-on indiqué mercredi 15 novembre. L'une des personnes à bénéficier de cette mesure est le chef de la sécurité d'Etat serbe, Rade Markovic, nommé par Slobodan Milosevic en 1998 et soupçonné d'avoir trempé dans plusieurs assassinats et enlèvements politiques. Selon des sources diplomatiques, le retrait de M. Markovic de la « liste noire » a été demandé directement par le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, et vise à « récompenser » le chef des services secrets pour son « attitude modérée » lors des événements du 5 octobre à Belgrade (la police n'était pas intervenue contre les manifestants). Le chef de l'état-major de l'armée yougoslave, le général Nebojsa Pavkovic, actif au moment des opérations serbes au Kosovo en 1999, a également bénéficié de cette levée de sanctions. Par ailleurs, lors d'un discours mercredi devant le Parlement européen à Strasbourg, le président Kostunica a exprimé pour la première fois le souhait de voir la Yougoslavie intégrer un jour l'UE, un « objectif majeur » selon lui. – (AFP, Reuters.)

Une mission d'information sur les massacres de Srebrenica

PARIS. La création d'une mission d'information sur les événements de juillet 1995 à Srebrenica (Bosnie) a été décidée, mercredi 15 novembre, par les commissions des affaires étrangères et de la défense de l'Assemblée nationale. Cette mission composée de dix députés aura pour corapporteurs François Léotard (UDF), ministre de la défense de mars 1993 à mai 1995, et François Lamy (PS), vice-président du groupe d'Amitié France-Bosnie. Ses dix membres, appartenant à toutes les tendances de l'Assemblée, seront désignés par les groupes politiques de l'Assemblée. En juillet 1995, les forces serbes avaient encerclé Srebrenica, massacré plusieurs milliers de personnes et déporté le reste de la population musulmane, soit 45 000 personnes. Après le communiqué de Médecins sans frontières, dans lequel l'organisation critiquait la désignation de M. Léotard, à ses yeux « juge et partie » (Le Monde des 12 et 13 novembre), le président de la Commission de la défense, Paul Quilès, a précisé que « ce sont les parlementaires qui désignent leur rapporteur, pas les ONG ».

DÉPÊCHES

■ **IRAK/FRANCE** : le passage de l'Irak à l'euro dans ses transactions extérieures favorise les échanges commerciaux avec la France et l'ensemble de l'Europe, a indiqué le chef de la section des intérêts français à Bagdad, André Janier, dans un entretien publié mercredi 15 novembre par le quotidien gouvernemental *el Joumhouriyi*. « Nous, en tant que Français, estimons que cette décision est positive (...) et qu'elle favorise les relations économiques, notamment pétrolières, entre l'Irak et la France », a déclaré M. Janier. « Les Européens et les Français ont un intérêt dans cette question puisque le règlement des transactions en euros met les entreprises françaises et européennes à l'abri des fluctuations du dollar dans les Bourses », a-t-il ajouté. – (AFP)

■ **SYRIE** : le président syrien Bachar El Assad a amnistié 600 prisonniers politiques, dont des Frères musulmans et des membres de la Ligue d'action communiste, et présenté un projet de loi d'amnistie générale au Parlement à l'occasion du 30^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir de son père Hafez El Assad, décédé en juin, a rapporté jeudi 16 novembre la presse officielle syrienne. – (AFP, Reuters.)

■ **ALGÉRIE-MAROC** : le ministre algérien de l'intérieur, Noureddine Zerhouni, devait arriver, jeudi 16 novembre, à Rabat pour discuter avec son homologue marocain, Ahmed Midaoui, du problème de la fermeture de la frontière entre les deux pays, a rapporté l'agence officielle algérienne APS. La frontière a été fermée en 1994, suite à l'attaque d'un hôtel de luxe de Marrakech, au Maroc, par un groupe islamique armé, composé en grande partie d'Algériens possédant des passeports français. – (AFP)

■ **MAURITANIE** : Nouakchott n'a « pas changé de position » à propos de ses relations diplomatiques avec Israël, a déclaré, mercredi 15 novembre, Rachid Ould Saleh, le ministre de la communication et porte-parole du gouvernement. L'existence des relations diplomatiques avec Israël entre dans le cadre du choix « que nous avons tous fait pour la paix », a-t-il expliqué. La Mauritanie a établi des relations diplomatiques avec Israël en octobre 1999 et s'en tient à cette position, en dépit de manifestations répétées de l'opposition radicale qui réclame la rupture avec Tel-Aviv. – (AFP)

■ **BRÉSIL** : le porte-avions *Foch*, rebaptisé *Sao-Paulo*, a été remis, mercredi 15 novembre, par la France à la marine brésilienne, qui l'a acheté 80 millions de francs sans compter le coût, à la charge des Français, de la remise en état du bâtiment – notamment son désamiantage – par l'arsenal de Brest. Le coût de l'opération est évalué à quelque 200 millions de francs. Le *Sao-Paulo* rejoindra Rio de Janeiro au printemps 2001.

■ **AFRIQUE DE L'OUEST** : la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a envoyé, mercredi 15 novembre, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone une « commission technique » chargée d'enquêter sur les incursions armées entre ces trois pays. Composée de six membres, elle doit notamment identifier les groupes armés à l'origine des raids transfrontaliers qui, depuis début septembre, ont fait environ 600 victimes. La Guinée et le Liberia s'accusent mutuellement de tentatives de déstabilisation. – (AFP)

■ **ALLEMAGNE** : le ministre des transports, le social-démocrate Reinhard Klimmt, a démissionné de ses fonctions, jeudi 16 novembre, a annoncé un porte-parole du groupe parlementaire de son parti (SPD). Il a ainsi tiré les conséquences de sa condamnation, lundi, à une amende de 13 800 euros pour « complicité de malversation » financière envers le club de football sarrois qu'il présidait dans les années 1990, le FC Saarbrücken. L'affaire portait sur un transfert de fonds de l'organisation humanitaire Caritas vers le club. La pression s'était accrue ces derniers jours sur le ministre, et des membres du SPD avaient appelé à son départ du gouvernement fédéral. – (AFP)

Egypte : le parti du président Mubarak remporte les législatives

LE CAIRE. Le Parti national démocrate (PND) du président Hosni Mubarak a remporté plus de 85 % des sièges aux élections législatives égyptiennes, a annoncé, mercredi 15 novembre, le ministre de l'intérieur, Habib El Adly. Le PND a obtenu 388 des 442 sièges attribués, selon le ministre, qui a précisé que deux sièges n'ont pas encore été attribués à Alexandrie (Nord), du fait d'une décision de justice. Par ailleurs, 10 sièges sont attribués de droit par le président de la République, pour un total de 454 députés. Dans la précédente assemblée, élue en 1995, le PND disposait de 92 % des sièges. Selon le ministre, 37 indépendants ont été élus, le parti libéral Al-Wafd remporte 7 sièges, le parti de gauche Al-Tagamouh 6 sièges, le parti nassérien 3 et le parti libéral Al-Ahrar un seul. Parmi les 37 indépendants élus figurent 17 candidats du mouvement islamiste interdit des Frères musulmans, qui se présentaient sans étiquette. Deux autres islamistes sont élus parmi les indépendants. Les Frères musulmans, qui étaient absents du Parlement depuis dix ans, sont la principale force d'opposition dans la nouvelle Assemblée. – (AFP)

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT
SUP'ENM

- Cours par correspondance : novembre/juin ou janvier/juin
- Session semestrielle sur place : janvier/mai

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

Sylvie Kauffmann

Lire aussi page 17

MUNICIPALES Le candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, a présenté, jeudi 16 novembre, ses propositions pour « l'évolution du statut de Paris ». Il

souhaite renforcer « dès mars 2001 » les pouvoirs des maires d'arrondissement et s'engage à réformer le statut de la capitale. ● LES SOCIALISTES parisiens refusent la

création d'une police municipale, estimant que cela conduirait à un « démantèlement » de la police nationale. Le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, résolument oppo-

sé au transfert des pouvoirs de police au maire de Paris, pourrait rester en poste jusqu'aux municipales. ● PHILIPPE SÉGUIN, candidat désigné par les partis de droite, entend,

lui, faire de la sécurité l'un de ses thèmes majeurs de campagne. Mesuré il y a six mois, il s'engage désormais en faveur de la création d'une police municipale.

Bertrand Delanoë dénonce les tentations sécuritaires de la droite à Paris

Le chef de file des socialistes pour les municipales a présenté ses propositions de réforme du statut de la capitale et des relations entre le maire et le préfet de police. Il écarte la création d'une police municipale, désormais réclamée par Philippe Séguin

LE DÉBAT sur la sécurité à Paris sera sans doute au cœur de la campagne pour les municipales de mars 2001. Avant même la désignation de Philippe Séguin comme champion de la droite, ses « partenaires » issus des rangs centristes et libéraux avaient pris soin d'en faire la condition sine qua non de leur ralliement. Ils exigeaient que leur futur chef de file s'engage sur deux points : la création d'une « police municipale » et le transfert des pouvoirs de police au maire de Paris. La gauche a immédiatement senti le danger. Depuis la nomination du maire du 18^e arrondissement, Daniel Vaillant, comme ministre de l'intérieur et l'arrivée de M. Séguin dans l'arrondissement, l'enjeu est devenu plus sensible. En présentant, jeudi 16 novembre, ses propositions pour « l'évolution du statut de Paris », le candidat socialiste, Bertrand Delanoë, entend donc reprendre l'initiative et aborder le problème de façon globale.

Sur la dévolution des pouvoirs de police au maire de Paris, réclamée par la droite, les socialistes sont très nets. M. Vaillant a récemment déclaré qu'il était « hors de question d'accepter la création d'une police municipale à Paris ». M. Delanoë s'est déclaré, jeudi, « hostile » à cette idée qui, selon lui, « dessine les contours d'un démantèlement de la police à Paris ». Brocardant Philippe Séguin qui « se soumet au diktat de ses amis li-



beraux », le sénateur parisien rappelle que c'est la gauche qui, en 1999, a donné un cadre législatif aux polices municipales. « A l'exception de DL, a-t-il noté jeudi, aucun parti de droite n'a alors défendu le principe d'une telle création à Paris. »

La gauche, pour sa part, s'entend à la recherche d'« une synergie efficace » entre les actions de la Ville et de l'Etat. Elle s'engage ainsi à doubler les crédits affectés aux équipes de prévention dans les quartiers sensibles et à embaucher 1 000 emplois-jeunes supplémentaires. A ses yeux, le transfert

de compétences du préfet de police au maire doit se limiter à l'organisation de la circulation et du stationnement. Compte tenu de la spécificité de la ville-capitale, le préfet de police conserverait ses prérogatives en matière de protection des institutions et de maintien de l'ordre public. Cette réforme, à laquelle M. Vaillant a fini par donner son feu vert, mettrait fin au régime d'exception de la Ville de Paris en matière de police qui date de la fin du... XVIII^e siècle. Une proposition de loi socialiste « relative aux compétences du maire de Paris » est

prête, rendue publique jeudi 16 novembre. Cette réforme pourrait être annexée à un éventuel projet de loi sur la décentralisation. En attendant cette échéance lointaine et forcément incertaine, MM. Delanoë et Vaillant ont de quoi nourrir leurs joutes à venir avec M. Séguin, dans le 18^e.

Pour le chef de file socialiste aux municipales, la question de la sécurité ne doit pas occulter la question plus globale de la réforme de la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille) de 1982, qui organise les relations entre mairie centrale et mairies d'arrondissement dans les trois premières villes de France. Cette réforme a longtemps été un objet de débat au sein de la fédération du PS parisien. Daniel Vaillant était soupçonné de vouloir enterrer une proposition de loi socialiste, déposée sur le bureau de l'Assemblée depuis mai 1999, qui vise à renforcer le pouvoir des maires d'arrondissement, notamment en matière de gestion financière. Surtout porté par Roger Madec et Michel Charzat, maires respectifs du 19^e et du 20^e, tous deux élus en 1995, ce débat avait alimenté le duel Lang-Delanoë pour l'investiture socialiste.

GESTION DIRECTE

Résolu à resserrer les rangs et confrontés au risque de se voir « griller » la politesse par la droite sur un sujet où ils avaient une longueur d'avance, les socialistes ont fini par trouver un accord. M. De-

lanoë s'est engagé, jeudi, à modifier, « dès mars 2001 », s'il est élu, les règles régissant les relations entre mairie centrale et mairies d'arrondissement qui, a-t-il rappelé, sont appliquées de manière très « restrictives » à Paris. Dès le début de la prochaine mandature,

pour donner lieu à une « contractualisation pluriannuelle » - ce qui n'est pas le cas actuellement.

« Cette application ouverte de la loi, dès mars 2001 » doit, pour M. Delanoë, préfigurer « l'adoption d'un nouveau texte ». Quand ?

Incertitude sur le remplacement du préfet de police

Philippe Massoni, le préfet de police de Paris, va-t-il être prolongé dans ses fonctions ? Titulaire du poste depuis 1993, M. Massoni est atteint par l'âge légal de la retraite, le 13 janvier 2001. Mais le scénario de sa succession, qui semblait réglé à la rentrée de septembre, et entériné par son départ vers le Conseil d'Etat, n'est plus aussi clair. Le préfet Jean-Paul Proust, ancien directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'intérieur, était le favori, un accord ayant même été trouvé sur son nom entre l'Elysée et Matignon. En désignant, mardi 14 novembre, ce haut fonctionnaire de soixante ans, responsable de la coordination des opérations d'élimination des farines carnées dans l'alimentation des animaux, le gouvernement a donné un autre tour à sa carrière, même s'il pourrait n'être que provisoire. Du coup, l'éventualité d'une prolongation du bail de M. Massoni à la préfecture de police, au moins jusqu'aux élections municipales de mars prochain, gagne du crédit.

a promis M. Delanoë, les maires d'arrondissement, « quelle que soit leur couleur politique », auront la gestion directe, y compris financière, des équipements de proximité (crèches, équipements sportifs, petits espaces verts, etc.). Ils disposeront, en outre, d'une « dotation propre » pour les petits investissements locaux - permis par la loi mais non appliqué à Paris. La programmation des gros investissements, par arrondissement,

« Le plus tôt sera le mieux », répond-il, sans plus de précision. Mais cette réforme législative ne semble guère envisageable avant les échéances électorales de 2002. Les socialistes parisiens pourraient saisir l'occasion de l'éventuel projet de loi, préconisé par la commission Mauroy sur la décentralisation, pour y couler des éléments de réforme de la loi PLM.

Christine Garin

M. Séguin s'est converti à la police municipale

« JE N'AI strictement aucune objection de principe à la création d'un corps urbain de sécurité et de protection. » Au printemps 2000, quelques jours après l'annonce de sa candidature à l'investiture, Philippe Séguin, dans un entretien au Monde (Le Monde du 4 mai 2000), évitait d'employer l'expression « police municipale ». Il ne lui avait certes pas échappé que ses futurs partenaires, libéraux de Démocratie libérale (DL) et centristes de

l'UDF, souhaitaient faire de la sécurité le thème central de la campagne à venir. Tout en posant les limites à ne pas franchir, le député des Vosges était donc contraint de leur fournir des gages.

Oui au « corps urbain » non à la « police ». D'accord pour « l'ilotage », mais « tout cela » devait être, soulignait-il, « négocié pour éviter concurrence ou marché de dupes ». Bref, la sécurité serait « un point parmi d'autres » dans sa cam-

pagne. Quand au statut de Paris et au transfert des pouvoirs de police au maire, M. Séguin se contentait d'invoquer la nécessité d'une « autorité conjointe » en matière de circulation et de stationnement en insistant sur le respect « des contraintes de l'Etat » en la matière.

Un glissement progressif s'est opéré sur ces thèmes depuis que le candidat a dû plonger les bras dans le cambouis de la machinerie parisienne pour constituer son équipe. Dans son livre, *Lettre ouverte à ceux qui veulent encore croire à Paris*, publiée en septembre, M. Séguin avance le chiffre de « 3 000 agents » mobilisables dans les deux ans.

Au stade Charléty, le 26 octobre, le chemin de croix des négociations avec les « amis » libéraux et centristes arrive à son terme, mais, pour son premier grand meeting de campagne devant les militants du RPR, le candidat Séguin continue à afficher un discours modéré. « Il ne s'agit que de prendre en charge des tâches que la police d'Etat ne peut, faute d'effectifs, assurer, affirme-t-il. Il ne s'agit que de la dégager d'autres obligations qui la détournent de ses missions essentielles. »

COUPLÉ HABITUEL

Avant dernier acte. M. Séguin publie, le 6 novembre, dans *France-Soir*, un entretien dans lequel il précise ses intentions. « Je suis favorable à ce qu'on reconnaisse au maire de Paris les pouvoirs de police municipale dont disposent tous les autres maires de France », déclare-t-il, en estimant que « le couplé habituel sur les problèmes de cohérence entre police nationale et municipale ne résiste pas à l'examen ». Et M. Séguin propose de « renforcer immédiatement de 1 500 les effectifs qu'on peut déjà rassembler ». Cette proposition devrait être reprise dans le « contrat d'objectifs » que le candidat Séguin a demandé à ses vingt têtes de listes de « contresigner ». Il y est clairement annoncé que Paris doit acquiescer « un statut de droit commun », se dégager des « tutelles » et créer « un corps de police municipale en complémentarité avec la police nationale ». Plusieurs milliers d'agents seraient ainsi répartis dans quinze « commissariats » municipaux.

Ch. G

La grande déprime des communistes parisiens

PIERRE BERGÉ ignoré, Clémentine Autain évanouie, Roland Castro sur la touche ! Le Parti communiste n'a plus de candidats d'« ouverture » à Paris. Le premier, patron d'Yves Saint Laurent Haute Couture, auquel Robert Hue avait songé comme chef de file de la gauche plurielle dans le 6^e arrondissement, a été récusé par la base.

La deuxième, 27 ans, ex-présidente de Mix-Cité, fait partie de ces jeunes militantes - non encartées - sur lesquelles le PCF a toujours des vues. Un temps pressentie elle aussi pour le 6^e arrondissement, elle a préféré se retirer devant les hésitations du PC parisien. Le troisième enfin, architecte de renom, revenu en mars au Parti après plus de vingt ans d'absence, a jeté l'éponge dans le 12^e arrondissement où il bénéficiait pourtant du soutien de la fédération, mais pas de celui des communistes locaux. Toujours candidat, il s'est retourné vers la direction parisienne : si d'aventure, elle était prête à « virer un bureaucrate », pour lui trouver un nouveau point de chute, « cela ne serait pas mal », a-t-il expliqué.

Ces ratés ne font qu'ajouter à la grande déprime des communistes parisiens, à quatre mois des municipales. Avec le PS, l'accord électoral est au point mort. Les contacts entre la première fédérale communiste, Martine Durlach, conseillère sortante dans le 19^e, et Patrick Bloche, son alter ego socialiste, ne pourront aboutir avant le congrès national du PS. Le PCF, qui dispose de neuf conseillers de Paris sortants et de vingt-deux conseillers d'arrondissement, s'accroche aux promesses de l'accord conclu en mars entre M. Hue et M. Hollande prévoyant, notamment, « une mairie d'arrondissement » pour les communistes, en cas de victoire de la gauche, à Paris.

La fédération de Paris doit aussi se prémunir des « communistes de l'intérieur ». Avec l'Appel des 700, très bien implanté dans la capitale, elle fait face au réseau de contestation interne à la ligne nationale le plus structuré. Présentés par leurs sections, ces derniers disposeront, de manière sûre, de chefs de file dans trois arrondissements : le 1^{er}, le 2^e et le 14^e où Maurice Lassalle, un des animateurs du réseau, est conseiller d'arrondisse-

ment sortant. Ils devraient vraisemblablement en avoir un de plus dans le 15^e, où ils sont majoritaires. Dans le 13^e arrondissement en revanche, Nicole Borvo, sénatrice, devrait récupérer à son profit le poste de conseiller de Paris dévolu au PCF, au détriment de Daniel Vaubailon, signataire de l'Appel des 700.

ESPRIT DE FAMILLE

Devant la montée des périls, la fédé de Paris a en effet resserré les rangs, en cultivant l'esprit de famille. Patrice Cohen-Séat et Jean-François Gau, membres de la direction nationale, ont été respectivement désignés candidats dans le 9^e et le 18^e. Les amis d'amis ne sont pas non plus oubliés : Alain Lhostis, conseiller social de Jean-Claude Gayssot au ministère des transports, est reconduit dans le 10^e arrondissement de Paris. Pierre Mansat, candidat du PCF il y a un an, dans la législative partielle du 20^e, sera le chef de file des communistes dans le 20^e, avec Henri Malberg pour second. Les jeunes pousses communistes ont en revanche été priées d'attendre. Seule Michela Frigiolini, membre du collège exécutif, a été retenue pour être la première communiste dans le 3^e arrondissement.

Alain Beuve-Méry

Délinquance et effectif policier

● L'évolution de la délinquance à Paris sur les neuf premiers mois de l'année 2000 a connu une hausse de 1,1 % par rapport à 1999, selon la préfecture de police. Les chiffres traduisent une double tendance : les infractions sur la voie publique diminuent sensiblement (- 8,63 %). La mise en place de la police de proximité en avril 1998 peut expliquer cette baisse. Les cambriolages ont connu un recul encore plus net (- 21 %). Mais les vols avec violence progressent toujours de manière inquiétante (+ 11,50 %). Ces statistiques encore partielles marquent une amélioration par rapport à 1999. Cette année-là, la progression des faits constatés s'était élevée à 2,1 %, alors que les chiffres nationaux augmentaient dans le même temps de 0,07 %.

● Les effectifs policiers à Paris s'élevaient à environ 17 000 fonctionnaires au 1^{er} novembre 2000, un chiffre comparable à l'année précédente. La préfecture de police a, en partie, bénéficié des efforts de recrutement par anticipation consentis par le ministère de l'intérieur pour pallier les départs à la retraite. Ce chiffre restera important jusqu'en 2005. Les principaux syndicats de police estiment qu'il faudrait environ 1 000 policiers supplémentaires pour assurer les tâches dévolues à la direction de la police urbaine de proximité, et à la direction de l'ordre public et de la circulation.

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

APPEL D'OFFRE JUDICIAIRE
APPARTEMENT à PARIS 16^{ème}
115, Rue de la Pompe
D'une superficie de 149,50 m²
se composant de 6 pièces en duplex au 6^{ème} étage
Visites les 23 et 28 novembre 2000 de 10h à 16h sur place
Les offres doivent être remises au plus tard le 12 décembre 2000 à 17h entre les mains des huissiers audienciers du Tribunal de Commerce de Paris 1, Quai de Corse 75004 Paris
Les conditions de remise des offres et renseignements peuvent être obtenus sur place lors des visites ou sur demande adressée à **Maîtres Jean-Claude PIERREL et Didier COURTOUX**, 211, Boulevard Vincent Auriol 75013 PARIS avant le 27 novembre 2000.

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, av. Victoria à PARIS 1^{er}
LE MARDI 12 DECEMBRE 2000 à 11 heures
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 10 heures 30)
6, RUE DE SEINE à PARIS (6^{ème})
1 APPARTEMENT de 6 PIECES (238,20 m²) avec CAVE
S'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (1^{er})
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

2, QUAI DE GESVRES à PARIS (4^{ème})
1 APPARTEMENT DE 5 PIECES (137,30 m²) avec CAVE
1 DEBARRAS (3 m² environ) - 1 PIECE (8,40 m²)
12, RUE DES NONNAINS D'HYERES à PARIS (4^{ème})
1 APPARTEMENT DE 4 PIECES (113,20 m²)
1 CAVE - avec faculté de réunion de ces 2 lots
4, RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE à PARIS (4^{ème})
TRIPLEX de 7 PIECES (273,40 m²)
133, RUE DE L'UNIVERSITE à PARIS (7^{ème})
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (61,20 m²)

S'adresser à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (8^{ème})
77, boulevard Maiesherbes - Tél : 01.44.90.14.14
<http://www.paris-france.org> - Minitel 3615 PARIS (1,29 F/minute)

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
190F/22 numéros écrire D.N.L.D./SCP, 17, rue Scribe, 75136 Paris cedex 09
Adjudication
Vendredi 8 décembre 2000 à 13h30 à Paris 9^{ème}
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Remise
Sur Paris 3^e, 11^e, 12^e, 13^e et 18^e.
Mises à prix : de 55 000 F (8 384,70 euros)
à 920 000 F (140 253,10 euros).
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 17, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

Lionel Jospin et Jacques Chirac engagent leurs troupes à mieux relayer leurs propos

La vache folle s'invite au menu des conversations lors des déjeuners à l'Élysée et à Matignon

A l'occasion d'un déjeuner, mercredi 15 novembre à Matignon, avec les cinq chefs de file de la majorité plurielle à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a incité ses troupes à faire leur « boulot » face au président de la République. Au même moment, à l'Élysée, Jacques Chirac assu-

rait, devant des parlementaires RPR, UDF et DL qu'il avait bien l'intention de continuer à intervenir sur les sujets de société.

A LA TABLE de Matignon, on a déjeuné d'un lapin aux olives. A l'Élysée, d'un « excellent » cassoulet. Pour le reste, le menu des conversations était chargé : vache folle, calendrier électoral, cohabitation, Europe. Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient convié, chacun de leur côté, mercredi 15 novembre, une dizaine de députés parmi leurs amis politiques. Histoire de regonfler les troupes et de préparer cette bataille politique qui s'annonce déjà rude.

A Matignon, l'ordre du jour était théoriquement consacré à l'actualité économique et sociale, comme l'avait annoncé Lionel Jospin à ses invités : les cinq chefs de file de la gauche Jean-Marc Ayrault (PS), Alain Bocquet (PCF), Georges Sarre (MDC), Bernard Charles (PRG), Marie-Hélène Aubert (Verts), le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, le conseiller parlementaire du premier ministre, Pierre Guelman et son directeur de cabinet, Olivier Schrameck.

Le patron des communistes a vite fait part de son mécontentement sur l'Unedic : « Il y aura deux types de chômeurs, les récupérables et les irrécupérables », a-t-il dit. « Sachez que

si le texte initial [des partenaires sociaux] n'avait pas été modifié, le gouvernement ne l'aurait pas signé ! », a répondu le premier ministre. Mme Aubert a réclaté, elle, une « attention plus soutenue au chômage et aux travailleurs pauvres ». Sur les 35 heures, M. Jospin a confirmé son souci de « prendre en compte » la situation des PME sans remettre en cause la loi Aubry, pour le plus grand plaisir du radical de gauche M. Charles.

« CINQ MINUTES »

Mais très vite, la politique-politique a repris le dessus. M. Jospin n'a-t-il pas dit au cours de ce déjeuner : « Nous sommes en état, politiquement et collectivement, face à une droite abîmée » ? La machine n'est toujours pas en panne, après trois ans et demi, a-t-il jugé, et même si elle se grippe de temps en temps, M. Jospin ou ses conseillers considèrent qu'ils assurent le service après-vente. Face à la tentation, carressée par certains des convives, d'inverser le calendrier électoral – placer la présidentielle de 2002 avant les législatives – le premier ministre a redit qu'il ne prendra « au-

cune initiative ». L'épisode « vache folle » n'a été abordé que « cinq minutes », selon M. Ayrault. Mais quelles cinq minutes ! « Il faut politiser le débat. La droite a voté contre les contrats territoriaux d'exploitation, contre la loi d'orientation agricole. Qui sont les productivistes ? C'est la droite, il faut le dire ! », a souligné le maire de Nantes. Allez-y, faites de la politique !, a acquiescé le premier ministre : « Il y a le gouvernement, le Parlement et les partis : que chacun fasse son boulot », a dit M. Jospin en fustigeant de nouveau l'attitude de M. Chirac, qui a « alimenté l'affolement et la psychose » sur le bœuf.

A l'Élysée, le président s'attache pourtant à être désormais tout ce qu'il y a de plus charmant. Les dix députés RPR, UDF et DL présents ont eu beau le féliciter d'avoir « senti avant le gouvernement la peur profonde des Français » devant leur alimentation, M. Chirac a assuré sans sourcilier qu'il faut être « compréhensif » à l'égard de l'équipe ministérielle, même s'il souligne, faussement modeste, que « lorsque les choses deviennent irrationnelles, il faut savoir y répondre par des actes politiques ».

Cela n'empêche pas le président de répéter qu'il continuera à intervenir sur les sujets de société, quand il le croit utile. Car il en est convaincu, ce sont ces sujets-là – l'écologie, la sécurité alimentaire, le rapport des citoyens à l'administration – qui seront les grands thèmes de la prochaine élection. Et si le président s'attache à rester « serein » au cœur de la cohabitation, il veut encourager l'opposition à mieux le relayer. « Car l'opposition est parfois un peu trop absente, sur le terrain », a lancé le chef de l'État à ses invités, malgré les efforts de son conseiller politique Jérôme Monod, de son directeur de cabinet Bertrand Landrieu, de son chargé des relations avec les élus, Béchir Mana, tous trois présents lors de ce déjeuner, pour mieux l'organiser.

Le député libéral Pascal Clément a alors tenté une sortie : « Quand fera-t-on enfin la fusion ? » entre RPR, UDF et DL. Le président n'a même pas eu à dire son mot. Autour de la table, aucun élu n'a approuvé cette idée.

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre

Les élus corses se retrouvent place Beauvau pour préparer le futur statut de l'île

Une réunion de ministres se tiendra le 24 novembre

« MATIGNON III » est devenu « Beauvau I ». La troisième et dernière rencontre entre les élus de Corse et le gouvernement depuis que le premier ministre a lancé son « processus » pour l'île ne devait pas se tenir, jeudi 16 novembre, à l'Hôtel Matignon, comme les 13 décembre 1999 et le 6 avril 2000, mais au ministère de l'intérieur. C'est son nouvel occupant, Daniel Vaillant, entouré d'Alain Christnacht, conseiller du premier ministre, et du préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, qui devait la présider.

Signe supplémentaire que Matignon entend dédramatiser le dossier corse et veut éviter de laisser Lionel Jospin en première ligne, ce sont cette fois François Hollande et Jean-Marc Ayrault qui ont répondu, mardi 15 novembre, à l'Assemblée, aux critiques formulées la veille par Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 16 novembre). Le premier secrétaire du PS a estimé que l'ancien ministre de l'intérieur avait « de la suite dans les idées », mais que « la réalité ne donne pas raison » à M. Chevènement, et que ses accusations sur les arrières-pensées électorales de M. Jospin ne sont pas fondées. « Si le premier ministre réussit à régler la question corse déjà pour 2001 et s'il envisage pour 2004, dans un autre contexte, de pouvoir prolonger, qui s'en plaindra d'abord ? », a estimé M. Hollande. Pour le président du groupe socialistes à l'Assemblée nationale, M. Chevènement est « un peu trop amer ».

Jeudi, à 15 heures, dix-huit conseillers de l'Assemblée de Corse, les députés et sénateurs de Corse et les deux présidents de conseils généraux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud devaient traverser la cour de la place Beauvau, où se trouve apposée une plaque en mémoire du préfet de Corse, Claude Erignac, assassiné le 6 février 1998. Un symbole fort dans lequel chacun peut lire ce qu'il veut, mais que Daniel Vaillant – qui a reçu, le 25 octobre, la veuve du préfet, Dominique Erignac – n'a pas voulu trop voyant. C'est donc dans l'immense salle des fêtes, réservée aux réceptions et aux réu-

nions de préfets, et non dans la traditionnelle salle de réunion dite « Claude-Erignac », sur la porte de laquelle est apposée une plaque commémorative, que les élus devaient retrouver le ministre, évitant ainsi que les deux élus nationalistes ne patientent avec leurs collègues dans l'antichambre de la salle dédiée au préfet assassiné.

DERNIERS ARBITRAGES

Les participants devaient examiner le pré-projet de loi sur la Corse à partir d'une douzaine de fiches techniques (*Le Monde* du 10 novembre). A l'ordre du jour, selon toute vraisemblance, le dispositif expérimental imaginé jusqu'en 2003, dont le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), doute de la constitutionnalité, et le périmètre exact des champs des compétences transférées, qui pose problème aux ministères de la culture et de l'environnement. Mais aussi, sans doute, l'avenir des six offices, établissements jusqu'ici chargés de la mise en œuvre de la politique de l'Assemblée de Corse, que certains souhaitent supprimer.

Le 24 novembre, le gouvernement se retrouvera autour de Lionel Jospin pour les derniers arbitrages. D'ici là, la mission d'information créée par le président socialiste de la commission des lois, Bernard Roman, se rendra en Corse, les 22, 23 et 24 novembre : outre les socialistes Bruno Le Roux, rapporteur du futur projet, André Vallini et Jean-Yves Caullet, Pierre Albertini, pour l'UDF, Claude Goasguen et Dominique Bussereau, pour le groupe DL, Robert Pandraud, Didier Quentin et Michel Hunault, pour le RPR, Michel Vaxès, pour le Parti communiste, Noël Mamère, pour les Verts, et, curieusement, le député de Corse Roger Franzoni, pour les radicaux, ont accepté d'y participer. D'ici là, Matignon aura aussi trouvé une « plume subtile et baudelairienne », comme dit un responsable socialiste, pour inscrire, dans l'exposé des motifs du projet, la référence à la deuxième phase du processus.

Ariane Chemin

De Marx à Schumpeter : le premier ministre théorise ses choix économiques

CHAMP LIBRE pour Lionel Jospin, invité, mercredi 15 novembre, par le mensuel *Alternatives économiques*, qui fêtait ses vingt ans à Paris, à parler d'économie. Détendu, manifestement content d'être là après une journée chargée, le premier ministre a pris plaisir à faire rire son auditoire. « J'ai blanchi », a-t-il lancé, en première boutade, pour résumer les vingt années qui viennent de s'écouler.

Plus sérieusement, celui qui était professeur d'économie en novembre 1980 a comparé les arrivées au pouvoir des socialistes en 1981 et en 1997 et leurs visions de l'économie à vingt ans d'intervalle. « Notre pensée, en 1981, était marquée par une certaine conception du marxisme. L'objectif central était le même qu'aujourd'hui – se battre contre le chômage –, mais le moyen d'y parvenir, c'étaient les nationalisations. J'ai accompagné ce mouvement intellectuel. (...) En 1997, nous avions abandonné l'idée que la question de la propriété des moyens de production était une question-clé », a-t-il

commencé. En 1981, « nous étions hantés par cette idée, née de la culture révolutionnaire, que nous devions opérer des transformations de structure radicales » et que « si nous ne le faisons pas dans les cent premiers jours, nous ne le ferions pas ». « Même Gaston Defferre avait développé cette théorie des cent jours ! », a-t-il rappelé.

En juin 1997, l'ombre du tournant de la rigueur de 1983 plane. Le premier ministre veut s'inscrire dans la durée : « Je voulais écarter cette fatalité de la gauche. Je ne voulais pas qu'au bout de deux ou trois ans, il y ait à nouveau soit la pause, soit le tournant. » Aujourd'hui, pour M. Jospin, « l'État doit se faire "schumpétérien" », c'est-à-dire s'inspirer de l'économiste autrichien Joseph Schumpeter pour devenir stratège, investisseur et actionnaire. « En nous préoccupant ainsi des conditions de la production, nous faisons retour aux sources intellectuelles du socialisme. Saint-Simon et les saint-simoniens, les socialistes uto-

pistes, dont Proudhon, et enfin Marx : tous les premiers socialistes ont concentré leur réflexion sur la façon la plus juste et la plus efficace de créer les richesses. Ce n'est que plus tard – avec Keynes et Beveridge – que la redistribution est devenue le principal enjeu pour la gauche », a théorisé M. Jospin.

Retour aux sources, donc, pour le premier ministre, qui tient à ses racines. Et qui défend ses choix à l'heure où les pressions des syndicats, mais aussi du PCF et des Verts, se multiplient pour que les minimas sociaux soient revalorisés, le SMIC et les salaires augmentés. Il entend privilégier les créations d'emplois, et non pas le pouvoir d'achat de ceux qui ont déjà un travail. « La redistribution permise de facto par une croissance fortement créatrice d'emplois est sans commune mesure avec celle que pourrait réaliser la plus ambitieuse des politiques de redistribution », a affirmé M. Jospin.

Virginie Malingre

Difficile d'ignorer une Rover 75



20 000 F d'économie sur toutes les Rover 75 essence. Offre exceptionnelle* pour tout véhicule commandé et livré du 6/11/00 au 31/12/00. La Rover 75 ne peut laisser indifférent. Sa personnalité élégante et intemporelle, son habitacle au confort raffiné et ses qualités routières font de la Rover 75 une voiture d'exception, garantie 3 ans ou 100 000 km⁰. Décidément, il est difficile d'ignorer une Rover 75.

Rover 75 1,8 à partir de 145 500 F au lieu de 165 500 F⁽²⁾

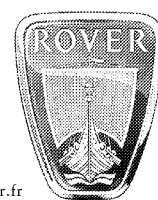
Rover 75 2,0 V6 Pack à partir de 168 500 F au lieu de 188 500 F⁽²⁾

Rover 75 2,5 V6 Pack à partir de 182 500 F au lieu de 202 500 F⁽²⁾

Modèle présenté Rover 75 2,0 V6 Pack Luxe avec peinture métallisée 197 900 F au lieu de 217 900 F⁽²⁾

Rover
consuile

(1) Au premier des termes échu. (2) Tarifs au 15/09/00.
*Valable dans la limite des stocks disponibles.



www.rover.fr

Pierre Zarka, directeur de « L'Humanité », « remercié » par Robert Hue

Le conseil national du Parti communiste doit désigner son successeur ce week-end et décider de l'ouverture du capital du quotidien, qui a perdu 29,2 millions de francs en 1999 et lutte aujourd'hui pour sa survie

RUDE WEEK-END en perspective pour les communistes ! Au programme, l'avenir de *L'Humanité*, le journal de Jean Jaurès, qui joue sa survie. Réunis samedi 18 et dimanche 19 novembre, sous la bulle blanche de la place du Colonel-Fabien, les 270 membres du conseil national devront trouver un successeur à Pierre Zarka, cinquante et un ans, qui s'en va.

Selon les statuts non encore modifiés du Parti, c'est en effet à eux qu'incombe cette désignation, à moins que ne soit mis en place une sorte de directoire provisoire du journal. Les candidats ne sont pas en effet légion. Comme le précise un dirigeant du PCF sous couvert d'anonymat, « c'est un poste certes prestigieux, mais à haut risque, et le prochain directeur pourrait bien être celui de la fermeture ».

M. Zarka est appelé à exercer d'autres fonctions au sein de la direction du Parti. Son départ laisse les coudées franches à Michel Laurent, actuel président du conseil de surveillance, qui bénéficie de la pleine confiance de Robert Hue.

Entre le patron des communistes et le directeur de *L'Humanité*, le courant n'est, en revanche, jamais passé. Le second a toujours été vu par le premier comme un potentiel rival. Responsable de la jeunesse communiste pendant dix ans, député de la Seine-Saint-Denis à vingt-neuf ans, M. Zarka était devenu l'adjoint de Roland Leroy, en 1992, avant de lui succéder en 1994. Sa nomination concomitante de celle de Robert Hue à la tête du Parti constituait alors une sorte de lot de consolation pour le dauphin écarté de Georges Marchais.

SITUATION D'URGENCE

Dans sa chute, M. Zarka entraîne un autre de ses compères-adversaires : Claude Cabanes, directeur de la rédaction du journal. Membre du conseil national du PCF, lui aussi symbole de l'ère Marchais, ce journaliste au talent de plume et à la gouaille reconnus, s'est aussi fait de solides inimitiés, tout au long de sa carrière. Dans son roman *Parti* (Stock, 2000), François Salvaing, ancien journaliste à *L'Humanité*, en dresse un portrait au vitriol. M. Ca-

banes ne devrait pas quitter le journal, mais être appelé à y exercer d'autres fonctions. Pierre Laurent, rédacteur en chef exécutif et frère cadet de Michel Laurent, tient la corde pour lui succéder. Ces deux départs font suite à celui de Richard Beninger, directeur général (*Le Monde* du 8 novembre).

Les communistes vont devoir aussi se prononcer, dimanche 19 novembre, sur un projet d'ouverture du capital du journal détenu aujourd'hui à 100 % par le PCF. Michel Laurent préconise un schéma capitalistique où le PCF ne conserverait que 40 % du capital, le reste étant réparti entre différentes sociétés : une société de personnels, une société de lecteurs et une société accueillant des investisseurs externes, entreprises privées ou publiques.

Avec un déficit de 29,2 millions de francs en 1999 et des pertes mensuelles de l'ordre de 3 à 4 millions de francs, les choix vont aussi être dictés par l'urgence de la situation.

A. B.-M.

Le gouvernement renonce à créer un second département à la Réunion

Le projet de loi sur l'outre-mer a été définitivement adopté

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 novembre, le projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, qui institue dans

les DOM un « congrès » aux pouvoirs limités et dont ont été retirés par amendement les articles relatifs à la partition de la Réunion en deux départements.

Le « congrès » – réunissant les conseillers régionaux et généraux des régions monodépartementales pour délibérer de toute proposition institutionnelle – s'était vu privé de son caractère permanent, ses propositions étant, en outre, soumises à des délibérations des assemblées régionale et départementale.

AMENDEMENT TARDIF

« Après la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, ce sont désormais les départements d'outre-mer qui se voient reconnaître le droit à une évolution différenciée et choisie », s'est félicité Christian Paul. Au cours de ce dernier débat, le secrétaire d'Etat a indiqué que la Guyane pourrait être le premier lieu d'expérimentation de la procédure du congrès. Encore faudra-t-il que les élus de ce département trouvent un terrain d'entente, préalable indispensable à une éventuelle consultation de la population guyanaise sur son avenir institutionnel (*lire ci-dessous*).

En revanche, le gouvernement a préféré renoncer, in extremis, à la création d'un second département à la Réunion. Le 15 mars, près de 20 000 personnes étaient descendues dans les rues de Saint-Denis pour protester contre la bidépartementalisation. Rejetée par les deux assemblées locales, cette réforme, défendue par le Parti communiste réunionnais (PCR) et par André Thien-Ah-Koon, député

(non-inscrit), avait été approuvée par Jacques Chirac. Le 12 octobre, en deuxième lecture, les députés avaient adopté un amendement détaillant sur plusieurs pages les modalités d'application de la réforme.

Le dépôt tardif de cet amendement, ainsi que la proximité des échéances électorales, faisaient encourir à la « bidép » un sérieux risque d'inconstitutionnalité. Mercredi soir, les cinq députés réunionnais – dont trois PCR – se sont chargés d'endosser la responsabilité d'un spectaculaire revirement de dernière minute, en présentant un amendement de suppression des deux articles consacrés à la « bidép ». « C'est, en réalité, l'enterrement d'un projet qui embêtait tout le monde », s'est félicité dans les couloirs Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne), qui avait soulevé en vain, en début de séance, l'exception d'irrecevabilité.

Ce renoncement a été fort peu apprécié par les députés socialistes, qui n'avaient été mis que fort tardivement dans la confidence. Dans les couloirs, René Dosière (Aisne) évoquait l'« humiliation du Parlement » devant une décision prise, selon lui, à Matignon, à la suite d'un échange téléphonique entre le secrétaire général du Conseil constitutionnel et son homologue du gouvernement.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les élus de Guyane sont divisés sur la question statutaire

CAYENNE

de notre correspondant

Les élus guyanais sont au moins d'accord sur un point : plus d'un demi-siècle après la départementalisation, dix-huit ans après les lois de décentralisation, le système institutionnel a atteint ses limites. Cependant, entre l'idée dominante d'un changement statutaire radical, préconisé par une partie de la gauche, et la bidépartementalisation soutenue par la droite, ils ont bien du mal à s'entendre sur la voie à suivre.

A gauche, une majorité d'élus soutient le « pacte de développement », contre la loi d'orientation du gouvernement. Selon ses partisans, ce document, voté par les conseillers régionaux et généraux le 27 février 1999, doit rester l'unique référence. Il propose de « recentrer le rôle politique et administratif » de l'Etat et préconise un « transfert de compétences » vers une assemblée unique, émanation des deux collectivités existantes. Depuis bientôt deux ans, le « pacte » est porté à bout de bras par le Komité Pou Nou Démaré la Gwyan, composé d'élus de gauche et de représentants d'associations.

Toutefois, le Parti socialiste guyanais (PSG, non affilié au PS national) a claqué la porte du Komité et engagé des discussions avec le gouvernement sur la base du « pacte ». Le président du conseil général, André Lecante (divers gauche), a ap-

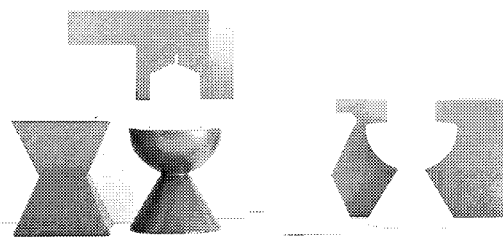
plaudi le texte du gouvernement, que le président du conseil régional, Antoine Karam (PSG), qualifie, lui, d'« escroquerie intellectuelle ». « Le courage politique, c'est de reconnaître que les orientations arrêtées par nous vont se retrouver consacrées par la loi, y compris la possibilité d'ouvrir la voie à une évolution statutaire », estime M. Lecante. Une formation de gauche a choisi de rejeter en bloc le « pacte » : le parti Walwari, de la députée Christiane Taubira-Delanon (app. PS), pour qui le changement institutionnel n'est pas la panacée.

A droite, le député Léon Bertrand (RPR), maire de Saint-Laurent-du-Maroni, a profité du débat engagé sur la bidépartementalisation à la Réunion pour proposer de créer un second département en Guyane. Fervent défenseur du « pacte », le sénateur Georges Othily a rédigé une proposition de loi qui vise à substituer au département et à la région une collectivité unique, dotée de compétences élargies, sur le modèle de l'actuel statut de la Corse.

Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer a convié les élus et les partis à une table ronde, le 18 décembre, à Paris. Le Komité a qualifié ce rendez-vous de « mascarade » et décliné l'invitation.

Stéphane Urbajtel

NOUVEL ELDORADO

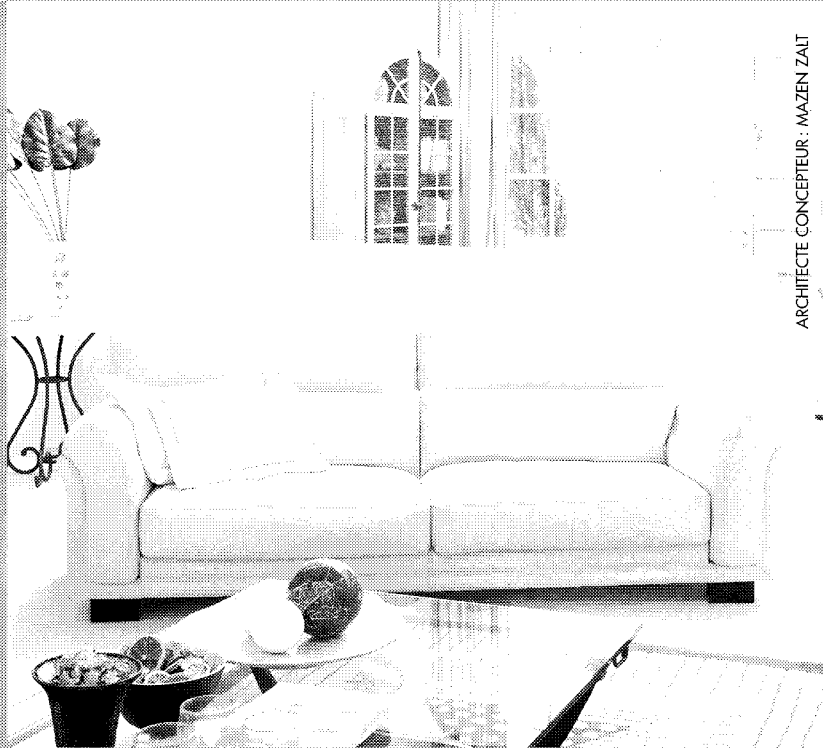


UNE SEULE FOIS PAR AN

8 JOURS EXCEPTIONNELS

DU 17 AU 27 NOVEMBRE

Roche-Bobois vous propose une semaine dont vous vous souviendrez toute l'année. 8 jours absolument exceptionnels avec des prix irrésistibles sur les salons cuir et tissu, meubles par éléments, petits meubles, tables, chaises, tapis, lampes. 8 jours pour satisfaire toutes vos envies de déco.



ARCHITECTE CONCEPTEUR : MAZEN ZAIT

ROCHE BOBOIS

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR.

PARIS 12. 10 à 18, RUE DE LYON. 01 53 46 10 20 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 3. 92/98/105/109, BOULEVARD DE SÉBASTOPOLE. 01 42 78 10 50 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 7. 193/197/207/213, BOULEVARD SAINT-GERMAIN. 01 49 54 01 70 • PARIS 17. 52, AV. DE LA GDE ARMÉE. 01 45 74 73 30 - 6, RUE DENIS POISSON. 01 45 74 48 72 • ATHIS-MONS. RN 7 - 37/53/55, AV. FRANÇOIS MITTERRAND. 01 69 38 28 18 • CHEVREUSE. 90, RUE PORTE DE PARIS. 01 30 52 49 71 • MELUN-PRINGY. RN 7 - 01 60 65 50 72 • MONTIGNY LES C. RN 14 - 17/21, BLD BORDIER. 01 34 50 73 16 • MONTLHÉRY. RN 20 - (LA VILLE DU BOIS). 01 69 80 70 57 • ORGEVAL. RN 13 - 01 39 75 43 14 • PAVILLONS S/BOIS. RN 3 - 79 ET 296, AV. ARISTIDE BRIAND. 01 48 50 02 07 • ST-QUENTIN-EN-YVELINES. C.C.I.A.L ST-QUENTIN VILLE 4, RUE COLBERT. 01 30 57 15 34 • SURESNES. 33/39, BOULEVARD HENRI SELLIER. 01 55 49 01 49 • VERSAILLES. 6, RUE AU PAIN (PLACE DU MARCHÉ). 01 39 51 59 61.

8 JOURS EXCEPTIONNELS DANS TOUS LES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE PARTICIPANT À L'OPÉRATION.

LISTE DES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE : N° VERT 0 800 39 52 45. www.roche-bobois.com

OUVERTS LES DIMANCHES 19 ET 26 NOVEMBRE

ENSEIGNEMENT Le ministre de l'éducation, Jack Lang, a installé, mercredi 15 novembre, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école. ● COMPOSÉ de 35 membres, il ren-

dra des avis et émettra des propositions afin d'aider à la régulation du système éducatif. ● SON PRÉSIDENT, Claude Thélot, ancien directeur de l'évaluation et de la prospec-

tive au ministère, estime que « de grands progrès ont été accomplis depuis dix ans » mais qu'en matière d'évaluation « il reste beaucoup à faire ». ● LE MINISTRE vient aussi de

recevoir deux études mesurant les performances des académies de Rennes et Limoges. Orientations précoces, redoublements nombreux, classes de niveaux : elles révèlent ce qui

se cache derrière les succès de ces deux régions. ● LES SYNDICATS ont manifesté une satisfaction prudente après l'annonce du plan pluriannuel présenté, mercredi, par Jack Lang.

L'éducation nationale parie sur l'évaluation pour piloter l'école

Jack Lang a installé, mercredi 15 novembre, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école. Pour disséquer les forces et faiblesses du système éducatif, le ministre dispose aussi de deux études portant sur les performances des académies de Rennes et Limoges

« UN MINISTÈRE de l'éducation qui ne serait pas pourvu d'un bon système d'évaluation serait un bateau sans boussole. » Auteur de cette métaphore, le ministre de l'éducation, Jack Lang, a installé, mercredi 15 novembre, le nouveau Haut Conseil de l'évaluation de l'école. Il dispose en outre, depuis quelques semaines, de deux rapports inédits qui devraient l'aider à mieux manœuvrer le système éducatif.

Pour la première fois, sous l'impulsion du précédent ministre, Claude Allègre, les deux inspections générales de l'éducation nationale (IGEN et IGAENR) ont mis à plat les performances de deux académies, Rennes et

Limoges, disséquant les raisons qui en font deux des meilleures élèves de France, et levé quelques lièvres sur la manière dont elles y parviennent. « L'idée était de mettre en évidence leurs lignes de force et leurs difficultés et de proposer des leviers d'action », précise Martine Safra, rapporteur de cette évaluation dans l'académie de Limoges. « Il ne s'agissait pas de juger les personnes mais d'analyser les conséquences de la stratification des décisions prises au fil des ans. »

Et les surprises ne manquent pas. Rennes, présentée comme « l'académie de toutes les réussites », affiche depuis plusieurs années les meilleurs résultats aux évaluations à l'entrée au CE2 et en

6^e, au brevet, les plus forts taux de réussite au baccalauréat et l'un des plus faibles taux de sorties sans qualification ; le tout pour un coût par élève qui se révèle l'un des plus faibles de France. Grâce à qui, grâce à quoi ?, se sont interrogés les inspecteurs généraux.

TRI DES ÉLÈVES

Première réponse : en triant les élèves. Les collèges bretons ont en effet une propension à orienter leurs élèves dès la fin de 5^e, alors même que la réforme du collège de 1996 l'interdit. 5,7 % des jeunes se retrouvent en 4^e technologique, contre 1,4 % au niveau national. Les collèges n'hésitent pas non plus à constituer des classes de

niveau tandis que les enseignants, « consciencieux mais faisant preuve d'un certain conservatisme », privilégient l'enseignement traditionnel au détriment d'innovations pédagogiques. Enfin, le recours aux redoublements est fréquent. Ces choix montrent, selon les rapporteurs, une relative incapacité des établissements à « traiter les élèves en difficulté ». L'épine est d'autant plus douloureuse que ces pratiques, contrairement aux textes officiels, sont plus répandues dans les collèges publics que privés.

Autre explication : le fort niveau d'exigence relayé par les enseignants, s'il explique en partie les bons résultats, contribue aussi à décourager une partie des élèves.

Ceux qui s'accrochent réussissent, souvent au prix de redoublements. Outre qu'il ne contribue pas à l'égalité des chances, ce « traditionalisme structurel et pédagogique prépare mal l'académie à des évolutions inévitables », liées aux nouveaux comportements des élèves, à l'absentéisme, aux problèmes familiaux, sociaux ou psychologiques.

Découvrant cette évaluation, le nouveau recteur, Marc Debène, se félicite de disposer de ces informations. « Ce travail nous invite à nous mobiliser sur certains thèmes : le palier de fin de 5^e, l'absence soulignée du premier degré dans le projet académique, l'insertion professionnelle des jeunes... » Et puis, espère M. Debène, cet outil permettra de « faire pénétrer la culture de l'évaluation dans l'école ».

Ce souci est partagé par la nouvelle rectrice de Limoges, Liliane Kerjan, qui va distribuer le rapport à tous les chefs d'établissement. La situation qui y est décrite est moins reluisante que les statistiques pourraient le laisser penser : taux de sortie sans qualification étonnamment bas (1 %), résultats au BEP supérieurs à la moyenne, taux d'accès record au niveau du bac (81 % d'une génération)...

En fait, tout fonctionne comme si l'académie s'efforçait de mener ses jeunes à ce niveau à n'importe quel prix. Ainsi, « les notes obtenues au baccalauréat sont généralement médiocres ». Le recours massif aux redoublements et aux orientations complexes provoque un allongement des études, qui place

Limoges au rang des académies « scolaires difficiles » pour le nombre d'élèves en retard de plus de deux ans. La situation démographique (en forte baisse) et rurale de l'académie explique en partie ces choix. Pour éviter des fermetures de classes, des collèges retiennent leurs élèves une ou deux années de plus.

UNE DÉMARCHÉ ÉLARGIE

Forte de ces constats, Liliane Kerjan entend favoriser une « politique de prévention », pour aider les élèves le plus tôt possible dans leur cursus. Elle reprend également à son compte les recommandations pour rationaliser la carte des formations et mutualiser les moyens d'établissements souvent de petite taille. Les inspecteurs jugent l'offre de formation « surdimensionnée », mais demeurent réalistes : pour mener à bien la sensible réorganisation du paysage éducatif, le rectorat devra « disposer de temps et du soutien du ministère ».

Jugé plutôt utile par l'ensemble des acteurs, la démarche d'audit des académies se poursuit cette année pour Amiens, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg. A terme, ces monographies devraient mettre en évidence des lacunes ou des dérives récurrentes. Et provoquer, ainsi que le défendent les évaluateurs, des inflexions dans les politiques éducatives ministérielles et académiques.

S. L. B.

Claude Thélot, président du Haut Conseil de l'évaluation de l'école

« Les acteurs de terrain doivent se saisir de ce miroir pour améliorer leurs pratiques »

CONSEILLER-MAÎTRE à la Cour des comptes, Claude Thélot préside le nouveau Haut Conseil de l'évaluation de l'école, installé mercredi 15 novembre par Jack Lang. Il a été directeur de l'évaluation et de la prospective (DEP) au ministère de l'éducation nationale de 1990 à 1997.

« Que fera le Haut Conseil ? »

« Contrairement à ce que certains pensent, il ne se substituera pas à la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation. Auprès du ministre, il aura trois missions. La première est l'expertise des outils d'évaluation existants, publics ou privés. La deuxième est la synthèse, sur des sujets précis : par exemple, nous pourrions nous demander quel rôle joue la taille des classes dans la réussite des élèves. Enfin, nous émettons des propositions, dans des domaines où l'évaluation est insuffisante. Il conviendrait ainsi d'explorer le rôle de l'école dans l'émergence des comportements professionnels ou la socialisation des jeunes. Nous devons rendre compte publiquement de notre action et aider à la régulation interne du système éducatif. Nous pro-

céderons dès 2001 à un bilan général des forces et faiblesses du système d'évaluation actuel.

« Le Haut Conseil sera-t-il indépendant ? »

« Oui. Mais l'indépendance, cela se conquiert par la qualité des travaux. Compte tenu de la sociologie de l'administration française et du fait que l'essentiel du pouvoir au sein de l'école appartient à l'Etat, l'évaluation suppose l'accord du ministre. Celui-ci doit constituer une force d'évaluation légitime, techniquement indiscutable et disposant d'une indépendance d'expression. La demande d'évaluation étant considérable, de la part des familles, des entreprises, des collectivités territoriales, le ministère a intérêt à y répondre lui-même. Sinon, le débat public se crispe sur des rumeurs et les familles procèdent elles-mêmes à l'évaluation de l'école. Cette intrusion des usagers est irréversible, et dangereuse si elle prend trop d'importance. Or elle risque de s'accroître, faute de régulation interne.

« Dans la plupart des pays occidentaux, ce sont plutôt les gouvernements – à côté d'organisations comme l'OCDE – qui prennent en

charge la confection des évaluations. Il se produit un basculement : d'abord liée à la recherche, l'évaluation devient indispensable à l'action politique. Mais, parallèlement à l'Etat, d'autres acteurs peuvent intervenir : des entreprises privées de conseil ou la recherche en éducation elle-même, qui, en France devrait pouvoir progresser.

« Où en est l'évaluation du système éducatif ? »

« De grands progrès ont été accomplis depuis dix ans, même s'il reste beaucoup à faire. L'évaluation des élèves est bien explorée, sauf dans les aspects comportementaux ; tout comme celle des établissements, avec la notion de valeur ajoutée, unique au monde ; l'évaluation de l'enseignement supérieur devrait s'améliorer. Nous avons désormais la capacité potentielle d'évaluer les universités, y compris de façon comparative. L'évaluation des personnes, quelles qu'elles soient (enseignants, inspecteurs, chefs d'établissement) est un problème en soi dans ce ministère ; elle doit progresser. Il n'appartient pas au Haut Conseil de dire qui doit le faire, mais il peut rappeler que l'évaluation des cadres du système éducatif est un problème majeur.

« Nous sommes également faibles sur l'observation des pratiques éducatives. L'usage de l'évaluation par les acteurs de terrain doit s'accroître. Ils doivent se saisir de ce miroir pour améliorer leurs pratiques ; de même que les responsables éducatifs doivent l'utiliser davantage dans le pilotage du système. Autre problème, notre pays n'est pas très friand des interprétations causales : qu'est-ce qui fait qu'un enfant a du mal à lire à l'entrée en sixième ? Ou qu'un établissement obtient de bons résultats au bac ? Nous res-

tons dans l'idée, très ancienne, que l'acte éducatif est individuel, qualitatif, non reproductible, alors que cette idée est en partie fautive : la dimension collective de l'école s'est accrue. Enfin, alors que le pays a fixé à l'école de grandes ambitions, lui enjoignant une obligation de résultats, il est indispensable de voir comment atteindre au mieux et au plus faible coût les objectifs fixés. »

Propos recueillis par Nathalie Guibert et Stéphanie Le Bars

La composition du Haut Conseil

Le Haut Conseil de l'évaluation est composé de 35 membres (experts, personnalités françaises et étrangères, élus, personnels de l'éducation nationale...) nommés pour trois ans. Parmi ces personnalités figurent Christian Baudelot, professeur de sociologie à l'École normale supérieure ; Gilles Bertrand, professeur à l'université de Bourgogne ; Marie Duru, professeure de sociologie à l'université de Bourgogne ; André Flieller, professeur de psychologie à l'université de Nancy-II ; Hervé Hamon, écrivain et éditeur ; Pierre Léna, membre de l'Académie des sciences ; Yves Lichtenberger, professeur à l'université de Marne-la-Vallée ; Ulf Lundgren, ancien directeur de l'agence d'évaluation de Suède ; Martine Rémond, chercheuse à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) ; Nicholas Tate, directeur du Winchester College ; Alejandro Tiana, président de l'Association internationale pour l'évaluation des acquis des élèves (IEA).

Plan Lang : les syndicats espéraient plus de créations d'emplois

LES CHIFFRES ont été assésés, puis disséqués. « Créations nettes » d'emplois budgétaires, titularisations de professeurs existants, crédits transformés en postes et postes ouverts aux concours : avec ses « 185 000 enseignants recrutés au cours des cinq prochaines années », le plan pluriannuel annoncé par Jack Lang, mercredi 15 novembre, autorise toutes les lectures. Entre véritables nouveaux emplois et vrais-faux « moyens humains supplémentaires », les syndicats de l'éducation n'ont pas manqué de faire le tri. Tous, hormis le Snalc, troisième organisation des collèges et lycées, que le ministère n'a pas informé de ces annonces, ont salué la « rupture avec le gel de l'emploi public » et une démarche de programmation enfin obtenue après avoir été si longtemps réclamée.

Mais tous, aussi, espéraient mieux. « Que va-t-on faire de ces emplois, dont le nombre sous-estime largement les besoins ? », s'interroge

Monique Vuillat, co-secrétaire générale de la FSU. « La chance n'a pas été saisie de définir d'abord une politique avant de donner des moyens ; ils risquent d'être distribués en fonction de contingences », juge Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE). « Le plan est une démarche gestionnaire ; il donne l'impression de chiffres énormes. Mais il faut les relativiser », ajoute le secrétaire général du SGEN-CFDT, Jean-Luc Villeneuve, pour qui « la plupart des créations vont être absorbées par des réformes en cours ou des mesures prévues par Jack Lang lui-même. »

LISTES COMPLÉMENTAIRES

Dans les écoles primaires, les recrutements nouveaux prévus d'ici à 2005 ne couvriront pas les départs à la retraite, dénoncent ainsi le SNUipp-FSU, le SE et le SGEN-CFDT. Le développement des langues vivantes ou les décharges de classe promises aux directeurs absor-

beront l'intégralité des 800 emplois nouveaux prévus au budget de 2001 à 2003, affirment ces organisations. « On continuera à recourir aux listes complémentaires des concours, qui se traduisent par l'affectation, dans les classes, d'enseignants sans formation – 2 000 par an au lieu de 5 500 cette année », note le SNUipp.


Dans le second degré, même argumentation. Le volume des départs à la retraite fait en outre l'objet d'un débat dans ce secteur, où les estimations des différents services du ministère divergent ; une réunion est prévue ces jours prochains rue de Grenelle. Dans le supérieur, la Conférence des présidents d'université affiche sa satisfaction : avec le plan d'investissement Universités du troisième millénaire (U3M) et les contrats quadriennaux signés avec l'Etat, les établissements baignent dans la programmation.

N. G.

9 premiers mois 2000

Chiffre d'affaires consolidé	+3,6 %
Encours gérés au 30.09.2000	+14 %

Renouvellement pour 5 ans de l'accord de partenariat avec le Groupe Caisse d'Épargne



CNP
VIVRE BIEN ASSURÉ

Chiffre d'affaires par segment d'activité	30.09.2000	30.09.1999	Evolution
	en M€	en M€	en %
Épargne	10 575	10 118	+ 4,5 %
Retraite	546	568	- 3,7 %
Risque - Prévoyance*	1 739	1 720	+ 1,1 %
Domaines aux biens (Global) et autres	60	62	NS
Total	12 920	12 468	+ 3,5 %

* y compris couverture de prêts et garanties santé

Ouvert à tous les actionnaires, le Cercle des Actionnaires de CNP Assurances permet de bénéficier des services "Privilèges" suivants :

- le service d'information santé Carrés Bleus
- le service de conseil patrimonial
- des sessions d'initiation aux techniques de la Bourse

Relations analystes et investisseurs institutionnels : Brigitte Polkhou : 01 42 38 77 27 E-mail : info@cnp.fr
Relations avec les actionnaires : N° Vert 3 800 544 544 - E-mail : actionnaires@cnp.fr

www.cnp.fr

L'ancien chef de la police antiterroriste défend devant la cour d'assises le travail des enquêteurs

Au procès des islamistes, Roger Marion s'est affronté aux avocats de la défense

Le directeur central adjoint de la police judiciaire, Roger Marion, a été interrogé, mercredi 15 novembre, en qualité de témoin par la cour

d'assises spéciale de Paris, dans le procès de Boualem Bensaïd et Karim Koussa. Pressé par les avocats des deux hommes, le responsable policier

s'est emporté et a défendu l'enquête qui avait permis le démantèlement des réseaux du GIA algérien en France, après les attentats de 1995.

ROGER MARION est un homme qui en impose. Entendu comme témoin, mercredi 15 novembre, au cours du procès de Boualem Bensaïd et Karim Koussa devant la cour d'assises de Paris spécialement composée, l'ancien chef de la division nationale antiterroriste (DNAT) a



PROCÈS

de la prestation et parle avec conviction d'un sujet qu'il connaît visiblement très bien : le terrorisme international. Pendant près d'une heure, le verbe haut, il fait un exposé exhaustif des investigations menées par ses services dans le cadre des affaires soumises à l'appréciation de la cour d'assises, mais aussi du cadre plus général du démantèlement, en 1995, du réseau installé en France par le Groupe islamique armé (GIA) algérien. Son objectif : démontrer que les actions violentes reprochées aux deux accusés s'inscrivaient dans une logique plus vaste, celle de l'exportation en France par les islamistes algériens de leur lutte contre le pouvoir en place à Alger.

Sous les regards attentifs de l'auditoire, M. Marion – aujourd'hui directeur central adjoint de la police judiciaire – raconte. Il y eut d'abord l'attentat manqué contre le TGV Lyon-Paris, le 26 août 1995, qui permit d'identifier, grâce à ses empreintes, Khaled Kelkal, présenté comme le chef de la branche lyonnaise du réseau. Des rapprochements furent ensuite établis entre l'assassinat de l'imam Abdelkadi Saharaoui, le 11 juillet 1995 à Paris, et la fusillade contre des policiers, quatre jours

plus tard, à Bron (Rhône), pour laquelle les accusés sont poursuivis : l'arme utilisée en ces deux occasions avait été retrouvée le 27 septembre 1995 dans le bois du col de Malval où Karim Koussa, alors en fuite avec Khaled Kelkal, devait être interpellé.

Après le démantèlement de la branche lyonnaise, ce fut au tour des activistes sévissant dans les régions parisienne et lilloise d'être identifiés puis interpellés par les policiers. Selon Roger Marion, le réseau agissait essentiellement en France, mais disposait de ramifications en Grande-Bretagne – d'où provenait leur financement –, en Belgique, aux Pays-Bas et en Italie. A sa tête se trouvait Ali Touchent, dit « Tarek », qui fut tué à Alger le 23 mai 1997. Le responsable policier évoque encore les menaces lancées par les dirigeants du GIA contre la France, leur exigence affichée de voir tous les Français quitter le territoire algérien.

« PAS LE DOSSIER DEVANT MOI »

Quand M^r Jacques Debray, avocat de Karim Koussa, commence à poser ses questions, Roger Marion lui tourne délibérément le dos et fait mine de ne pas avoir entendu. L'avocat souligne d'apparentes contradictions dans les documents policiers. M. Marion se crispe, s'accroche à la barre. Il devine que les conseils des accusés ne vont pas être tendres avec lui. Les questions sont précises, détaillées. Exaspéré, le témoin verse dans l'ironie, se retranche derrière l'avis des experts, mais se montre rarement en mesure d'apporter un éclaircissement. L'avocat lui tient tête, pose et repose la même question. M. Marion ne répond pas. « Je n'ai pas le dossier

devant moi et je ne vois pas l'intérêt de votre question », lâche-t-il. « Vous n'êtes pas là pour juger de l'intérêt des questions qui vous sont posées », rétorque l'avocat. Embarrassée, la présidente intervient et suggère au témoin de répondre qu'il ne se souvient pas.

M^r Debray enchaîne : « Pourquoi l'a-t-on fait venir puisqu'il n'est pas en mesure de répondre. Il nous a fait une synthèse générale avec explication politique. C'est un numéro qui n'a rien à voir avec la déposition d'un témoin. » Roger Marion est

des « hématomes », M. Marion élude. De nouveau, M^r Varin vole à son secours. Devant une assistante médusée, elle va jusqu'à répondre à sa place. Contrairement à son habitude – et aux coutumes du prétoire –, elle interrompt sèchement un avocat, mais laisse le témoin hausser le ton sans le rappeler à l'ordre. Un malaise s'installe.

Le feu incessant des questions se poursuit. Roger Marion explose : « J'ai passé le concours de commissaire de police. En 1995, personne ne prenait le métro ou le RER, les poubel-

Terrorisme et résistance

Intervenant, mercredi 15 novembre, pour l'association SOS-Attentats et pour l'un des policiers blessés lors de la fusillade de Bron, parties civiles au procès, M^r Georges Holleaux a fustigé, mercredi, le discours politique de Boualem Bensaïd, l'un des accusés. A plusieurs reprises, ce dernier a comparé le combat des moudjahidins du GIA à celui des résistants français contre l'occupant allemand. « Les parties civiles ne peuvent admettre la définition du combat que nous livre Boualem Bensaïd, a plaidé l'avocat. Un combat, c'est un face-à-face, et si possible à armes égales. Il n'y a pas de combat entre celui qui pose une bombe sur les rails d'un TGV et celui qui prend ce TGV pour aller travailler. » Evoquant la notion de « résistance », il a poursuivi : « Peut-on comparer des actes de sabotage contre les occupants allemands et ceux qui posent des bombes contre des populations civiles ? » « La résistance, ce n'est pas ça. C'est une action contre une autorité illégitime qui déporte, qui viole ; le passager du TGV, lui, ne déporte pas, ce n'est pas un dictateur », a conclu M^r Holleaux.

hors de lui. Il tourne son regard de tous côtés, semblant chercher un peu d'aide. L'avocat général, Gino Necchi, se lève et qualifie d'« inadmissible » l'expression utilisée par l'avocat. Quand M^r Benoît Dietsch et Guillaume Barbe, conseils de Boualem Bensaïd, interrogent le témoin sur les conditions de garde à vue de leur client et sur les brutalités policières qu'il dit avoir subies – un certificat médical constatait

les de Paris étaient obturées, les sanisettes explosaient. La véritable mission de la police judiciaire c'est d'identifier les auteurs de ces actes, d'administrer la preuve et de les déferer à la justice. Notre mission a été remplie : l'ensemble du réseau a été neutralisé et nous avons démantelé ses ramifications à l'étranger. » Il n'en dira pas davantage.

Acacio Pereira

Un « bidonnage » de presse devant le tribunal de Nanterre

Faux réfrigérateur lancé par de faux jeunes sur des faux policiers : le reportage sur les violences en banlieue était paru dans le magazine « Entrevue »

IMAGES CHOCS pour reportage à sensations. Sur les photos, un réfrigérateur jeté du toit d'un immeuble HLM par des jeunes sur une patrouille de policiers. « Banlieues, la chasse aux flics est ouverte », précisait le titre. C'était dans le numéro d'août 1999 du magazine *Entrevue*, sous la rubrique « les images qui prouvent ». Seulement voilà, le réfrigérateur était en polystyrène, les jeunes et les policiers des figurants payés par le journaliste. Dans le jargon de la profession, cela s'appelle du « bidonnage ». Alertée par la mairie de Colombes, où le faux reportage a été réalisé, la justice, elle, parle de « publication de fausses nouvelles et de pièces fabriquées ». Mercredi 15 novembre, l'auteur du reportage, Michel Alves Da Cunha, répondait de ces chefs d'accusation devant la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre. Des poursuites plutôt rares, à la mesure du scandale et de la polémique suscités à l'époque par l'affaire.

Au cœur du débat et de l'audience, mercredi, les dérivés d'une partie de la presse, qui se voit parfois reprocher de réduire l'image de la banlieue à une vaste zone de non-droit placée sous la coupe de jeunes « sauvages ». A la fois ironique et agacé, parfois moralisateur, le président du tribunal, Jean-Michel Hayat, dénonce la « véritable mise en scène » de l'article publié dans *Entrevue* et s'interroge sur le rôle de la presse. « Par définition, le métier de journaliste ne consiste-t-il pas à décrire ce qui se passe, à relater ce qui est vrai ? », se demande M. Hayat. Evoquant la tonalité alarmiste de l'article, le magistrat reproche à son auteur de « céder à tous les clichés », de « jouer sur les pulsions les plus basses » et de pratiquer la

« généralisation » selon laquelle « quand on est jeune en banlieue, on est forcément un voyou ». « C'est une reconstitution de faits fréquents », plaide M. Alves Da Cunha, qui dit avoir voulu illustrer « la façon dont ça se passe en général ». « C'est pas du faux, ça existe vraiment », affirme le journaliste, avant d'évoquer l'urgence du bouclage et de reconnaître une « faute », une « bêtise ». Rédacteur en chef adjoint au moment de la publication de l'article, M. Alves Da Cunha a dû démissionner. Depuis, il n'a pas demandé le renouvellement de sa carte de presse.

« UNE CITÉ LIVRÉE EN PÂTURE »

Au nom de la municipalité et de l'office HLM de Colombes constitués parties civiles, M^r Stéphane Levildier déplore la « mauvaise foi » du journaliste et souligne les dégâts causés à l'image de la ville. « C'est toute une cité livrée en pâture et tout un travail de terrain détruit », souligne l'avocat, en regrettant l'absence du directeur de la publication et des représentants de la société éditrice, Hachette-Filipacchi. « On est en plein délire », fulmine l'avocat de la défense, M^r Marie-Christine de Percin. Selon elle, les rares poursuites pour délit de fausses nouvelles sont toujours intervenues dans des cas d'une extrême gravité, où l'ordre public était menacé. L'avocate les juge hors de proportion pour un faux reportage qui, d'après elle, relève du code de déontologie. « Ce n'est pas à la justice de faire la police des fausses nouvelles, sauf conditions exceptionnelles prévues par le législateur », souligne M^r de Percin. Le représentant du parquet a requis une amende de 100 000 francs.

Jugement le 13 décembre.

Frédéric Chambon



CITROËN XSARA, 3^E ANNÉE AU SOMMET

Triple Championne de France des Rallyes : 98, 99 et 2000

Bravo à Philippe Bugalski et Jean-Paul Chiaroni

www.citroen.fr
3615 CITROËN TOTAL
CITROËN partenaire TOTAL

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

CITROËN

Les juges se heurtent toujours au secret-défense dans l'enquête sur les commissions d'Elf

La contradiction entre M. Fabius et la commission du secret-défense crée un blocage

La demande des juges d'instruction de l'affaire Elf, qui souhaitent obtenir la communication des archives des douanes sur les commissions ver-

sées par Elf à l'étranger, entre 1989 et 1993, reste insatisfaisante. La Commission consultative du secret de la défense nationale s'est opposée à la

déclassification de l'ensemble des pièces réclamées, estimant la requête des juges trop succincte et trop imprécise.

LES TROIS MAGISTRATS chargés de l'enquête sur les détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine entre 1989 et 1993, Eva Joly, Renaud Van Ruymbeke et Laurence Vichnievsky, se heurtent toujours au secret-défense. Trois mois et demi après leur demande, formée auprès de la direction générale des douanes, d'accéder aux archives relatives aux commissions versées à l'étranger par le groupe pétrolier, les juges ignorent encore s'ils pourront examiner ces documents et à quel titre ils pourraient être couverts par le secret de la défense nationale. Le conseiller d'Etat Pierre Lelong, président de la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), assure avoir considéré que la requête des juges était trop « imprécise » pour pouvoir y répondre favorablement (lire ci-dessous).

Ce jugement tranche pourtant avec la position publiquement exprimée le 6 octobre par le ministre des finances, Laurent Fabius, qui avait annoncé « la déclassification de la totalité des pièces relatives à l'instruction en cours ». Or M. Fabius indiquait alors se conformer en cela à l'avis de la CCSDN. L'opinion de la commission semblait pourtant plus relative : ses membres estimaient manquer d'informations pour vérifier l'étendue de la saisine des juges.

Cette contradiction apparaît insoluble puisque le secret de l'instruction interdisait de soumettre à la commission des pièces extraites du dossier judiciaire. Au demeurant, le réquisitoire supplétif délivré aux juges, le 5 janvier, n'apportait pas les précisions exigées par la CCSDN : il incluait, dans le champ d'investigation des magistrats « l'ensemble des opérations diverses, pétrolières et immobilières, des montages financiers et avantages particuliers, initiés ou consentis [...] de façon frauduleuse, en marge du fonctionnement normal du groupe Elf ».

Après s'être vu opposer le secret par la direction générale des douanes, le 3 août, sur le contenu d'un

dossier marqué « Elf » dont il avait constaté la présence sur place, M. Van Ruymbeke avait écrit au ministre de tutelle, M. Fabius, pour en obtenir la déclassification (*Le Monde* du 8 août). M. Fabius avait alors interrogé la CCSDN, habilitée à proposer au ministre la levée du « secret-défense ». Dans sa requête, le juge écrivait que les commissions visées avaient « permis aux dirigeants du groupe Elf et à d'autres bénéficiaires [...] de détourner des fonds très importants au préjudice de la société Elf, sous couvert de sociétés off-shore, grâce au concours d'intermédiaires financiers du Liechtenstein, de Monaco, du Luxembourg et de la Suisse ». Il précisait que sa demande portait sur « l'ensemble des documents en la possession de la direction générale des douanes concernant la société Elf Aquitaine et ses filiales (parmi lesquelles figure la Sofax, qui est intervenue lors de la reprise du réseau (de l'ex-RDA) Minol et des raffineries de Leuna et de Zeitz) pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 1989 et le 1^{er} septembre 1993 ».

Le 6 octobre, la CCSDN, informait le ministre qu'elle préconisait la levée du secret. Trois jours plus tard, les juges recevaient un lot de documents liés à une commission versée en marge du rachat par Elf, en 1991, de la compagnie espagnole Ertoil. Le 10 octobre, ils adressaient un nouveau courrier à M. Fabius dans lequel ils faisaient part de leur surprise. « Nous ne pouvons que nous étonner du contenu du dossier transmis par la direction des douanes sur vos instructions, écrivaient-ils. Il apparaît en effet que vous n'avez déclassifié que quelques pièces relatives au versement d'une commission ponctuelle de 54 millions de francs ». Les trois juges indiquaient « réitérer » leur demande de « déclassification de l'ensemble des documents et déclarations de versements ou commissions à l'étranger effectuées par la société Elf et ses filiales auprès de la direction des douanes pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 1989 et le 1^{er} septembre 1993 ».

Un dialogue de sourds s'engage alors avec le ministre. Le 11 octobre, Bercy faisait savoir que « tous les documents dont la déclassification [avait] été proposée par la Commission [avait] été aussitôt transmis au juge d'instruction ».

Ces demandes répétées semblent avoir irrité les membres de la CCSDN. Le 23 octobre, ces derniers ont tenu à détailler leur position à M. Fabius. Dans une lettre destinée au ministre de l'économie et des finances, ils expliquent, à propos de la demande initiale de M. Van Ruymbeke que la « commission a estimé que parmi les 53 pièces qui lui étaient soumises [par les douanes], dont 47 étaient classifiées, représentant en fait 42 documents différents (5 figurant en double exemplaire) :

» - 6 pièces non classifiées n'entraient pas dans le champ de ses investigations et devraient être communiquées au magistrat puisque leur lien avec l'affaire était clairement établi [il s'agit d'échanges de courriers entre la direction des douanes et la police judiciaire] ;

» - 6 documents classifiés présentant une présomption de lien avec la

motivation exprimée par M. Van Ruymbeke devraient être déclassifiés et communiqués à ce dernier conformément à sa requête [il s'agit des documents relatifs à Ertoil] ;

» - Les 41 autres documents (dont 5 doubles) sont apparus manifestement sans aucun lien avec l'instruction conduite par M. le juge Van Ruymbeke [...] »

La commission paraît donc avoir estimé que ces documents n'apporteraient rien à l'enquête judiciaire. Ses membres laissent surtout entendre que la demande formulée par les juges était trop imprécise et insuffisamment argumentée. Ils écrivent ainsi que « la loi impose au juge de motiver sa demande de déclassification et de communication d'informations protégées ». « Le but de cette exigence, précise leur courrier, est de limiter la divulgation d'informations précédemment classifiées au strict cadre de la procédure qu'instruit la juridiction concernée ». Il n'est pas certain que les juges se satisfassent de cette argumentation.

F. Lh.

Quatre morts dans l'explosion d'une conduite de chauffage à Paris

QUATRE EMPLOYÉS de la Compagnie parisienne de chauffage urbain ont été tués et neuf autres blessés grièvement dans l'explosion, mercredi 15 novembre, d'une canalisation, porte de Clignancourt à Paris, dans le 18^e arrondissement. Le drame s'est produit lorsque les ouvriers réalisaient, à treize mètres sous terre, des tests dans une nouvelle canalisation de vapeur de chauffage urbain. Les victimes s'apprêtaient à mettre en service cette nouvelle conduite. Les causes de l'explosion sont encore inconnues. Les personnes blessées se trouvaient à trois mètres environ sous terre et coordonnaient l'opération. Elles ont été brûlées par la vapeur à 180 degrés qui s'est échappée de la canalisation. Le 7 juillet, dans le 13^e arrondissement de Paris, un pompier était déjà mort et une dizaine de personnes avaient été blessées après l'explosion d'une canalisation de chauffage.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : M^e Jean-Marcel Lavergne, administrateur judiciaire, a été mis en examen, mardi 14 novembre, pour « trafic d'influence, abus de biens sociaux, recel d'abus de biens sociaux et abus de confiance » et écroué à Toulouse (Haute-Garonne). Il aurait commis une série d'irrégularités - portant sur des sommes évaluées à « plusieurs millions de francs » - dans des dossiers de redressement d'entreprises dont il avait la charge. M^e Lavergne a reconnu « un certain nombre de fautes », selon l'un de ses avocats, M^e Georges Catala.

■ **Le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse (Ain) a condamné Christian Diehl, ancien élu local, à quatre mois de prison avec sursis, 10 000 francs d'amende et une période d'inéligibilité de trois ans pour avoir rédigé un tract dénonçant des « délinquants bougnoules ».** M. Diehl, ancien conseiller général (RPR) et conseiller municipal de Bourg-en-Bresse, a également été condamné pour diffamation à l'encontre du député et maire de Bourg-en-Bresse, André Godin (PS), à qui il devra verser 13 000 francs.

■ **FAITS DIVERS** : un détenu évadé, réputé dangereux, a été arrêté, mercredi 15 novembre, à Toulouse (Haute-Garonne) au terme d'une traque de quatorze mois. Evadé depuis le 6 septembre 1999, Daniel Richard, vingt-neuf ans, était sous le coup de quatre mandats d'arrêt pour vols aggravés et vol à main armée.

■ **VIOLENCE** : un jeune de vingt ans a été légèrement blessé par un tir de pistolet à grenailles, mercredi 15 novembre, à la gare d'Evry-Courcouronnes (Essonne). Selon la police, l'affaire n'aurait pas de lien avec la mort du jeune Romuald, tué mercredi 8 novembre à Courcouronnes.

Pierre Lelong, président de la CCSDN « La demande des juges était trop vague pour que nous puissions y répondre »

« Les juges de l'affaire Elf sont mécontents des éléments que la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) leur a communiqués... »

- La commission n'a fait que son travail, en appliquant rigoureusement la loi de 1998. Le texte précise que la commission apprécie les besoins de la justice en fonction d'une motivation que doit formuler le juge qui demande la déclassification. Dans un second temps, la commission doit examiner la compatibilité d'une déclassification avec les intérêts fondamentaux du pays, la sécurité des personnels... Or nous n'avons même pas eu besoin d'aller si loin : la motivation exposée par M. Van Ruymbeke dans sa lettre du 3 août était trop succincte et trop vague pour que nous puissions y répondre précisément.

- La commission a toutefois déclassifié une douzaine de documents.

- Certes, mais encore une fois, les motivations avancées par le juge étaient tellement imprécises que nous n'avons pu proposer de déclassifier que ce qui nous semblait concerner de près ou de loin l'instruction de M. Van Ruymbeke - et encore, on a « ratissé » large.

- Comptez-vous répondre aux juges d'instruction, qui ont réitéré leur demande auprès du ministre des finances, Laurent Fabius ?

- La commission n'a pas considéré cette demande car elle était encore plus floue que la première et ne comportait aucune motivation. D'autre part, nous ne pouvons nous prononcer deux fois sur la même requête sans élément nouveau. Il est choquant de voir des magistrats, qui devraient avoir l'ha-



PIERRE LELONG

bitude de l'autorité de la chose jugée, réitérer une demande dans des termes qui tiennent plus de la démarche médiatique que de la motivation technique ! Il est également regrettable qu'à travers cette affaire certains en viennent à mettre en doute l'impartialité de cette commission. Je suis favorable à la plus grande transparence dans tous les dossiers sensibles, mais encore faut-il respecter la loi. On ne peut pas faire n'importe quoi.

- La commission ne pourra donc plus être saisie sur ce point ?

- Nous pourrions examiner une nouvelle demande des mêmes juges si des motivations explicites nous étaient fournies - ne serait-ce que le réquisitoire du procureur, qui est une sorte de lettre de mission confiée aux juges.

- D'une manière générale, avez-vous les moyens de communiquer avec les juges ?

- Pas tout à fait. Je compte demander l'affectation d'un magistrat de l'ordre judiciaire qui ferait le lien entre la commission et la justice. »

Propos recueillis par Fabrice Lhomme



Chacun a son mot à dire.

www.scribble.com

RÉGIONS

4. LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Languedoc-Roussillon : des vents contraires dans les éoliennes

Le projet d'implanter 71 installations sur le plateau du Larzac suscite de vives oppositions chez les protecteurs de la nature. Ils dénoncent un « prétexte écologique » qui, selon eux, abîmerait le paysage

PORT-LA-NOUVELLE (Aude) et SAINT-MICHEL-D'ALAJOU (Hérault)

de notre envoyé spécial

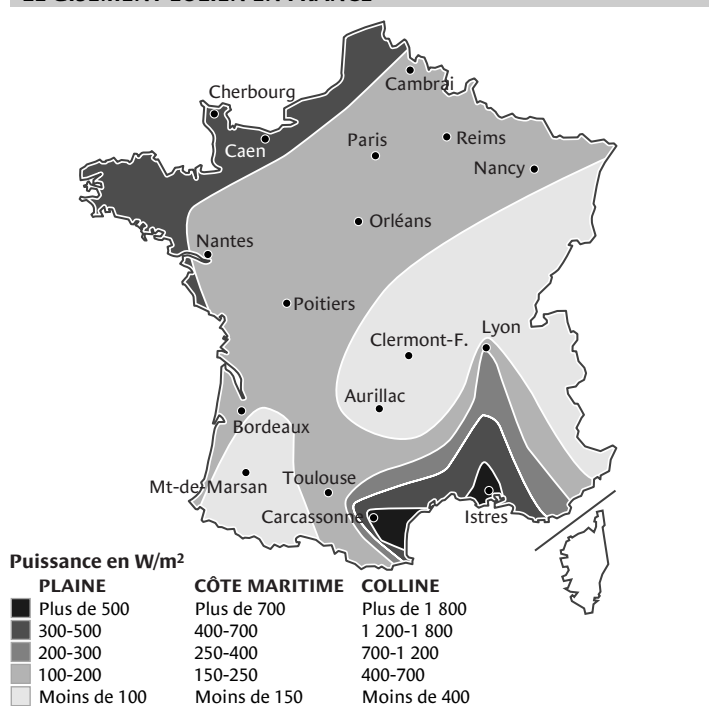
Paysan du ciel, Jean-Michel Germa a les pieds sur terre et la tête dans les nuages. « La forme de ces cumulus indique que la tramontane va se lever. C'est bon, très bon », jubile l'homme. Sur les hauteurs de Port-la-Nouvelle (Aude), les immenses pales des quinze éoliennes brassent mollement l'air. A l'intérieur du mât de l'une d'entre elles, l'ordinateur qui pilote le générateur indique un vent de 0,3 mètre par seconde. « C'est encore insuffisant : il faut 2 mètres par seconde pour qu'il y ait production d'électricité. »

Le patron de la Compagnie du vent a appris à s'en remettre aux caprices du temps. C'est sans doute cet impondérable météorologique qui justifie l'expression de « ferme éolienne », apposée à ces moulins bourrés de haute technologie. La formule est bucolique mais hérisse ceux qui s'offusquent de ces massifs tourniquets lancés à plusieurs dizaines de mètres du sol, comme autant d'atteintes à l'intégrité des paysages.

Jean-Michel Germa décline volontiers son passé de militant. Sa fibre écologiste a poussé cet ingénieur de formation à s'intéresser aux énergies renouvelables dès la fin des années 80, quand le nucléaire régnait sans partage sur la politique énergétique française. « Je vou-

Un potentiel supérieur dans les zones maritimes

LE GISEMENT ÉOLIEN EN FRANCE



SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES DANS L'UE EN 1997

ÉOLIEN	en milliers de tonnes équivalent pétrole				
ALLEMAGNE.....	261	SUÈDE.....	18	BELGIQUE.....	1
DANEMARK.....	166	ITALIE.....	10	FINLANDE.....	1
ROYAUME-UNI.....	57	IRLANDE.....	4	AUTRICHE.....	0
PAYS-BAS.....	41	GRÈCE.....	3	FRANCE.....	0
ESPAGNE.....	31	PORTUGAL.....	3	LUXEMBOURG.....	0
TOTAL UE.....	598				

Sources : IJUP Environ 1996, Ademe, EU Annual Energy Review 1999

La France dispose du deuxième potentiel européen

EN FÉVRIER 1996, le ministère de l'industrie a demandé à EDF de soutenir un programme d'incitation à la construction d'éoliennes. Baptisé Eole 2005, il a deux objectifs : parvenir à une capacité de production de 250 à 500 mégawatts (MW), soit au mieux 1 % de la production nationale d'électricité et surtout créer une filière économiquement rentable. EDF s'est engagée à acheter pendant quinze ans l'énergie produite à un prix stable. La France entend ainsi relancer un programme mort-né dans les années 60, la priorité ayant été donnée à l'hydraulique, puis au nucléaire.

Jusqu'à présent, 55 projets ont été retenus pour une capacité totale de 361 MW. En tenant compte des réalisations partielles, on estime à 25 MW la capacité de production effective, qui devrait être portée à 100 MW d'ici à la fin de l'année. Parmi les installations opérationnelles, figurent celles de Port-la-Nouvelle et Sallèles-Limousis (Aude), Dunkerque (Nord), la Désirade et Marie-Galante (Guadeloupe) et de Nouvelle-Calédonie. Les

plus fortes réserves se trouvent dans les DOM-TOM et en Corse.

La France dispose du deuxième potentiel éolien d'Europe après la Grande-Bretagne, avec près de 70 térawatts (TW) ou milliards de kilowatts), sur terre, et surtout d'environ 90 TW en mer : le premier projet de ce type devrait être réalisé en mer du Nord, au large de Dunkerque. Le potentiel éolien est supérieur dans les zones maritimes et sur les grands lacs que dans les terres.

LOURDEURS ADMINISTRATIVES

Pourtant, malgré cet important gisement, la France, avec ses 25 MW, fait pâle figure face aux 4 400 MW produits en Allemagne, aux 1 800 MW du Danemark ou aux 1 500 MW d'Espagne. Dans son rapport au premier ministre, Lionel Jospin, sur « la stratégie et les moyens employables de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables en France », remis le 14 septembre, Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, explique cette lenteur par un prix d'achat trop faible

et une lourdeur administrative. Pourtant, les progrès technologiques sont importants. Selon le bimestriel *Systèmes solaires* de mai-juin 2000, en 1980, une éolienne type mesurait 20 mètres de haut, possédait une génératrice de 26 kW et une envergure de pales de 10,50 mètres. Aujourd'hui, elles peuvent atteindre 80 mètres de haut, 80 mètres d'envergure de pales et une puissance de 2,5 MW, soit 2 500 kW.

L'énergie produite équivaut à peu près à ce que consomment 530 foyers européens. Mais les projets se heurtent à des réticences qui viennent paradoxalement des écologistes qui contestent le surdimensionnement des futures réalisations. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) vient de rendre publique une étude, réalisée à Sallèles-Limousis (Aude), qui fait apparaître l'ambivalence des sentiments des riverains à l'égard de cette énergie.

Dominique Gallois et Benoît Hopquin

L'Allemagne entend maintenir son avance

FRANCFORT

de notre correspondant

La population de Heide, sur les côtes de la mer du Nord, n'en revient toujours pas. Lors d'une récente tempête, une soixantaine d'habitants de la petite ville allemande ont dû être évacués de toute urgence. Une énorme éolienne située à moins de cinq cents mètres de leurs maisons s'était emballée sous la pression des éléments et risquait de perdre une de ses pales. Un tel fait divers était inimaginable en Allemagne il y a encore une décennie. Mais, aujourd'hui, les éoliennes font partie du paysage, même si certains se plaignent du bruit qu'elles occasionnent.

De fait, le pays a multiplié les efforts pour concrétiser les espoirs placés dans cette forme d'énergie. A la fin de l'année, le seuil des 9 000 éoliennes installées sera probablement en vue. Entre 1997 et 1998, selon la fédération Windenergie, la puissance électrique générée par la force du vent a augmenté de 53 %. Elle représente au moins 0,7 % de la production totale de courant en Allemagne. Un record pour le continent européen. Les deux Länder les plus actifs, la Basse-Saxe et le Schleswig-Holstein, concentrent la moitié des éoliennes germaniques. Le seul parc de ces deux régions, ouvertes sur la mer du Nord et la Baltique, compte davantage d'unités que le reste de l'Europe.

En Frise-Orientale, à la frontière des Pays-Bas, la moitié des besoins électriques seraient couverts par l'énergie éolienne, font valoir ses défenseurs. C'est d'ailleurs dans cette petite région entre mer et terre qu'est implanté un des leaders mondiaux du secteur, la société Enercon, qui contrôle un tiers de cette énergie en Allemagne. Certains de ses engins atteignent des proportions impression-

nantes : 100 mètres de hauteur et 70 mètres d'envergure.

Quoique encore marginal, le développement régulier de l'énergie éolienne ne date pas d'hier. Ce fut l'un des chevaux de bataille des écologistes allemands, bien avant l'émergence de la discussion sur l'effet de serre. Il s'agissait alors de trouver une alternative au nucléaire. La coalition rouge-vert, au pouvoir à Berlin, tente aujourd'hui d'amplifier le mouvement. Ce secteur devrait bénéficier de la récente loi sur les énergies renouvelables.

ACHAT À UN TARIF MINIMAL

Ce texte, entré en vigueur le 1^{er} avril 2000, impose aux géants de l'énergie allemande d'acheter le courant éolien à un tarif minimal, variable selon les sites. Il est vivement critiqué par les producteurs traditionnels, car il imposerait des surcoûts significatifs. « Ce dispositif existait déjà, mais son évolution va permettre de développer le parc éolien, en particulier dans les territoires situés non sur les côtes mais à l'intérieur des terres », précise Carlo Reeker, porte-parole de la fédération Windenergie. Avec ces revenus, les spécialistes de la branche rêvent de construire des plates-formes offshore pour profiter des vents marins.

Mais le courant éolien se vend mal auprès des Allemands, dont la fibre écologiste est pourtant indéniable. Les abonnements dédiés à l'électricité renouvelable sont encore boudés. « Ce type de produit demeure abstrait, peu visible. C'est moins facile à vendre que des légumes bio », déplore un partisan de l'éolien. Car le courant vert reste beaucoup plus cher que le courant classique.

Philippe Ricard

lais changer la société : j'ai finalement créé ma société », résume le personnage avec un brin d'auto-dérision. En 1991, la Compagnie du vent installe la première éolienne française, à Port-la-Nouvelle.

Dix ans plus tard, la société opératrice a grandi et s'est adjugé 30 % du marché national, planifié dans le cadre du plan Eole 2005. Jean-Michel Germa imagine une croissance exponentielle de son énergie, et donc de son entreprise. « Il faudra investir 7 milliards de francs par an dans ce secteur d'ici à 2010 », pronostique celui qui préside également France Energie éolienne (FEE), une fédération d'opérateurs. Pour supporter cette progression, la Compagnie du vent a fait entrer dans son capital une filiale de l'électricien espagnol. Pragmatique, son patron cherche également des accords avec EDF, qui a pourtant tenté pendant des années de lui mettre des bâtons dans les pales. L'homme n'est pas dupe : l'éolien a aiguisé les appétits de puissants groupes, prêts à débarquer les pionniers de son espèce.

Jean-Michel Germa doit aujourd'hui affronter une nouvelle difficulté : la naissance de préventions à l'égard de l'éolien. Cette énergie présumée vertueuse était jusque-là bien accueillie. « Dans mes prospections à travers la France, je n'ai que 1 % de refus, souvent de la part de communes qui ont des intérêts dans le nucléaire. » Mais la multiplication des projets, concentrés dans les zones françaises les plus venteuses, comme le Languedoc-Roussillon, a érodé ce capital de sympathie.

Le plateau du Larzac, battu par les vents, a ainsi suscité la convoitise. Plusieurs entreprises projettent d'y éparpiller 71 éoliennes. A

Saint-Michel-d'Alajou (Hérault), la Compagnie du vent a déposé un permis de construire pour huit équipements sur la crête du Puech Fulchran, promontoire qui domine la campagne. D'abord circonspecte, la municipalité a accueilli favorablement l'initiative, après être descendue en délégation à Port-la-Nouvelle le jauger de quoi il retournait.

Les édiles y ont vu un argument décisif. L'installation rapporterait 125 000 francs de taxe professionnelle à ce village de 55 habitants, augmentant de 40 % son budget. « J'imagine déjà tout ce que je pourrais faire de cet argent pour redynamiser la commune », explique Robert Curan, le maire. Cet éleveur de brebis énumère les autres arguments qui l'ont décidé : « Ce n'est pas une installation polluante. Elle sera suffisamment loin des habitations pour ne pas créer de nuisances. Elle est réversible. Si on vient à se tromper, il suffira de démonter les éoliennes. »

UN PÉRIL PARÉ DE VERT

Mais des habitants ne partageant pas cet optimisme et ont renoué avec l'esprit réfractaire qui a fait la réputation de l'endroit. Installée depuis 1965 dans un village voisin, Claude Benezet a été la première à dessiner une affiche contre l'extension du camp militaire du Larzac, dans les années 70. Jean-Pierre Delaitte a également participé à ce célèbre combat écologique et a été une des personnes condamnées avec José Bové, après la destruction du McDonald de Millau.

Ces militants voient avec inquiétude des décennies de lutte pour la préservation du plateau menacées par un péril d'autant plus insidieux qu'il s'avance paré de vert. « Ces éoliennes n'ont pas leur place ici, esti-

me Claude Benezet. Certaines feront plus de 100 mètres de haut. Elles seront visibles à des dizaines de kilomètres à la ronde. Il y a si peu de sites encore intacts en France, préservons celui-là. » « En raison de sa préservation, le plateau pourrait bientôt être classé patrimoine de l'humanité, ce qui apporterait des avantages énormes à la région. Ce serait dommage de gâcher cette chance », poursuit Jean-Pierre Delaitte. Robert Curan s'insurge, lui, contre « ceux qui veulent nous faire porter des sabots et une faux pour faire plaisir aux touristes. »

Les opposants, réunis dans l'Association de défense du Larzac, se sont lancés dans une bagarre de procédure, avançant notamment les nuisances à la flore et à la faune locale, plusieurs espèces étant protégées dans le cadre de la directive européenne Natura 2000. Dans ce combat juridique, ils ont le soutien de Jean-Louis Gentille, homme d'influence du PS qui s'oppose aux élus socialistes locaux, favorables au projet.

« Ces éoliennes sont en fait un prétexte écologique, poursuit Jean-Pierre Delaitte, par ailleurs porte-parole local des Verts et, sur ce point, en désaccord avec sa direction nationale. Elles ne remplaceront jamais le nucléaire. La solution est ailleurs. » Sur le plateau du Larzac se trouve ainsi engagé un débat national, transcendant les clivages classiques, sur la valeur de l'éolienne : réelle alternative énergétique pour les uns et moulinet de propagande pour les autres.

B.H.

PROCHAIN ARTICLE :
Les microcentrales hydroélectriques

ALICE FERNEY

La conversation amoureuse

ROMAN

« La main droite jouait à nouveau avec le couteau. C'était un de ces couverts de brasserie dont le manche argenté porte un chiffre gravé. Pauline Arnoult le faisait tourner. Et Gilles André se beurrant un morceau de pain. Le silence était lourd. Elle pensait encore au mari : Le tromper, est-ce que c'était déjà ce qu'elle faisait ? Les mots étaient pleins du venin de ceux qui les prononçaient. Mais ça n'empêchait pas qu'elle le trompait quand même : il ignorait une chose parce qu'elle la lui avait cachée. Elle n'en éprouvait aucun remords. Elle ne parvenait pas à se dire que l'on doit, ou que l'on peut, passer à côté d'une passion. Une passion était comme une vie : il fallait qu'elle fût vécue. Car ils mourraient tous. Ils allaient tous mourir et cela viendrait plus vite qu'ils ne le croyaient. Qui les remercierait de n'avoir pas nourri l'élan et l'ardeur, la douceur et la convoitise ? Ils

mourraient. Les secrets seraient emportés dans les tombes. Les tourments effacés. Comme leurs existences alors sembleraient dérisoires, leurs angoisses stupides ! La pureté d'un lien conjugal sans mensonge était sûrement désirable. Mais on ne pouvait pas renoncer à un nouvel amour. Pas si l'on était vivant. Alors, on devait dans le secret de soi adjoindre un lien à un autre. Cela semblait certain. Dans la grande nomenclature des fautes, au chapitre des manquements conjugaux, un secret d'amour avait la double beauté des choses tuées et des sentiments estampillés. Il fallait pourtant que ce fût un amour. Pas une partie de jambes en l'air. La clef de l'innocence était dans cette phrase. Pas une partie de jambes en l'air. Mais comment s'assurer de cela auprès d'un homme ? Comment savoir, au moment de s'élaner, si l'on parait un serment ou une bagatelle ? »

ACTES SUD

L'affaire de la treizième vache

C'est l'histoire de treize vaches dont une est cédée à un éleveur du Calvados et onze sont amenées à l'abattoir normand de Villers-Bocage, le 4 octobre. C'est l'histoire de la treizième vache arrivée quelques jours plus tard dans l'abattoir, sur laquelle sera dépistée l'ESB. Pascal Galinier retrace les étonnantes circonstances qui ont amené des morceaux de viande suspects dans l'assiette des consommateurs

LE mercredi 4 octobre s'annonce comme une journée de routine pour l'abattoir de Villers-Bocage (Calvados), l'une des cinq unités d'abattage et de transformation de la Soviba, numéro trois français de la viande, filiale du groupe coopératif CANA. Tôt ce matin-là, onze vaches sont livrées par Claude Demeulenaere, soixante-cinq ans, un négociant en bestiaux établi à Beuzeville (Eure). Ce sont des vaches laitières « de réforme » (c'est-à-dire qui ont fini leur carrière de productrices de lait), issues d'un troupeau de dix-huit têtes acheté à une agricultrice de l'Eure partant en retraite par un autre négociant de Morainville-Jouveaux (Eure), qui en a revendu treize à M. Demeulenaere. Celui-ci cède une de ces bêtes à un éleveur du Calvados et en envoie onze à l'abattoir. Il garde la treizième vache.

Les onze vaches sont parquées à la bouverie de l'abattoir, après un contrôle visuel de leur état général par l'un des vétérinaires-inspecteurs détachés sur le site par la direction des services vétérinaires (DSV) du Calvados, à Caen. L'abattage aura lieu dès le lendemain matin, jeudi 5 octobre. Simultanément, le passeport de chaque animal, qui comporte sa race, son âge, l'identité de ses ascendants, ses lieux de naissance et d'élevage, est saisi dans le système informatique, en vue d'assurer la traçabilité des futurs produits. Chaque bovin abattu se voit attribuer un « numéro de tuerie ». La Soviba paie ses fournisseurs à vingt jours, elle doit donc livrer au plus vite la viande à ses clients, pour l'essentiel la grande distribution, qui paie elle aussi dans un délai de vingt jours.

Onze vaches, c'est à peine un quart d'heure de travail pour l'équipe d'abattage de Villers-Bocage. 1 600 bovins par semaine sont tués dans cette ancienne unité du distributeur normand Promodès (aujourd'hui absorbé par Carrefour) reprise par la Soviba après un dépôt de bilan en 1997. Le jeudi 5 octobre en fin de matinée, les onze vaches ont subi ce qu'on appelle la « première transformation » : écorchées, éviscérées, décapitées, les pattes coupées, la moelle et les abats « à risque » retirés, elles pendent maintenant en demi-carasses dans les grands frigos qui vont abaisser en vingt-quatre heures la température de la viande jusqu'à 4°C « à cœur ».

Vendredi 6 octobre, les demi-carasses subissent la « deuxième transformation » : elles sont coupées en deux quartiers, avant (bas morceaux) et arrière (parties nobles), qui sont livrés aux désosseurs. Les os partent illico chez l'équarisseur, pour être broyés notamment en farines animales, tandis que la viande – on dit « le muscle » – est débitée et regroupée par différents morceaux, en lots homogènes, sous vide ou en bacs, dûment étiquetés pour identifier les bêtes dont proviennent les morceaux ainsi mélangés. Les parties nobles seront stockées en chambres froides, en vue soit de leur transformation en pièces à consommer (filet, rumsteak, entrecôte...), soit de leur expédition vers des

clients (bouchers, restaurateurs, distributeurs, exportateurs...) ou d'autres sites du groupe, qui se chargeront de cette « troisième transformation ». Les bas morceaux sont également découpés et regroupés en différentes catégories, puis transformés, sur place où à l'abattoir Soviba du Lion d'Angers (Maine-et-Loire), en steaks hachés, en brochettes, en farce à ravioli ou à merguez...

Sur les onze bêtes arrivées le 4 octobre, Carrefour, principal client de Villers-Bocage, a acheté trois animaux complets reconstitués par lots, que ses bouchers transformeront eux-mêmes en produits finis. Les huit vaches restantes fourniront à la Soviba 1 160 kilos de muscles arrière avec os, incorporés dans 84 lots, et 5 998 kilos de muscles avant et d'os, répartis dans 314 lots.

A ce stade, la traçabilité prend des allures d'usine à gaz : il peut entrer plus de 60 animaux différents dans la composition d'un simple steak haché, et une dizaine dans des lots de pièces à découper. Lorsque l'ordre de retrait sera donné, le 19 octobre, il faudra, pour récupérer 3 tonnes de viande suspecte, retirer des circuits 37 tonnes de produits finis ou semi-finis ! La Soviba est aujourd'hui en train de revoir son système de production et de traçabilité de manière à constituer des lots de viande provenant d'une seule bête, et à limiter à 10 le nombre de bovins entrant dans la composition de la viande hachée.

Les morceaux nobles sont écoulés relativement lentement, à la demande. Cela permettra, le moment venu, de consigner à l'abattoir 2 des 3 tonnes de viande incriminées. « Certains lots étaient déjà en cours d'expédition, on les a rattrapés sur les chariots », explique-t-on à la Soviba. En revanche, entre le 6 octobre et le 11 octobre, l'intégralité de la viande hachée, produit frais par excellence, est livrée par les unités de Villers-Bocage et du Lion d'Angers à Carrefour, Auchan et Cora, avec une date limite de consommation (DLC) de cinq jours. Soit à consommer avant le lundi 16 octobre. Le compte à rebours de la crise est enclenché.

Car entre-temps, mardi 10 octobre, arrive à l'abattoir normand la « treizième vache » du troupeau initial, la seule gardée par le négociant Claude Demeulenaere. Il la présente au sein d'un lot de 23 laitières réfor-

En clair : le négociant aurait sciemment fait abattre le troupeau avant la bête malade et tenté de dissimuler celle-ci dans un autre lot

mées. Le vétérinaire-inspecteur de service repère instantanément le comportement anormal de l'animal. Il le fait mettre à l'écart et ordonne son euthanasie en vue d'effectuer un prélèvement destiné au dépistage de l'ESB. La routine : la DSV du Calvados a fait faire plus de 1 800 tests depuis la mise en place du programme de dépistage cet été, tous négatifs. Identifiée par sa boucle d'oreille et son passeport, on s'aper-



PHOTOS VINCENT LESAGE/LPMAX PPP

Après la « première transformation », les demi-carasses pendent dans les grands frigos de l'abattoir de Villers-Bocage, où la température est amenée progressivement à 4°C (ci-dessus). Comme l'atteste le « document d'accompagnement bovin » (ci-contre), de 500 kilos à 1 tonne de viande hachée, provenant d'un troupeau dont l'un des bovins était atteint de la maladie de la vache folle, ont été commercialisés au mois d'octobre dans le Calvados.



çoit très vite que la vache malade n'appartient pas au troupeau avec lequel elle a été livrée. Une simple interrogation de l'ordinateur de la Soviba permettrait de savoir que 11 d'entre elles ont été abattues au même endroit six jours plus tôt. Mais ce n'est pas la procédure. Il faut attendre le résultat du test rapi-

ment, le 17 octobre, par un des techniciens des services vétérinaires présents sur le site de Villers. Le directeur des services vétérinaires du Calvados, Xavier Delomez, ébranlé par « [son] premier cas positif », a lancé les recherches. Mais là-encore, la procédure retarde les opérations. M. Delomez ne contacte pas directement le négociant Demeulenaere. Le troupeau d'origine est repéré dans le département voisin, l'Eure, c'est donc au DSV de l'Eure de mener les investigations. Dans la journée du 17, l'éleveuse et les deux négociants qui se sont partagé son troupeau sont identifiés, les bêtes restantes saisies pour être détruites, l'enchaînement des faits est reconstitué. Devant les zones d'ombre du dossier, M. Delomez saisit le procureur de la République de Bernay (Eure), Philippe Stelmach, qui le reçoit le mercredi 18 octobre au matin.

Dès lors, tout s'accélère. La procédure administrative relative à l'ESB impose d'attendre la contre-expertise du laboratoire de l'Afssa à Lyon, avant de décider de mesures conservatoires. Sauf que cette procédure est valable lorsque le troupeau est

Calvados et de la région Basse-Normandie, tutelle directe de la DSV.

Dans un premier temps, la Soviba renâcle. « Je croyais à une erreur. La procédure était inhabituelle, puisqu'elle avait, pour la première fois à ma connaissance, un caractère rétroactif », explique au Monde Jean-Luc Marres, directeur général de la Soviba. « Une procédure exceptionnelle », confirme la DSV. M. Marres contacte sa fédération professionnelle, la FNCBV, qui doit justement rencontrer le jour même la directrice générale de l'alimentation (DGAL) au ministère de l'agriculture. Puis il appelle André Manfredi, le coordinateur de la cellule vache folle de la DGAL, pour « demander la confirmation de la décision, les modalités de sa mise en œuvre et souligner les risques d'une telle opération de retrait ». Les ordinateurs de la société déroulent la liste des produits transformés pour identifier les destinataires des lots suspects. Des centaines de pièces de viande, de barquettes, de boîtes de conserve sont à retirer chez une dizaine de clients.

Après confirmation de la décision par la DSV, vendredi 20 octobre au matin, Carrefour est prévenu par la Soviba vers 9 heures. Trente-neuf supermarchés du groupe de distribution, un peu partout en France, ont reçu des produits fabriqués à Villers-Bocage à partir des 11 vaches incriminées. A midi, l'ensemble des magasins ont reçu à leur tour l'ordre de retrait et de rappel des produits, diffusé par la direction du groupe. Auchan et Cora, livrés à partir de l'abattoir du Lion d'Angers, ne seront prévenus qu'en fin de journée qu'ils ont eux aussi reçus quelques lots de viande suspecte, dans quatre magasins. Le retrait ne sera bouclé chez eux que lundi 23 octobre.

JUSQU'ICI, tout s'est fait dans la confidentialité. C'est le procureur Stelmach, qui, interrogé par l'AFP, révèle l'affaire au grand public, samedi 21 octobre. Il dévoile par la même occasion l'aspect judiciaire de l'histoire. Dimanche 22 octobre, en fin d'après-midi, M. Demeulenaere et son fils Gilles, trente-cinq ans, sont placés en détention provisoire par le juge d'instruction Bernard Simier. « Les différentes auditions ont permis d'établir que la grande faiblesse de l'animal contaminé était visible dès le 4 octobre 2000 », déclare le procureur à l'AFP. En clair : le négociant aurait sciemment fait abattre le troupeau avant la bête malade et tenté de dissimuler celle-ci dans un autre lot. Ce que son épouse Huguette nie avec force devant caméras et micros : « Rien ne laissait paraître que des bêtes étaient malades, affirme-t-elle. Quand les bêtes ont été conduites à l'abattoir, les services vétérinaires se sont aperçus que trois d'entre elles étaient tombées dans la bêtaillère, ce qui arrive fréquemment. » A la DSV de Caen, on affirme aujourd'hui que la vache « ne présentait pas de signes évidents d'ESB ».

Ce même 22 octobre, le Journal du dimanche titre « La vache folle vendue dans nos supermarchés ». Et Carrefour annonce la mise en œuvre d'un « principe de précaution extrême », élargissant les mesures de rappel à « tous les steaks hachés portant l'adresse de la société Soviba Villers-Bocage » dont les DLC vont du 10 au 15 octobre, ainsi qu'à « tous les abats portant également la mention Soviba », et vendus dans tous les magasins du groupe en France. Une façon de détourner le tir en partie vers son fournisseur... « C'est de bonne guerre », soupire M. Marres.

L'affirmation du procureur, qui n'a pas pu être joint par Le Monde, pose question sur l'application du principe de précaution. Si l'état de la vache était aussi flagrant qu'il le dit, pourquoi ne pas avoir, dès le 10 octobre, mis sous séquestre les lots issus des onze vaches suspectes, dans l'attente de la confirmation d'ESB ? Cette affaire a pris en défaut tout le système mis en place depuis 1996. Au lieu de retenir que la vache malade a été interceptée avant d'être introduite dans le circuit d'abattage-transformation, on a focalisé sur le fait que la viande des autres animaux, non malades mais potentiellement suspects, a pu être diffusée et consommée. Le doute est instillé, la psychose peut commencer.

Pascal Galinier

L'Amérique dans le borbier vietnamien

Le dernier président américain à visiter le Vietnam, avant Bill Clinton, a été Richard Nixon, venu passer quelques heures à Saïgon, en 1969, pour y lancer le processus qui devait aboutir six ans plus tard au retrait des Etats-Unis, après une guerre où 60 000 GI ont péri

SOUS un soleil torride et dans la poussière, en complet veston, escarpins vernis et le pantalon toujours court qui laisse apparaître ses bas de soie, le président des Etats-Unis est entouré d'une groupe de GI plutôt respectueux et impressionnés. Dans le ciel, une noria d'hélicoptères assure la protection présidentielle. Richard Nixon - qui a pris ses fonctions voilà six mois à peine - paraît emprunté. Henry Kissinger, alors âgé de quarante-six ans et conseiller pour la sécurité, fait les cent pas à l'écart, une lourde serviette à la main. Quand on lui demande ce dont parle le président, le Dr Henry répond : « Football américain. » Un sujet qui intéresse les boys ? « Je ne sais pas, mais il intéresse le président. »

Le 29 juillet 1969, le président Nixon s'est donc rendu au Vietnam pour moins de cinq heures. Le secret de ce déplacement - toujours les raisons de sécurité - a été tenu jusqu'au dernier moment. Nixon a profité d'une visite en Thaïlande pour aller rencontrer le président sud-vietnamien Nguyễn Văn Thiệu à Saïgon, au Palais de l'Indépendance. Puis il a passé un bref moment, pour la photo - solidarité et patriotisme obligent - sur une base américaine, à dix minutes d'hélicoptère de la capitale du Sud. Son prédécesseur, Lyndon Johnson, qui avait plongé les Etats-Unis dans la guerre en 1965 et y a brisé sa carrière, s'était rendu en décembre 1967 à Cam-Ranh, alors un complexe aéronaval américain dans le centre du pays. Bill Clinton, qui est attendu jeudi 16 novembre 2000 à Hanoï, n'est donc jamais que le troisième pensionnaire de la Maison Blanche à visiter un pays où près de 60 000 GI sont morts au combat.

Ce jour-là, Nixon n'est d'humour ni belliqueuse ni pacifiste. « Je ne serai pas le premier président des Etats-Unis à perdre une guerre », dira-t-il par la suite. Elu en novembre 1968, en charge depuis janvier seulement, il ne sait pas encore comment s'y prendre pour retirer « dans l'honneur » l'Amérique du borbier vietnamien. L'année précédente, le candidat Nixon s'était prudemment contenté de promettre de « mettre fin à la guerre et de gagner la paix ».

En juin 1969, histoire d'endormir un courant pacifiste fort mais somnolant aux Etats-Unis, il a annoncé un premier retrait de 25 000 hommes, soit le vingtième des effectifs américains sur place. Il en annoncera un deuxième, de 40 000 hommes, en septembre, ce qui lui offrira un répit supplémentaire : 71 % des Américains approuvent alors sa politique vietnamienne. Le « front américain » contre la guerre ne se cristallisera qu'après l'intervention américaine au Cambodge quand, en mai 1970, quatre étudiants seront



Le président Richard Nixon rend visite aux soldats américains à Di An, au nord de Saïgon, le 29 juillet 1969 (ci-dessus).

Des civils et militaires américains, capturés par les Vietcongs pendant le conflit, sont transférés vers l'aéroport de Gia Lam le 16 mars 1973, pour être remis aux autorités américaines (en haut à droite).

tués par la Garde nationale sur le campus de l'université de Kent State.

Mais, en juillet 1969, Nixon en est encore à calculer. Si l'offensive vietcong du Têt en 1968 a retourné l'opinion américaine contre la guerre, la contre-offensive et les campagnes de pacification américaines ont, dans la foulée, décimé les rangs de l'insurrection dans le Sud. Le général Võ Nguyên Giáp, qui dirige la guerre depuis Hanoï, l'a compris. Dès janvier 1970, il s'appête à une « guerre en règle », divisions contre divisions. Le temps de la guérilla est révolu et de nouveaux renforts nord-vietnamiens prennent le chemin du Sud, en

empruntant la « piste Ho Chi Minh », réseau de jungle dont les principales ramifications se trouvent dans le sud du Laos et l'est du Cambodge.

NIXON juge sa marge de manœuvre. Il insiste auprès des Soviétiques, dans le cadre d'une diplomatie qui « lie » l'ensemble des contentieux bilatéraux, pour qu'ils forcent leurs alliés nord-vietnamiens à davantage de souplesse. Cette initiative aboutit d'autant moins que les communistes vietnamiens ne peuvent redresser la barre, dans le Sud, qu'avec l'appui de divisions nordistes. Nixon songe également à la Chine, dont il a



écrit, dès 1967 dans la revue *Foreign Affairs*, qu'on ne peut la laisser « en dehors de la famille des nations, dans un isolement courroucé ». Mais la Chine sort à peine de sa Révolution culturelle et le Dr Kissinger ne s'y rendra, secrètement, qu'en 1971.

D'un côté, Nixon ne doit pas réveiller une opinion américaine revêche. De l'autre, il est tactiquement contraint de montrer à Hanoï qu'il est prêt à se servir de ses armes. Les Nord-Vietnamiens, au cours de leurs contacts irréguliers avec la nouvelle administration républicaine, choisiront de maintenir leurs positions, donc de faire le mort. Kissinger semble, assez paradoxalement, leur donner raison en écrivant, en janvier 1969, c'est-à-dire avant d'être appelé à la Maison Blanche par Nixon, que, puisque les communistes vietnamiens peuvent subir des pertes beaucoup plus lourdes que les Etats-Unis, ils gagnent à partir du moment où ils ne perdent pas.

Nixon exploite déjà depuis quelque temps ce qu'il qualifie de « théorie du cinglé » : faire croire à Hanoï que le pourfendeur de communistes, qui a au moins flirté avec le Maccarthysme, est capable de tout, qu'il est incontrôlable. Le 18 mars 1969, soit un an avant la destitution en son absence de Norodom Sihanouk, il a autorisé les bombardements clandestins, par des B 52, des zones cambodgiennes frontalières du Vietnam. Ces bombardements, que Sihanouk ne dénonce pas, s'étaleront sur quatorze mois. Avec les réactions très négatives qu'il provoque aux Etats-Unis, l'envoi de troupes américaines au Cambodge, en avril 1970 et pour quelques semaines seulement, représente le vrai dérapage.

Apparemment, Kissinger entérine sans enthousiasme cette décision de Nixon. Raser les quartiers généraux des Vietcongs, repliés du côté cambodgien de la frontière pour des raisons de sécurité, est l'objectif. Mais ces « sanctuaires » ont été, à l'avance, évacués. En revanche, la guerre s'étend à l'ensemble du petit royaume dont même la capitale est menacée par les Vietcongs. Nixon a beau avoir déjà retiré 100 000 GI du Vietnam et annoncé le départ de 150 000 soldats supplémentaires dans un délai d'un an, il n'est plus maître du jeu. Le « grand-

arrière » américain ne le suit plus. Le président s'énerve, tombe dans l'obsession du complot, finit par espionner ses adversaires, jette les bases de la tragédie du Watergate qui le contraindra à la démission.

Dans les trois années suivantes, le Cambodge et une bonne partie du Laos sont dévastés. Les bombes américaines s'abattent même sur Hanoï. Mais les GI, qui versent dans l'indiscipline, s'en vont, et les unités d'élite de l'armée sud-vietnamienne, qui les remplacent

Nixon exploite ce qu'il qualifie de « théorie du cinglé » : faire croire qu'il est capable de tout, qu'il est incontrôlable. Le 18 mars 1969, il autorise les bombardements clandestins par des B 52

souvent avec courage, dépendent d'un état-major peu nerveux et aux ordres du président Thiệu, piètre tacticien. Tout en produisant un énorme effort sur le terrain et en saignant leur propre population, les communistes vietnamiens n'ont qu'à attendre. Un accord partiel, en 1973, permet à l'Amérique de récupérer ses 400 prisonniers de guerre mais fait l'impasse sur la présence des troupes nordistes dans le Sud. Kissinger, qui a peu à peu pris le relais de Nixon, n'a même pas pu négocier son « intervalle décent » puisque, dès 1975, l'ambassadeur des Etats-Unis à Saïgon est contraint de s'échapper, la bannière étoilée sous le bras.

L'une des figures des désillusions américaines au Vietnam demeure John Vann, brillant officier qui avait dû renoncer, au début des années 60, à animer sa part de contre-guérilla dans le Sud, où les officiers sud-vietnamiens avaient d'autres préoccupations que la lutte contre une insurrection relancée par Hanoï. Il était revenu au Vietnam plus tard pour « conseiller », donc diriger, la guerre sur les Hauts Plateaux. Une guerre différente : à coups de bombes de B 52. En mai 1972, il racontait sa nouvelle guerre pendant des heures, avec exaltation. Accompagnant Larry Stern, collègue du *Washington Post*, nous l'avions rencontré dans son QG de Pleiku. « Lorsque le vent souffle du nord, quand les B 52 transforment le terrain en paysage lunaire, on sait d'après la hauteur du champ de bataille que l'attaque a été efficace ; à chaque fois qu'on lâche les bombes, on fait voler les cadavres », avait dit John Vann, devenu ainsi une sorte de anti-héros de cette guerre. Peu après, il se tuait, de nuit, dans un accident d'hélicoptère.

Jean-Claude Pomonti

★ Vietnam, de Stanley Karnow, Presses de la Cité, 1993. Les Guerres d'Indochine, de Philippe Franchini, tome II, Ed. Pygmalion, 1988. L'Innocence perdue, de Neel Sheehan, Seuil, 1990.

J.-C. P.

Hanoï cherche moins à clore un chapitre qu'à ouvrir le suivant

AVANT de quitter la Maison Blanche, le président Bill Clinton affiche, entre autres, l'ambition de conjuguer au passé les deux « guerres chaudes » de la Guerre froide, lesquelles se sont déroulées en Extrême Orient, puisque le Vietnam est, historiquement et culturellement, l'appendice méridional de cette partie du monde. Si, en dépit d'une première ouverture, ce terrain demeure semé d'embûches dans la péninsule coréenne, il est beaucoup plus dégagé au Vietnam, malgré les blessures encore ouvertes de la mémoire collective. En revanche, aux yeux des Vietnamiens, il s'agit peut-être moins de clore un chapitre que d'ouvrir le suivant.

Le contexte régional des années 70 a radicalement changé. Le Vietnam était alors perçu comme un avant-poste du socialisme en Asie du Sud-Est. C'était encore l'heure où, en Amérique, prévalait la théorie des dominos, selon

laquelle si le Vietnam « tombait », les Etats voisins suivraient. La Chine entretenait quelques insurrections communistes à la périphérie méridionale de son empire. En Europe de l'ouest, l'opinion était partagée et le tiers-monde allait trouver un encouragement dans la victoire des communistes vietnamiens en 1975.

Pourtant, la tendance s'était déjà renversée. L'écrasement, dans des circonstances encore mal éclaircies, du PKI (parti communiste indonésien) aux 10 millions d'adhérents) avait eu lieu dans un bain de sang en 1965-1966. Un camp socialiste à deux têtes, Moscou et Pékin, avait émergé. Les communistes chinois avaient ouvertement indiqué à leurs « frères » vietnamiens que leur solidarité avait des limites, notamment en accueillant Richard Nixon en 1972 et en occupant militairement, en 1974, en Mer de Chine méridionale, l'archipel des Paracels, alors entre les

maines d'une garnison sud-vietnamienne. Dans la foulée des victoires communistes de 1975, la Chine devait offrir son appui à Pol Pot plutôt qu'aux Vietnamiens. Quand ces derniers chasseront les Khmers rouges du pouvoir, Pékin choisira de leur donner, en 1979, une « leçon » en attaquant la frontière commune avec le Vietnam, une incursion qui fut, au demeurant, au moins un semi-échec militaire.

Pékin allait, entre-temps, progressivement abandonner les autres insurrections de la région : d'abord celle du PC malaisien moribond ; ensuite celle du petit PC thaïlandais, en 1979-1980, quand une coopération avec Bangkok se révéla indispensable pour contrer la présence militaire vietnamienne au Cambodge ; enfin, à la fin des années 80, la birmane, la junte revenue au pouvoir à Rangoun en 1988 représentant un partenaire beaucoup plus attrayant.

Pour circonvenir un isolement

croissant, les communistes vietnamiens ont été contraints, dès que leurs mentors soviétiques ont donné des signes réels de fatigue en 1985, de faire amende honorable auprès de Pékin en se retirant du Cambodge et de trouver des contrepoids en ouvrant leur économie au bord de l'effondrement. Les démarches entreprises par la suite, désormais avec l'assentiment de Pékin, leur ont permis d'obtenir la levée de l'embargo économique américain en 1994 et, l'année suivante, la reconnaissance de Washington, ainsi que leur admission au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La Chine étant redevenue à la fois l'exemple et le danger, le Vietnam peut sans doute mieux gérer un héritage de guerres et de pauvreté en puisant dans des ressources humaines jugées exceptionnelles. Les paradoxes sont nombreux. Alors que les vétérans des guerres sont encore au pouvoir, une société de près de 80 millions

L'idiot du village global sera-t-il président des Etats-Unis ?

par Jean-Philippe Belleau

La perspective d'une victoire du candidat républicain George W. Bush à l'élection présidentielle américaine pose la question du poids des acteurs les plus décisifs de la campagne électorale, ceux que l'on nomme ici *pundits* (brahmanes) et leur tendance à privilégier l'ordre et le consensus au détriment d'une recherche de la vérité – ou, comme l'a dit le politiste Bruno Etienne, à préférer la cohésion sociale à l'eschatologie.

Professionnels du commentaire et de l'opinion assenée avec la justesse du prêcheur, ils sont quelques dizaines à peine à graviter dans les sphères du politique et du médiatique. Les bénéficiaires financiers sont tellement attirants que même George Stephanopoulos, l'idéaliste conseiller de Bill Clinton, fait désormais profession de son opinion auprès de la chaîne ABC. Mais leurs effets sur la société civile sont tellement inhibants et disproportionnés que l'on semble être passé de la *punditry* (la communauté des *pundits*) à la « *punditocratie* ».

Car il sera inévitable de se poser la question : comment un candidat – George W. Bush – aux capacités intellectuelles limitées et qui ne semble pas capable d'écrire – ni de lire – une page grammaticalement correcte a-t-il pu arriver jusque-là ? Il serait trop facile de se moquer de la naïveté des électeurs, une explica-

tion qui en dirait plus long sur l'anti-américanisme que sur un processus politique complexe, ou encore d'avancer l'hypothèse que George W. Bush a justement joué sur son aura d'homme banal.

La majorité du pays, peu politisée, ignore tout de son intellect, les médias les plus suivis ayant systématiquement occulté cette dimension du candidat républicain. Si les comiques des « *late night shows* » comme Jay Leno ou David Letterman ou les médias alternatifs en ont fait leurs gorges chaudes, en revanche les journaux télévisés de début de soirée, très suivis, et les émissions politiques du dimanche matin ont toujours présenté les personnalités des candidats dans une atmosphère qui tient plus de l'école des fans que du journalisme d'investigation.

En oblitérant la question de l'intelligence d'un candidat prétendant à la plus haute fonction du pays, les fameux *pundits* ont non pas participé à un complot implicite pour attribuer la présidence à Bush, mais fait preuve d'un attentisme de nature idéologique. Il est probable également qu'un incident de campagne a eu un effet inhibant sur certains médias. En traitant, dans un aparté enregistré par un micro ouvert, un journaliste du *New York Times* de « *major league asshole* » (« trou du cul de première ampleur »), George W. Bush a fait

passer un message, intentionnel ou malencontreux, aux journalistes d'investigation, qui a tendu à prévenir tout commentaire incisif sur le candidat républicain.

Le ponce-pilatisme blasé des clercs des médias a pourtant fait place, depuis le vote du 7 novembre et le prolongement du suspense, à une stigmatisation des stratégies démocrates. Alors que le poids des irrégularités révélées dans le comté de Palm Beach en Floride (invalida-

Usant jusqu'à la corde la métaphore de Pandore, ils dénoncent de façon quasi unanime les positions démocrates comme mettant en péril la stabilité politique et constitutionnelle du pays. Les normes électorales internationales, telles que pratiquées par les missions internationales d'observation, sont pourtant claires en la matière : une irrégularité ne doit être prise en compte par les autorités électorales compétentes, et non pas seulement

lequel, à accepter le verdict des urnes et à se retirer volontairement », ce qui dans le contexte actuel signifie clairement : Al Gore.

Le *New York Times* et le réseau radiophonique public, National Public Radio (NPR), qui ne sont pourtant pas connus pour leurs penchants républicains, appellent, toujours au travers de leurs *pundits*, et chaque jour depuis le 9 novembre, le camp d'Al Gore à abandonner sa stratégie guerrière. Accordant au perdant volontaire la gratuité de la nation et au président éventuel une légitimité bancaire, les *pundits* oublient évidemment qu'au pays du fast-food la mémoire politique se mesure en semaines et que la présidence porte de toute façon sa propre légitimité. Auto-investis d'une mission salvatrice, au lieu d'une mission critique, ces clercs médiatiques peuvent particulièrement surprendre en France, où le combat dreyfusard fut mené par des journalistes et des intellectuels. Il faut cependant se garder ici de conclusions hâtives et culturalistes et remarquer que la plupart des Américains semblent, selon des sondages publiés le 12 novembre, favoriser au contraire l'issue longue au désistement volontaire.

En revanche, un des arguments – ou l'une des stratégies – des *pundits* pourrait porter particulièrement à sourire à l'étranger : le recours à l'image internatio-

nale du pays qui serait mise en péril par l'absence d'un gagnant immédiatement après les élections. Relayant James Baker, ex-secrétaire du département d'Etat et propagandiste républicain du jour, Tim Russert, le journaliste star du dimanche matin sur NBC, ne trouva rien de mieux que d'exhiber deux tabloïds britanniques, le *Daily Mirror* et le *Sun*, qui ironisaient sur les élections américaines. Cette préoccupation, qui ne semble pas beaucoup importer lorsque les bombes tombent sur l'Irak ou lorsque est resserré l'embargo sur Cuba, apparaît pour l'instant n'avoir d'autre fondement que le souci de peser sur l'opinion.

Après avoir évacué la question de l'intelligence de Bush et appelé implicitement Gore à se récuser avant que la vérité du verdict des urnes ne soit révélée, l'image des Etats-Unis dans la presse internationale (notons, les médias et non l'opinion internationale) est maintenant invoquée pour exhorter l'opinion publique américaine à presser Al Gore. Gageons que la presse internationale rivalisera d'ironie, sinon d'anti-américanisme, si le président élu est l'idiot du village global.

Jean-Philippe Belleau est professeur à l'université du Massachusetts (département d'études latino-américaines) à Boston.

Comment un candidat – George W. Bush – aux capacités intellectuelles limitées et qui ne semble pas capable d'écrire – ni de lire – une page grammaticalement correcte a-t-il pu arriver jusque-là ?

tion de dix-neuf mille bulletins, des électeurs d'origine haïtienne qui auraient été empêchés de voter, techniques de comptage déficientes, écart dans les décomptes, et surtout attente des votes par correspondance) devrait interdire toute injonction catégorique, sinon appeler à une critique du système électoral, les *pundits* rivalisent, au contraire, dans l'appel à une résolution immédiate et surtout politique de la situation.

dénoncée, que dans le cas seul où elle affecte le résultat final d'une élection. Le recours au système judiciaire, sur lequel on a tendance à ironiser en Europe si l'on oublie qu'il demeure la réponse du faible au fort et l'indicateur de la prégnance de l'Etat de droit, a été stigmatisé par les *pundits* dès l'éventualité d'un prolongement de l'incertitude sur l'identité de l'élu. Le très pondéré Ted Koppel a même appelé, sur ABC, « *un des candidats, n'importe*

Les navires à double coque ne sont pas la panacée

par Henri de Richemont

À la suite du naufrage de l'*Ievoli-Sun*, les autorités françaises ont souligné à juste titre « l'urgence de réglementations plus contraignantes ». Et, à la demande du président de la République, le Parlement européen sera appelé, dès la fin du mois de novembre, à approuver trois directives, portant respectivement sur le renforcement des contrôles par l'Etat du port, l'agrément par l'Union européenne des sociétés de classification et sur l'introduction accélérée des navires à double coque ou à mesures de sécurité équivalentes.

Pourtant, on peut craindre que, même si les mesures préconisées par la France et l'Union européenne après le drame de l'*Erika* étaient déjà entrées en vigueur, elles n'auraient pu empêcher le naufrage de l'*Ievoli-Sun*. Ce navire n'était pas vétuste, il ne naviguait pas sous pavillon de complaisance, l'équipage était européen, et le bateau était muni de la double coque, présentée par l'Organisation maritime internationale (OMI) et tous les Etats à la remorque des Etats-Unis comme une panacée permettant d'assurer la sécurité recherchée. Dans son rapport adopté à l'unanimité, la mission d'information du Sénat sur l'*Erika* avait tenu à souligner que la double coque offre une sécurité plus apparente que réelle et qu'aucune des pollutions importantes survenues au cours des dernières années n'aurait pu être évitée par la présence d'une double coque.

L'historique des accidents de pétroliers à l'origine des pollutions majeures montre l'importance des facteurs de détérioration des ballasts par corrosion, ceux-ci étant soumis à l'action alternée de l'eau de mer et de l'air. Or l'architecture actuelle des navires à double coque utilise l'espace de cette double coque comme ballast à eau de mer. Et, compte tenu des discontinuités des surfaces, les structures du navire sont difficiles à protéger par des revêtements anti-rouille dont le bon état et le maintien assurent la sécurité du navire. Les risques de corrosion des fonds de ballast sont donc amplifiés sur les doubles coques, alors que l'exiguïté et la configuration des compartiments des doubles coques rendent très difficiles les inspections de nature à déceler les défauts de structure.

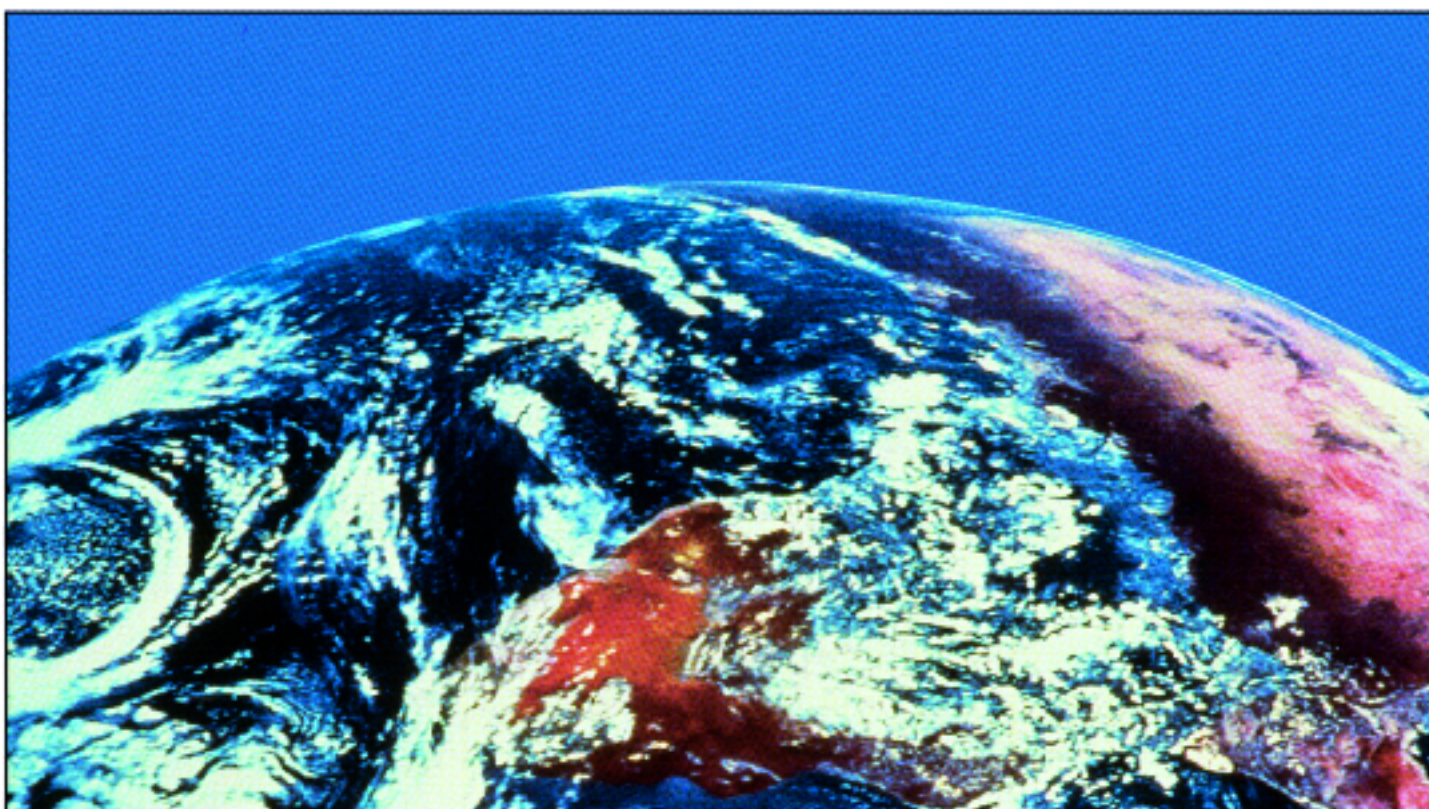
La mission d'information du Sénat a donc tenu dans son rapport à prévenir que les accidents sur les navires à double coque sont à craindre dans les années futures

lorsqu'ils auront vieilli et a rappelé que des mesures doivent être prises afin d'éviter que les « faux amis » que sont les doubles coques ne deviennent des « bombes navigantes ». Le naufrage de l'*Ievoli-Sun* donne malheureusement raison à sa prémonition. Les contrôles assurés par les inspecteurs de l'Etat du port ne sont en fait que cosmétiques, car ils ne portent que sur ce qui se trouve au-dessus du pont et non en dessous, et ne peuvent en aucun cas déceler les défauts de structures dus à la corrosion. Seule la société de classification peut se prononcer sur l'épaisseur des tôles, la qualité des ballasts et la solidité des structures. Il est donc indispensable de réduire l'espace entre les visites effectuées par la société de classification. La grande visite en cale sèche devrait avoir lieu tous les quatre ans (au lieu de cinq), avec une visite intermédiaire tous les deux ans.

Il est bien de rendre illimitée la responsabilité des sociétés de classification, comme le propose la Commission européenne dans son projet de directive, mais ce n'est qu'un vœu pieux si cette responsabilité n'est pas financière. Ces sociétés sont des sociétés de services, pour certaines sans surface financière suffisante pour répondre à une condamnation prononcée à leur encontre. C'est la raison pour laquelle dans son rapport la mission d'information du Sénat a préconisé que l'UE ne donne son agrément aux sociétés de classification que si elles justifient préalablement d'une assurance responsabilité garantissant un montant minimal déterminé avec possibilité d'action directe contre l'assureur.

Il est regrettable que cette proposition n'ait pas été soutenue par le gouvernement français ni retenue par l'Union européenne. En effet, seules les compagnies d'assurances, qui *in fine* seront amenées à payer, pourront obliger les sociétés de classification à prendre les dispositions nécessaires pour que soit assurée avec la diligence requise leur mission essentielle de contrôle des structures des navires. Si le naufrage de l'*Ievoli-Sun* amène l'OMI et l'Union européenne à poser véritablement les problèmes des doubles coques pour en limiter les risques, on ne peut qu'espérer que ce naufrage n'aura été qu'un avertissement sans frais.

Henri de Richemont est sénateur (RPR) de la Charente, rapporteur de la mission d'information du Sénat sur l'« *Erika* ».



DEMAIN LES ÉNERGIES DEVRONT ÊTRE PROPRES.

CERTAINES LE SONT DÉJÀ.

UNE ÉNERGIE PROPRE, c'est une énergie dont la production ne met pas en péril notre atmosphère menacée par l'effet de serre. L'énergie nucléaire, c'est zéro rejet de gaz carbonique et aucune autre émission à effet de serre. L'énergie nucléaire, c'est beaucoup d'électricité pour répondre à des besoins toujours croissants, dans nos villes et ailleurs.

Une énergie essentielle pour le futur. Dont Framatome est leader mondial.

FRAMATOME
The Real Future*

*Le futur, c'est concret.

www.framatome.com

TOURISME Euro Disney a présenté jeudi 16 novembre des résultats qui indiquent que la fréquentation est en léger recul. ● **LE GROUPE** espère que l'ouverture du second

parc (consacré à l'image et au cinéma) en 2002 relancera la croissance. ● **LES COLLECTIVITÉS LOCALES**, impressionnées par le succès du Futuroscope à Poitiers, sont nombreuses

à vouloir investir dans des parcs à thème : Vulcania en Auvergne, le Bioscope en Alsace et un parc ludique du Végétal à Angers figurent parmi les projets les plus avancés.

● **LE SUCCÈS** est loin d'être garanti, comme le prouvent les difficultés du groupe Durand-Allizé. Selon une étude américaine, l'industrie des parcs à thème pèsera 9,5 milliards

de dollars en 2000 aux Etats-Unis (en hausse de 4,4 % sur un an) et seulement 2,5 milliards de dollars en Europe pour un nombre d'habitants nettement supérieur.

Euro Disney est à la recherche d'un second souffle

Pour la première fois depuis 1992, la fréquentation marque le pas dans la principale destination touristique européenne. L'entreprise attend beaucoup de l'ouverture d'un second parc en 2002, mais doit résoudre de lancinantes questions de management

EURO DISNEY, première destination touristique européenne, a présenté jeudi 16 novembre ses résultats pour l'exercice 1999-2000. Si Mickey gagne toujours de l'argent, le nombre de ses visiteurs a diminué, pour la première fois, depuis l'ouverture en 1992. Gilles Péllisson, l'ex-PDG, parti en mai, s'attendait à un résultat net compris entre 250 et 280 millions de francs contre un bénéfice de 155 millions de francs au cours de l'exercice précédent. Jay Rasulo, son successeur américain, ne l'a pas fait mentir.

Pour l'exercice achevé au 30 septembre 2000, le site de Marne-la-Vallée affiche un résultat net de 254 millions de francs (38,7 millions d'euros), en progression de 64 %. Mais ce résultat a priori satisfaisant est difficile à interpréter. La fréquentation actuelle du parc illustre une certaine stagnation. Depuis 1997, le nombre de visiteurs n'a que très peu varié. Ils étaient 12,6 mil-

lions en 1997, 12,5 millions les deux années suivantes et 12 millions en 2000. Pourtant, le patron d'Euro Disney a quelques raisons de se réjouir. Si la fréquentation est en baisse, la dépense moyenne par visiteur continue d'augmenter.

QUEL « RELAIS DE CROISSANCE » ?

Le jugement des investisseurs financiers est sévère à l'égard du parc : c'est une entreprise qui est arrivée à maturité, qui a atteint sa « vitesse de croisière », entend-on le plus souvent. Dans l'immédiat, personne n'a encore trouvé ce fameux « relais de croissance » qui permettrait d'envisager l'avenir de façon plus sereine. Jay Rasulo estime que l'ouverture du deuxième parc au printemps 2002, consacré au cinéma et à l'image (Studios Disney) devrait donner un sérieux coup de fouet à la fréquentation. De 12 millions, le nombre de visiteurs pourrait passer à 17,5 millions pour at-

teindre près de 20 millions au cours des années suivantes. La durée du séjour moyen devrait s'allonger. Avec toutefois une inconnue : Studios Disney ne va-t-il pas cannibaliser la fréquentation du premier parc ?

Pour l'année à venir, Jay Rasulo a confirmé la réussite du lancement

du FastPass, système de réservation qui avait été mis en place, au début de l'année 2000, de façon à réduire le temps d'attente sur quelques attractions. En période d'affluence, le temps d'attente a été réduit de 45 %. D'autres attractions devraient bénéficier de ce programme. Euro Disney compte également sur de

nouveaux développements urbains après l'ouverture du centre commercial au mois d'octobre.

Sur le plan managérial, plusieurs questions restent posées. L'entreprise en est à son quatrième PDG en sept ans (Robert Fitzpatrick, Philippe Bourguignon et Gilles Péllisson ont précédé M. Rasulo). L'alternance de dirigeants français et américains traduit les difficultés de la maison-mère à trouver un mode de management pérenne. Jay Rasulo embauchera-t-il un nouveau directeur général ? Sera-t-il français ? « Le rythme de croisière n'est pas fait pour attirer les grands talents », relève perfidement un analyste du secteur, mais il reste vrai qu'aujourd'hui Jay Rasulo ne semble pas pressé, en raison peut-être de son ancienneté (quatorze ans) et de l'expérience acquise dans le groupe de loisirs américain.

Un grand nombre d'analystes estiment tout simplement qu'Euro

Disney est à classer dans les financements de projets, au même titre qu'Eurotunnel, et que cela ne marche jamais en Bourse. Un autre problème avec cette entreprise est le traitement des flux financiers de l'entreprise. « Ces flux sont très compliqués », reconnaît un spécialiste. A la simple question « Si vous vendez un hôtel, où va l'argent ? », personne n'est capable de dire où arrivera finalement le résultat de l'opération, une fois le leasing remboursé. Cette opacité des comptes est vivement critiquée par les petits actionnaires. Tous ces reproches trouvent d'ailleurs leur traduction dans les cours de Bourse. Depuis le mois de janvier, l'action affiche un recul de 30 %, à 0,63 euro, et a même atteint un plus bas niveau historique, le 13 octobre, à 0,47 euro. Picsou n'a pas fini d'inquiéter les petits porteurs.

François Bostnavaron

Les parcs à thème font rêver les collectivités locales

LES PARCS de loisirs connaissent un succès croissant. En Europe, plus de 130 millions de visiteurs les auront fréquentés en l'an 2000. En France uniquement, les visiteurs qui ne se comptaient que 1 million en 1987 sont aujourd'hui près de 30 millions.

En tête, il y a bien sûr Disneyland Paris, première destination touristique européenne avec 12,5 millions de visiteurs, qui a ouvert ses portes en 1992. Le parc de Marne-la-Vallée est suivi par le Futuroscope de Poitiers avec près de 2,8 millions d'entrées en 1999. La société qui l'exploite a été rachetée au mois de février par le groupe de presse Amaury. Le Parc Astérix, qui vient de fêter son dixième anniversaire, affiche, quant à lui, une fréquentation de l'ordre de 2,5 millions de visiteurs (3,3 millions si l'on ajoute les autres sites du groupe : France Miniature, Aquarium de Saint-Malo, Musée Grévin).

Plus que Mickey et Astérix, c'est évidemment le Futuroscope, né d'une volonté d'un homme politique - René Monory -, qui fait le plus rêver les élus locaux. Lors des 4^{es} Rencontres de l'Agence française d'ingénierie touristique (Afit) qui se sont tenues à Paris mercredi 25 octobre, les représentants des collectivités locales étaient nombreux à rechercher les conseils des spécialistes. Une quarantaine de projets y ont été présentés. « Ce sont généralement des projets modestes, qui restent toujours à la frontière du culturel, du ludique et de l'éducatif », reconnaît Philippe Moisset, président de l'Afit.

Ainsi, un syndicat mixte de l'Hérault travaille sur un parc consacré à l'univers tropical, conçu autour d'un lac entouré de « villages du monde », peuplé de serres et de murs d'eau. D'autres projets sont à l'étude, comme ce parc qui devrait être articulé « de la diaspora huguenote à l'Europe plurielle » et situé entre Cévennes et vallée du Rhône ou ce centre sur la technique du vélo qui pourrait s'installer au pied du Tourmalet. Sans parler de cette idée qui vise à présenter en Vendée la troisième collection mondiale d'échantillons de sable.

ASSURER LA RENTABILITÉ

« C'est vrai que le Futuroscope a largement déblayé la voie en matière de parc à thème éducatif », analyse M. Moisset. Mais aujourd'hui les professionnels s'attachent à sélectionner les dossiers rentables sans hésiter à réduire les prétentions des collectivités locales.

D'autres projets sont largement plus avancés. Le Bioscope, en Alsace, est un parc qui devrait être consacré à la santé. Des négocia-

tions sont en cours avec le Groupe Parc Astérix. Olivier de Bosredon, PDG du groupe, se donne jusqu'en 2001 pour mener à bien les négociations avec la région Alsace. Ce professionnel juge, en effet, que le seul thème de la santé reste trop « limité » et préférerait développer une thématique plus large autour de l'homme et de son environnement. Si les négociations aboutissent, le parc pourrait voir le jour en 2003, soit avec deux ans de retard sur les prévisions initiales. L'investissement total devrait être de 60 millions d'euros et Groupe Astérix prévoit un financement maximum de l'ordre de 25 à 30 millions d'euros.

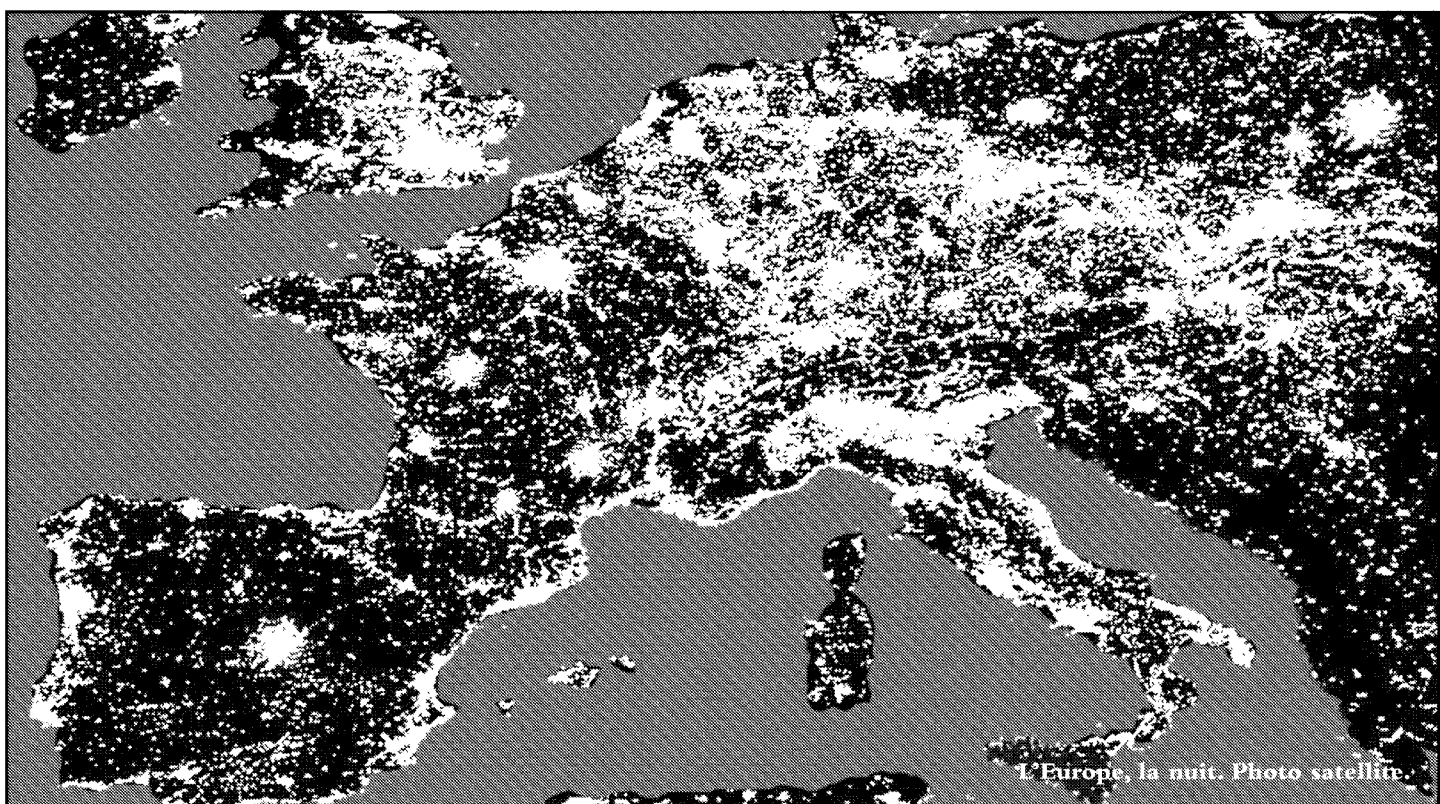
En février 2002, avec plusieurs mois de retard, Vulcania devrait ouvrir ses portes. Ce projet de Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne, est financé par la région, l'Etat et des fonds européens. Il devrait finalement coûter 625 millions de francs (95,28 millions d'euros). 500 000 visiteurs y sont attendus chaque année.

En 2004, devrait voir le jour un parc ludique du végétal à Angers, développé autour de l'homme et de la plante. Sur une centaine d'hectares, ce dernier devrait être une vitrine pour les entreprises horticoles de l'Anjou et du Val-de-Loire. D'autres devraient ouvrir leurs portes comme celui construit autour du thème de l'aviation au Bourget, qui pourrait succéder à l'actuel Musée de l'air et largement s'inspirer du National Air and Space Museum de Washington.

Les projets ne manquent pas. Pourtant un épisode est venu ternir l'optimisme ambiant. Le groupe Durand-Allizé, du nom de son fondateur, spécialisé dans les parcs à thème et les aquariums géants, a obtenu, jeudi 2 novembre, du tribunal de commerce de Paris l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Le groupe explique ses problèmes par une conjonction d'événements qui ont affecté la fréquentation de nombre de ses sites couverts et découverts : intempéries du mois de juillet, désaffection des côtes après le naufrage de l'Erika, conflit des routiers ainsi que les tempêtes du mois de septembre dans la région de Marseille.

En dépit d'un grand nombre de projets, la France est loin de connaître un phénomène de saturation. Selon une étude américaine citée par l'Afit, l'industrie des parcs à thème pèsera 9,5 milliards de dollars en 2000 aux Etats-Unis (en hausse de 4,4 % sur un an) et seulement 2,5 milliards de dollars en Europe pour un nombre d'habitants nettement supérieur.

F. Bn



L'Europe, la nuit. Photo satellite.

DEMAIN LES ÉNERGIES DEVRONT ÊTRE MAÎTRISÉES.

CERTAINES LE SONT DÉJÀ.

MAÎTRISER L'ÉNERGIE, c'est d'abord et avant tout maîtriser son coût et son approvisionnement. Parmi d'autres, plus que d'autres, l'énergie nucléaire est une énergie dont le coût n'est pas soumis aux fluctuations des marchés, une énergie dont on peut disposer massivement à tout moment, face à une demande mondiale toujours croissante.

Une énergie essentielle pour le futur. Dont Framatome est leader mondial.

FRAMATOME
The Real Future*

*Le futur, c'est concret

www.framatome.com

Les quotidiens gratuits inquiètent la presse suédoise

Chaque jour, près d'un million de personnes lisent « Metro », créé en 1995 et devenu le premier journal du pays. D'autres concurrents lui ont emboîté le pas, faisant baisser la diffusion des titres payants

STOCKHOLM

de notre correspondant

Lorsqu'une petite équipe s'enferme dans un local de 12 mètres carrés à Stockholm, au siège de l'agence de presse suédoise, on écarta les curieux en leur expliquant qu'elle travaillait sur un mystérieux « projet PDF ». Ce dernier ne vit toutefois jamais le jour : il s'agissait d'un écran de fumée derrière lequel se dissimulait *Everyday*, la parade imaginée par Modern Times Group (MTG) pour contrer le lancement dans la capitale suédoise d'un nouveau quotidien gratuit, *Stockholm News*.

Celui-ci, c'était de notoriété publique, devait sortir le 5 septembre. MTG ne supporta pas l'idée que l'on puisse faire de l'ombre à son navire-amiral dans le secteur de la presse, le florissant journal gratuit *Metro*, créé en 1995. Aussi le groupe de l'impétueux Jan Stenbeck parvint-il, en dix jours et dans le plus grand secret, à mettre sur pied *Everyday*. Depuis, la population locale n'a que l'embaras du choix, entre *Metro*, disponible le matin dans les stations du métropolitain, et *Everyday* et *Stockholm News*, distribués en début d'après-midi par des cen-

taines de colporteurs vêtus de rouge. La bonne aubaine !

Pas pour tout le monde : la presse payante a d'ores et déjà pâti de cette soudaine opulence de gratuits. L'accès aux données sur les ventes des quotidiens suédois n'est pas des plus aisés, pour des raisons de concurrence aiguë. Toutefois, selon des indiscretions publiées en octobre, les deux tabloïds nationaux, *Expressen* et *Aftonbladet*, auraient vendu, en septembre, respectivement 27 200 et 12 700 exemplaires de moins par jour qu'au cours de la même période de 1999. « Il est évident que l'apparition de gratuits, qui sont en compétition directe avec les éditions de l'après-midi d'*Expressen* et d'*Aftonbladet*, a contribué à un tassement de leurs ventes », note Ingela Wadbring, chercheur sur les médias à l'université de Göteborg.

LES JEUNES ET LES GENS FATIGUÉS

« Nous ne paniquons absolument pas », rétorque Lars Naslund, rédacteur en chef d'*Expressen* (311 600 exemplaires vendus quotidiennement en 1999). Il se dit toutefois « préoccupé par le fait que de moins en moins de monde soit prêt à

payer 8 couronnes » (0,9 euro) pour acheter son journal, mal en point depuis plusieurs années. Tout en doutant de la longévité d'autant de gratuits, il estime que « le seul moyen de les concurrencer est d'améliorer notre contenu journalistique ». *Aftonbladet* (394 000 exemplaires vendus par jour en 1999) s'en est jusqu'à présent mieux sorti, grâce à un nouveau supplément sportif quotidien et à un site Internet populaire. Quoi qu'il en soit, les tabloïds payants ne semblent pas envisager pour le moment de baisser leur prix de vente.

Les trois gratuits s'adressent avant tout aux jeunes, mais aussi aux gens se rendant sur leurs lieux de travail ou rentrant chez eux. Dans ce contexte, *Stockholm News*, avec sa maquette plus sobre et des articles moins tapageurs qu'*Everyday*, ne serait pas forcément le mieux armé pour lui résister. « Les gens, fatigués après une journée de travail, attendent d'un gratuit qu'il soit très facile à lire, remarque M^{me} Wadbring. La qualité n'est pas toujours l'élément déterminant. »

« Ce sont les lecteurs qui trancheront », lâche Thomas Grahl, le directeur général de *Stockholm News*,

tout en observant qu'au moment du lancement de *Metro*, dont il fut un temps le rédacteur en chef, bon nombre d'experts avaient prédit sa disparition rapide. Aujourd'hui, *Metro* – présent aussi à Göteborg et à Malmö –, avec ses 969 000 lecteurs par jour, est le journal le plus lu de Suède, devant *Dagens Nyheter* (groupe Bonnier), selon une étude récente.

VERS D'AUTRES VILLES D'EUROPE

M. Grahl est persuadé qu'à terme *Everyday* disparaîtra, car « il n'a, en guise de ligne éditoriale, qu'un seul objectif, celui de couler un rival ». Quant à *Stockholm News*, il lui donne « un an et demi » pour démontrer sa rentabilité. Si d'aventure ce dernier venait à disparaître, « *Everyday* devrait à son tour fermer », prédit Karl-Erik Gustafsson, professeur en économie des médias.

Les deux nouveaux gratuits éprouveraient des difficultés à engranger les recettes publicitaires, en dépit d'une conjoncture économique favorable. Les revues spécialisées évoquent des pertes de 2 à 5 millions de couronnes (de 0,2 à 0,6 million d'euros) par semaine

pour chacun des deux titres. Dans ces conditions, la création d'un quatrième gratuit à Stockholm, étudiée par le groupe d'éditions finlandais Janton, pourrait être repoussée. A Helsinki, Janton publie déjà un quotidien non payant, *Uutislehti 100* (« Journal de nouvelles 100 »), qui devance la version locale de *Metro* et, lui aussi, inquiète la presse traditionnelle.

La Scandinavie exporte bien ses gratuits : outre *Metro*, établi dans vingt villes hors de Suède, le premier groupe de presse norvégien, Schibsted s'est placé sur ce créneau. Après avoir péniblement lancé *20 Minuten* à Cologne (Allemagne) puis dans les villes suisses de Berne, Zurich et Bâle ainsi qu'à Rome, il vient de signer un contrat de diffusion à Milan et reste en lice à Barcelone. « Nous étudions le marché dans d'autres grandes villes d'Europe, sans avoir encore de plan concret », affirme Niels Roeine, le directeur général de *20 Minuten Holding*. « Nos gratuits ne génèrent pas encore de profits, ajoute-t-il, mais nous avons des résultats meilleurs que prévu. »

Antoine Jacob

Les éditeurs français résistent

COMBIEN DE TEMPS encore l'exception sera-t-elle maintenue ? Avec l'Autriche et l'Irlande, la France est un des seuls pays d'Europe préservés par la vague des quotidiens d'information gratuits, distribués dans les stations de métro et de transports en commun ou à proximité. Ce n'est pas faute pour leurs éditeurs – scandinaves essentiellement (voir ci-dessus) – d'avoir essayé.

La première tentative du groupe Modern Times Group (*Metro*) à Lyon s'est heurtée à un tir de barrage du quotidien *Le Progrès*. Alors PDG du journal et par ailleurs conseiller municipal de la ville, Xavier Ellie a réussi à convaincre ses collègues et les responsables du syndicat des transports de ne pas accorder l'autorisation de diffusion. Il a aussi obtenu l'ouverture d'un appel d'offres européen pour une éventuelle création à... l'automne 2001. A ce jour, les projets envisagés à Marseille et à Lille ont eux aussi été reportés après les élections municipales.

Faute d'avoir pu aborder les métropoles régionales, les deux groupes suédois et norvégien de *Metro* et de *20 minutes* semblent résolus à conquérir Paris et l'Île-de-France. Pour l'heure, ils procèdent encore à des études de marché et de faisabilité, sans qu'aucune date précise de création n'ait été annoncée. Toutefois, *Metro* aurait laissé entendre que les discussions avec la Mairie de Paris augurent une issue favorable pour le lancement d'une édition avant les municipales, en mars 2001. Si le groupe suédois est bien décidé à investir avec ses propres moyens, celui de *20 minutes* serait à la recherche d'alliances locales, selon le modèle adopté à Milan avec *Il Giornale*, du groupe de Silvio Berlusconi.

Michel Delberghe

Une concurrence exacerbée en Europe du Nord

Créée en Scandinavie, la formule des quotidiens gratuits s'étend dans toute l'Europe, où l'on compte déjà vingt-cinq titres dans quatorze pays. La compétition oppose quelques groupes parmi lesquels :

- **Modern Times Group (MTG)** publie *Metro* depuis 1995 et *Everyday* depuis septembre 2000. Avec une rédaction de 45 journalistes, *Metro* dispose de 969 000 lecteurs en Suède, dont près de 600 000 à Stockholm. Outre la Suède, il est implanté dans huit villes aux Pays-Bas, à Rome, Milan, Zurich, Newcastle, Helsinki, Prague, Budapest, Philadelphie, Toronto, Buenos Aires et Santiago du Chili.

Le lectorat d'*Everyday* était de 250 000 personnes, puis de 194 000 personnes, selon les deux enquêtes publiées à ce jour. Il compte une rédaction

de dix journalistes.

- **Stockholm News** est publié par un consortium dont le contrôle devait passer aux mains du groupe néerlandais De Telegraaf, propriétaire du quotidien du même nom, après l'annonce, le 8 novembre, du rachat d'une majorité des actions. Les autres partenaires sont, entre autres, OTW (médias, jeux), le groupe d'investissement Industrivärden et un ex-PDG de TV4, la première chaîne privée suédoise. Son lectorat est évalué entre 180 000 et 204 000 personnes.
- **Schibsted** publie *20 Minuten* à Oslo (230 000 exemplaires), Cologne (150 000 exemplaires), Berne, Bâle et Zurich (320 000 exemplaires au total), pour un investissement non communiqué et doit s'implanter à Milan en association avec *Il Giornale* (groupe Berlusconi).

Fixe | Mobile | Internet

Cliquez, et votre facture téléphonique se fait descendre...



www.budgetelecom.com

Le 1^{er} service gratuit qui vous permet en un coup de click :

➔ de comparer tous les services de téléphonie fixe, mobile et d'accès Internet ➔ de calculer le prix réel de vos appels nationaux, internationaux, mobile et Internet avec tous les opérateurs ➔ de vous abonner gratuitement et simplement aux opérateurs les moins chers ➔ de profiter des tarifs discounts des opérateurs pour vos appels internationaux.



Réducteur de factures télécom

VALEURS EUROPÉENNES

● La compagnie aérienne Lufthansa a terminé la séance, mercredi 15 novembre, sur une hausse de 3,68 %, à 25,10 euros après l'annonce d'un bénéfice d'exploitation sur neuf mois supérieur aux attentes du marché, en hausse de 50,7 %, à 794 millions d'euros. La compagnie aérienne a en outre révisé ses prévisions de résultat d'exploitation : elle table désormais sur une hausse de 40 % sur l'ensemble de l'exercice, contre 15 % initialement prévus.

● British Telecom, qui a annoncé mercredi avoir acquis les 49,1% restant dans INet BV, la holding néerlandaise qui contrôle la société italienne d'Internet Inet Spa, a abandonné en clôture 21 pence, à 677 pence.

● Les valeurs pétrolières britanniques ont profité de la hausse du cours du brut, qui a frôlé les 34 dollars le baril mercredi à Londres. Le cours de l'action Shell a gagné 13,5 pence, à 583,5 pence. Le titre BP s'est apprécié de 12 pence, à 603 pence. L'action Enterprise Oil a pris 18 pence, à 595 pence.

● Le groupe de distribution de voyages Amadeus, qui a annoncé ce mercredi la prise d'une participation conjointe avec Terra Lycos de 55 % du capital de l'agence américaine de voyages sur Internet OneTravel.com, a gagné, à la Bourse de Madrid, 6,53 %, à 9,14 euros.

Table with 3 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/11. Includes DJ E STOXX CYC GO P.

AUTOMOBILE

Table of automotive stocks including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, etc.

BANQUES

Table of banking stocks including Abney National, ABN AMRO HOLDING, All & Leics, Allied Irish Bank, Alpha Bank, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stocks including Aceralia, Acerinox R, Aluminium Grec, Anglo American, Assidomaen AB, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including Air Liquide, Akzo Nobel NV, BASF AG, Bayer AG, etc.

Table with 3 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/11. Includes DJ E STOXX CHEM P.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including Dieteren SA, AZEO, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stocks including Atlantic Teleco, Eircom, British Teleco, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including Acciona, ACS, Aggregate Ind, Aktor SA, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stocks including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, Air France, etc.

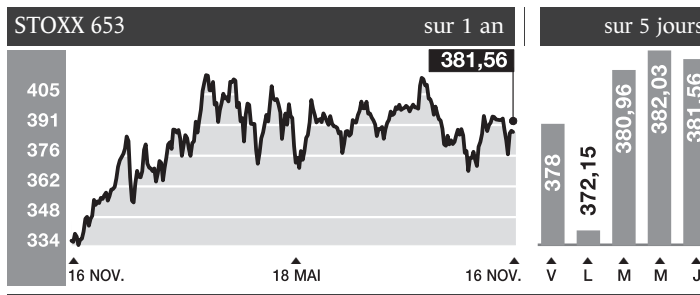


Table of stock indices including WM-DATA-B, WOLFORD AG, DJ E STOXX CYC GO P, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including Actelion N, Altana AG, Astrazeneca, Aventis, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

Advertisement for La Sicav UBAM, a complete range of investment products, with contact information for 7, Place Vendôme.

Table of energy stocks including Shell Transp, Total Fina Elf, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3i Group, Almannj, Alpha Finance, Amvescap, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including Allied Domecq, Associat Brit F, Bass, etc.

Table of stock indices including Kamps, Kerry Grp-A, Montedison, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including Abb N, Adecco N, Aeroporti Di Rom, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis-A, Amadeus Global, etc.

Table of consumer goods stocks including Gkn, Hagemeyer NV, Halkor, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stocks including Alliance Uniche, Ava Allg Handg, Boots Co Plc, etc.

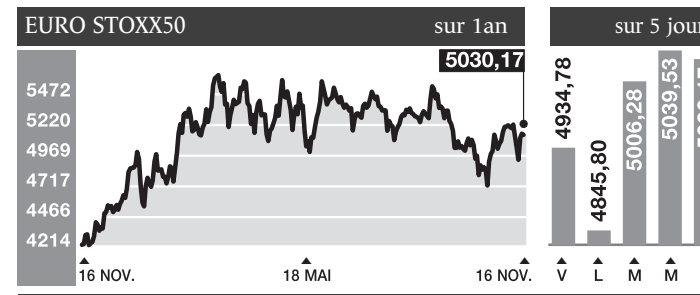


Table of stock indices including Aegis Group, Aegion NV, Agf, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stocks including Aegis Group, Aegion NV, Agf, Allianz N, etc.

MEDIAS

Table of media stocks including Mondadori, Sky B Group, Canal Plus, Capital Shopping, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis-A, Amadeus Global, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stocks including Alliance Uniche, Ava Allg Handg, Boots Co Plc, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility and services stocks including Acea, Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of new Euro market stocks including Airspray NV, Antonov, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels market stocks including Arthur, Envisco Hld Ct, Fardis B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt market stocks including United Internet, Aitron, Augusta Technologie, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

● Au cours des premiers échanges, jeudi 16 novembre, l'action Vivendi avançait de 0,12 % à 84,1 euros, réagissant à l'annonce d'une hausse de 2,67 % de son chiffre d'affaires consolidé sur les neuf premiers mois de l'année.

Table of stock market values for various French companies, including Alcatel, Renault, Vivendi, and others, with columns for stock name, price, and change.

Table of international stock market values, including indices like ADECCO, AMEREXP, and various international stock prices.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 16 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Derrière jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of French market values for various indices and sectors, including ACCOR, ACF, AFFINE, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 15 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of new market values for various companies, including Abel Guillem, Access Comme, Adl Partner, and others.

À QUOI ÇA SERT DE JOUER EN BOURSE SI ON A TOUJOURS UN COUP DE RETARD ? AOL.FR VOUS PERMET D'ACCÉDER GRATUITEMENT* ET EN DIRECT AU PALMARÈS DES VALEURS DU JOUR.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 16 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values for various companies, including Altedia, Arkopharma, Cnim Ca#, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 novembre

Table of SICAV and FCP values, including Agiapi, BNP Paribas, CDC Asset Management, and others.

Table of investment funds, including Euroco, Euroco Leaders, Euroco Regions, and others.

Table of SG Asset Management funds, including various equity and bond funds.

SCIENCES Le Gaucho, insecticide utilisé pour traiter le tournesol et quatre autres variétés de grande culture, pourrait être responsable d'une baisse catastrophique de la

production de miel dans certains ruchers du centre et du centre-ouest de la France. ● EN JANVIER 1999, le ministre de l'agriculture, Jean Glava-

ny, avait suspendu de façon provisoire l'usage de ce produit pour la culture du tournesol, dans l'attente d'un complément d'enquête. ● DEPUIS cette date, plusieurs laboratoires publics de l'INRA et du CNRS

ont mené des tests sur les abeilles et des analyses de terrain, pour tenter de mesurer l'impact du Gaucho. Mais leurs méthodes, comme leurs résultats, divergent, rendant les conclu-

sions difficiles. ● LA POPULATION d'abeilles continue de décroître : on recensait 1 450 000 ruches en France en 1995 ; il en reste aujourd'hui moins d'un million.

Les apiculteurs se mobilisent contre le Gaucho, accusé de décimer les abeilles

La situation des ruchers français, préoccupante depuis quelques années, tourne à la catastrophe. Invoquant le principe de précaution, les professionnels dénoncent le coupable présumé de cette hécatombe : l'imidaclopride, principe actif de l'insecticide mis au point par la firme Bayer

« DEPUIS 1996, Gaucho tue un tiers du "cheptel" des abeilles françaises et nous fait perdre 10 000 tonnes de miel par an. Ça suffit ! L'insecticide doit être interdit sur tout le territoire et pour toutes ses applications ! », exige Maurice Marie, de l'Union nationale des apiculteurs de France (UNAF), lesquels ont multiplié ces derniers temps les manifestations. Cet insecticide, utilisé par enrobage des graines pour traiter le tournesol, le blé, la betterave, l'orge et le maïs contre les pucerons et certains coléoptères, pourrait être responsable d'une baisse catastrophique de la production de miel dans certains ruchers du centre et du centre-ouest de la France. Mais le Gaucho ne fait pas qu'empoisonner la vie des abeilles et des éleveurs. A leur tour, les chercheurs impliqués dans l'évaluation de sa toxicité sont au bord de la crise de nerfs.

Pourtant, le 15 janvier 1999, le ministre de l'agriculture, Jean Glava-

Prenons pour exemple les résultats obtenus par le Laboratoire de neurologie comparée des invertébrés de l'INRA (Bures-sur-Yvette), où l'on compare les performances d'apprentissage du butinage entre deux populations d'abeilles, l'une nourrie avec du nectar non traité, l'autre avec du nectar ayant reçu de l'imidaclopride (la matière active du Gaucho). Selon les modalités choisies pour mener ces tests, les conclusions sont différentes.

SEUILS VARIABLES

Les dernières en date, établies en juillet avec des hyménoptères d'été, indiquent que les effets négatifs du Gaucho se font sentir à partir d'une concentration de 12 ppb (parties par milliard). Mais d'autres tests, antérieurs, mettent le seuil plus haut (48 ppb). « Cette variabilité est tout à fait conforme à ce que nous avons déjà observé, en fonction des colonies d'abeilles et des périodes de l'année. Et cela ne simplifie pas les choses ! », confie Min-Ha Pham-Delègue, responsable du laboratoire. D'autant moins que, parallèlement, le Centre de biophysique moléculaire du CNRS d'Orléans met en évidence deux résultats d'importance, qui compliquent singulièrement les données du problème.

Première observation : une persistance du Gaucho dans les sols et les plantes deux ans, au moins, après son utilisation. « Selon les années et les tournesols, nous détectons entre 1 et 20 ppb de matière active », précise Jean-Marc Bon-

matin, du Centre d'Orléans. Cette rémanence est bien plus importante que ne l'a dit la firme Bayer, et aussi que ne l'autorise la législation européenne actuelle (90 jours maximum de demi-vie du produit dans l'environnement). Deuxième observation de l'équipe du CNRS : les plus fortes concentrations d'imidaclopride se retrouvent dans les fleurs du tournesol. Et non pas, comme Bayer l'a affirmé, dans les seules semences, racines, tiges ou feuilles...

« Nous voulons bien admettre que l'on retrouve de l'imidaclopride dans les fleurs, mais aucune donnée n'atteste que cette substance passe dans le nectar et le pollen que consomme l'abeille... D'ailleurs, nos propres analyses, réalisées avec des instruments d'une sensibilité à 1,5 ppb, montrent qu'il n'y a aucune trace du produit dans ces organes », relativise Gaelle Curé, de la firme Bayer. « Nos résultats sont

en cours de traitement, mais je peux vous affirmer que nous trouvons également de l'imidaclopride dans le pollen, avec des teneurs supérieures ou égales à 1 ppb. Et le Cetiom [Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains] en a détecté aussi dans du nectar, avec des teneurs comprises entre 0,5 et 5 ppb », rétorque Jean-Marc Bonmatin.

GUERRE APICOLE

En admettant que ces valeurs soient confirmées, et si l'on se rapporte au seuil d'effet sur l'abeille de 12 ppb mis en évidence par l'INRA de Bures-sur-Yvette, on pourrait penser que cette contamination n'est pas délétère pour l'abeille. Ce serait sans compter sur une troisième étude, effectuée cette année par Marc-Edouard Colin à l'INRA d'Avignon, qui pointe un effet négatif pour l'insecte à partir de 3 ppb. Et même

dès 1 ppb lorsque est présent dans la plante un sous-produit de dégradation de l'imidaclopride, l'oléfine.

Si le nectar et le pollen de tournesol peuvent contenir entre 1 et 5 ppb d'imidaclopride, et si les abeilles perdent effectivement leur faculté à se nourrir à partir de 3 ppb, voire de 1 ppb, alors le sort du Gaucho est scellé. Reste que Marc-Edouard Colin est injoignable et que l'on ignore le protocole exact de son étude menée sous tunnel. Bayer, de son côté, réfute en bloc ces résultats, en réaffirmant n'avoir jamais observé d'effets néfastes sur l'abeille à moins de 20 ppb d'imidaclopride.

Dans ce contexte, la paix armée obtenue en janvier 1999 par le ministre a viré à l'affrontement. Et chacun, dans cette guerre apicole, est sommé de choisir son camp. « J'en ai assez de recevoir des insultes de la part des apiculteurs et

même de certains de mes collègues qui m'accusent d'être vendu à Bayer ! », explose Luc Belzunce, directeur du Laboratoire de toxicologie environnementale à l'INRA d'Avignon. « De part et d'autre, apiculteurs et industriels exigent que nous produisions des résultats conformes à leurs intérêts. Je m'y refuse ! Si cette guerre continue, je plaque tout, y compris la recherche. »

L'exaspération légitime des apiculteurs, qui voient s'évanouir dans la nature leur cheptel ailé, n'est guère propice à l'émergence de décisions rationnelles. La commission des toxiques, qui, le 15 novembre, réunira les scientifiques chargée de ce dossier, avant de recevoir, le 13 décembre, les apiculteurs, tentera pourtant de dégager une synthèse... Une sacrée gageure !

Vincent Tardieu

Inquiétude et colère chez les producteurs de miel

LA SITUATION de l'apiculture française, préoccupante depuis plusieurs années, est en train de devenir catastrophique. Alors que la production moyenne de miel de tournesol - qui représente un petit tiers de la production nationale de miel - était en temps normal de 40 kilos par ruche et par an, elle est désormais tombée à moins de 20 kilos.

Sur le « cheptel » lui-même, les chiffres sont plus inquiétants encore : on recensait 1 450 000 ruches en France en 1995 ; il n'en subsiste pas un million. Un déclin d'autant plus préoccupant que les jeunes colonies nécessaires au maintien minimal des effectifs sont désormais introuvables sur le marché français, et doivent être importées d'Australie ou de Nouvelle-Zélande.

On comprend, dans ce contexte, l'inquiétude des professionnels. Mais le Gaucho est-il vraiment le responsable de ce déclin ? D'autres facteurs, certes, peuvent être mis en cause, telle la varroase. Mais cette grave maladie parasitaire, apparue il y a une quinzaine d'années dans les ruches de l'est de la France, est aujourd'hui globalement maîtrisée. Quant aux virus, évoqués par certains industriels, les apiculteurs n'y croient guère. « Comment expliquer que ces prétendus virus parviennent à décimer des colonies entières dans les jours qui suivent la floraison du tournesol, et cessent ensuite de faire des dégâts pendant des mois ? », s'interroge Henri Clément. Pour le président

de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), comme pour la majeure partie de ses confrères, un seul coupable peut être est clairement désigné : l'imidaclopride.

« En décembre 1997, Louis Le Pen-sec, alors ministre de l'agriculture, avait interdit l'emploi du Gaucho à titre expérimental dans trois départements : l'Indre, les Deux-Sèvres et la Vendée. Eh bien, dans ces zones où l'insecticide n'a pas été utilisé depuis lors, les apiculteurs ont retrouvé les taux de production qu'ils avaient auparavant ! », souligne Henri Clément. Un argument que l'UNAF ne manquera pas de mettre en avant lors de sa prochaine réunion avec la commission des toxiques, prévue pour le 13 décembre.

« TÉMOIN ÉCOLOGIQUE »

En attendant, la profession se mobilise. Le 25 octobre, la Coordination des apiculteurs de France organisait une manifestation devant le siège de la firme Bayer, à Comery (Indre-et-Loire), afin d'exiger le retrait immédiat de l'autorisation des insecticides à base d'imidaclopride. Y étaient présents plusieurs milliers d'apiculteurs, mais aussi des représentants du monde agricole, telles la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et la Confédération paysanne. « Il faut sauver la production apicole, qui est un parfait exemple de l'agriculture raisonnée, que la société appelle de ses vœux. Les pouvoirs publics qui ont homologué les produits incriminés doivent revenir sur leurs décisions à la lumière des nouvelles études scientifiques », a déclaré à cette occasion Luc Guyau, président de la FNSEA.

La Confédération paysanne, qui rappelle le rôle essentiel de l'abeille « comme témoin écologique et comme pollinisatrice de la flore sauvage et des cultures », a dénoncé, quant à elle, « les sirènes du rendement à court terme et de la balance commerciale de la France, qui provoquent aujourd'hui la mort des abeilles et provoqueront demain celle des apiculteurs ».

Catherine Vincent



MSN Search est un moteur de recherche si astucieux qu'il comprend mieux et plus vite ce que vous cherchez. Ainsi, il trouve précisément la réponse à votre question : 9 mètres 15.

CREATIONS TESORO

Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

En Turquie, les Bleus ont mis un terme sportif à la polémique née de leur déplacement

L'équipe de France de football s'est largement imposée à Istanbul (0-4)

La récente décision du Sénat français de reconnaître le génocide arménien et le forfait obscur de Youri Djorkaëff avaient fait naître une

vive polémique autour de la rencontre amicale France-Turquie. Mercredi 15 novembre, à Istanbul, les hommes de Roger Lemerre, pourtant an-

noncés en petite forme, ont clos le débat en l'emportant (0-4), grâce à David Trezeguet, Sylvain Wiltord, Johan Micoud et Laurent Robert.



L'équipe de France évoluait avec deux meneurs de jeu : Johan Micoud (à gauche) et Zinedine Zidane.

ISTANBUL
correspondance
Les Turcs manifestent décidément bien peu d'affection pour leur équipe nationale. Tout avait pourtant été prévu pour que les supporters stambouliotes se réunissent comme un seul homme, mercredi 15 novembre, au stade Ismet-Inonu, derrière les joueurs au Croissant et à l'Etoile. Un adversaire de taille avait été choisi pour ce match amical : la France, championne du monde et d'Europe en titre, incertaine sur ses jambes et donc, qui sait, peut-être prenable après ses contre-performances contre le Cameroun (1-1) et l'Afrique du Sud (0-0). Le patriotisme turc avait aussi été aiguillonné par les explications contradictoires entourant la mystérieuse absence de Youri Djorkaëff des rangs des Bleus.

L'attaquant d'origine arménienne aurait refusé de faire le déplacement pour des raisons politiques, protestant ainsi contre l'obstination du gouvernement turc à nier le génocide commis à l'encontre des siens en 1915, et reconnu, le 7 novembre par le Sénat français. « Il n'y a absolument pas de considérations politiques dans tout cela. La raison de son absence, c'est qu'il relève de blessure et est encore en convalescence », s'était empressé de rectifier le sélectionneur français, Roger Lemerre, tandis que le milieu de terrain Emmanuel Petit lançait une troisième piste : « Youri n'est pas venu à Istanbul parce qu'il a reçu des menaces de mort au téléphone. »

STADE PEU REMPLI

La rumeur enfait, relayée par d'autres joueurs de l'équipe de France, et malgré les tentatives d'apaisement de Roger Lemerre - « J'ai eu Youri au téléphone. A aucun moment, il n'a été question de politique ni de la position de la France par rapport au génocide arménien. Je n'ai jamais imaginé que l'histoire pouvait intervenir dans la

confrontation sportive », a-t-il déclaré publiquement à la veille de la rencontre - et de son homologue turc Senol Gunès, qui a demandé d'éviter de mélanger « le football et la politique », il s'agissait bien là du sujet du jour. Youri Djorkaëff, joint au téléphone par *Le Parisien*, a refusé de « rentrer dans une nouvelle polémique et de créer de nouvelles tensions ».

La polémique n'y fera rien. Seule une petite douzaine de milliers de supporters est venue remplir, mercredi, les travées du stade Ismet-Inonu, qui peut en accueillir 34 000 quand joue son club résident, Besiktas. Au vide des tribunes est venu répondre, sur le terrain, la maigreur des effectifs de l'équipe turque. Sur le banc de touche, Hakan Sukur, le brillant attaquant de l'Inter Milan. A l'infirmerie, Alpaz Ozalan, le défenseur d'Aston Villa, Hasan Sas, Abdullah Ercan et Nihat Kahveci. Senol Gunès a, par ailleurs, dû rappeler à

l'ordre les clubs récalcitrants, au premier rangs desquels Galatasaray, qui tentaient de faire porter pâle leurs meilleurs éléments en vue de la deuxième phase de la Ligue des champions, et menacer du conseil de discipline les joueurs qui manqueraient à l'appel.

REVUE D'EFFECTIF

Au peu d'enthousiasme des footballeurs turcs répondait le silence de leurs supporters. L'apparition du visage de Youri Djorkaëff sur l'écran du stade laissait le public indifférent. Emmanuel Petit ne déchaîna aucune passion particulière et quelques-uns des 12 000 spectateurs se surprisent à applaudir Zinedine Zidane. Les sifflets étaient réservés aux joueurs turcs, il est vrai inexistant, durant la première mi-temps, pour ne pas dire carrément absents lors des deux premiers buts des Bleus (David Trezeguet, à la 15^e minute, et Sylvain Wiltord, 22^e).

permettant au défenseur de Bayern Munich, Willy Sagnol, et à l'attaquant de l'Olympique lyonnais, Steve Marlet, d'effectuer leurs débuts internationaux. Ce ballet improvisé a logiquement nu à la cohésion des Bleus, moins souverains et surtout moins concentrés - à l'image de Fabien Barthez qui s'est autorisé une sortie fantaisiste sans conséquence (56^e) -, mais contents. Le Parisien Laurent Robert a marqué le dernier but à la 74^e minute. « Les nouveaux s'intègrent bien », a souligné l'attaquant David Trezeguet.

PEU DE LEÇONS À TIRER

Comme lors de leur première confrontation, le 9 octobre 1996, au Parc des Princes, la France l'a donc emporté par 4-0, mais, au regard de la production affligeante de la Turquie, Roger Lemerre n'aura pas pu tirer d'enseignements significatifs de ce match, si ce n'est la bonne forme du milieu de terrain parmesan Johan Micoud. En n'alignant au départ que des champions d'Europe, il a réaffirmé la primauté de l'expérience aux dépens des néophytes entrés en jeu par nécessité (Claude Makelele à la place de Patrick Vieira blessé) ou pour terminer une œuvre déjà bien engagée. « Nous avons livré quarante-cinq premières minutes d'une qualité remarquable, a observé le successeur d'Aimé Jacquet. En début de seconde période, nous avons fait front sans parvenir ensuite à enchaîner sur un match plein car les Turcs étaient en difficulté. J'aimerais que les nouveaux aient la même approche que les anciens. » Une manière comme une autre de rappeler que l'heure n'est pas à l'ouverture.

Elie Barth

Les autres résultats

● **Euro 2002 Espoirs.** Les Espoirs français se sont imposés (0-1) en Bosnie, mercredi 15 novembre, à l'occasion d'un match des éliminatoires de l'Euro 2002. Ce succès leur permet d'occuper la tête du groupe 7 (9 points, trois matches, trois victoires) devant l'Espagne. La prochaine journée aura lieu en février 2001. Elle verra la France se déplacer en Israël.
● **Coupe du monde 2002.** Le Brésil, conduit par son nouveau sélectionneur Emerson Leao, a gagné (1-0) la rencontre qui l'opposait, mercredi 15 novembre, à la Colombie, dans le cadre de éliminatoires de la Coupe du

monde 2002.
Les autres résultats du groupe Amsud : Bolivie-Uruguay 0-0 ; Venezuela-Equateur 1-2 ; Chili-Argentine 0-2 ; Paraguay-Pérou 5-1.
Le classement : 1. Argentine, 22 points ; 2. Brésil, 20 ; 3. Paraguay, 17 ; 4. Colombie, 15 ; 5. Uruguay, 15 ; 6. Equateur, 13 ; 7. Chili, 10 ; 8. Bolivie, 9 ; 9. Pérou, 8 ; 10. Venezuela, 3. La prochaine journée aura lieu les 27 et 28 mars 2001. Les quatre premiers seront qualifiés pour le Mondial 2002, le cinquième disputant un match de barrage contre le vainqueur de la zone Océanie.
● **Matches amicaux.** L'Italie a battu (1-0) une équipe

d'Angleterre rajeunie, conduite par son nouveau capitaine David Beckham, mercredi 15 novembre, à Turin (Italie), lors d'une rencontre amicale.
Les autres matches : Danemark-Allemagne 2-1 ; Ecosse-Australie 0-2 ; Eire-Finlande 3-0 ; Tunisie-Suisse 1-1 ; Pologne-Islande 1-0 ; Espagne - Pays-Bas 1-2 ; Grèce-Slovaquie 0-2 ; Roumanie-Yougoslavie 2-1 ; Albanie-Malte 3-0 ; Portugal-Israël 2-1. La rencontre Macédoine-Hongrie a été annulée à cause du brouillard à l'issue de la première mi-temps, alors que la Hongrie menait 1-0.

Dopage : un médecin breton mis en cause par la « Sécu »

LA CAISSE D'ASSURANCE-MALADIE (CPAM) du Nord-Finistère a porté plainte pour « mise en cause de la santé publique » auprès du tribunal de Morlaix contre un médecin de Plouescat, qu'elle accuse d'avoir fourni à des cyclistes amateurs des produits dopants d'une haute toxicité. « Une instruction est en cours et plusieurs personnes, dont cinq coureurs du nord du département âgés de vingt-quatre à trente-trois ans, ont été auditionnés », a précisé Yves Le Dantec, directeur de la CPAM. Une enquête avait été menée à partir de début 1998 par des médecins contrôleurs de la CPAM, alertés par des demandes de remboursement pour des produits prescrits par ce médecin. « Il s'agit notamment de corticoïdes, d'androgènes et d'amphétamines », selon M. Le Dantec. Les prescriptions se sont révélées injustifiées. Le médecin en cause, qui a pris une retraite précipitée en Espagne, a qualifié de « calomnieuses » les accusations à son encontre.

Voile : De Radiguès éliminé sur K.-O.

LE NAVIGATEUR Patrick De Radiguès a été le premier des vingt-quatre engagés dans le Vendée Globe à signifier son abandon, mercredi 15 novembre, après l'échouage de son monocoque (*La-Libre-Belgique*) sur une plage portugaise. Le navigateur belge a perdu connaissance dans son bateau la nuit après avoir vraisemblablement heurté un winch à la suite d'une chute. « Je ne peux faire que des suppositions, a-t-il expliqué, je me souviens que j'avais du vent arrière et que j'ai perdu l'équilibre. Le bateau était couché, j'étais couché dans le bateau et j'ai eu un gros choc très douloureux. Si j'étais tombé à l'eau, c'en était fini. » Patrick De Radiguès avait terminé hors course le dernier Vendée Globe.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Luis Fernandez,** ancien entraîneur du PSG et de l'Athletic Bilbao, pourrait devenir le nouveau patron sportif de l'Olympique de Marseille. Les pourparlers en seraient au stade « des finitions », selon le club marseillais, et le recrutement pourrait être officialisé en fin de semaine.

■ **TENNIS : la Française Nathalie Tauziat a battu l'Américaine Amy Frazier** (6-3, 6-2), mercredi 15 novembre, au premier tour des Masters de New York (Etats-Unis). Sandrine Testud s'est inclinée devant l'Américaine Monica Seles (6-3, 6-4). La veille, dominée par la Suisse Martina Hingis, Julie Halard-Decugis (trente ans) avait annoncé sa retraite sportive. Aux Masters Series, à Paris, le Français Sébastien Grosjean s'est qualifié pour les huitièmes de finale en battant l'Allemand Tommy Haas (7-5, 6-4). Il affrontera le Russe Marat Safin. Arnaud Clément s'est incliné face à l'Espagnol Alex Corretja (6-2, 6-7, 6-3).

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 92** effectués mercredi 15 novembre. **Premier tirage** : 2, 3, 7, 10, 34, 46, numéro complémentaire le 47. Rapports pour 6 bons numéros : 7 311 105 F (1 114 571 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 95 960 F (14 629 €) ; 5 numéros : 5 420 F (826 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 236 F (36 €) ; 4 numéros : 118 F (18 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,66 €) ; 3 numéros : 12 F (1,83 €). **Second tirage** : 1, 8, 10, 12, 31, 48, numéro complémentaire le 42. Rapports pour 6 bons numéros : 45 010 830 F (6 861 857 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 69 885 F (10 654 €) ; 5 numéros : 3 070 F (468 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 176 F (26,8 €) ; 4 numéros : 88 F (13,4 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,68 €).

Nicolas Chevron

Un triomphe sans opposition

APRÈS UNE SÉRIE de trois matches nuls face à l'Angleterre (1-1), le Cameroun (1-1) et l'Afrique du Sud (0-0), la fin de siècle aura été clémente pour l'équipe de France de football, qui l'a emporté largement (0-4), mercredi 15 novembre, en Turquie. Les Bleus s'attendaient à une rencontre acharnée dans une ambiance survoltée au stade Ismet-Inonu d'Istanbul. Ce fut exactement l'inverse. Dès les premières minutes, ils ont imposé leur supériorité technique et leur vitesse d'exécution face à une opposition d'une étonnante complaisance. Un but de la tête de David Trezeguet (son douzième en vingt-six sélections) en conclusion d'un coup franc d'Emmanuel Petit sanctionnait, au terme du premier quart d'heure, l'inertie de la sélection turque privée de son attaquant vedette, Hakan Sukur, blessé.

Les Français ont poursuivi leur démonstration sans risque en marquant deux nouveaux buts avant la mi-temps par Sylvain Wiltord (22^e minute) et Johan Micoud d'une superbe frappe légèrement déviée (43^e). Dans ces circonstances propices à la décompression, les Tricolores ont eu le mérite de réciter leur leçon sans se désemparer en réussissant plusieurs enchaînements spectaculaires. « De mon but, c'était très agréable à regarder, a commenté le gardien de but, Fabien Barthez. Il y avait beaucoup de jeu à une touche de balle. C'est pour cette raison que nous avons rendu le match facile. »

La seconde période fut moins clinquante. Après une courte réaction d'une dizaine de minutes, les Turcs sont retombés dans leur travers favori : la passe à l'adversaire. Le sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre, a alors multiplié les remplacements,



DU 18 AU 28 NOVEMBRE

les
Jours
de
rêve

PARIS et REGION PARISIENNE

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> * PARIS 7^{ème} * PARIS 8^{ème} * PARIS 9^{ème} * PARIS 11^{ème} * PARIS 14^{ème} * PARIS 15^{ème} * MELUN * SERVON * ORGEVAL | <ul style="list-style-type: none"> 189 Bd Saint-Germain 5 Avenue Matignon Galeries Lafayette 25 Rue du Fg Saint-Antoine 99 Avenue du Maine 75 Rue Saint-Charles 3 Avenue Patton Rue des Roses RN 13 | <ul style="list-style-type: none"> * TRAPPES * EVRY * BAGNEUX * BOULOGNE * NOISY LE GRAND * PAVILLONS S/BOIS * PIERREFITTE * CRETEIL * HERBLAY | <ul style="list-style-type: none"> RN 10 CCR Evry 2 RN 20 - 104 Av. A. Briand 42 Av. Général Leclerc CCR Arcades 100 Av. A. Briand - RN 3 129 Bd Jean Mermoz CCR Créteil Soleil RN 14 (Patte d'oie) |
|---|--|---|--|

*Magasins ouverts les 2 dimanches

Britney Spears, nouvelle idole des jeunes

En écolière ou en cow-girl sexy, la jeune Américaine a rempli sans peine le Zénith de Paris

POUR son unique concert en France, mardi 14 novembre, Britney Spears, l'idole des collégiennes - et de quelques garçons - a rempli le Zénith à Paris. Elle aurait pu rester trois ou quatre soirs au Palais omnisports de Paris-Bercy. En mai, alors que son deuxième album venait de paraître, la totalité des billets mis en vente pour cette étape d'une tournée mondiale de six mois avaient été achetés en une dizaine de jours, laissant plusieurs dizaines de milliers de fans éplorés et prenant de court le promoteur français Garance. Comme partout en Europe et aux Etats-Unis, la jeune Américaine, née Britney Jean Spears le 2 décembre 1981 dans la petite ville de Kentwood (Louisiane), mille cinq cents habitants, est devenue en deux années l'objet d'un culte fervent autant qu'un enjeu financier important pour l'industrie du divertissement. Près de cent cinquante produits dérivés portent sa griffe (poupées, coussins, vêtements, posters...), ses deux premiers albums ont été vendus à plus de trente-cinq millions d'exemplaires depuis janvier 1999.

Quasiment chaque semaine, Britney Spears est à la une de la plupart des magazines « de jeunes ». Si elle fut un temps mise en concurrence avec Christina Aguilera, qui, comme elle, a débuté sa carrière au Club Mickey local, et deux ou trois apprenties starlettes, Britney Spears est désormais celle qui fait vibrer les cœurs, celle à qui des millions de jeunes filles voudraient ressembler, celle dont les moindres déplacements sont suivis au jour le jour. Elle est tout à la fois, meilleure copine, grande sœur, autant qu'ambassadrice d'une certaine Amérique, blanche, provinciale, travailleuse et sans histoires.

REFRAINS MÉMORISABLES

Dans son spectacle, d'une durée d'une heure quinze, elle incarne tour à tour la jeune écolière en jupe plissée, la *pom pom girl* venue encourager l'équipe de football (américain), la gamine qui confie à son journal intime ses émois, la jeune fille qui se fait belle pour aller danser. Les textes sont à l'avant, pas compliqués, aux refrains facilement mémorisables. Ni plus ni moins bêtes que la moyenne. A



ARNOLD TURNER

Britney Spears en combinaison moulante, façon héroïne des films d'Austin Powers.

ces propositions s'ajoutent des signes que la Britney Spears actuelle, gamine aux longs cheveux blonds, dont la chambre recrée sur scène est encore encombrée de peluches, pourrait bientôt passer de l'autre côté du miroir, se montrer plus ouvertement sexy et provocante, à l'instar de celle dont elle dit s'inspirer, Madonna. Elle porte alors des combinaisons plus moulantes façon héroïne des films d'Austin Powers ou danseuse accrochée à une barre avec chapeau de cow-boy comme dans les bars du Texas. Britney Spears et son organisation savent que le temps de l'adolescence ne dure que quelques saisons et que, à l'aube de ses vingt ans, la chanteuse ne pourra éternellement se contenter de cette image sage et anodine.

L'histoire de Britney Spears est conforme à l'un des modèles dont les Etats-Unis s'enorgueillissent. Issue de la classe moyenne - sa mère est enseignante et son père travaille dans la construction -, Britney Spears est devenue une star à force de travail : petit rat, gymnaste, chanteuse très jeune, elle écume les auditions et les concours avant d'être remarquée par

un membre du Club Mickey, lieu d'éclatement de nombreux talents aux Etats-Unis, avant d'être signée par la compagnie Jive Records à l'âge de quinze ans. S'y ajoute la petite part de hasard - être là au bon moment.

On prête à Britney Spears, aujourd'hui vedette, ce qu'il faut de liaisons. Elle est aussi soupçonnée d'avoir eu recours à la chirurgie esthétique pour gommer ou améliorer certains détails de sa silhouette. Ses spectacles seraient en partie chantés en play-back, ce qu'elle ne dément pas, expliquant que certains numéros dansés le nécessitent. Des rumeurs qui, comme son parcours, sont conformes à ce qu'elle est censée être, une jeune artiste sans scandale, saine, toute dévouée à ses fans et à son

métier. Musicalement, sa voix a perdu le timbre de canard de ses premiers essais, sans qu'elle soit encore à mettre sur le même plan que quelques gosiers puissants comme Mariah Carey ou Céline Dion. Cela viendra. A l'équipe suédoise de faiseurs de tubes, dont on retrouve la patte sur nombre de productions pour adolescents (Max Martin, Per Magnusson, Andreas Carlsson...) et qui rend sa pop funky un peu anonyme, pourraient bientôt succéder d'autres ambitions. Déjà, le groupe de scène a musclé le son, guitares et batterie en avant. Quelques gros mots lancés en public l'autoriseront peut-être à entrer dans l'âge adulte.

Sylvain Siclier

Deux disques vendus à 35 millions d'exemplaires

Les ventes de disques de Britney Spears, Christina Aguilera, Tina Turner, 'N Sync, les Backstreet Boys, TLC et quelques autres vedettes que le marché des préadolescents se dispute, totalisent plus de 200 millions d'exemplaires selon Wall of Sound. Le premier CD de Britney Spears, *Baby One More Time*, a atteint depuis sa sortie en janvier 1999 23 millions de copies, et le deuxième, *Oops... I Did it Again*, paru en mai, 12 millions d'unités (dont plus de 300 000 en France).

Tous deux ont été publiés par la compagnie phonographique indépendante Jive Records, appartenant à Clive Calder, un Sud-Africain, qui avait débuté avec Samantha Fox et Billy Ocean avant de se lancer dans le rap puis les boys bands. Au catalogue de Jive Records, les Backstreet Boys, Aaron Carter, 'N Sync, R-Kelly ou A Tribe Called Quest. Jive est l'un des labels de Zomba Recording Corporation, la compagnie de Calder, qui par ailleurs possède un label de blues réputé, Silvertone (John Lee Hooker, Buddy Guy...).

Novembre, mois de la musique contemporaine en région

Une profusion de manifestations due au calendrier d'attribution des crédits

EN NOVEMBRE, tout amateur de musique contemporaine a pratiquement un festival près de chez lui. A Nice, il s'agit des Manca (Musiques actuelles Nice - Côte d'Azur) qui se sont tenues du 5 au 15. A Forbach, il a pour nom Rendez-vous musique nouvelle et s'est tenu du 10 au 12 au moment même où, non loin de là, l'Arsenal de Metz présentait un large portrait de György Ligeti avec une création du compositeur hongrois par l'Amadinda Percussion Group.

La deuxième quinzaine du mois est encore plus dense. Le 17 s'ouvrira à Perpignan Aujourd'hui Musiques, consacré aux femmes compositrices, et le même jour débutera à Toulouse le Novelum, qui présentera, entre autres, une exposition sonore interactive réalisée par Pierre Jodlowski. Le 18 verra à Annecy le coup d'envoi des Concerts d'hiver et d'aujourd'hui, qui compteront notamment une création de Tristan Murail par l'ensemble Les Temps modernes. Le 23 marquera le lancement des 38^e rugissants à Grenoble et de Why Note à Dijon. La raison principale d'une telle concentration de festivals de création musicale en fin d'année ? Le calendrier d'attribution des crédits !

Daniel Tosi, directeur d'Aujourd'hui Musiques, dont le budget dépend à 90 % des subventions, ne s'en cache pas : « On ne peut pas concrétiser la programmation du festival tant qu'on ne sait pas sur quoi s'appuyer financièrement, et les contrats avec les interprètes doivent être signés environ six mois avant les concerts. Or la réponse des principaux bailleurs de fonds - le conseil général, la DRAC [Direction régionale des affaires culturelles], la ville, l'Etat - n'est pas connue avant début mai. Le créneau

de novembre tombe alors sous le sens. » Benoît Thiebergien doit affronter les mêmes problèmes dans l'organisation des 38^e rugissants, dont le budget ne provient pourtant que pour moitié des subventions habituelles et confirme qu'il est « impensable de monter un festival de ce type au printemps, car tout ce qui est organisé de janvier à juillet présente un risque plus important sur le plan financier ».

Rendez-vous

- **Festival Aujourd'hui musiques.** Conservatoire national de région de musique de Perpignan, 1, rue des Joglars, Perpignan. Tél. : 04-68-66-35-17. Du 17 au 28 novembre.
- **Novelum, festival de musiques nouvelles.** SAM, Odysseus, 4, avenue du Parc, Blagnac. Tél. : 05-61-71-81-72. Du 17 au 28 novembre.
- **Concerts d'hiver et d'aujourd'hui.** Collectif et Cie, 11, avenue des Vieux-Moulins, Annecy. Tél. : 04-50-45-09-76. Du 18 au 25 novembre. www.collectifcie.fr
- **Why Note, festival de musique contemporaine en Bourgogne.** Association Cumulus, 8, rue du Général-Henri-Delaborde, Dijon. Tél. : 03-80-73-31-59. Du 23 novembre au 11 décembre. www.whynote.com
- **Festival 38^e rugissants.** 11, rue Jean-Jacques-Rousseau, Grenoble. Tél. : 04-76-51-12-92. Du 23 novembre au 2 décembre. www.38rugissants.com/

Des étudiants en colère aux Rendez-vous de l'architecture

UNE IMPORTANTE délégation d'étudiants-architectes des écoles de Paris-Belleville, Paris - La Villette et Versailles est venue rappeler, mercredi 15 novembre, la « grande misère » des écoles d'architecture, leur manque de moyens et leur insuffisance chronique de personnels, au cours de la première matinée des Rendez-vous de l'architecture, à la Grande Halle de La Villette, à Paris. Ces journées, qui ont lieu jusqu'au 18 novembre, sont consacrées au projet urbain et aux espaces publics (ou non) plutôt qu'aux bâtiments (Le Monde du 14 novembre).

Les représentants de la délégation ont rappelé que l'Etat dépensait 150 000 francs par an pour former un futur ingénieur, mais ne consacrait que 38 000 francs à la formation d'un futur architecte. Yves Lion, qui préside ces Rendez-vous, a indiqué que cette indifférence est ancienne. « Elle date de plus de trente ans, a souligné l'architecte. Elle est d'autant plus scandaleuse aujourd'hui qu'une importante réforme pédagogique est engagée. » Catherine Tasca, la ministre de la culture, en charge de l'architecture, qui devait assister à cette rencontre, n'est pas venue. Wanda Diebolt, directrice du Patrimoine et de l'architecture, devait recevoir dans l'après-midi les représentants étudiants.

Si Jean-Michel Lejeune admet que ces questions de trésorerie ont compté dans le choix du calendrier de Why Note, festival financé à 48 % seulement par les collectivités locales et riche en partenaires privés, il précise aussi que la situation s'améliore, notamment grâce à la DRAC de Bourgogne, qui effectue plus tôt ses versements. Toute considération budgétaire mise à part, le directeur de Why Note (qui propose cette année un « Voyage au cœur du son ») justifie l'inscription du festival en novembre par souci du public : « J'ai toujours voulu organiser cette manifestation pour les gens avec lesquels je partage le quotidien. » Laisser passer la rentrée scolaire et se maintenir à bonne distance des vacances constitue également un impératif pour Daniel Tosi, directeur du Conservatoire national de région de Perpignan qui fournit avec ses grands élèves et ses professeurs l'essentiel des forces vives d'Aujourd'hui Musiques. Même point de vue à Grenoble, ville universitaire où, selon Benoît Thiebergien, « il ne faut pas espérer une fréquentation soutenue des concerts avant la mi-octobre ».

PAS DE CONCURRENCE

Bienvenue pour les amateurs de musique contemporaine résidant en région, cette simultanéité de festivals ne saurait poser de problème de concurrence pour les organisateurs vis-à-vis du public. Elle favorise même l'instauration de coproductions ou de tournées d'artistes comme, il y a deux ans, pour le Kronos Quartet de passage à Dijon deux jours après un concert à Grenoble. Seuls les membres de la profession et les médias nationaux désireux d'assister à tous les festivals pourraient, selon Benoît Thiebergien, déplorer cette situation. Une initiative originale des 38^e rugissants, conforme à la thématique « Opus ex machina » choisie cette année, pourrait les consoler s'ils sont internautes en leur permettant de suivre plusieurs manifestations (tables rondes, installations multimédias et même concerts) de façon interactive sur www.38rugissants.com ou de participer à une plate-forme de création musicale.

Pierre Gervasoni

2001

JANVIER / JUIN

CHAILLOT

LETTRES MORTES Rosario Audras / DĀMONEN Dostoïevski, Frank Castorf, Volksbühne
 OTHELLO Shakespeare, Dominique Pitoiset / BRECHT, ICI ET MAINTENANT Hanna Schygulla
 LE GRAND THÉÂTRE Evelyne Pieiller, Ariane Ascaride, Robert Guédiguian
 FRENCH KISS Chopinot, Diverrès, Gallotta, Marin, Nadj
 BELLE, AU BOIS DORMANT Karine Saporta / MÉCANIQUES Dominique Boivin
 ELLE ! LOUISE BROOKS Hanna Schygulla, Roberto Tricarri
 LA DANSE, UNE HISTOIRE À MA FAÇON Dominique Boivin
 FLAMENCO Ines Bacan, Maria Vargas, Carmen Linares
 LE JARDIN IO IO ITO ITO / UN NIOC DE PARADIS Cie Montalvo-Hervieu
 POURQUOI J'AI JETÉ Serge Valletti, Marc Betton / L'OISEAU-LOUP Joëlle Bouvier
 BUENOS AIRES TANGO Festival / PAS À DEUX Camilla Saraceni
 DIX VERSIONS Compagnie Käfig
 BALLET DE LORRAINE Armitage, Le Riche, Becker / SHIRTOLOGIE Jérôme Bel
 BALLET ROYAL DE SUÈDE Carte blanche / BLONDE Paula Tuovinen
 BALLET FRANKFURT William Forsythe / MILLEFEUILLE Laure Bonicel

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT / 01 53 65 30 00

DROUOT RICHELIEU

9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
 Tél : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
 Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
 Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
 la veille de la vente, 11h à 18h
 le matin de la vente, 11h à 12h
 Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MERCREDI 22 NOVEMBRE
 S.7 - Dessins anciens et des XIXe et XXe siècles. PIASA.

VENDREDI 24 NOVEMBRE
 S.4 - Bibliothèque de M*** PIASA

SAMEDI 25 NOVEMBRE
 S.12 - Automobilia - Aviation. Me COUTURIER

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66
 PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
 5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

GALERIE PATRICE TRIGANO
 4 bis, rue des Beaux-Arts - 75006 Paris
 Tél. 01 46 34 15 01 - Fax 01 46 34 64 02
 E-mail : artrigano@aol.com
 Web : http://www.od-arts.com/patricetrigano

HARTUNG
 Œuvres des années 40-80
 Jusqu'au 2 décembre

A un vivant par Pierre Georges

LA PREMIÈRE PHRASE de son dernier papier, le 31 mars 2000, fut la suivante : « *Devant un cercueil, chacun ne veut se rappeler que les bons souvenirs laissés par le disparu.* » Quelques jours après, Thierry Bréhier apprit son cancer, à l'âge où cette foute maladie ne fait guère de prisonniers. Il dut partir au Val-de-Grâce se faire opérer. Et à un ami, qui, comme tous les amis, feignait de traiter la chose sur le mode rassurant – « *Allons Thierry, dans un mois tu es là* » –, il dit, sans tonitruer cette fois : « *Je ne reviendrai pas.* »

Thierry Bréhier n'est pas revenu. Et il est mort, la nuit dernière. Et toutes les foutues chroniques du monde n'y feront rien, si ce n'est qu'à l'instant de ces lignes, regardant son bureau, là sur la droite, on ne peut qu'en constater un peu plus encore, et trop fort ce matin, le vide. Il est mort, c'est-à-dire qu'il n'est plus vivant. Et on l'entendrait hurler de rire à cette seule phrase, à cette lapalissade funèbre « *ah ! dis donc, mon Pierrot, t'en as beaucoup des comme cela !* », si, dans l'impudeur des sentiments ce jour, on avait trouvé mieux pour qualifier cette absence béante : un vivant, un furieux vivant, un extravagant vivant du journalisme est mort cette nuit.

A l'époque où Thierry fut engagé au *Monde*, le directeur Jacques Fauvet, qui ne craignait pas lui non plus de tempêter, rouge pivoine, pour l'édification des jeunes âmes journalistiques, avait coutume de répéter régulièrement : « *Le journalisme, c'est la vie.* » C'était une phrase, un rite, une recette et un ordre. Avec l'embauche de Thierry Bréhier, tout cela probablement ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd.

Le journalisme et *Le Monde*, ce furent la vie, sa vie. Jusqu'à l'ex-

cès. Jusqu'à la passion dévorante. Jusqu'à y consacrer ses nuits à l'Assemblée, ses jours au journal, dingue de précision, d'exactitude, tyrannique et consentante victime d'une tyrannique maîtresse, l'information. Thierry Bréhier, pudique, ne racontait jamais sa vie. Mais alors le journalisme, et la façon absolutiste qu'on doit avoir de vivre ce métier, la fierté exigeante, et non la vanité, qu'on peut avoir devant ce privilège inouï à l'exercer au *Monde*, pardon, quel furieux !

Il était comme cela. Et c'est pour cela qu'il nous manque déjà. Boulimique, tonitruant, impossible et pourtant délicieux à vivre, insupportable parfois, irremplaçable toujours, menant grand tapage, ne supportant ni les tièdes, ni les frileux, ni les confits, ni les dévots. En un mot, mangeant le métier par les deux bouts, agité du journalisme comme d'autres du bocal. Oui, Thierry Bréhier était tout cela d'abord, de prime abord, une fameuse grande gueule pour masquer une fameuse angoisse, « *Bréhier, participe passé du verbe braire* », dit un jour, en un mot d'amitié cynique, et de garnison assourdie, l'un des nôtres.

Il était comme cela. Et, bien sûr, plus que cela. Un formidable entomologiste ou bénédictin de la chose politique, un doux dingue de la précision des hommes, des textes, des faits et des dates. Une sorte d'encyclopédie et de mémoire constitutionnelle, à une époque où le genre et le goût se perdent. Et un furieux aussi de ses propres causes, de ses propres militances, de ses convictions, sans jamais soumettre l'une, la vérité, aux autres. Il était vivant aussi vivant que le journalisme est la vie. Et il ne l'est plus. C'est tout et c'est trop.

La naissance sélectionnée de Valentin relance les débats bioéthiques

Il est le premier bébé né en France après un diagnostic pré-implantatoire

LA NAISSANCE, lundi 13 novembre, du premier bébé français conçu par fécondation *in vitro* et sélectionné après un diagnostic pré-implantatoire (DPI) marque une nouvelle et importante étape dans l'usage qui peut être fait des nouvelles techniques issues de la génétique moléculaire dans le champ de la procréation médicalement assistée. Prénommé Valentin cet enfant, né prématurément, est indemne de l'anomalie génétique responsable d'une maladie enzymatique dont étaient morts les trois précédents enfants qu'avaient déjà eus ses parents (*Le Monde* du 16 novembre). Le diagnostic génétique, pratiqué sur l'embryon dans les premiers jours de son développement *in vitro*, a été effectué par l'équipe des professeurs Arnold Munnich et Michel Vekemans (hôpital Necker-Enfants-Malades, Paris), en association avec le professeur René Frydman (hôpital Antoine-Béclère, Clamart).

Quatre autres grossesses obtenues après un DPI sont actuellement en France, trois à Paris et une à Strasbourg, où existe une autre équipe ayant obtenu l'agrément des

pouvoirs publics pour mettre en œuvre cette technique. Au total, environ soixante-dix couples sont suivis par ces deux centres. Pris en charge à 100 % par l'assurance-maladie et le budget hospitalier, le coût d'un DPI peut être estimé à 20 000 francs.

« MALADIES INCURABLES »

Bien que le principe du DPI ait – après de vives controverses – été autorisé par les lois de bioéthique de 1994, le décret d'application n'a été publié qu'en mars 1998, ce qui explique que de nombreuses équipes spécialisées étrangères – britanniques, belges, espagnoles et américaines, notamment – aient dans ce domaine une expérience beaucoup plus grande que les françaises. Les principales questions soulevées par le DPI sont d'ordre éthique. Elles concernent notamment la nature des maladies que l'on cherche à prévenir.

En France les lois de 1994 réservent le DPI « *aux maladies génétiques d'une particulière gravité, reconnues comme incurables au moment du diagnostic* ». « *Concrète-*

ment nous ne prenons en charge que les couples qui, pour des raisons héréditaires, ont un risque de donner naissance à des enfants atteints de mucoviscidose, de graves affections neurologiques ou musculaires, ou de maladies enzymatiques aux conséquences mortelles », explique le professeur Frydman. En l'absence de DPI, ces couples avaient jusqu'à présent la possibilité d'avoir recours au diagnostic prénatal durant la grossesse et, le cas échéant, à une interruption de grossesse.

Les centres spécialisés étrangers, dont l'activité n'est pas encadrée de manière aussi strictes par la loi, ont une conception plus large des raisons médicales qui peuvent justifier un recours au tri génétique des embryons humains, et certains répondent favorablement pour des affections qui ne peuvent *stricto sensu* être qualifiées d'« *incurables* ». Cette question éthique sera l'un des points importants du débat lors de la relecture des lois de 1994 pour laquelle le gouvernement n'a toujours pas fixé l'échéance parlementaire.

Jean-Yves Nau

Thierry Bréhier, journaliste au « Monde », est mort

NOTRE COLLABORATEUR Thierry Bréhier, éditorialiste au *Monde*, est mort à Paris, dans la nuit du 15 au 16 novembre, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Il était âgé de cinquante-six ans. (*Lire page 12.*)

[Faire vivre la démocratie à travers sa partie la plus visible, et la plus riche, « la » politique, telle était la préoccupation permanente de Thierry Bréhier. Sa curiosité était insatiable. Son besoin de tout savoir, jusqu'au moindre détail des grandes et petites manœuvres du sérail, en faisait un témoin aussi lucide et précieux qu'intransigeant. Il était de ces journalistes pour qui il était naturel de sacrifier leur temps, toute leur énergie à bien faire leur métier.]

Exigeant vis-à-vis de tous les acteurs de la vie publique, il l'était pour lui-même ; et surtout pour la collectivité que nous sommes. C'est au nom de celle-ci que j'entretenais avec lui un dialogue vigoureux, mais aussi, pourquoi ne pas le dire, affectueux. Heureux d'être au *Monde*, fondamentalement, absolument attaché à notre indépendance, il était devenu l'un des membres les plus actifs et des plus déterminés de la Société des rédacteurs du *Monde*.

C'est avec une infinie tristesse que je présente à ses trois fils, Stéphane, Emeric et Vincent, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances. Il va nous manquer. – J.-M. C.]

La majorité veut inscrire le délit d'entrave à l'IVG dans le code pénal

LA GAUCHE « *va se rassembler sur ce texte* », se félicite déjà le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault. La droite (RPR, UDF, DL) votera majoritairement contre, tout en proposant des solutions n'interdisant pas l'avortement au-delà du délai légal de dix semaines de grossesse, préviennent ses responsables (*Le Monde* du 15 novembre). Mais ni l'une ni l'autre n'a attendu l'examen en séance publique du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse et la contraception, prévu le 29 novembre, pour engager le débat. La discussion des 38 amendements au menu de la commission des affaires sociales, mercredi 15 novembre, a préfiguré le débat dans l'Hémicycle.

Les députés de la majorité ont rejeté les amendements de la droite, notamment le contre-projet développé par l'UDF Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine), ne retenant que sa suggestion de rendre obligatoires « *trois séances annuelles d'éducation à la sexualité* » dans les écoles, les collèges et les lycées. En revanche, ils ont voté des modifications importantes émanant en particulier de la délégation de l'Assemblée aux droits des femmes. Sa présidente, Martine Lignières-Cassou (PS, Pyrénées-Atlantiques), également rapporteuse du projet, a fait admettre que l'IVG puisse intervenir « *à toute époque* » si la grossesse fait courir un péril à la femme ou si l'enfant risque d'avoir une maladie ou un handicap d'une « *particulière gravité* ». La décision sera prise par une commission comptant au moins deux médecins (un praticien choisi par la femme et un responsable de service de gynécologie-obstétrique).

Les députés ont souhaité qu'un entretien soit « *systématiquement proposé avant et après l'IVG* », mais il ne sera plus obligatoire, sauf pour les « *mineures non émancipées* ». Dès la première visite, le praticien devra informer la patiente des di-

verses techniques d'IVG et des risques et effets secondaires liés à l'intervention. Tout chef de service devra assumer l'organisation d'une activité d'IVG décidée par le conseil d'administration de l'établissement. Le délit d'entrave sera inscrit dans le code pénal, alors qu'il ne figure aujourd'hui que dans le code de la santé publique. Outre les « *menaces et intimidations* », cet amendement vise à sanctionner les « *pressions morales et psychologiques* ». M^{me} Lignières-Cassou entend « *marquer la volonté politique actuelle d'empêcher les commandos anti-IVG de harceler les femmes ou de menacer les personnels médicaux* ».

LA STÉRILISATION VOLONTAIRE

La majorité souhaite aussi introduire une innovation majeure en matière de contraception : un encadrement légal de la stérilisation volontaire, à laquelle recourent 30 000 femmes chaque année. Elle n'est évoquée, dans le code civil, que comme une mutilation physique, relève M^{me} Lignières-Cassou. Tout majeur, homme ou femme, pourrait demander la ligature des trompes (ou des canaux déférents) « *dans un but contraceptif* », un « *consentement écrit* » et deux mois de réflexion étant alors imposés au demandeur.

Un autre amendement vise à « *mieux encadrer* » cette pratique chez les handicapés mentaux. Les médecins pourront invoquer la clause de conscience et ne pas effectuer de stérilisation.

Jean-Michel Bezat

DÉPÊCHE

■ ESPACE : la fusée européenne Ariane-5 a placé sur orbite, jeudi 16 novembre, un bouquet de quatre satellites d'une masse totale de 6,3 tonnes : un satellite de télécommunications PAS-1R, un satellite de radio-amateurs Amsat Phase 3D, et deux microsatsellites technologiques britanniques STRV-1c et 1d.

LE FEUILLETON

DE PIERRE LEPAPE

«Blaise Pascal ou le génie français » de Jacques Attali et « Pascal » d'André Le Gall page II



PER OLOF ENQUIST
page III



IGAL SARNA
page IV

FRANÇOIS JULLIEN

La chronique de Roger-Pol Droit page VI



RYSZARD KAPUSCINSKI
page VI



BALTASAR GRACIÁN
page IX

La Russie au porte-à-porte

Un seul voyage de quatre mois, durant l'hiver 1998. Prendre le Transsibérien qui relie Moscou à Vladivostok et faire étape dans les villes. Se plonger dans les cités ouvrières, par moins trente degrés. Gravier les immeubles. Taper à chaque porte. « Bonjour, je viens voir comment vous vivez. » Accepter le tabouret, boire le thé, photographier. La simplicité est centrale dans les images de Luc Delahaye. La suite est plus complexe, à découvrir dans un petit livre dont l'aspect littéraire – *Winterreise* (« Voyage d'hiver ») –, tranche avec des photos dures qui plongent dans l'enfer d'un empire déchu, immense et grotesque, laissant sur le chemin un peuple ruiné, des villes fantômes, un paysage asséché.

S'il faut acheter un seul livre de photographies cette année, optez pour *Winterreise*. Le titre est emprunté aux lieder de Schubert et oppose,

Michel Guerrin

selon Delahaye, « la tristesse luxueuse du romantisme et la réalité russe. » En août 1998, une dévaluation du rouble divise par trois le pouvoir d'achat de la population. Une minorité fait fortune, une majorité vivote et 20 % des gens basculent dans la misère. « Je ne m'attendais pas à trouver un pays si déglingué, un monde que Moscou refuse de voir, estimant que ces pauvres ont mérité leur sort. »

Regards vides, visages détruits par l'alcool, corps inconscients, gens courbés sur une montagne d'ordures, immeubles proches de l'épave, murs chancelants, cages d'escaliers disloquées, installations électriques bricolées, papier peint crasseux, linge usé séchant au-dessus d'un réchaud de fortune. Delahaye décrit un Etat providence mué en Etat répressif. Un père et sa fille, qui ont volé un lourd sac de légumes, ont été trahis par les traces dans la neige ; ils sont en liberté conditionnelle et risquent « quatre à cinq années de prison ». Il montre les enfants qui vivent dans la rue, traînent autour du marché, volent, achètent de la colle pour se shooter, dorment à côté de canalisations et d'égouts pour se réchauffer.

Le paradoxe de Delahaye, trente-huit ans, est d'être un photographe phare de *Newsweek*, pour qui il vient de « couvrir » la révolte dans les territoires palestiniens, et de lâcher cette phrase sévère : « *Le journalisme ne m'a jamais intéressé.* » Explication : « Les journaux permettent de vivre,

Troublant voyage d'hiver auquel nous convie le photographe Luc Delahaye. Ou plutôt plongée dans l'enfer d'un empire déglingué avec ses regards vides, ses visages meurtris par l'alcool sur fond de ville fantôme et de paysage jauni par le chaos

mais j'ai eu trop de publications vulgaires qui ne respectaient pas les images. La presse ne peut s'empêcher d'en rajouter dans l'émotion pour allécher le lecteur. » *Winterreise* est ni du photojournalisme ni une œuvre d'art contemporain. « *Le journalisme et l'art sont deux mondes contestables dont je ne veux pas entendre parler.* »

Il y a pourtant dans le décor russe des vestiges d'empire, des matières et couleurs qu'un artiste peut faire fructifier. « *J'ai été tenté par cette direction mais la matière humaine est si débordante...* » D'où une tension entre l'homme et son décor, toujours maîtrisé, sans se laisser déborder.

Delahaye explore une voie étroite. « *Documentaire* », dit-il. Elle induit un protocole précis. « *Il est déterminant d'arriver nu et de se mettre en danger devant la réalité pour faire une photo honnête.* » Le choix du porte-à-porte renvoie à un métier d'adolescent, à dix-huit ans, quand il vend des encyclopédies. C'est aussi la seule façon d'être dans le bon rythme. « *A la guerre, on survole le monde et, surtout, on ne progresse pas à la même vitesse que les gens photographiés. En Russie, avec l'interprète, j'avais la volonté très dure et pure d'aller aux gens, sans tabou visuel. Tout était bon à photographier. On travaillait beaucoup le soir. On attaquait nos premières portes, les gens nous accueillèrent. Ils n'avaient aucune réticence devant l'appareil.* »

Le résultat est troublant, entre présence et absence, ce qui lui permet d'échapper aux stéréotypes visuels de la photo documentaire où l'on sent une distance, où l'on voit beaucoup de formes et peu les gens. La chair, la douleur, la solitude, le dénuement sont ici palpables, tout comme la séparation, déterminante, entre une minorité qui choisit de rester lucide et une majorité qui ne veut pas constater son sort. « *J'ai un refus viscéral de la photo séductrice, mais je*



LUC DELAHAYE

Dans la ville d'Obgaz en Sibérie. « Cette fillette a onze ans, raconte Luc Delahaye. Elle est la seule, dans la famille, à avoir une conscience réelle de leur misère. Ses parents sont alcooliques et vivent entre conscience et inconscience. C'est elle qui s'occupe de son frère, trois ans, et du bébé. (...) La rançon de sa lucidité est de traverser des phases de déprime, comme ici, devant l'appareil, quand les adultes boivent et se droguent pour s'assommer et oublier ce qu'ils vivent. »

n'écarte pas la photo choc. Une photo juste n'est pas forcément faible. » C'est à la couleur, centrale dans *Winterreise*, de transcender le dénuement sans s'aventurer dans la décoration. Delahaye voudrait que ses couleurs soient aussi « vibratoires » que celles qu'il a vues. Que les images éclaboussent parce que *Winterreise*, ensuite – sa force tient dans cette contradiction –, est un objet froidement retenu, aux antipodes des ouvrages grandiloquents de photographie qui ont la compassion pour ressort.

Winterreise, minutieusement contrôlé par l'auteur, est un petit format, les textes et légendes sont minuscules, la maquette est dépouillée, le découpage en séquences joue avec les ruptures de climats et de couleurs, de tons et de variations, avec des images qui s'enchaînent comme les notes dans une partition musicale. La couverture, antispectaculaire au possible, proche du noir et blanc, représente un mémorial militaire sur la place de Novosibirsk, mémoire douloureuse qui tuitoie les souffrances actuelles du peuple.

Delahaye est déçu par l'impression des couleurs. Mettre la déception sur le compte d'une coquetterie d'artiste, c'est oublier que Delahaye, photographe aux facilités incroyables, est torturé par le décalage entre ce qu'il ressent et ce qu'il montre, par l'idée que son regard se dilue. *Winterreise* marque une évolution radicale après son livre *L'Autre* – des portraits « volés » d'usagers du métro –, « constat désespéré sur la photographie, puisque je voulais me prouver mon inutilité. J'ai trouvé dans le plus grand pays, lui-même embarqué dans une fuite en avant incontrôlable, une façon de reprendre pied, de revenir à une imagerie riche ». Est-ce pour cela que Delahaye se dit « très heureux » durant ce voyage en enfer ? Les rencontres avec les gens

photographiés ont également remis sur pieds le bonhomme. « *Il y a en Russie plus de générosité qu'ailleurs. C'est une société communautaire – un héritage du communisme – où la pauvreté a créé des réflexes durs de survie mais a aussi tissé des liens. Il y a une qualité humaine que je ne retrouve pas chez nous, où chacun se cache derrière quinze couches de protection.* »

C'est pourtant une nation introuvable que montre Delahaye. Comme en témoignent les dernières pages, stupéfiantes : des bois de bouleaux dans la neige, enveloppés dans un gris bleuté et diaphane. Les paysages vrais, saisis depuis le train, se mélangent à ceux de papiers peints qui décorent les prisons. Difficile de dire

où est la réalité, tant la Russie est devenue, à la fin de *Winterreise*, un décor jauni par le chaos.

Il se trouve que l'on retrouve un poster paysager similaire en couverture d'*Acta est*, livre signé Lise Sarfati. Les points communs avec *Winterreise* sont nombreux : la Russie déglinguée vue par deux photographes de la même génération, membres de l'agence Magnum, publiant un livre où la couleur est déterminante, chez le même éditeur et au même prix. Ce sont aussi deux livres de qualité. *Acta est* est plus réfléchi, contemplatif, intemporel, fait le yo-yo entre la Russie millénaire et l'actuelle, séparant les décors et les gens, tout en privilégiant les premiers. *Winterreise* est un objet sauvage alors qu'*Acta est*

est rempli de gestes artistiques qui mettent en avant le décor industriel, flamboyant et anéanti. Les couleurs et matières sont superbes, trop même, au risque d'endormir le lecteur. Néanmoins, une âme noble ferait bien de déposer *Acta est*, avec *Winterreise*, sur la table de chevet de Vladimir Poutine.

WINTERREISE
de Luc Delahaye.
éd. Phaidon, 232 p., 144 photos,
249 F (37,96 €).

ACTA EST
de Lise Sarfati.
texte d'Olga Medvedkova,
éd. Phaidon, 104 p., 46 photos,
249 F (37,96 €).

CLAUDE HAGÈGE



à Bouillon de Culture
le 17 novembre 2000
pour son livre

*Halte à la mort
des langues*

EDITIONS
ODILE JACOB



« Les pierres parleront »

**BLAISE PASCAL
OU LE GÉNIE FRANÇAIS**
de Jacques Attali.
Fayard, 544 p.,
150 F (22,87 €).

PASCAL
d'André Le Gall.
Flammarion, 516 p., 149 F (22,71€).

Devenu janséniste, Blaise Pascal ne signait plus ses livres que de pseudonymes. En accord avec les préjugés de classe de son temps, il estimait qu'il est « bourgeois que de vouloir se nommer soi-même un auteur » et qu'« un honnête homme ne devrait jamais se nommer ». Il est vrai que parfois le nom de l'auteur oriente le sens du livre : lit-on d'abord une biographie de Pascal ou un ouvrage de Jacques Attali ? Selon la réponse à cette question, on ne lit pas le même livre. Et l'on n'éprouve ni les mêmes intérêts, ni les mêmes plaisirs, ni les mêmes agacements.

Premier cas : vous êtes un passionné de Blaise Pascal, un adepte de cet « effrayant génie », comme écrivait Chateaubriand. Les *Pensées* sont votre livre de chevet ; les *Provinciales* vous font autant rire qu'un film de Woody Allen, la langue de Pascal vous donne des frissons. Vous avez lu la grande biographie de Jean Mesnard, celui qui sait tout de Blaise et du puzzle des *Pensées* ; vous connaissez les classiques de la geste pascalienne et de la polémique janséniste, Sainte-Beuve, Henri Brémont, Léon Brunschvicg, Augustin Gazier, Fortuné Strowski, Philippe Sellier, et quelques autres. Vous commencez par lire la biographie d'André Le Gall, philosophe patenté, valeur sûre de la critique universitaire. C'est un travail sans surprise. On dit, de nos jours, d'une œuvre qu'elle est sans surprise lorsqu'on n'y est pas malmené par l'opinion, que l'auteur ne se préfère pas au sujet dont il traite et qu'il donne la priorité à l'établissement des faits plutôt qu'à l'imagination des hypothèses et des interprétations. Le Gall, en conclusion de son ouvrage, cite ce fameux fragment de Pascal : « Nous haïssons la vérité ; on nous la cache. Nous voulons être flattés ; on nous flatte. Nous aimons être trompés ; on nous trompe. » Son livre ne dupe personne, il risque donc d'être moins aimé ; il s'en moque.

Ayant placé Le Gall dans votre bibliothèque, côté références, vous abordez avec prudence l'essai d'Attali. Précautionneux, vous faites des comptes : dix-sept livres en dix ans, sept depuis trois ans, c'est une générosité d'un autre âge ou l'application du taylorisme à la production éditoriale. Vous ouvrez, vous lisez, vous établissez le bilan : rien – ou presque – de nouveau ; rien – ou presque – de répréhensible. Pour l'essentiel, Attali a complété avec appétit une part de l'immense bibliographie pascalienne : 531 titres selon la liste publiée à la fin du livre, des dizaines de milliers de pages, des milliers d'heures de lecture pour un humain ordinaire. Comme Attali n'a jamais prétendu aux vertus des bénédictins, il était fatal que se glissent quelques erreurs, que se prononcent quelques jugements hâtifs, que se déforment quelques

Alors qu'André Le Gall, dans sa biographie de Pascal, donne toute priorité à l'établissement des faits, Jacques Attali propose de son côté une variation sur le thème du génie

extraits de l'admirable prose pascalienne. Mais rien d'acablant dans ces circonstances. Est-il damnable qu'à deux reprises Attali ait fait correspondre Mersenne avec Leibniz, alors que le second avait deux ans lorsque le premier est mort ? Est-il pendable ou plutôt amusant d'appeler Clemenceau, l'auteur, au XVIII^e siècle, d'une histoire de Port-Royal en dix volumes, dom Charles Clémence ? Ou d'indiquer dans la bibliographie une *Correspondance* de Guy Patin dans la collection « Bouquins » qui appartient au domaine du souhaitable plutôt qu'à celui du réel ? Il convient enfin d'excuser par l'enthousiasme des phrases un peu abusives, comme celle-ci à propos des *Provinciales* : « Premier exemple de l'intellectuel dressé contre la censure, le totalitarisme et le mensonge. » C'est faux, et alors ?

En revanche, le polytechnicien Attali apporte à la lecture des œuvres mathématiques et physiques de Pascal une compétence que les littéraires et les philosophes, habitués commentateurs du savant, ne possédaient que par oui-dire. Malgré la légende colportée par les sœurs de Blaise et par la propagande janséniste, Pascal n'a jamais renoncé au « divertissement profane » des mathématiques pour « s'appliquer à des choses plus sérieuses et plus relevées, et s'adonner uniquement, autant que sa santé le pût permettre, à l'étude de l'écriture, des Pères et de la morale chrétienne ». « On ne peut imaginer plus faux témoignage », écrit Attali avec raison. Ses analyses de la pensée mathématique de Pascal le prouvent : il n'y a pas de discontinuité entre la recherche de Dieu et

celle de la mathématisation du monde. « Tout, écrit Pascal, est fait et conduit par un même maître. »

En fait, Pascal ne supporte le monde que lorsqu'il est épuré par l'abstraction mathématique. Le reste est un objet de mépris, de dégoût ou d'ironie infinie, à commencer par lui-même. On est toujours surpris par la violence antihumaniste de Pascal qui effrayait tant Voltaire : « Pour faire place aux nouveaux dieux, il faudra que l'univers entier soit détruit », écrit-il en 1656 avec une sorte de noire jubilation à une jeune amoureuse qui lui demandait un ou deux arguments pour ne pas entrer au couvent. Elle était servie : « Il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, comme on ne consulterait point si on est appelé à sortir d'une maison pestiférée ou embrasée. » (Dans le livre d'Attali, la citation est fautive et, qui plus est, en charabia. Ailleurs, il arrive souvent qu'il attribue à Pascal des citations qu'il utilise, tirées des Pères de l'Eglise, de l'Apocalypse, d'Antoine Arnauld ou Saint-Cyran.)

C'est ici que l'autre lecteur, celui qui lit d'abord un livre d'Attali, reprend ses droits. Il cherche moins la vérité historique et métaphysique d'un ancien écrivain nommé Pascal qu'un jeu d'idées et d'hypothèses, brillantes si possible, dont Pascal est l'argument et dont la mise en scène est contemporaine. Il s'intéresse moins à la partition qu'à l'interprétation qui en est donnée. Il s'agit ici d'une série de variations, comme toute assez traditionnelles, sur le thème du génie. Pascal est en tout génial. Il suffit que le monde extérieur, lent, lourd, laborieux, lui présente un problème, pour que Blaise, dans une gerbe d'étincelles, invente une réponse que personne n'avait imaginée et qui vaudra jusqu'à nous.

Cela vaut pour les mathématiques, pour la physique du vide, pour la littérature, pour la théologie, pour la philosophie, pour la morale, pour la politique et même pour les affaires (1). A chaque fois, Pascal l'amateur, Pascal le non-spécialiste, renvoie les professionnels à leurs

chers études, démolit les hiérarchies du savoir et de la compétence et impose l'aveuglante clarté de ses intuitions. Cela fait évidemment beaucoup de jaloux, de grinchoux, de médisants. On l'accuse de plagiat, de fausses citations. On dit même qu'il est fou. Au début, son orgueil en est blessé ; ensuite, il en sourit. Attali termine son apologie de Pascal par un éloge du sourire. Comme quelques lignes auparavant, il a aussi fait l'éloge des vies multiples et des personnalités simultanées, on flaire un parfum d'autojustification sinon d'autoportrait.

Rien à voir avec ce qui précède : Attali émet l'hypothèse que Pascal considérerait avec horreur l'acte sexuel qui lui avait donné naissance. Le vrai péché, originel bien sûr, c'est la sexualité, la marque infamante de la bestialité humaine dont il faut bien toute la grâce de Dieu pour effacer la souillure. « La seule personne, écrit Attali, avec laquelle il se reconnaît le droit d'avoir une relation d'amour, c'est sa sœur Jacqueline, parce que née du même péché que lui, elle n'a pas eu, elle non plus, d'époux terrestre. » C'est peut-être prendre la cause pour la conséquence. L'amour de Blaise pour Jacqueline, tyrannique, maladif, envahissant, jaloux – au point de tout faire pour empêcher sa sœur d'épouser Dieu – ressemble aussi souvent à de la fascination narcissique. Jacqueline, certainement géniale elle aussi, douée pour tous les jeux de l'esprit et de la littérature, est un miroir dans lequel, depuis l'enfance, il s'est pris à regarder le meilleur de lui-même, délivré de son corps, de son histoire, esprit pur, enfin. Quand Jacqueline le quitte pour Port-Royal, il en est réduit à inventer sans cesse des doubles, d'autres « moi », si imparfaits, si contradictoires qu'il fait se chauffer ses pseudonymes et leurs anagrammes : Mons, Louis de Montalte, Amos Detonville, Salomon de Tultie. Pascal s'éparille dans ses masques ; il s'abolit comme nom propre. Il se trompe, en pleine lucidité.

Jacques Attali a pris des libertés avec les *Pensées* ; il en a bien le droit : le mystère de ce (ou de ces) texte(s) autorise tous les butinages pourvu que le miel soit bon. Il en fait une sorte de journal qu'il utilise pour illustrer les événements, intérieurs et extérieurs, de la vie de Pascal. C'est arbitraire et souvent réussi. Ainsi lorsque le fragment 920 semble faire des *Provinciales* le message même de la Vérité divine : « Si ce que je dis ne sert à vous éclairer, il servira au peuple. Si ceux-là se taisent, les pierres parleront. Le silence est la plus grande persécution. Jamais les saints ne se sont tus. Si mes Lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. » (On peut citer Pascal pour le seul plaisir de voir briller la langue.)

(1) Pascal a aussi inventé les taxis, plus exactement les carrosses à cinq sols « afin que partout on puisse aller partout » Les éditions Science Infuse (58, rue Claude-Bernard, 75005 Paris) ont publié en juillet un petit livre fort instructif et amusant d'Eric Lundwall intitulé *Les Carrosses à cinq sols. Pascal entrepreneur* (184 p., 80,12 F [20€]). Attali cite Lundwall, attribue à Pierre de Crenan, l'un des associés de Pascal dans l'affaire, le titre de « Grand Eclaircieur de France » (?), mais oublie de dire à qui il a emprunté la carte des itinéraires des carrosses – qui vaut aussi par sa légende : « *Le Paris de Pascal.* »

Beyrouth à l'heure francophone

Du 3 au 12 novembre s'est tenu dans la capitale libanaise le 9^e Salon du livre, prélude à celui qui aura lieu en 2001 pour le sommet de la francophonie

Le neuvième Salon du livre de Beyrouth, intitulé « Lire en français et en musique », aurait pu n'être que le prélude au suivant, le dixième et premier du siècle. Celui-ci accompagnera – on ne sait encore exactement à quelle date –, avec un éclat que les organisateurs français et libanais espèrent particulier, le Sommet de la francophonie qui doit se tenir à Beyrouth à la fin d'octobre 2001. Ce sera la première rencontre de ce type dans une ville du Proche-Orient. Le thème retenu est le dialogue des cultures.

En attendant cet événement, l'édition pour ainsi dire ordinaire de « Lire en français et en musique » s'est tenue, avec un succès équivalent à celui de l'année der-

nière : 120 000 visiteurs en dix jours (3 au 12 novembre) et des recettes égales, ou légèrement inférieures, malgré la crise économique, compensée il est vrai par la baisse de l'euro, qui rend le livre francophone relativement moins coûteux au Liban. Une cinquantaine d'écrivains avaient fait le voyage, dont 25 ou 30 invités par la Mission culturelle française dirigée par Alain Fouquet – d'Olivier Rolin à Régine Deforges, de Robert Solé à Annie Ernaux et René Rémond. Jacques Higel et Dick Annegarn représentaient la partie musicale. A cette occasion, l'édition Proche-Orient du *Monde*, créée en octobre 1999 et dirigée par notre correspondant Lucien George, a publié un supplément spécial du « Monde des

livres » de 64 pages. Cette publication a été distribuée tout au long du Salon.

Pour un visiteur habitué aux Salons occidentaux, celui de Beyrouth ne présente aucun caractère exotique : classes d'enfants arrêtées devant les bandes dessinées, public adulte nombreux aux « cafés littéraires », atmosphère bruyante et agitée... Quant aux libraires libanais, ils assurent non seulement la présence des livres en français édités localement, mais aussi celle des ouvrages d'éditeurs parisiens. Peut-être devraient-ils être mieux secondés dans cette tâche : à la fin du Salon, on trouvait bien les prix littéraires, mais c'était ceux de l'an dernier...

P.K. et Jo.S.

La renaissance de la maison Geuthner

Après avoir failli sombrer, la librairie orientaliste Paul Geuthner a été sauvée par un groupe de bibliophiles franco-libanais

Louis Massignon et Maxime Rodinson sont venus fureter entre les étagères de la librairie orientaliste Geuthner, rue Vavin, entre Montparnasse et le Luxembourg. C'est là que Massignon fonda avec Paul Geuthner *La Revue des études orientales* en 1927, c'est là aussi que commença l'aventure de la revue *Syria*, sur l'art et l'archéologie de l'Orient. Comme Maison-neuve et Larose, à laquelle elle est souvent associée, la Librairie orientaliste Paul Geuthner est une référence pour tous ceux qui se sont intéressés aux trois Orient : le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient.

Pourtant la maison Geuthner a failli sombrer. « *Nous appartenons à une tradition de libraires-éditeurs*, explique Frédéric Geuthner, petit-neveu du fondateur, Paul Geuthner, qui a créé la librairie en 1901, *ces maisons traditionnelles et familiales ont du mal à tenir. Auparavant, le livre d'érudition se vendait à 150 ou 200 exemplaires, les chiffres sont plus proches de 60 exemplaires aujourd'hui. Si les maisons comme les nôtres ne se modernisent pas, elles sont condamnées à disparaître.* » C'est ce qui a manqué d'arriver. Les factures s'accumulaient. Une augmentation du loyer a failli faire couler la maison au début des années 90. « *Quand je suis devenu PDG, en 1982, il y avait 9 millions de francs de déficit. J'ai tout redressé, mais la situation s'est à nouveau dégradée* », constate Frédéric Geuthner, qui dénonce le « cancer incurable » de la photocopie.

En 1998, sans regret, il cède la maison familiale à un groupe de douze « bibliophiles franco-libanais », parmi lesquels deux femmes, Fayza El Khazen, fondatrice des éditions Terre du Liban, et Myra Prince, qui est aujourd'hui « la cheville ouvrière de la librairie ». Cette dernière forme à pré-

sent un tandem avec Frédéric Geuthner. Tous les deux rebâtissent la maison en se servant de la richesse du fonds. C'est ainsi qu'est née une nouvelle collection, « Les Geuthner », qui reprend les classiques de la maison et s'inspire des « Bouquins » de Guy Schoeller. L'année 2000 a vu ainsi reparaitre, en 4 volumes, *L'Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun, la somme d'Henry Normand, *Symboles universels et traditions vivantes* et *Pratiques des harems marocains : sorcelleries, médecine, beauté*, d'A.-R. de Lens, ou encore *Musiques du monde arabe*, du baron d'Erlanger. Tous ces classiques sont vendus à un prix raisonnable (de 100 à 180 F [27,44 €]).

Depuis 1998, La librairie Geuthner a publié – nouveautés et rééditions – une cinquantaine de titres. « *Nous voulons maintenir la haute exigence intellectuelle de la librairie. Nous sommes attentifs aux thèses, mais pas pour les publier telles quelles* », explique Myra Prince.

« *On profite des Salons au Maghreb et ailleurs pour attirer l'attention sur notre production, ajoute-t-elle. Nous sortons deux livres sur le Liban, au moment du*

Salon du livre de Beyrouth. » Il s'agit de *L'Habitat au Liban*, de Jacques Liger-Belair, ou de *L'Aménagement de l'habitat rural sur le haut plateau libanais*, de Houda Kassatly. Dans le cadre de l'année du Maroc, Geuthner a également publié *La Bibliographie des juifs du Maroc*, d'Arrick Deleya, et *Etudes et recherches sur la vie intellectuelle juive du Maroc*, d'Haïm Zafrani.

La maison veut « *maintenir la cohérence des études syriaques, berbères, juives et arabes* », comme elle le fait depuis qu'elle est devenue en 1911 une librairie orientaliste. Elle poursuit l'édition de manuels de langues rares ou disparues. Ses meilleures ventes sont les manuels d'égyptien hiéroglyphique, avec des lexiques, des grammaires, des exercices corrigés qui se vendent à plus de 1 000 exemplaires par an. Les nouvelles technologies favorisent cette relance. L'impression numérique permet de faire des tirages de centaines d'exemplaires, et non plus de milliers d'exemplaires, impossibles à amortir. Enfin, Geuthner est présent sur Internet, grâce à son site www.geuthner.com.

Alain Salles

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Roland Cayrol

SONDAGES MODÈ D'EMPLOI

136 p. 75 F

Diffusion CDE/SOOS ISBN 2-7246-0835-6

PRESSES DE SCIENCES PO

25 ANS

1975 - 2000

En célébrant leur 25^e anniversaire, les Presses de Sciences Po veulent témoigner de l'utilité sociale des sciences sociales

44, rue du Four 75006 Paris
http://www.sciences-po.fr/edition

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

René Rémond

REGARD SUR LE SIÈCLE

120 p. 75 F

Diffusion CDE/SOOS ISBN 2-7246-0780-3

THÉÂTRE MOLIÈRE MAISON DE LA POÉSIE

Six rendez-vous de poésie grecque contemporaine

mardi 21 novembre, C. Liondakis, K. Dimoula
jeudi 23 novembre, M. Ganas, O. Markopoulos
mardi 28 novembre, A. Fostiéris, T. Patrikios, M. Pratikakis
jeudi 30 novembre, T. Hadzopoulos, D. Kraniotis, S. Pascalis
mardi 5 décembre, L'Alexandrie de Constantin Cavafis
jeudi 7 décembre, V. Dalakoura, A. Papadaki

renseignements au : 01 44 54 53 00

Per Olov Enquist en investigateur

Per Olov Enquist brandit un épais classeur : un roman en cours, commencé en 1993, et qui « s'était écroulé » après deux ans de travail. Depuis, il a écrit *Le Cercle magique*, sa pièce de théâtre préférée, *Hamsun* (1), un récit-scénario, *Les Faiseurs d'images*, une pièce, et *Le Médecin personnel du roi*. Il y a un an et demi, ce maître suédois du roman-documentaire est retourné au sujet abandonné. Il en a tiré une première version de cent cinquante pages. La seconde, qu'il a en main en comporte cinq cents. Elle sera sa « base ». Désormais, il sait qu'il peut oublier l'imposante documentation réunie, qui s'étale chez lui sur chaises, tables, lits et planchers. Il a tout en tête. Il se mettra à écrire d'une traite. « A partir du commencement. »

Pour *Le Médecin personnel du roi*, il avait à l'appui de longues années passées au Danemark. Et un flot de questions sur la manière dont les manuels danois traitaient cette brève révolution. La première menée sous le signe de L'Encyclopédie. En quelques mois, durant lesquels l'histoire tentait d'emprunter un raccourci, « l'utopie » appelée par Voltaire paraissait prendre forme sous les décrets d'un intellectuel allemand, Struensee, médecin personnel du roi Christian VII entre 1768 et 1772 et premier ministre. Mais liberté de la presse, liberté du culte, abolition du servage, passage de la douane sous le contrôle de l'Etat, suppression de subventions aux nobles... seront versés aux pertes sous la férule d'un piétiste coupeur de têtes : Guldberg.

Si le roman-documentaire est acte à rebondissement, l'écriture théâtrale semble entracte pour Per Olov Enquist. Jusqu'en 1975, il n'est rien d'autre que romancier. Et soudain, en onze jours, il écrit une pié-

Jean-Louis Perrier

ce : *La Nuit des Tribades*. Succès énorme, jusqu'à Broadway. Depuis, quand tout paraît bloqué, le théâtre vole à son secours. Deux semaines d'une attention exclusive suffisent à composer une pièce. Le journalisme se glisse dans les intervalles. L'analyste et commentateur politique redouté, opposé depuis les débuts à l'Union européenne, est guidé dans chacun des registres (roman, essai, théâtre) par la même volonté de savoir. De faire savoir.

Cet athlète complet de l'écrit naît il y a soixante-six ans dans le Vasterbotten. Au grand nord de Stockholm, l'austérité et les arbres à perte de vue. Le père, bûcheron, meurt lorsqu'il a six ans. Mère institutrice. Il apprend à lire dans la Bible. Version pour enfants, puis la grande. Miroitement d'histoires auxquelles il revient des dizaines et des dizaines de fois. Famille et village « fondamentalistes », autour d'une église libre - une simple maison où les pieux habitants (quatre-vingts) se réunissent quotidiennement. Pour la compréhension, il évoque « une sorte de mouvement quaker ». En vérité, ils sont piétistes, d'ascendance moravienne : « On remerciait le Ciel : merci pour le sang ! merci pour les os ! Le sang était si chaud, si sensuel ! »

De l'emprise de Dieu, il se délivre « en rampant », dès ses seize ans. Mais ne renie pas son éducation. « J'ai littéralement vécu dans la forêt avec la Bible. Elle posait les bonnes questions, existentielles : le bien, le mal, le paradis, le péché, mais donnait de mauvaises réponses. J'ai dû trouver les bonnes moi-même. C'est ainsi que je suis devenu un enfant des Lumières. » Après le service militaire, il étudie la philo à Uppsala et s'aligne au saut en hauteur dans l'équipe nationale universitaire. A son voisin de chambre, le lettré Lars Gustafsson (Strindberg et l'ordinateur), il oppose le sport. L'un de ses cen-

A l'occasion des Boréales de Normandie, rencontre avec le maître du roman-documentaire suédois, qui aime passer du journalisme à l'essai pour mieux revenir à la littérature et au théâtre. Avec la volonté de savoir. De démasquer les impostures. Et de faire savoir

tres d'intérêt journalistiques (La Cathédrale olympique), mais aussi une école de solidarité selon son cœur.

Premier roman : *Kristallögat* (L'Œil de cristal) - non traduit - en 1963. Et premières critiques théâtrales et littéraires au *Svenska Dagbladet*, avant de rejoindre *Expressen*, le grand journal du soir. Suivent *Le Cinquième Hiver du magnétiseur* en 1964, puis *Hess* en 1965. Un tournant. L'époque est au nouveau roman. Per Olov Enquist la vit pleinement. Il fait passer le dirigeant nazi par une série de labyrinthes et de chocs culturels qui pulvérisent une mémoire en lambeaux. Le réel émerge à la fiction, prisonnier de fils innombrables, également manipulés par l'adjudant Pintsch, second de Hess. « Une tentative. Enorme. D'une certaine manière insaisissable. Je le relis par passages. La plupart des textes que j'ai écrits par la suite y sont contenus. Il est comme un aiguillage où tout se croise. Impossible à contrôler. A manier. »

Dans le roman suivant, *L'Extradition des Baltes*, la volonté de contrôle est évidente. Il prévient : « Ceux que le mot "roman" gêne peuvent le remplacer par "reportage" ou "livre". » Per Olov Enquist s'observe en investigateur. Il interroge la politique de son pays dans la guerre, et après. Et en appelle à Mao Zedong par une missive dont il regrette aujourd'hui qu'on n'ait pas saisi toute l'ironie. Les enfants du neutralisme et de la social-démocratie demandent des comptes à leurs pères. La mauvaise conscience a poussé sur la bonne, refermée sur des approximations intolérables à une nouvelle génération qui ne veut rien d'autre que la vérité et la justice promises. Et découvre derrière la transparence affichée de troubles manipulations.

L'histoire ne se conçoit que dans une permanente réécriture. Pour l'honneur de la social-démocratie, dont Per Olov Enquist ne cessera plus d'être un soutien actif. Pour en finir avec les faux-semblants sinon les faussaires à l'œuvre. Il les découvre dans la mythologie sportive avec *Le Second* (1971). Histoire de ce lanceur de marteau exclu des pelouses après qu'il a battu le record national avec un instrument allégé. Il les pointe dans la mythologie « rouge », avec *Le Départ des musiciens* (1978), qui s'en prend « à l'image dominante, presque sainte, des ouvriers montant dans le Nordland au début du siècle pour la gloire du pays ». Son enfance lui crie la fausseté de ces enluminures. De fait, les travailleurs se sont opposés aux syndicalistes venus du sud leur apporter quelques rudiments d'organisation et de conscience politique, et les ont chassés manu militari. Leçon rendue par *Le Médecin personnel du roi* : toute liberté n'est pas recevable n'importe où, par n'importe qui, à n'importe quel moment.

D'où l'importance de l'enquête. Pour connaître les terrains et les hommes. Les failles qui les parcourent et donnent forme aux conti-

nents, aux sociétés, aux œuvres, aux personnes. Per Olov Enquist les cherche, les suit et les cartographie. Elles traversent les plus grands Scandinaves : Andersen (essai et pièce), Strindberg (pièce et biographie), Hamsun (récit-scénario) ou, dernière en date, Selma Lagerlöf (essai et pièce). « Elle était si belle et si heureuse ! N'y avait-il rien qui expliquait sa différence ? Un beau jour, j'ai mis la main sur un entretien non publié, où elle parlait de ses parents. J'ai découvert qu'elle haïssait son père, un effroyable ivrogne qui avait presque détruit sa vie. Elle avait dû se sauver de chez elle. Alors, quand vous lisez ensuite son discours au Nobel : "Merci mon père, vous m'avez tout donné et je vous dois tant..." »

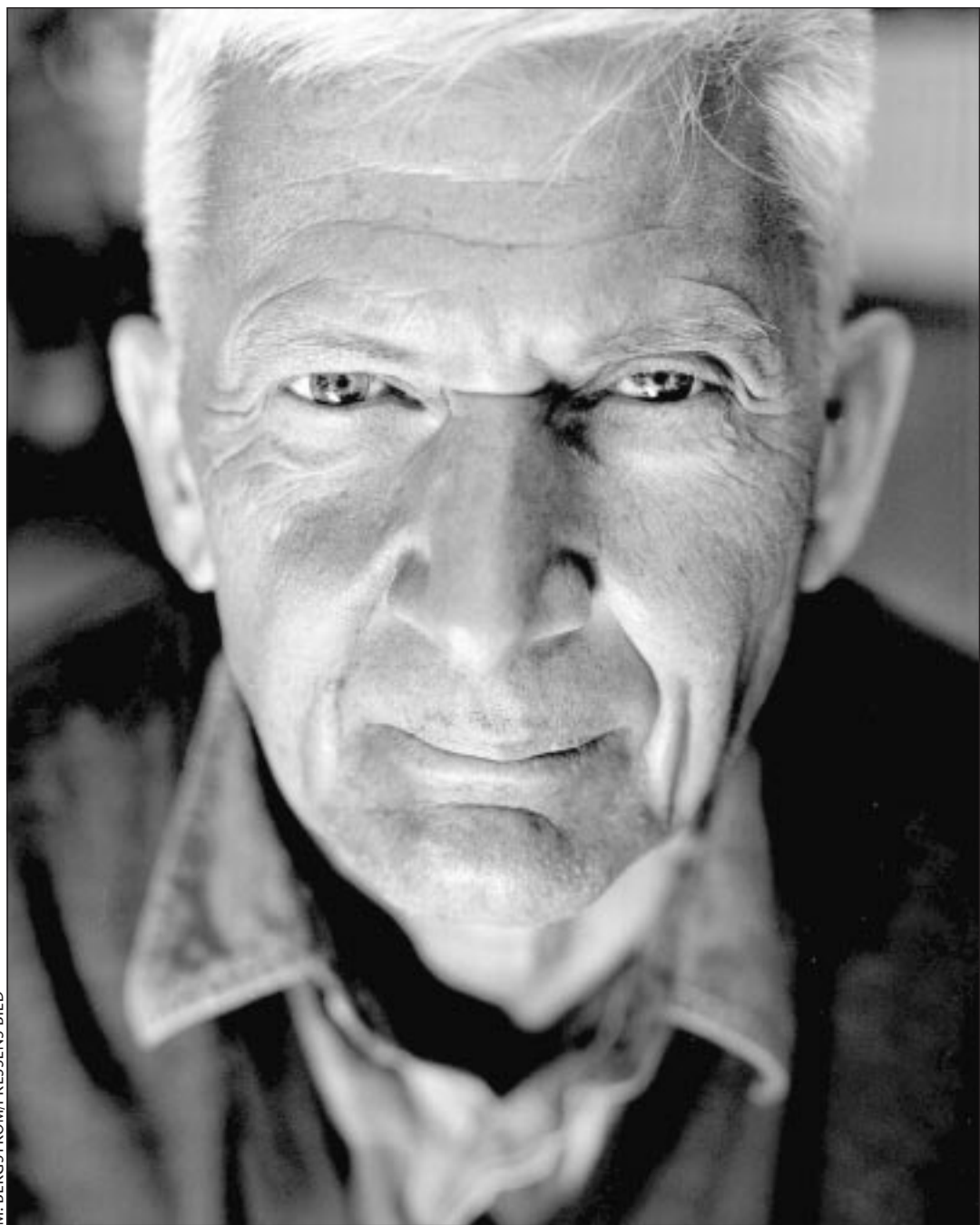
Sa pièce la plus récente, *Les Faiseurs d'images*, est sous le choc de cette découverte. Quatre personnages se croisent, dans la tradition scandinave du théâtre de chambre. Nous sommes en 1921, le jeune cinéaste Victor Sjöström vient d'adapter *Le Cocher* de Selma Lagerlöf (*La Charrette fantôme* dans la version française) et veut présenter son film à la grande dame, devant son chef opérateur, éminent éveillé de fantômes, et la maîtresse du réalisateur, Tora Teje, jeune comédienne d'avenir. A coups de questions impertinentes, celle-ci va conduire la Prix Nobel de littérature à l'aveu de son infortune. Pièce intense, pour laquelle Ingmar Bergman a repris en 1998 le chemin du Dramaten, le théâtre national. Avant d'en boucler une version télévisée.

Ici, comme dans ses œuvres romanesques, Per Olov Enquist n'est jamais très éloigné. Après avoir observé, il s'expose par la voix de Selma Lagerlöf. « La plupart des livres qu'on écrit sont en réalité la même histoire. Il en va sans doute ainsi pour tous les écrivains. Il s'agit probablement d'une histoire originelle, commente le personnage de la romancière... Et puis on essaie de dissimuler cela. On écrit une histoire originelle qu'on ne veut pas lâcher, alors il s'agit de la déguiser. De recouvrir le petit noyau qui est au fond. Pour qu'il y reste en sécurité comme un fœtus. »

Enoncé d'une conviction et d'une méthode. L'écrivain se révèle et s'accomplit dans l'approche du secret des autres, non sans tenter d'atteindre le sien. Le roman-documentaire serait au sommet dans la conjonction des deux. Double décharge produite, reçue, au risque de l'anéantissement, avec *La Bibliothèque du capitaine Nemo* (1991). Peut-être parce qu'il y était au plus près de sa biographie. « J'ai cru que ce serait mon dernier roman. Quand j'ai terminé, j'ai eu le sentiment que j'étais sorti de tout, que j'étais fini. Déjà, dans *Le Départ des musiciens*, j'avais essayé de m'approcher de l'histoire originelle. Mais avec *La Bibliothèque du capitaine Nemo*, j'en étais plus près que je ne serai jamais. »

Tout est exact dans la description du village de son enfance. La volonté de vivre se déploie dans l'imaginaire, étayée d'une série de bouteilles à la mer : « La grande beauté dans ce qui est humain : vivre comme un monstre lointain et être celui qui rend visible ce qui est humain. » Per Olov Enquist écrit la main dans la main de ce monstre multiforme. Dans *L'Ange déchu* (roman), une créature à deux têtes exhibée dans un cirque. Dans *L'Heure du lynx* (théâtre), un jeune meurtrier qui se révèle d'humanité plus consistante que la femme pasteur de la prison. « D'un certain point de vue il est un saint, d'un autre il est un monstre... Christian VII, le petit roi du *Médecin personnel* n'était-il pas lui aussi considéré comme un monstre, un schizophrène, une tache dans l'histoire danoise ? »

L'histoire offre ses propres replis à celle de l'auteur. On n'a pas manqué de relever combien l'échange d'enfants autour duquel s'ordonne *La Bibliothèque du capitaine Nemo* se retrouve dans *Le Médecin personnel du roi*. Christian VII n'est-il pas convaincu d'avoir été



M. BERGSTRÖM/PRESSENS BILD

troqué à sa naissance contre un fils de paysan ? N'aspire-t-il pas à rejoindre son limon d'origine ? « S'il considérait la cour comme un théâtre où tout était réel, qu'était au juste la réalité ? », interroge Per Olov Enquist. Mais l'expédition destinée à ouvrir les yeux du souverain, menée par Struensee, tourne à la déroute devant l'insupportable horreur de la vie paysanne.

Quoique avorté, cet aller-retour éducatif peut apparaître comme une métaphore des investigations littéraires de Per Olov Enquist. Ce grand pelletier d'histoire, de société, de politique passe par l'essai et le journalisme pour mieux revenir à la littérature, romanesque ou théâtrale. Lui offrant ainsi les transferts d'un réel condensé. Et les ouvertures d'une circulation incessante entre biographie individuelle et destin collectif, où le monde ne se trouve jamais plus parlant que lorsqu'il est dialogué et découpé en scènes. Comme au théâtre.

L'auteur ne déteste pas alors côtoyer des personnages flamboyants comme Struensee, intellectuel éminent, cavalier émérite et amant expert ; faire passer sa volonté de comprendre au-dessus de la manie de la compassion dont pourraient bénéficier le petit roi ou la trop jeune reine. Il n'est pas jusqu'à la figure « monstrueuse » de Guldberg qui devienne alors fréquentable. « D'une certaine manière, j'ai commencé de le respecter. Il est devenu un objet d'amour », reconnaît-il. Entre le fondamentaliste piétiste arc-bouté à la restauration d'un passé détestable et l'homme des Lumières qui voulait « faire de la terre un ciel » trop ébloui par l'idée pour poser pied à terre, Per Olov Enquist laisse entrevoir l'une

des figures centrales de son œuvre : celle du dilemme. Et des jeux de double où le politique qu'il n'a jamais cessé d'être appelle à trancher au nom de la vérité.

(1) *Hamsun, Ecrits sur le sport, Le Second, L'Ange déchu, La Bibliothèque du capitaine Nemo* ont été publiés par Actes Sud et traduits par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach et aussi *L'Heure du lynx*, traduit par Asa Roussel. *L'Extradition des Baltes* vient d'être réimprimé en Babel (521 p., 63 F [9,60 €]). Hess (354 p., 40 F [6,10 €]) et *Strindberg, une vie* (Flammarion, 256 p., 110 F [16,77 €])

sont traduits par Marc de Gouvenain. *Pour Phèdre* (Presses universitaires de Caen, 129 p., 60 F [9,15 €]) et *Marie Stuart : trente-neuf tableaux sur l'amour et la mort* (éd. L'Élan, 48 p., 48 F, [7,32 €]) sont traduits par Philippe Bouquet.

LE MÉDECIN PERSONNEL DU ROI
(Livlakarens besök)
Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach. Actes Sud, 368 p., 149 F (22,71 €).

Prix RFI-témoin du monde 2000

L'information naît aussi de la fiction.

Youri Rytkhéou
Unna
(Éd. Actes-Sud)

Programme des Boréales

Le Médecin personnel du roi, de Per Olov Enquist, est l'un des dix titres en compétition pour le Prix de littérature nordique qui sera décerné le 18 novembre au cours des Boréales. Ce 9^e Festival d'art et de littérature nordique, dont le thème est cette année « Le corps », a lieu du 16 au 25 novembre à Caen. Le week-end des samedi 18 et dimanche 19 novembre est plus particulièrement consacré à la littérature. Une série de tables rondes et de lectures réuniront écrivains nordiques (Nikolaj Frobenius, Leena Lander, Merethe Lindström, Carl-Henning Wijkmark...) et français (Patrick Bouvet, Annie Ernaux, Nicolas Genka, Marie Nimier...) dans les foyers du Théâtre de Caen.

Le 17 octobre, le Prix RFI-témoin du monde a été attribué par Amin Maalouf, président du jury, à Youri Rytkhéou pour son récit *Unna* (éditions Actes-Sud).

A travers la vie d'*Unna*, jeune femme de la toundra tchouckhe, l'ouvrage retrace le drame d'une ethnie sibérienne, victime de la russification. Le Prix RFI-témoin du monde, créé en 1997, récompense un livre de témoignage ou une œuvre de fiction qui apporte un éclairage particulier sur un grand sujet d'actualité.

rfi
paris 89fm
www.rfi.fr

Le visage d'une désillusion

A travers la figure de Jean Eustache, Lucile Laveggi évoque des années de désinvolture qui se sont achevées dans le calme du tombeau

DAMIEN
de Lucile Laveggi.
Gallimard, « L'Infini »,
94 p., 75 F (11,43 €).

En novembre 1981, le cinéaste Jean Eustache se suicidait, d'une balle dans la tête. Il était l'auteur de *La Maman et la Putain*, une éducation sentimentale où, concevant son travail « comme une auto-analyse déchirante et cocasse », il oscillait entre la quête nostalgique du temps perdu de l'innocence et l'irréductible menace d'une mort à crédit : « *Ma rage d'aimer donne sur la mort comme une fenêtre sur la cour* », y disait Jean-Pierre Léaud.

Vingt ans après, l'une de ses « petites amoureuses » évoque ce fantôme qui rode encore dans ses rêves, sous l'étiquette « roman ». Elle masque (par pudeur, par respect) le nom du poète qui jouait au casino comme un lutin de Lubitsch, mais partageait avec Bernanos le dégoût religieux de l'argent. Elle nous invite à dresser l'oreille pour réentendre une voix, au « ton de désespoir enjoué », d'« arrière-fond d'échec voulu ».

S'il ne s'agit que d'une biographie partielle, un bouquet délicat d'instantanés de mémoire, souvenirs de la vie quotidienne étalés sur quelques années, l'essentiel (le mystère) du cinéaste écorché est là : le deux-pièces de la rue des Batignolles qui abrite ses crises, l'« air tourmenté de grand buveur mélancolique », les leçons de cinéphilie, les dragues, le coup de poing dans la gueule du critique qui lui reproche de ne pas être un cinéaste « à portée sociale », la façon de cultiver son mal dans le cinéma, de lutter en permanence contre « une brûlure interne ».

Damién rend grâce à celui qui, ancien tourneur-fraiseur, errait, poches vides, sur les traces des « salles obscures de son enfance », et fit de la confession impudique



Jean Eustache sur le tournage de « La Maman et la putain »

un art aussi littéraire que cinématographique. Mais le roman est à double reflet. En recherchant le « calme du tombeau », Eustache ne présentait-il pas l'horreur économique, le cynisme, « l'avalanche des images, la toute-puissance de la télévision » dont notre monde est devenu otage ? En retraçant ces « années de désinvolture », le temps du « désir nomade » de Deleuze, les fièvres du joueur vivant « d'espoirs fous et de sœurs froides », Lucile Laveggi y va de sa propre mélancolie : elle dit aussi son refus d'une époque où Eustache n'aurait plus droit de cité. Paris présente à ses yeux le visage d'une désillusion. De la rue Champollion au Fouquet's,

de la place de la Sorbonne au Festival de Cannes, elle dresse la géographie d'une certaine misère : fric et chagrin ostentatoires, oasis disparues, bars high-tech. *Que reste-t-il de nos amours ?* chantait Trenet, cité dans un film d'Eustache au titre emprunté à Rimbaud. Que reste-t-il de Mai 68, nos amours mortes et nos dérivés ? Rien, répond Lucile Laveggi, qui déplore que le cinéma d'auteur se soit transformé « en une cérémonie funèbre pour de rares cinéphiles ». Et prophétise : il était fatal qu'Eustache s'évade d'un monde où chacun ne pense plus qu'à vivre en reclus, un monde hostile aux « esprits irréductibles ».

Jean-Luc Douin

L'homme sacrifié

Philippe Delaroche et Thierry Beinstingel font le procès de notre époque, avec dérision et mesure

CAÏN ET ABEL
AVAIENT UN FRÈRE
de Philippe Delaroche.
Ed. de l'Olivier, 414 p.,
135 F (20,58 €).

CENTRAL
de Thierry Beinstingel.
Fayard, 250 p., 98 F (14,94 €).

Contempteurs de notre époque, deux romanciers racontent la triste épopée d'un homme d'aujourd'hui broyé par les dérives d'une société de consommation soumise aux aléas de la concurrence. C'est le monde des écrans surpuissants et de l'information immédiate. Le dieu qui tient nos destinées en mains est d'autant plus redoutable qu'il est virtuel. Tel est le constat de *Central* et de *Caïn et Abel avaient un frère*, deux romans insolites et satiriques. La dérision y déjoue les ravages du mot-clé de notre temps : communication.

La quarantaine bien sonnée, célibataire après deux divorces, père d'une adolescente adorée dont les visites sont trop rares, Charles Bli-zan est le héros candide du deuxième roman de Philippe Delaroche : *Caïn et Abel avaient un frère*, pamphlet mélancolique de l'enfer professionnel envahi de mots démoniaques : *slides, paperboard, rétropro, start-up* et autres énigmatiques *point com*. Ce récit à la première personne nous place d'emblée aux côtés de l'infortuné Charles, consultant en communication d'entreprise, armé de son portable, dévasté par le stress, endetté, harcelé par les huis-siers et par une ancienne maîtresse dévorante.

La fiction est d'abord une affaire de regard. Nous partageons, de l'intérieur, la vision de son héros au bord de la crise de nerfs, acculé à l'asphyxie. Charles est chargé d'organiser, simultanément, deux séminaires pour deux boîtes de télécoms concurrentes, avec le même but :

décrocher l'exclusivité des installateurs indépendants. L'intrigue, aussi précise soit-elle, n'est pas l'attrait principal du roman. Le lecteur est étourdi par le mouvement trépidant du récit qui correspond à la course-poursuite à laquelle le narrateur épuisé doit se livrer. Avec lui, nous éprouvons jusqu'à la nausée la veulerie des personnages secondaires et l'absurdité de la vie. A l'arrière-plan de la comédie loufoque des quiproquos et des parties de cache-cache, on découvre la tragédie d'un homme seul qui lâche prise, s'enfoncé progressivement dans les ténèbres du gâchis existentiel où s'anéantissent les espérances et les revanche. Balzac et Kafka ont eu la peau d'Alexandre Dumas.

Sous les buildings de la réussite, c'est le grand cimetière de soi-même. Le narrateur est interdit de séjour dans « l'eldorado de la nouvelle économie : l'empire des signes, l'univers de la communication, de la dématérialisation ». Il rêve encore de lectures, de tendres repos, de voluptés douces. « *Je reconnais, dit-il, n'avoir aucune ambition susceptible de rivaliser avec la leur. Nulle idée fixe ne me guide, pas même l'envie de réussir dans la carrière... Mon détachement est entier.* »

VERBES SANS SUJET

Caïn et Abel avaient un frère est d'abord un truculent exercice d'exorcisme. Delaroche va au-delà de la féroce description d'une société sans repères qui s'épuise dans le commentaire de la vie. Il pose la question du bonheur et, insidieusement, soulève le hiatus entre la conscience que nous en avons et notre acharnement à en détruire les possibilités.

« *Ainsi, avoir fait fausse route et le monde avec. S'arrêter, attendre, verbes pas prévus dans le Glossaire, pourtant le faire. Prendre le contre-pied de chacun d'eux. Attendre d'être beaucoup, milliers, millions. Agir. Imaginer autre chose de plus humain.* » Dans cette prise de conscience finale qui pourrait être celle de Philippe Dela-

roche, Thierry Beinstingel utilise des verbes à l'infini. C'est le parti pris de son étrange roman : *Central*, où l'individu disparaît derrière le formulaire que chacun de nous doit remplir (ou inventer) pour faire savoir qu'il est en phase avec l'univers factice, quasi fictif, où l'action se crée elle-même, engendre ses propres pièges, invente un mouvement perpétuel artificiel où l'on peut oublier le temps et la mort.

Le narrateur de Thierry Beinstingel travaille depuis de longues années au Central de télécommunication, témoin de son inexorable dés-humanisation. Verbes sans pronom personnel, verbes sans sujet pour dénoncer l'effacement de l'homme-sujet, assujéti à l'emprise grandissante de l'entreprise. *Central* stigmatise l'homme complice de la création du monstre virtuel qui signera sa perte. Aussi violent que le roman de Delaroche mais plus noir et privé d'humour véritable, *Central* est la métaphore d'un passé sinistre. Les petits chefs de la grande administration sont des dictateurs, ridicules certes mais aux premières lignes d'atroces allusions et, sous d'autres oripeaux, de l'éternel recommencement de l'Histoire. « *Mesurer enfin l'ampleur du travail effectué par le petit homme aux favoris noirs, toujours sollicité, parlant d'une voix rauque, sans éclat, sans passion, avec un air d'ennui gravé dans les rides du front. Tenant tête à tous, mais se rétractant à la moindre mauvaise surprise, connaissant chaque tâteur, l'appelant par son nom, nos techniciens y compris, nous reprochant la lourdeur de nos interventions mais trouvant d'immédiates solutions à tout. Lui, placé au centre, dominant un ordre bref, presque doux, aussitôt exécuté et nous, observant ces hommes clouant, enfonçant des piquets, accomplissant des gestes de force, comme une armée entière à la botte du petit homme.* » Le roman de Thierry Beinstingel est mémoire et prémonition.

Hugo Marsan

Catherine Clément ose sa vérité

L'écrivain est « retourné » rue du Cherche-Midi pour évoquer, dans un récit tout à la fois juste et émouvant, son enfance heureuse et tragique

CERCHE MIDI
de Catherine Clément.
Stock, 112 p., 79 F (12,04 €).

Que fallait-il pour que Catherine Clément, après une trentaine de livres – essais et romans –, écrive son texte le plus émouvant, le plus juste ? Peut-être qu'elle prenne le risque de parler de sa vérité secrète. Il fallait du courage, et elle l'a eu. Elle qui se laisse volontiers aller à sa passion de « raconter des histoires », sans craindre de transformer l'amour entre Hannah Arendt et Martin Heidegger en roman rose (1), a trouvé, dans *Cherche Midi*, ce qu'il faut de sobriété, de délicatesse, d'humour aussi, pour dire une enfance à la fois heureuse et tragique.

Petite fille née en 1939 d'une mère juive – et arrivée à quelques jours dans l'appartement de la rue du Cherche-Midi, où elle revient toujours –, elle a eu de la chance. « *Sur le moment, je n'ai rien su. On m'expédia vite fait à la campagne, baptisée, sous bonne garde. Mes parents, eux, restèrent. Né chrétien, André-Yves, mon père, ne risquait rien. Et ma mère tint bon. Quelque part dans l'éternité, se promène l'âme du Juste qui, dix fois, la sauva. C'était un Allemand des troupes d'occupation. Il ne tenait pas bouti-*

que, et il habitait à gauche de ma maison. Sur le trottoir d'en face, dans la cour, à l'étage. Mais à gauche, pas à droite. Souvent, j'en conclus que les choix politiques tiennent à ces petits riens, ces accidents idiots : à gauche était le Juste. A gauche, en direction du boulevard Montparnasse, j'avais le cœur en fête. A droite, traîne patte ; à gauche, pied léger. »

DEVOIR DE MÉMOIRE

A droite, on va vers le boulevard Raspail, vers l'Hôtel Lutétia, où, en 1945, la petite Catherine et sa mère, Rivka, sont allées chaque jour voir si revenaient Georges et Sipa, les grands-parents, dénoncés dans le Lot vers la fin de la guerre. Georges avait refusé de fuir lorsqu'on l'avait prévenu de la dénonciation. N'était-il pas français, vraiment français, lui qui avait même admis que sa fille « épousât un goy, lourde infraction aux lois de la communauté juive » ? Georges et Sipa ne sont jamais au rendez-vous du Lutétia. Un jour, arrivent ceux qui les ont vus monter dans le camion, direction Birkenau. Ils ne reviendront jamais. Au moment où leur fille l'apprend naît son propre fils, le frère de Catherine. Qui s'étonnera qu'il soit asthmatique ?

Rivka, au fond, attendra toujours ses parents. Jusqu'à ce que, à l'approche de sa propre mort, au

milieu des années 90, elle dise, « ils m'attendent ». C'est probablement la disparition de Rivka qui a permis à Catherine Clément de remplir son devoir de mémoire. De faire le portrait des grands-parents qui n'ont pas accompagné son enfance. Georges et Sipa étaient un couple flamboyant. Ils aimaient la vie, le jeu, les nuits au casino. Pendant ces longues soirées, Rivka, déjà, avait appris à attendre. Pourtant, son père adorait cette fille unique, « qu'il habilla de plumes et de perles cousues. La petite princesse de la rue de Paradis eut une enfance heureuse, à une réserve près. Une seule, toujours la même. L'attente ».

Tous les héros de *Cherche Midi* sont des personnages magnifiques. Par la réussite du récit de Catherine Clément. Mais aussi parce qu'ils sont beaux, élégants, orgueilleux, imprévisibles. Ainsi, André-Yves, le père, pharmacien rue du Cherche-Midi, qui mourra à soixante ans, « *farouchement rebelle à son éducation chrétienne, mauvaise tête, mais cœur tendre* » : il aime follement Rivka, puis il s'éprit de sa cousine, Pauline. « *La liberté venue, Pauline et André-Yves s'aimèrent de la main gauche. Et que fit Rivka ? Elle s'éprit de Marcel, associé d'André-Yves, marié de son côté.* » Cela finira tout de même par un divorce, « *long et difficile* ». Au milieu de tout cela, la jeune Catherine essaie de se construire. Brillante élève, normalienne, voie toute tracée. Mais, tôt mariée, elle est enceinte pour passer l'agrégation de philosophie. Elle est néanmoins reçue première, mais elle n'est pas tout à fait « conforme ». Heureusement. C'est certainement grâce au « *Cherche-Midi* ». Et c'est à tout cela que l'on doit ce très beau *Cherche Midi*.

Josyane Savigneau

(1) *Martin et Hannah*, Calmann-Lévy, 1999.

Prix Femina étranger

Jamaica Kincaid
Mon frère

Editions de l'Olivier

Prix Médicis étranger

Michael Ondaatje
Le fantôme d'Anil

Editions de l'Olivier

Les rencontres à la librairie Compagnie
le vendredi 17 novembre à 18h.
JEAN-MICHEL DELACOMPTÉE
à l'occasion de la sortie de son livre
Le Roi miniature
(Ed. Gallimard/Collection "L'un et l'autre")
Il sera accompagné de
J.-B. PONTALIS
LIBRAIRIE COMPAGNIE, 58, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. 01 43 26 45 36

DE L'ESSENCE DU NU

de François Jullien.
Avec des photographies
de Ralph Gibson,
Seuil, 158 p., 149 F (22,71 €).

PENSER D'UN DEHORS

(LA CHINE)

Entretiens d'Extrême-Occident
de François Jullien
et Thierry Marchaisse.
Seuil, 510 p., 150 F (22,86 €).

P our que commence une réflexion philosophique, l'étonnement est indispensable. Platon l'a dit à plusieurs reprises, et le thème court jusqu'à Hegel et Jankélévitch. Mais il n'y a pas de recette pour s'étonner. Aucun mode d'emploi de la surprise ne nous permet de trouver curieuse, soudainement, l'apparente banalité du monde et des pensées. Il faut à chaque fois une effraction – événement, expérience, rencontre – qui vienne défaire la continuité lisse des évidences. Quelque chose doit nous décoller de notre adhésion sans question aux idées et aux catégories jugées « normales ». On commence alors à se demander pourquoi c'est ainsi et pas autrement, à se dire que ça ne va pas de soi, à mettre en question les types de pensée jusqu'alors acceptés sans autre forme de procès. Cela s'enclenche dès qu'existe une distance, un espace à partir duquel il devient possible de regarder nos idées habituelles comme du dehors.

Mais où trouver encore, aujourd'hui, de tels extérieurs ? N'avons-nous pas tout balisé ? Tout unifié ? Demeure-t-il quelque part des mondes assez dissemblables de nôtre pour que nous puissions, en allant y camper, nous voir autrement ? Les sociétés africaines traditionnelles peuvent permettre un tel détour, comme l'a montré Georges Balandier en appréhendant notre modernité à partir de ce que lui avait enseigné l'anthropologie (1). La Chine est peut-être mieux placée encore pour jouer ce rôle. Voilà en effet un monde lettré, où furent élaborées durant des siècles, pratiquement sans contact avec l'Occident, d'innombrables conceptions (stratégiques, esthétiques, poétiques, politi-

Certains étudient
la culture chinoise
pour elle-même.
D'autres s'efforcent,
dans le prolongement
des Grecs,
à la philosophie.
François Jullien,
sinologue et philosophe,
invente une démarche
différente. Il plonge
dans un monde tout
autre pour déplacer
nos évidences

ques, éthiques...). Entre la Chine et nous, au cours de l'histoire la plus ancienne, presque pas de relations effectives, aucune affinité des catégories intellectuelles. Ni la langue ni le découpage de ce qui est pensable et de ce qui ne l'est pas ne correspondent à notre univers. On ne saurait donc rêver meilleur point d'appui pour mettre en jeu, par contraste, la singularité gréco-européenne. C'est dans cette voie que François Jullien s'est engagé depuis déjà un quart de siècle.

Au fil d'une dizaine d'ouvrages, sa méthode s'est développée sur des questions multiples, liées notamment à l'esthétique, la morale, la stratégie, la sagesse. De cette recherche féconde, le dernier ouvrage de François Jullien donne une nouvelle et intéressante illustration. Quoi de plus évident, donc de moins étonnant, pour nous, que le nu dans l'art ? Des Aphrodite grecques à la photographie, en passant par la peinture chrétienne, la représentation de corps nus est constante dans les créations esthétiques occidentales. Pourtant, rien d'équivalent n'existe dans l'immense production chinoise. En Chine, le nu n'est pas simplement absent, il est

impossible. François Jullien montre combien les muscles des chevaux ou les ailes des insectes, par exemple, furent rendus avec un sens aigu du détail délié, tandis que les corps humains, rarement représentés dévêtus, demeurent massifs, presque sans forme. Car il ne suffit pas d'être déshabillé pour qu'existe un nu. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire, symétriquement, d'être entièrement dévêtu pour entrer dans la catégorie du nu.

On voit clairement, sur cet exemple, comment s'organise la démarche de François Jullien. C'est en constatant que le nu est absent de Chine qu'on peut le reconsidérer, en Occident, non plus comme une manière évidente et simple de rendre hommage à l'humaine beauté, mais bien comme un problème,

La Chine comme levier



une singularité dont il faut tenter de rendre compte, une étonnante création. Ce qui rend possible le nu en Occident serait tout autre chose que la sublimation, explication simpliste ou hâtive. Il faut creuser plus profond pour comprendre cet entrecroisement de désir et de contemplation, cet alliage de chair sans au-delà et de souci de la forme. Pour François Jullien, l'existence omniprésente du nu en Occident renvoie à des options fondatrices de la pensée européenne. On peut ne pas suivre le philosophe dans toutes ses conclusions. Son cheminement n'en est pas moins exemplaire.

Sans doute n'est-il pas toujours compris. François Jullien n'est pas facile à classer. Voilà en effet un sinologue que la Chine n'intéresse

pas pour elle-même, puisqu'il y cherche avant tout un décentrement pour mieux discerner l'étranger de l'Occident. Voilà un philosophe que les Grecs évidemment fascinent, mais qui décide de commencer par les fuir... pour parvenir à mieux les voir ! Pour dissiper certains malentendus, expliciter cette méthode, dresser le bilan des enquêtes déjà menées, François Jullien et Thierry Marchaisse sont entrés dans un long dialogue. On y apprend toutes sortes de choses. Par exemple : la volonté délibérée d'un jeune normalien, au milieu des années 70, de choisir le plus grand écart culturel possible – la Chine – pour finir peut-être un jour par rouvrir des possibles dans la philosophie. On comprend sans ambiguïté possible comment François Jullien

entend utiliser la Chine comme « ouvrir » de la philosophie, comme moyen de retrouver de l'inconfort, du dérangement, des secours – autres noms de l'étonnement.

Des anecdotes sont révélatrices. Première leçon de chinois. Qu'apprend-on ? A demander « *quelle est cette chose ?* ». Cela se dit, littéralement, « *qu'est-ce que cet est-ouest ?* ». En Chine, pas de chose-substance, rien qu'une relation (« est-ouest », un espace). Première leçon de décentrement philosophique. Il n'y a, ensuite, que l'embarras du choix : ce qu'apprend la vie à Pékin sous Mao, ce que peut enseigner l'histoire de la sinologie en France, ce que donne à penser une culture « sans » (sans nu, mais aussi sans forme, sans primauté de la saveur, ou encore sans Dieu, sans conception de la liberté, entre autres). Le dialogue est souvent vif. L'ensemble est bien mis en scène. Ceux qui ne connaissent pas les travaux de François Jullien y apprendront l'essentiel, et ses lecteurs fidèles découvriront bon nombre de prolongements nouveaux. Malgré tout, le plaidoyer *pro domo* peut paraître excessivement insistant et inutilement dramatisé. François Jullien est un auteur connu et reconnu, invité et traduit dans bon nombre de pays. Pourquoi mettre l'accent sur les malentendus, les résistances, les incompréhensions dont son travail est censé faire l'objet ?

On se reportera plutôt aux très belles pages sur Mencius et sur le déploiement de l'évidence, la manière de se tenir dans la plus grande banalité, de défaire tout questionnement, de perdurer dans un en-deçà de l'interrogation philosophique. Voilà qui constitue, sans doute, la principale et déconcertante positivité de la Chine : non pas le combat pour la vérité, mais l'immersion dans l'immanence. De ce point de vue, c'est l'existence même de la philosophie qui finira par étonner. Tant mieux.

(1) Voir notamment *Anthropo-logiques* (PUF, 1975) et *Le Détour* (Fayard, 1985).

★ Signalons aussi *Chine trois fois muette*, de Jean-François Billeter (Allia, 156 p., 40 F [6,09 €]).

L'Afrique du « sorcier-reporter »

Correspondant de l'Agence polonaise de presse, Ryszard Kapuscinski a deux visages : baroudeur courant l'aventure, narguant la mort, et ermite. Une dualité que l'on retrouve dans le récit rétrospectif de ses aventures africaines. Lucides et sensibles. Bouleversantes

Se sentir seul, perdu, étranger, courir des pays de désolation où se déroulent des guerres, des coups d'Etat et des révolutions. Etre le témoin privilégié qui se tient au cœur de la comédie et du chaos, décrypter les dictatu-

res et scruter la chute des régimes totalitaires, glaner des images et des histoires, prendre des risques insensés sans aimer la peur. Faire du journalisme un tremplin de la littérature. Voilà, pour l'essentiel, ce qui motive Ryszard Kapuscinski.

Au vrai, le personnage est mystérieux. Il faut grappiller les détails de sa biographie entre les lignes ou à la faveur de rares entretiens qu'il a accordés à ses confrères. Contemporain de Bronislaw Geremek et de Krystof Pomian, qu'il a côtoyés à l'université, Kapuscinski est né en 1932, à Pinsk, petite ville alors située en Pologne et, aujourd'hui, biélorusse. Ses parents fuient la déportation et s'installent dans la région de Varsovie, alors occupée par les nazis. Il a donc connu la faim et a grandi dans un monde où il faut se défier de tout. Cette géographie personnelle explique peut-être partiellement son sens de la duplicité, de l'illusion, et son goût particulier pour la phrase millimétrée. Il cultive l'ubiquité, l'absence, la disparition, et revient de ses missions avec un bagage de souvenirs que ses dépêches de presse – forcément laconiques – n'ont pu absorber. Ses croquis crayonnés dans l'instant deviennent alors de magnifiques portraits. Deux de ses livres sont devenus de très estimables classiques : *Le Néguce* raconte comment Hailé Sélassié, « *le roi des rois* », a été détrôné après quarante-six ans de règne et, par le biais de témoignages d'anciens courtisans, démonte méticuleusement la diabolique logique qui maintenait tout un peuple sous sa coupe. *Le Shah ou la démesure du pouvoir* décrit la folie des grands, le pétrole qui anesthésie et corrompt la plus belle des civilisations, la fin d'un despotisme qui prépare l'apparition d'un autre despotisme.

Imperium sera un livre plus ambitieux puisqu'il veut donner une vision globale de l'Union soviétique en train de se disloquer. Livre polyphonique où se mêlent les informations, les impressions, les émotions et les idées de l'auteur. Kapuscinski, au terme d'une enquête qui a duré une longue année, livre un texte pris entre l'objectivité et l'effusion. *Imperium* semble lutter par avance contre l'oubli. Il

accumule les détails que le temps va forcément balayer. Il anticipe les détournements de l'Histoire. Il tente de sauvegarder un peu de la mémoire des peuples piétinés. Il donne un formidable relief aux gens de rencontre, aux obscurs, aux sans-voix, manipulés par les effets de la misère et désorientés au milieu du désastre. Kapuscinski s'impose alors comme un témoin de l'intransmissible. John Le Carré et Salman Rusdhie saluent ce « *sorcier du reportage* » (1).

VAGABONDAGES

L'approche du multiple, la levée en mosaïque, la fiévreuse passion de dire ce qui est tel que cela est, se retrouvent dans *Ebène, aventures africaines*. Correspondant de l'Agence polonaise de presse (PAP), publiant dans différents journaux polonais et de magazines internationaux, Kapuscinski, au fil d'une quarantaine d'années, a fait de nombreux séjours en Afrique subsaharienne. Journaliste fauché, ses enquêtes tourment souvent à l'errance et au vagabondage. Il renoue avec le reportage « à la dure » et paie son droit d'entrée, son droit de regard, doublement : après un vilain paludisme, il contracte la tuberculose. Cela ne l'empêche pas de s'émerveiller d'un crépuscule (aussi bref qu'une lampe qu'on éteint), de dissertar sur la torpeur et la temporalité africaines, d'être attentif au rituel des salutations et de philosopher sur l'économie des courants d'air.

Ryszard Kapuscinski ne va pas dans les palaces. Il pratique les trains de brousse, les camions bondés et les quartiers populaires. Il n'a pas son pareil pour mettre en mots la lumière et l'odeur qui colent aux tropiques. Audacieux et plutôt chanceux, il a hérité d'une solide réputation de tête brûlée : il a ainsi traversé vingt-sept révolutions, été condamné quatre fois à mort et en 1966, au Nigeria, manqué d'être brûlé vif par les rebelles.

Tout cela n'entame pas la fraîcheur du regard, ni le sens de l'humour, ni le pouvoir d'empathie. Pour preuve, la première découverte de ce Polonais qui débarque en Afrique, probablement pétri d'influences conradiennes, révèle son authentique – et déconcertante – sincérité : « *Je suis blanc* ». C'est dire que lui, qui a subi Hitler et Staline, ne supporte pas d'endosser tout ce que les Blancs ont fait ici. Il clame son innocence : « *Vous avez été colonisés ? Mais pour nous, les Polonais, c'est pareil ! Pendant cent trente ans, nous avons été la colonie de trois Etats étrangers, des Blancs par-dessus le marché !* » Ses interlocuteurs noirs le regardent avec curiosité et suspicion.

Ryszard Kapuscinski a deux visages extrêmes : le baroudeur et l'ermite. L'un court l'aventure, nargue la mort, et l'autre, mémoire pleine, se retire à Varsovie pour trouver un sens à ce qu'il a vu et vécu. Ses voyages dans l'après-indépendance, où dominent la brutalité et le désespoir, sont frappés au coin de la lucidité et de la sensibilité. Ouvrant son livre sur un séjour au Ghana, prenant le risque de généraliser ou regardant à la loupe le combat d'un lézard et d'un moustique, il emmène le lecteur en zigzag entre l'observation du quotidien et la réflexion politique. Les principales étapes seront Dar es-Salaam, Kampala, Zanzibar, Lagos, l'Ethiopie centrale, l'Ouganda, le Rwanda, la Somalie, Dakar-Bamako, le Liberia, les boucles du Niger, Onitsha au Nigeria. Le récit se termine en

Ethiopie, sous un manguié. Le portrait d'Amin Dada, sa conférence sur les massacres du Rwanda, son anatomie d'un coup d'Etat au Nigeria, sa rencontre avec un cobra (qu'il tue à coups de jerrican) et le compte-rendu de l'embuscade qui l'attend entre l'Ouganda et le Soudan sont des hauts moments qui semblent sortir d'un cauchemar éveillé. En contrepoint, il sait aussi brosser l'ambiance d'une ruelle à Lagos et conter comment, grâce à un grigri en plumes de coq, il se débarrasse des voleurs qui pillent systématiquement le gourbi sordide qui lui tient lieu de résidence.

En bref, *Ebène*, texte complexe et très maîtrisé, montage rétrospectif où l'instant et la longue durée se chevauchent, s'interpénètrent, visite hallucinée des villes surpeuplées et des savanes constellées de yeux et d'errants, long compagnonnage avec un continent, fraternels échanges avec des hommes pris au jeu des clans et des frontières, guerres barbares menées par des enfants, est un chef-d'œuvre hybride et bouleversant. Peu de livres ont fait sentir l'Afrique d'aussi près.

Jacques Meunier

(1) Le Néguce, Le Shah et Imperium sont disponible en 10/18

EBÈNE

Aventures africaines de Ryszard Kapuscinski. Traduit du polonais par Véronique Patte, Plon, « *Feux croisés* », 336 p., 159 F (24,24€).

**FEMMES,
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?**

Palais des congrès et de la culture
Le Mans, 8, 9 et 10 décembre 2000

Vendredi 8 décembre
(ouverture 20 h 30)

Le pour et le contre :

« On ne naît pas femme, on le devient », Simone de Beauvoir. Débat animé par Sylvie Braibant. Avec Gisèle Halimi, Janine Mossuz-Lavau et Jean-François Bouvet.

Samedi 9 décembre

Matin : *Les femmes pour le développement*. Avec Sylvie Brunel, Margaret Maruani, Philippe Engelhard, Assa Soumare (Mali) et Françoise David (Québec).

Après-midi : *Les femmes et leurs droits*, débat animé par Brigitte Pätzold. Avec Mona Al Munajjid (Arabie saoudite), Eliane El Maleh, Marie-Victoire Louis et Salima Ghezali (Algérie).

Témoignage : Elizabeth Allaire, préfète de la Sarthe.

Soirée : *Femme, création et innovation*, débat animé par Henry Lelièvre. Avec Odile Decq, Ahdaf Soueif (Egypte), Nicolas Rosa, Nicole Abar et Samia Issa (Palestine).

Dimanche 10 décembre

Matin : *Femmes dans les médias, images de femmes*, débat animé par Nicole Anquetil. Avec Florence Montreynaud, Brigitte Rollet, Isabelle Alonso et Valérie Brunetière.

Témoignage : « *Différence des sexes et psychanalyse* », par Françoise Duroux.

Après-midi : *Les femmes et la politique*, débat animé par Alain Gresh. Avec Roselyne Bachelot, Marie-George Buffet, Luisa Morgentini (Italie), Chantal Albagli et Marietta Karamanli.

Soirée cinéma : « *Pas très catholique* », de Tonie Marshall, en présence de l'auteure.

Organisé par Les Carrefours de la pensée, *Le Monde diplomatique*, l'université du Maine, Radio-France internationale, la Fédération des œuvres laïques (Sarthe) et TV-5 Europe.

Inscription : Les Carrefours de la pensée, 78, rue Chanzy - 72000 Le Mans.
Tél. : 02-43-47-46-46 - Télécopie : 02-43-24-32-76

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la « *France 3^e super puissance* »). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2^e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 56 nations), 250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur.
MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEIL SUR LAYON

Le rire des Lumières

Du bel esprit à la farce, du théâtre à la scène politique en passant par la foire, Antoine de Baecque explore les manières de rire au XVIII^e siècle, en délaissant un peu les images

LES ÉCLATS DU RIRE

La culture des rieurs au XVIII^e siècle
d'Antoine de Baecque.
Calmann-Lévy, 352 p.,
149 F (22,71 €).

Le critique anglais Gilbert Keith Chesterton donnait, entre les deux guerres, une définition pacifiée du rire : « un couteau sans lame à qui manque le manche », formule que ne partagerait sans doute pas Antoine de Baecque. Ce fin et brillant spécialiste des images et du cinéma s'attaque, dans les *Éclats du rire*, consacré, comme l'annonce le sous-titre de son livre, à la « culture des rieurs au XVIII^e siècle », à un sujet aussi original que difficile. Comme les odeurs ou la conversation, le rire appartient à la culture du quotidien et de l'éphémère. L'étudier et en faire un objet d'histoire à part entière comporte des risques, dont celui de l'anachronisme, et soulève de réelles difficultés de méthode. Comment rassembler et organiser des sources par définition hétérogènes et dispersées ?

D'où, peut-être, la nécessité ressentie par l'auteur d'ouvrir son étude (ou plutôt ses études) du rire à l'époque des Lumières et sous la Révolution par ce qui ressemble fort à un manifeste dont on a du mal à comprendre le manichéisme. Qu'est-ce à dire ? En 1989, les (nouvelles) *Annales*, sous l'impulsion de Bernard Lepetit, avancent le concept de « tournant critique » d'une historiographie française déçue de sa grandeur passée - celle de l'école des *Annales* et de Braudel - et lente à prendre la mesure des évolutions récentes, en particulier l'émergence outre-Atlantique de ce qu'on nomme la « new cultural history ». Aux méthodes traditionnelles et certaines de quantification et classification du social considéré comme un « tout » succède une histoire inquiète de ses sources, considérées com-

me les multiples facettes d'un miroir qui déforme et reforme sans cesse une réalité sociale relative, étudiée « en situation » à travers ses représentations : discours, textes et images. A ces nouvelles préoccupations correspondent de nouveaux objets d'étude, comme le rire, une nouvelle méthode de travail, où l'interprétation de l'historien naît de la confrontation et de l'entrecroisement de sources hétérogènes, et une nouvelle écriture.

PARTI PRIS

Antoine de Baecque veut se situer à l'avant-garde de ce mouvement d'histoire culturelle en France en s'opposant aux tenants d'une histoire « néoclassique » héritée de l'école des *Annales*. Modernes et classiques, « rebelles » et conservateurs s'affrontent ainsi selon lui en une lutte dont l'enjeu n'est pas seulement intellectuel, mais est aussi le pouvoir académique. Tant qu'à situer les historiens marginaux, on préférera ceux qui ont choisi de travailler en dehors du cursus universitaire.

Le rire des Lumières, après la pulsion de mort sous la Révolution (*La Gloire et l'effroi*, Grasset, 1997 - lire « Le Monde des livres » du 23 janvier 1998) est donc une nouvelle illustration de sa conception personnelle de l'histoire culturelle. A travers six études de « gros plans », Antoine de Baecque s'appuie en fait essentiellement sur ce que Roger Chartier appelle dans un sens large les « livres philosophiques » (brochures, libelles, journaux) et ne se sert que ponctuellement d'une source qu'il connaît pourtant bien et à laquelle il a consacré des livres et articles remarquables : les images, et en particulier les caricatures (1). Peu présente dans son livre, la caricature réapparaît en conclusion à travers une analyse pertinente des écrits de Baudelaire sur le sujet, dotée du statut de nouveau vecteur du rire moderne et républicain. A cette nuance près qu'il existe une continuité des signes et des conventions du rire avant et après la

Révolution, de l'écrit à l'image, et inversement. Deux exemples. Le thème de la querelle des chats contre les rats, qui relève du procédé classique, celui du rire par métaphore, par animalisation de l'adversaire, évoqué par de Baecque dans son étude sur « le Régiment de la calotte », est déjà présent dans l'image un siècle auparavant, à l'instar de cette « grande et merveilleuse bataille entre les chats et les rats » de 1610, récemment publiée par Annie Duprat, qui illustre un épisode de la lutte entre Bourbons et Habsbourg. De même, l'association burlesque des calotins de l'époque de la Régence, qui cache une assemblée de gentilhommes militaires désireux de défendre le rire « aristocratique », l'idéal policé du bel esprit, retrouve une seconde vie en 1814, cette fois à travers les images parodiques des chevaliers de l'ordre de l'Éteignoir, publiées par *Le Nain jaune* tout à la fois contre la congrégation et contre l'obscurantisme des royalistes, qui n'ont « rien appris [de la Révolution] et rien oublié [de l'Ancien Régime] ».

Mais pourquoi et comment rit-on au XVIII^e siècle et en quoi le rire permet-il d'approcher la culture des Lumières ? Le grand mérite du livre d'Antoine de Baecque est de montrer que l'on touche à travers les rires, car il en existe plusieurs, du bel esprit à la farce et de la farce à la gaieté, à certains des enjeux majeurs du XVIII^e siècle. Celui du langage d'abord. Le même courant satiriste et railleur des rieurs aristocrates, du Régiment de la calotte à Rivarol, défend tour à tour, lorsqu'il est en position de force au début du siècle, le droit d'inventer des mots, puis, lorsqu'il est sur la défensive, au début de la Révolution, celui de défendre la pureté de la langue - on pense aussi à la pureté du sang - contre les nouveaux « mots en -ique » du langage de la régénération révolutionnaire. Celui du pouvoir ensuite. Avec la Révolution, le rire fait du jeu politique un spectacle ouvert à tous les regards, propre au

ridicule. Le rire s'est déplacé de la scène du théâtre de foire à celle de la Constituante. La guerre du rire, entre licence, raillerie et pédagogie, latente avant la Révolution, investit alors la politique. Ainsi *Le Père Duchesne* d'Hébert est-il tout naturellement l'héritier direct de Ramponneau, archétype du pilier de cabaret paillard et buveur des années 1750. Le rire est bien un enjeu de pouvoir, poissard ou aristocrate, sage et pédagogue ou fou et frondeur, ce que prouve assez l'abondante littérature sérieuse qui lui est consacrée. Mais, derrière ses constantes, d'un bout à l'autre du siècle, il est aussi le jouet des modes et de l'éphémère. Sur un mode très classique, mais réussi, Antoine de Baecque ponctue ses six études de courtes biographies de ceux qui l'ont incarné à un moment ou à un autre, connus ou pas, mais toujours vivants, de Piron à Palissot, du marquis de Bièvre (2), prince du calembour, à « Mirabeau-Tonneau » (sobriquet donné au frère du tribun révolutionnaire, en raison de sa copulence), de Cerutti à Grouvelle et Ginguéne.

Certes, si l'on ne rit plus (ou peu) à ce qui faisait rire au XVIII^e siècle, ce qui est bien la preuve de l'extrême fragilité d'un rire toujours tributaire de références changeantes, on saluera le livre d'Antoine de Baecque comme une belle contribution à l'étude de ce que l'auteur appelle lui-même des « états de culture », des Lumières à la Révolution.

Emmanuel de Waresquel

(1) Notamment *La Caricature révolutionnaire* (Presses du CNRS, 1988).

(2) Rappelons qu'Antoine de Baecque vient d'établir et présenter sa *Métaphysique du calembour et autres jeux sur les mots d'esprit* (Payot ; lire le « Monde des livres » du 8 septembre).

★ Signalons par ailleurs la parution d'une *Histoire du rire et de la dérision de Georges Minois* (Fayard, 638 p., 180 F [27,44 €]).

D'un Bernis à l'autre

Avec élégance et précision, Jean-Paul Desprat campe ce « bel esprit » qui résume son époque

LE CARDINAL DE BERNIS

La belle ambition 1715-1794
de Jean-Paul Desprat.
Perrin, 772 p., 165 F (25,15 €).

Si le cardinal de Bernis n'a été sur le grand théâtre de Versailles qu'un acteur mineur, au moins aura-t-il joué son rôle à la perfection. La vie de François Joachim de Pierre de Bernis, qui commence à la mort de Louis XIV et s'achève à la chute de Robespierre, est de celles qui résumement une époque, celle de la « douceur de vivre » dont parlait Talleyrand avec nostalgie sous la Restauration. Le mérite de Jean-Paul Desprat, qui vient de lui consacrer une très belle biographie, est d'abord d'avoir su camper cette époque, à mi-chemin entre Saint-Simon et Vivant Denon, dans les salons de M^{me} Dupin et ceux de M^{me} de Tencin, près de M^{me} de Pompadour à Bellevue, dans les coulisses de Versailles, à Venise comme à Rome.

Académicien à 29 ans, ministre à 42 ans, cardinal à 44 ans, Bernis n'est pas seulement le plus stendhalien des masques du XVIII^e siècle, il en incarne aussi toutes les contradictions, entre la réputation et le repos, l'ambition et la paresse. Comment parvenir lorsque l'on est né noble, provincial et pauvre ? « J'ai eu toute ma vie, explique-t-il dans ses Mémoires, le talent des transitions. » Aussi passe-t-il insensiblement dans les années 1750 de la poésie et du théâtre à la diplomatie et au pouvoir en utilisant les armes de son temps, l'esprit et les femmes. Si la plus redoutable création de M^{me} de Pompadour a sans doute été Choiseul, la plus achevée est encore celui qu'elle appelait « mon pigeon pattu » en hommage à son embonpoint. Bernis, qui sera pendant près de vingt-quatre mois « son » ministre des affaires étrangères, autant que celui du roi, tour à tour adulé puis disgracié, n'est pas dupe. On ne saura jamais la pla-

ce qu'il réserve à son ancienne amie dans ses Mémoires lorsqu'il écrit : « Les amies que j'ai perdues et celles que je conserve font également le malheur et le bonheur de ma vie. »

Cette lucidité désabusée n'est pas seulement celle du libertin mais aussi celle du fin diplomate qu'il a été en pleine guerre de Sept Ans. Entré en politique par le secret, il négocia seul, à la demande du roi et à l'insu de son conseil, l'étonnant renversement des alliances du royaume, de la Prusse de Frédéric II à l'Autriche de Marie-Thérèse, préparant ainsi le destin de la future Marie-Antoinette. Une fois parvenu au pouvoir, il se montre l'un des plus fermes partisans de la paix, défendant contre tous l'idée d'un traité continental de « garanties réciproques » dans l'esprit de paix universelle initié par l'abbé de Saint-Pierre au début du siècle, suggérant aussi, dès 1756, de négocier la paix avec l'Angleterre, ce qui aurait peut-être évité à la France l'humiliation du traité de Paris et la perte de ses colonies.

De tous les ministres cardinaux du XVIII^e siècle, Bernis n'a sans doute pas été le plus puissant, mais peut-être le plus attachant. Jean-Paul Desprat a choisi, à juste titre, de nous le rendre tel, avec élégance et précision. Il a aussi su nous le présenter comme l'un des types les plus accomplis de ce qu'Antoine de Baecque appelle « le bel esprit ». Poète libertin, adepte de ces sociétés burlesques qui fleurissaient au milieu du siècle contre la « secte philosophique », Bernis compte parmi ces rares écrivains aristocrates qui, au tournant du siècle, ont su entrer en politique et accéder au pouvoir grâce aux mots et à leurs éclats de rire. Après tout, si sa fortune commence à vingt ans, c'est parce qu'il ose répondre au cardinal de Fleury qui lui refuse son premier bénéfice : « Eh bien, Monseigneur, j'attendrai. » Le tout-puissant ministre avait 84 ans !

E. de W.

La vérité sur l'affaire Stavisky

Paul Jankowski, un historien d'outre-Atlantique, a épluché pour la première fois une énorme masse d'archives sur l'un des scandales les plus retentissants de l'avant-guerre

CETTE VILAINE AFFAIRE STAVISKY

Histoire d'un scandale politique
de Paul Jankowski.
Traduit de l'anglais
par Patrick Hersant,
Fayard, 480 p., 140 F (21,34 €).

Le 8 janvier 1934, trois inspecteurs de la Sûreté venus de Paris cheminaient avec précaution sur une piste enneigée des hauteurs de Chamonix. Arrivés au pied d'un chalet isolé, Le Vieux Logis, ils entrèrent. Personne... Une pièce était verrouillée à double tour où ils frappèrent. « Qui est là ? », cria-t-on de l'intérieur. « Police. Ouvrez ! », répliquèrent les inspecteurs. C'est alors qu'une détonation retentit. L'homme barricadé derrière la porte venait de se tirer une balle dans la tête. Ainsi éclata l'un des scandales les plus retentissants de l'avant-guerre, qui ébranla la République et fit la fortune des journaux, indignés par les relents de cette affaire mais avides d'exploiter un feuilleton aussi captivant.

L'homme qui venait de mettre fin à ses jours s'appela Serge Alexandre Stavisky. Né en Ukraine, de parents juifs, le 20 novembre 1886. Immigré en France avec sa famille à l'âge de quatorze ans. Entré très tôt, par les cuisines, dans le monde des affaires. Aimant les femmes et le luxe ostentatoire. Charmeur, vantard et persuasif. Corrupteur dans l'âme. Le pur produit d'une époque où la morale publique était à son étiage.

Très jeune, Stavisky avait montré des dispositions pour l'impunité. Poursuivi, au début des années 20, pour divers délits, il avait tenté d'échapper à la justice en faisant intervenir contre rémunération un avocat influent, le sénateur radical René Renault, ancien garde des sceaux, qui avait quitté la Place Vendôme trois mois plus tôt. Une

feuille à scandales, *Aux écoutes*, ayant eu vent de ce parrainage, Stavisky la fit taire. Et s'il n'est pas prouvé qu'il obtint son silence contre monnaie sonnante et rébuchante, la méthode était au point. Toute sa vie d'arnaqueur, Stavisky excella à exploiter la précarité et la vénalité de petits journaux pour leur faire dire ce qu'il voulait.

Dénoncé par un complice alors qu'il se cachait dans une luxueuse villa de Marly-le-Roi, Stavisky se retrouva à la Santé. Mais malade,



Une escroquerie au ressort rudimentaire

A Orléans un temps puis à Bayonne, Stavisky avait placé des hommes à lui au Crédit municipal de la ville, des établissements qui prêtaient sur gages. Stavisky faisait porter aux guichets, par des hommes de paille, des bijoux volés ou de pacotille auxquels un expert complice attribuait une valeur sans rapport avec la réalité. Stavisky profitait surtout de ces établissements pour placer, en leur nom, des bons de caisse auprès de compagnies d'assurances parisiennes dont il cultivait l'apathie. En échange, celles-ci lui versaient de l'argent propre et le tour était joué.

amaigri, dépressif, il fut bientôt libéré pour raisons médicales. Jamais plus il ne retournerait en prison, se jura-t-il. Plutôt se suicider.

Stavisky ne tarda pas à se refaire. Il avait changé de nom - il se faisait appeler « Monsieur Alexandre » - et épousé un mannequin de chez Chanel, Arlette Simon, au chic irréfutable, qu'il couvrait d'attentions et de bijoux. Bientôt ils emménagèrent dans une suite de l'hôtel Claridge, sur les Champs-Élysées, louée à l'année. Ils voyageaient aussi, sur la Côte d'Azur et la côte basque. Lui dépensant sans compter, aimant éblouir, perdant ou gagnant des sommes folles au casino. Trichant parfois. Flatté des regards admiratifs qu'attirait sa femme - il la tenait dans l'ignorance de ses turpitudes -, Sacha Stavisky était enfin devenu quelqu'un.

Tapi le plus souvent dans l'ombre, sauf quand il s'agissait d'ache-

ter les consciences. M. Alexandre peuplait les conseils d'administration des sociétés qui servaient de vitrine à ses escroqueries de créature à lui, aux titres ronflants : le général Albert Bardi de Fourtou, Dorn y de Alsua, un ancien diplomate équatorien... Stavisky s'était mis dans la poche deux députés radicaux, Gaston Bonnaure (Paris) et Joseph Garat, le maire de Bayonne. Il se vantait d'être au mieux avec le préfet de police, Jean Chiappe, qu'il n'avait rencontré qu'une

enchaîné à dit à l'époque : « Stavisky se suicide d'une balle qui lui a été tirée à bout portant. » Oui, le conseiller Prince s'est lui aussi suicidé. Le corps de l'ancien chef de la section financière au tribunal de Paris avait été retrouvé déchiqueté sur une voie ferrée alors qu'il s'apprêtait (peut-être...) à faire des révélations sur les complicités dont Stavisky aurait bénéficié dans la haute magistrature. Sa fin avait déclenché d'invraisemblables spéculations. La vérité, c'est qu'Albert Prince avait péché par manque de vigilance et que l'affaire Stavisky empoisonnait son existence.

Le mérite de Jankowski est de ramener cette affaire, qui a tant frappé les imaginations, à de justes proportions. Stavisky s'était certes ménagé des protections ici et là mais l'impunité dont il a longtemps bénéficié s'explique aussi par des négligences de la police et de la magistrature. Quant à l'énorme retentissement qu'eut son suicide, il tient surtout au climat politique de l'époque, à la dénonciation de la « République des camarades » à laquelle l'extrême droite rallia si facilement les émeutiers du 6 février 1934.

Bertrand Le Gendre

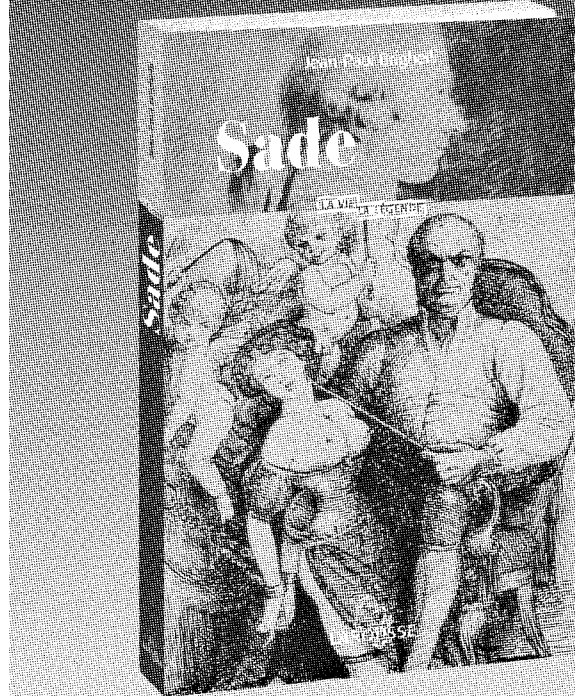
(1) Par exemple *L'Affaire Stavisky*, de Jean-Marie Fitère (éd. Acropole, 168 p., 89 F [13,57 €]).

Livraison

● JEAN MOULIN FACE À L'HISTOIRE, sous la direction de Jean-Pierre Azéma

Le centenaire de la naissance de Jean Moulin (20 juin 1899) fut l'occasion d'un ambitieux colloque organisé, dans les locaux de l'Assemblée nationale, par le Centre d'histoire de l'Europe au XX^e siècle. Le brûlant retour d'actualité autour d'une figure historique que les historiens s'efforcent de dégager d'une réduction mythologique a dû convaincre Flammarion d'en publier les actes. Deux larges douzaines de communications donc, par les spécialistes reconnus du champ, Daniel Cordier en tête, à la fois analyste et sujet d'étude. Manquent à l'appel - sans préjudice - les débats qui ponctuèrent chaque demi-journée de travail, mais les synthèses qui ouvraient chaque session ont été préservées. Si le lecteur aguerri ne trouvera rien de très neuf sur le sujet, certaines optiques intelligemment défendues (Ph. Burrin) méritent qu'on recommande cette somme (Flammarion, 420 p., 149 F [22,71 €]). Ph.-J. C.

Sade, sa vie, sa légende



320 pages
149 F
22,71 €

Déjà parus : Henri IV, de Gaulle

LAROUSSE

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Capitalisme rural à la française

UN BOURG ARGONNAIS AU XIX^e SIÈCLE : VIENNE-LE-CHÂTEAU

de Jean Chémery.

Ed. Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, hôtel du Vidamé, Châlons-en-Champagne, 372 p. (année 1999) et 350 p. (année 2000), 200 F (30,48 €) par volume.

Un capitalisme à la campagne qui serait à taille humaine est une utopie qui a traversé l'histoire et, pourrait-on dire, les océans, puisque, par exemple, la Chine maïste, un certain moment, s'en est inspirée. Or il n'était pas besoin d'aller si loin pour trouver une réalisation qui s'en rapprochât, et c'est ce qui fait tout le prix de la monographie que Jean Chémery a consacrée à l'économie de Vienne-le-Château au XIX^e siècle. Ce travail de recherche minutieux, ingrat, est publié par les Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne – une occasion de rappeler combien sont bien vivantes certaines sociétés savantes dans des provinces dites reculées. Dans les mêmes volumes, on trouvera des études passionnantes sur *Le Blasphème et les blasphémateurs au XV^e siècle*, sur les comptes de la fabrique de l'église *Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-en-Champagne* pour l'année 1444-1445, sur *Orbéval : ferme cisterciennne et relais de poste*, aux XVIII^e et XIX^e siècles, pour ne citer que quelques titres. Les « lieux de mémoire » ne suffisent pas à nos Champenois, il leur faut encore la mémoire des lieux. En 1755, l'année de son couronnement à Reims, Louis XVI avait signé des lettres patentes qui transformaient ce qui avait été une société littéraire locale en l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Châlons-sur-Marne. Mais en s'intéressant de trop près aux délicates questions fiscales, la jeune académie était bientôt tombée en disgrâce. En 1798, elle renaisait sous le nom compliqué et prosaïque qu'on lui connaît aujourd'hui, sans que son esprit perde rien ni de son indépendance ni de sa curiosité.

Fleuron de l'Argonne, Vienne-le-Château nous est donc restitué dans son ancien aspect industriel. Le bourg n'est aujourd'hui peuplé que d'un peu plus de 600 habitants. Son plein essor date du milieu du XIX^e siècle. Un sommet est atteint en 1851 avec 1 983 habitants. Durement atteinte par le choléra en 1854, la population parvient à se reconstituer au cours des années 1860-1870. Ensuite, le déclin commence, qui ne s'arrêtera plus. Or la démographie suit l'industrie, qui, de 1836 à 1872, occupe plus de la moitié de la population active, le double de la moyenne nationale ! La fortune de Vienne a d'abord été liée à l'art du verre. L'énergie était fournie par l'affouage de bois à bas prix dans les forêts du prince de Condé. Mais, première crise écologique avant la lettre, cette ressource a fini par se raréfier, les prix ont grimpé, contraignant les maîtres verriers à passer au combustible minéral. Dès lors, ils vont aller à la rencontre du minerai dans la région de Reims, où il est transporté par voie d'eau, se rapprochant de leurs principaux clients, les producteurs de vin de Champagne.

Le textile prend le relais. Dans un premier temps, la filature est mue par un manège de six chevaux, qui se relèvent deux fois par jour. Puis, à partir de 1859, vient la machine à vapeur, d'une puissance de dix chevaux. Toutefois, c'est la bonneterie qui fait la renommée commerciale de Vienne, notamment ses « *chaussons fourrés* », fameux à l'époque, mais aussi ses fez et ses chéchias. Encore à la fin de l'année 1914, Marc Bloch, qui combat sur le front d'Argonne, notera : « *Vienne-le-Château renferme une manufacture de feutre où l'on fabrique surtout des fez d'une belle couleur rouge. Le fez devint la coiffure préférée de nos hommes aux jours de repos.* » En fait, l'industrie que le grand historien avait sous les yeux n'était déjà plus que l'ombre de ce qu'elle avait été.

En 1860, la bonneterie viennoise avait bien accueilli le traité de libre-échange signé avec l'Angleterre par Napoléon III, tant elle était sûre, grâce à l'originalité de ses produits, de triompher d'une concurrence accrue. Le record d'activité est atteint en 1873. La bonneterie viennoise emploie cette année-là 825 ouvriers : 315 hommes, 160 femmes et 50 enfants. Une loi interdit en 1874 le travail des enfants de moins de douze ans. Mais, dans son rapport de 1875, le commissaire de police regrette « *que bon nombre de ces jeunes enfants qui ne sont pas reçus dans les fabriques n'en travaillent pas moins chez leurs parents à des travaux peu pénibles, c'est très vrai, mais qui les empêchent de fréquenter les écoles.* ». Evidemment, les enfants de plus de douze ans pourront continuer à être embauchés pour des journées de travail limitées à 12 heures !

Puis la crise a frappé – une crise mondiale dont Vienne ne se remettra jamais. Selon un rapport du commissaire de police daté du premier trimestre 1879, « *la spécialité de la fabrique de Vienne-le-Château tend à disparaître depuis l'apparition de nouveaux métiers qui sont du domaine commun et au moyen desquels on produit une quantité de marchandises qui n'est pas en proportion avec la consommation.* ». Dans une réponse au sous-préfet qui s'inquiète, le même commissaire écrit le 2 octobre 1879 : « *La situation industrielle de Vienne-le-Château est complètement transformée depuis deux ans par l'introduction de nouveaux métiers mécaniques qui, mus par un seul ouvrier, produisent le même travail pour lequel il fallait autrefois en employer dix.* ». *Mécanisation, standardisation, surproduction, chômage : la séquence a été vécue comme fatale. En fait, beaucoup plus concentrés, les industriels de Troyes, la capitale champenoise, exerçaient une concurrence impitoyable.*

Le capitalisme rural avait vécu. Son essor dans notre pays, à lire Jean Chémery, s'expliquerait par le fait que la révolution de 1789 avait été dans les campagnes « *conservatrice des structures* », interrompant et différant deux mouvements : celui de la concentration des terres et celui de l'exode rural des plus démunis, à l'inverse du processus de l'industrialisation anglaise. Le travail à domicile qu'il a longtemps maintenu présentait deux avantages pour les bourgeois viennois : épargner les investissements qu'aurait nécessités la construction d'ateliers industriels ; « *éviter les rassemblements dans un même local favorables à la fermentation des idées* ». Avantages qui ne pouvaient durer, comme le montre bien cette histoire exemplaire.

VIENT DE PARAÎTRE



Récit écologique illustré. Le combat d'un vieux paysan contre l'abattage de l'orme multiséculaire de son village. On pense à Pagnol ou Giono... Pittoresque, inattendu, cocasse. Mais aussi symbole de la nécessaire défense de notre environnement devenu fragile.

Illustrations de Lucie YONNET

90 F

Vient de paraître de Jacques DARCANGES

"BONNE MAMAN, DIS BONNE MAMAN, RÉCONTE" 85 F

Éditions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

L'AMÉRIQUE CONTRE DE GAULLE. HISTOIRE SECRÈTE 1961-1969 de Vincent Jauvert. Seuil, 280 p., 110 F (16,77 €).

Que les Etats-Unis n'aient guère apprécié la politique menée par le général de Gaulle après son retour au pouvoir en 1958 n'est pas une découverte. La personne même du chef de la France libre avait laissé des souvenirs mitigés chez ses alliés américains comme anglais et, malgré la fraternité d'armes de la deuxième guerre mondiale, le président Eisenhower se demandait s'il ne convenait pas de renverser le fondateur de la V^e République pour le remplacer par quelqu'un de mieux disposé à l'égard de la coopération transatlantique. C'est dire que, s'il est sans doute exagéré de parler de « guerre » entre l'Amérique et de Gaulle, Washington se méfiait de cet allié incommode et imprévisible à un point tel que les services secrets américains ont, pendant des années, fait de la France une de leur cible privilégiée.

Il faut reconnaître aussi que le général n'entreprendait rien pour gagner la sympathie de ses interlocuteurs d'outre-Atlantique. Face à un John Kennedy, qu'il tenait pour un jeune homme sans expérience ou à un Lyndon Johnson, qu'il considérait comme un petit politicien de province, il poursuivait ses objectifs stratégiques sans autre précaution diplomatique. Une certaine brutalité dans l'affirmation de sa politique appartenait même à son idée du rang de la France. En étudiant les archives américaines récemment déclassifiées et les archives françaises brièvement ouvertes avant d'être refermées, Vincent Jauvert, journaliste au *Nouvel Observateur*, a reconstitué cette histoire des tensions franco-

De Gaulle, « cible » de la CIA

américaines de 1961 à 1969, de l'arrivée au pouvoir de Kennedy au départ de De Gaulle. Il la conte à l'aide de nombreuses anecdotes inédites et de dialogues entre les chefs d'Etat et leurs collaborateurs, tirés des confidences auxquelles il a eu accès. Ainsi, un mémorandum remis à Kennedy avant sa visite à Paris en 1961 cite une sorte d'autoportrait du général rapporté par Pierre Mendès France : « *J'ai deux frères. L'un est fou et on l'a enfermé. L'autre est normal. Je suis entre les deux* », lui aurait dit de Gaulle.

Quand Kennedy arrive au pouvoir, le général est encore outré du refus des Américains de réformer l'Alliance atlantique pour y créer un directoire à trois avec la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais il est toujours paralysé par la poursuite de la guerre en Algérie.

Il teste une nouvelle fois sans trop y croire la disposition de Washington à partager le pouvoir et le secret de la bombe atomique avec la France. En catimini, il prépare les coups diplomatiques qu'il égrènera au cours des années suivantes : lancement de la force de frappe, reconnaissance de la Chine populaire, sortie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN et fermeture des bases américaines en France, flirt avec Moscou, discours de Mexico, de Phnom Penh, de Montréal (« *Vive le Québec libre...!* »).

La France et sa politique nucléaire deviennent alors l'obsession de la CIA, qui entretient à Paris une cinquantaine d'agences (autant que le KGB). Les services américains ont même une taupe haut placée au Quai d'Orsay qui les informe des intentions du général pour autant que le ministère des affaires étrangères les connaisse. Les Etats-Unis ont officiellement refusé de livrer à Paris des informations et du matériel pour la construction de la force de frappe. Le *Plan particulier de renseignements N*, décidé sous l'autorité de De Gaulle, lance une vaste

opération française d'espionnage scientifique et industriel de l'autre côté de l'Atlantique. Sans grands résultats, il faut l'avouer.

L'attitude de Washington n'est pas aussi dure que les déclarations officielles pourraient cependant le laisser croire. Selon un accord entre le Sdece (ancêtre de la DGSE) et la CIA que révèle Vincent Jauvert, les Français ont livré ce qu'ils savaient sur Cuba en échange d'informations américaines sur les secrets nucléaires soviétiques. C'était une manière indirecte pour les Américains d'aider les spécialistes français de l'arme atomique en attendant une manière plus directe à partir des années 70.

Richard Nixon autorisera en effet la livraison de super-ordinateurs, une assistance « limitée » pour la construction de missiles balistiques, enfin une aide pour les premiers essais souterrains à Mururoa. C'était le résultat d'une amélioration spectaculaire des relations franco-américaines à la suite de l'arrivée à la Maison Blanche de Nixon et de son conseiller spécial, Henry Kissinger. De Gaulle en avait planté les jalons mais cette coopération ne portera vraiment ses fruits qu'après sa retraite.

La description détaillée de cette guerre souterraine entre services laisse entière la question de l'influence de l'« histoire secrète » sur l'histoire tout court. Loin d'exacerber les divergences, les mauvais coups perpétrés entre alliés auraient plutôt eu un effet apaisant. On est tenté de souscrire au jugement de Vincent Jauvert sur l'activité de la taupe du Quai d'Orsay : « *Comme souvent dans les affaires d'espionnage, la source a joué un rôle modérateur en évitant peut-être une rupture entre l'Élysée et la Maison Blanche.* » Non seulement le président américain connaissait à l'avance les décisions du général mais il recevait en même temps, ce qui est peut-être plus important encore, les explications de texte.

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

DU CONTRE-POUVOIR De la subjectivité contestataire à la construction de contre-pouvoirs de Miguel Benasayag et Diego Szulwark. Traduit et adapté de l'espagnol par Anne Weinfeld, La Découverte, 168 p., 89 F (13,57 €).

MANIFESTE de Jean-Paul Curnier. Ed. Léo Scheer, 158 p., 85 F (12,96 €).

Depuis quelques années se développe, en France et ailleurs, un vaste mouvement de contestation qui prend pour cibles la mondialisation, le néolibéralisme, la « pensée unique ». Cette révolte, qui s'est donné pour figures emblématiques, notamment, Pierre Bourdieu et José Bové, et pour actes fondateurs, parmi d'autres, les récentes manifestations de Seattle et de Millau, rompt avec l'atonie des années 80, qui semblaient résignées au statu quo et à l'horizon « indépassable » du capitalisme.

C'est cette nouvelle « sensibilité révolutionnaire » qu'ont entrepris d'analyser Miguel Benasayag et Diego Szulwark, deux intellectuels argentins qui ne cachent pas leur sympathie pour cette « nouvelle radicalité », mais qui tentent surtout de montrer en quoi elle diffère de la démarche des partis révolutionnaires d'antan. Pour eux, ce qui caractérise la « subjectivité subversive » aujourd'hui en action, c'est qu'elle ne se contente pas de dénoncer la situation présente, en attendant une hypothétique prise de pouvoir,

Eloge de la dissidence

mais qu'elle s'efforce de développer « *ici et maintenant* » des pratiques alternatives.

« *L'émancipation*, écrivent les auteurs, est avant tout « *existentielle* » et pas simplement économique ou politique. » Autrement dit, la question du pouvoir devient « *une question relativement secondaire* ». Ce qui importe, c'est « *la construction concrète et réelle du communisme* », étant entendu que la notion de communisme n'a rien à voir avec ce qui s'est passé naguère en Union soviétique. Il n'y a plus de modèle, et de cela il faut se réjouir. « *La multiplication de groupes militants et d'expériences alternatives aux formes de vie et de bonheur que nous propose le capitalisme ne se réalise pas malgré l'absence de modèle, mais précisément grâce à elle* », affirment les auteurs.

Ceux-ci considèrent comme une date symbolique de cette « *contre-offensive* » révolutionnaire l'occupation, en 1994, de San Cristobal de Las Casas, dans l'Etat mexicain du Chiapas, par les forces zapatistes. Mais ils en voient aussi de multiples signes dans les initiatives en faveur des sans-papiers, des sans-logis, des sans-travail par « *une myriade d'associations et de groupes* » qui se distinguent notamment des anciens groupuscules politiques par l'idée qu'« *il n'y a de liberté que celle qui se trouve dans les voies permanentes et vives de la libération* ».

Le livre se clôt par un manifeste du Réseau de résistance alternatif, élaboré par plusieurs collectifs de France et d'Amérique latine. Ce texte résume clairement les principes développés dans les chapitres précédents. Retenons quelques-uns de ces préceptes. Résister, c'est « *ne pas désirer le pouvoir* », c'est « *créer et développer des contre-pouvoirs et des contre-cultures* », c'est « *affirmer*

que, contrairement à ce que l'on a pu croire, la liberté ne sera jamais un point d'arrivée », c'est être « *joyeux et solidaires* » contre un pouvoir qui nous souhaite « *isolés et tristes* ». Il y a dans ce nouveau bréviaire de la pensée d'extrême gauche une part d'utopie, mais aussi un appel salutaire à un regard critique sur le monde.

C'est aussi un manifeste à usage des dissidents que propose Jean-Paul Curnier. Cet implacable réquisitoire contre le capitalisme au temps de la mondialisation dénonce avec force le « *système de domination totale* » établi par le capital. Celui-ci tient sa puissance, affirme l'auteur, « *d'avoir su faire de la liberté individuelle une expérience inégalée du désespoir* ». Résultat : « *Ce à quoi nous assistons, c'est à la mise en œuvre, sous la direction de cette machinerie automote, d'une forme tranquille de suicide de ce que fut, ou tenta d'être, l'Humanité.* »

On ne résume pas ces quelque cent cinquante pages de colère maîtrisée, on se laisse porter par ce chant de pessimisme absolu, qui voit dans la « *suprématie du capital* » une « *éradication simultanée de la démocratie, du politique et de la pensée* » et dans la liberté qu'il nous octroie « *une lassitude de soi sans plus aucune issue* ». Premier titre d'une collection placée « *sous l'évocation de la véhémence* », Manifeste se réfère au travail de Michel Surya, dont il est proche, et à l'œuvre de Guy Debord, qu'il critique longuement pour son moralisme, dont naît un « *narcissisme de la radicalité* ». « *La pire erreur*, conclut-il, *ce serait d'appuyer la pensée de toute forme d'insurrection sur la morale* ». Pour Jean-Paul Curnier, la révolte doit être de l'ordre de la volupté, de ce qu'il appelle « *une volupté sauvage* ».

Saine colère

date dans le calendrier de nos émotions », ou les coups de gueule de José Bové (qu'il juge légitimes, mais récupérés « *par la dernière mode des branchés* »), Dufreigne rappelle que la colère a créé des chefs-d'œuvre : dans *l'Illiade*, Homère immortalise la colère d'Achille ; face aux persécutions subies par les huguenots, Agrippa d'Aubigné explose dans *Les Tragiques* ; indigné par la haine antidreyfusarde, Emile Zola écrit *J'Accuse* ; outré par l'« *étroniforme bourgeois* » dont M. Thiers est le symbole, Gustave Flaubert concocte son *Bouvard et Pécu-chet*. C'est la hargne des catholiques en courroux : Léon Bloy en tête, aux épithètes de vociférateur. C'est *Alphaville*, de Jean-Luc Godard, où Eddie Constantine en guerre contre l'ordinateur d'une société tueuse de son vocabulaire dérégle le système concentrationnaire en récitant *Capitale de la douleur*, de Paul Eluard, « *poétique de la colère révoltée* ». C'est aussi, tous genres mêlés, les gravures de Goya, aux dents qui grincent et au pinceau forcené ; ou la réponse de Bertrand Tavernier aux chasseurs de « *sauvageons* » dans *Au-delà du périple*.

Dans ce panorama (non exhaustif) des grandes colères salubres, un chapitre est consacré à la femme en colère, qu'un automatisme sexiste associe à la harpie, mégère, teigne, chipie, garce... on en passe. La garce ne déplaît pas à Dufreigne, surtout lorsqu'elle s'appelle Ada, irrésistible création de Vladimir Nabokov. « *La garce*, écrit-il, *respecte les poètes. Elle les aime, les attire, ils la chantent.* » Dufreigne, on l'a compris, monte en épingle des colères personnelles : contre Mitterrand (« *tyran mythifié* ») et sa fille Mazarine (qu'il juge héritière de Minou Drouet), contre les escrocs, les

« *putains* » et les assassins qui empochent des millions en publiant des livres sur leurs méfaits, ou les fossoyeurs de la langue française. Contre ceux qui muent leur « *grossièreté en fausse provocation* » et deviennent « *un phénomène de société* ». Au rayon des colères positives, Dufreigne exalte le sursaut des Restos du cœur, qui ont jailli « *sur un coup de sang* », et encourage tous ceux qui ne s'habituent pas à la pauvreté, à l'exclusion. « *Un monde sans colère n'a plus de sens.* »

Symptôme de la mode : la colère, jadis considérée comme un droit dans le monde antique, est occultée des médias. En particulier à la télévision, où chacun doit faire bonne figure, paraître sympathique. La télévision, qui « *scrute les visages (...)* évite de les montrer nus puisqu'elle les maquille, les masque. Vous adresse-t-on une pique dans un débat, souriez ». Ecoutez surtout vos conseillers en communication : « *Ne soyez pas en colère, ne soyez pas vrai... Cela ruinerait votre image.* » La liberté de dire non est menacée, et les procès sur le « *harcèlement moral* » dans les entreprises « *viennent sans aucun doute de la disparition forcée et acceptée de l'expression de la colère sur les lieux de travail, de son caractère tacitement impossible, impensable.* »

Mieux vaut la colère, et sa salubrité, dit notre pourfendeur de la pensée unique, que le ricanelement ou le sarcasme, armes du diable qui mènent à la tyrannie. « *Le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire* », écrit Voltaire. Dufreigne a bien noté qu'aujourd'hui le tyran est partout, « *glorieux, imbu* », et qu'il « *aspire l'esprit critique* ». Y compris dans le monde littéraire, ajoutera-t-on, où se crispent des rancœurs mal refoulées.

« Le Prince » de Baltasar Gracián

Dissimulation, ruses, jeux d'apparences. Dans un court traité datant du XVI^e siècle, le jésuite espagnol trace le modèle idéal d'un prince chrétien qui aurait assimilé les leçons de Machiavel

LE HÉROS (El Heroe)
de Baltasar Gracián.
Traduit de l'espagnol
par Catherine Vasseur.
Le Promeneur, 104 p.,
85 F (12,96 €).

On peut s'en réjouir, s'en inquiéter, écrit l'un des principaux exégètes de Gracián, son retour était inévitable (1). Après un accueil flamboyant, bien que déprécié pendant des siècles par une censure académique, *Le Héros*, un des textes fondamentaux de l'Ancien Régime classique, a été lu par le public le plus averti.

Gracián est né en 1601 près de Calatayud (Aragon), l'antique Bilbilis romaine dont il se prétendra toujours issu, dans une volonté de filiation avec Martial, le célèbre auteur latin de mordantes épigrammes. Son père était médecin. La famille formait un groupe à l'esprit caustique, davantage porté à l'activité spirituelle qu'aux tâches pratiques. Ainsi, Gracián, à dix-huit ans, entre chez les jésuites.

Corps malingre et de médiocre santé, mais nerveux et une tête d'esprit pénétrant, Gracián place son œuvre et sa vie sous le signe de la dualité, d'une certaine ambiguïté qui le portent vers les masques de la séduction. Enfreignant règle ecclésiastique, promesses et serments d'obéissance, il écrit tantôt sous un pseudonyme transparent (Lorenzo Gracián), tantôt à visage découvert et sans aucune autorisation de la hiérarchie. Il fait du verbe, de l'écriture et du livre sa plus profonde religion, leur sacrifiant sa tranquillité et sa vie. L'ordre le met sous surveillance, mais, toujours réfractaire, il publie ses œuvres avec une indépendance téméraire.

La maison de Loyola était alors fort attaquée par Pascal et Port-Royal. Le général des jésuites, Goswin Nielke, resserre la discipline



DOCUMENT AISA

et réprimande Gracián, dont la foi suprême s'apparente pourtant à celle du fondateur de la Compagnie de Jésus. Tous deux croyaient au pouvoir des mots directs, des idées martelées, enfoncées dans les cerveaux avec une insistance sacrée ; tous les deux sont des exemples de la persévérance : les chapitres du *Héros* pourraient encore servir d'exercices spirituels à tout bon politicien. Sombre moraliste, le jésuite Gracián n'a aucune crainte de révéler sa froide conception du pouvoir, sa noire vision de l'homme, son esprit de sédition, ses idées sur la justice et l'injustice, le comportement du « héros » se résumant à la dissimulation. Appuyé par ses protecteurs de Huesca et de Madrid, Gracián avait cru pouvoir braver la Règle ; il s'aperçut qu'il était condamné. Il demanda au général la permission de quitter la compagnie pour entrer dans un ordre ascétique et mendiant. Le général refusa.

Dès lors, après sermons et condamnations au jeûne, il fut exilé dans une cellule de Tarazona, où il mourut.

Ce qui est passionnant pour nous, c'est que l'éthique de Gracián s'inscrit dans le plan esthétique. La doctrine esthétique sous-tend et justifie l'éthique, la foi dans le pouvoir de la langue s'érige en théorie du pouvoir et le style de l'écriture est style de vie. L'œuvre de Gracián est une casuistique, une étude des cas. Le lecteur est sans cesse confronté à une situation textuelle énigmatique qui exige de lui discernement et intelligence.

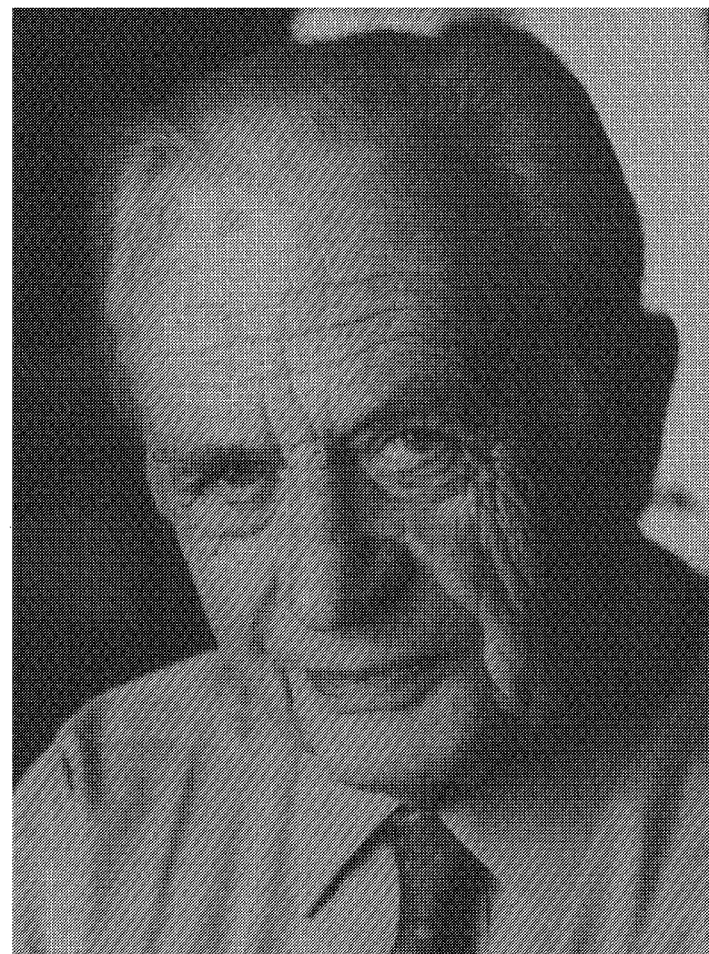
Le Héros est un traité bref. Gracián y trace le modèle idéal d'un prince chrétien qui aurait assimilé les leçons de Machiavel. L'ouvrage révèle le chemin du pouvoir est parsemé de trahisons, d'astuces et de calculs. A travers son exigence sur l'homme politique, Gracián révèle les actes, les pensées, les mensonges

que le « héros » cache une fois le pouvoir atteint. Son langage, point culminant du baroque espagnol, d'une exactitude mathématique, nous subjugue au bout de quelques pages par le charme de sa prose nerveuse et tendue. Étroitement apparenté au *corteggiano* italien, le « héros » a des caractéristiques propres. Sa morale s'affirme par-delà le bien et le mal. Gracián offre le livre au lecteur, qu'il « désire singulier », et le prévient : « Tu y verras peut-être celui que tu es déjà ou celui que tu vas être. » On peut donc lire *Le Héros* comme un guide pragmatique de la réussite sociale de l'individu. Car, si préoccupé qu'il fût de soigner d'ornement de son beau langage, Gracián n'ignorait pas que le « héros » devait montrer autant de talent pour les armes que pour les lettres.

A partir du début du siècle, ce traité tombe dans l'oubli. En Allemagne, Schopenhauer – qui l'a découvert et en a fait son livre de chevet – le traduit, en 1862, et le transmet à ses disciples : Nietzsche est ébloui par la démesure, le culte du paraître, la religion du moi. L'œuvre du jésuite espagnol est donc recouverte aux époques de certitude, et interrogée aux moments de doute. Elle est, avec celle de Cervantès, la plus traduite de la langue espagnole. *Le Héros*, publié en 1647 en Espagne, est aussitôt connu en France : La Rochefoucauld ne l'ignore pas au temps où il écrit ses *Maximes*. Traduit en 1684 par Amelot de la Houssaie, il est ensuite réimprimé plus de vingt fois, durant les XVII^e et XVIII^e siècles, au cours desquels il se répand hors des frontières françaises. Amelot a donné au héros de Gracián un air plus européen, moins acerbe, en le rendant plus normal, plus « européen », loin de sa vitale, presque féroce, exaltation humaine.

Ramon Chao

(1) Introduction à *Art et figures de l'esprit*, de Benito Pelegrin. Editions du Seuil, 1983.



Autobiographie d'un lecteur

Pierre Dumayet

Ce livre sur les livres et la lecture est un véritable régal. Un enchantement.

Bernard Pivot,
Bouillon de culture

Autobiographie d'un lecteur devrait être au programme de tous les collèges et lycées d'aujourd'hui, pour le plaisir. Les élèves « entendraient » enfin pourquoi lire peut susciter un tel bonheur.

Maurice Achard,
Le Parisien

La plus réjouissante, la plus excitante des autobiographies. (...) Merveilleux et contagieux.

Jérôme Garcin,
Le Nouvel Observateur

Il y a un jeu constant entre la liberté et la rigueur, entre la fantaisie et la précision, entre l'émotion et l'ironie.

Pierre Lepape,
Le Monde

Pierre Dumayet vous fait toucher les livres comme on présente un ami à un ami.

Jean-Baptiste Harang,
Libération

Ce livre est un événement, un témoignage éblouissant sur un demi-siècle de littérature vivante.

Pierre-Marc de Biasi,
Magazine Littéraire

Une philosophie du questionnement

Michel Meyer cherche, en analysant la « science des problèmes », le fondement d'une nouvelle rationalité

QUESTIONNEMENT ET HISTORICITÉ
de Michel Meyer.
PUF, 582 p., 149 F (22,71 €).

Poser la question, c'est y répondre », dit-on familièrement. De fait, le choix de nos questions, notre manière de les faire surgir ne servent souvent qu'à nous permettre d'introduire les réponses que nous avions en tête. L'histoire de la philosophie peut ainsi se lire comme une longue histoire de questions rhétoriques, inventées après coup, fréquemment mal posées quand elles ne sont pas délibérément biaisées. Certains philosophes s'en sont inquiétés. Descartes, Hume, Kant, entre autres, se sont interrogés sur le sens de l'interrogation

philosophique, se sont demandé ce que voulait dire « questionner ». Et c'est sur l'analyse du « questionnement » que Michel Meyer, à son tour, a décidé de réfléchir. Il avait déjà, dans ce but, inventé le terme « problématologie ». Il ne lui restait plus qu'à faire, de cette « science des problèmes », l'objet d'une véritable théorie : c'est à quoi s'emploie, aujourd'hui, *Questionnement et historicité*.

Il est, toutefois, difficile de soulever un point de méthode comme la question du « questionnement » sans être amené à passer en revue toutes les questions concrètes que la philosophie, au cours de son histoire, a posées, ainsi que les principales réponses qu'elle leur a apportées. Le projet (ambitieux) de Meyer ne pouvait donc demeurer enfermé dans le cercle étroit de l'analyse logico-linguistique, à la manière anglo-saxonne. S'il voulait avoir prise sur la réalité des pratiques philosophiques, il lui fallait embrasser le champ que celles-ci ont dessiné, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Du coup, *Questionnement et historicité* va bien au-delà d'un simple « discours de la méthode ». C'est à un véritable traité de métaphysique que nous avons affaire. Un traité qui fait tantôt penser au projet kantien (recadrer toute philosophie possible de l'âme, du monde et de Dieu) et tantôt au projet hégélien (raconter en cinq cents pages l'histoire des aventures de la conscience) – deux références qui, après tout, sont loin d'être déshonorantes !

Après avoir souligné la nécessité de lier la question du questionnement à celle de l'historicité (puisque l'un n'est pas de question qui ne soit le produit d'une histoire), Meyer propose, dans une première partie, une élucidation de ce qu'il nomme « l'ordre des réponses ». Tissé des millions de jugements que nous portons plus ou moins naïvement sur les choses,

cet « ordre des réponses » nous empêche, la plupart du temps, de comprendre ce que nous cherchons. Mais il ne servirait à rien de le récuser d'un geste ou de prétendre le « mettre entre parenthèses ». Il vaut la peine, en revanche, d'explorer sa structure interne, si l'on veut découvrir les grandes catégories constitutives de la matrice à partir de laquelle peut s'élaborer, dans la seconde partie de l'ouvrage, l'analyse du questionnement proprement dit.

Celle-ci (s'il est permis d'en donner un résumé forcément schématisé) se distribue en trois moments. Dans un premier moment, Meyer réinsère la structure du questionnement dans ce qu'il nomme la « chaîne de l'histoire ». Il étudie ainsi le passage du « mythos » au « logos », la naissance de la littérature (épopée, tragédie), la genèse de la science moderne ainsi que celle des principales figures de l'art occidental (peinture, musique, cinéma), avant de tenter d'établir, à un niveau plus fondamental, la nécessité de ces deux formes complémentaires de l'historicité que sont l'espace et le temps.

Second moment : l'analyse du soi. La question de l'historicité soulève en effet, à son tour, celles de l'identité individuelle, de la nature de l'homme, du corps, de la conscience et de l'inconscient, du désir et de la passion. La « quête de soi » n'est-elle pas l'aspiration métaphysique par excellence ? En même temps, cette question elle aussi doit être replacée dans l'histoire, où elle devient question de la liberté, dans la mesure où ce n'est que dans l'histoire que je puis faire, de ma liberté, quelque chose comme une « expérience ».

Dans un troisième moment, enfin, l'historicité est envisagée comme expression de l'altérité. S'appuyant sur les trois catégories (le soi, autrui, les choses) qu'il a placées à la base de sa construction, Meyer étudie donc successive-

ment les trois « systèmes » qui, selon lui, permettent de « gérer » l'altérité : le système religieux (centré sur la différence de soi avec soi), le système juridique (centré sur la différence entre soi et autrui) et le système économique (soi et les choses).

L'ouvrage s'achève sur une « pragmatique de l'altérité » qui, tout en posant le problème de la morale, ménage la possibilité d'apporter à celui-ci des réponses divergentes. On l'a compris, en effet : la philosophie « problématologique » entend bien se garder de tout dogmatisme. Loin de vouloir, une fois de plus, nous vendre une série de réponses toutes faites, la métaphysique du questionnement qui nous est ici proposée débouche, en fait, sur un questionnement de la métaphysique. Car, même si l'analyse de l'interrogation philosophique reste aujourd'hui l'un des seuls fondements possibles d'une nouvelle théorie de la rationalité, il convient cependant (sans tomber dans le relativisme) d'en reconnaître le caractère nécessairement transitoire. En d'autres termes : aucune philosophie ne meurt pour toujours, mais aucune n'est éternelle. Ce n'est là qu'une des conclusions de ce riche ouvrage – mais c'est la moins contestable de toutes.

Christian Delacampagne

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?
01 42 88 58 06

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?
01 42 88 73 59

LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

LE VIS-A-VIS CULTUREL
EXTREME ORIENT / EXTREME OCCIDENT
par FRANCOIS JULLIEN et THIERRY MARCHASSE
le mercredi 22 novembre à 18 heures à



49, Blvd St Michel
75005 PARIS
Tél. : 01.44.41.81.20



L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Le Seuil sur Internet.** Les éditions du Seuil viennent de lancer leur site Internet : www.seuil.com, qui propose une lettre d'information mensuelle, des extraits de romans et des chroniques de nouveautés. Plus qu'une simple fenêtre d'information, ce site vise une réelle interactivité avec ses « lecteurs internautes », et se présente comme « un véritable magazine mensuel, composé de plusieurs rubriques donnant au grand public autant à lire qu'à voir ». On peut y trouver des animations vidéo, une rubrique « Société » dans laquelle des auteurs s'engagent sur des faits de société, ainsi que des interviews filmées de certains auteurs et éditeurs.

● **Inventaire/Invention du Web au papier.** Après un an d'existence, Inventaire/Édition, revue littéraire exclusivement sur Internet, édite sous la forme de petits livres vendus 29 F (4,42 €) certains des textes publiés dans la revue. « Il est désormais indispensable de faire vivre ensemble deux types de lectures d'un même texte littéraire. L'une gratuite et ouverte à tous ceux qui peuvent avoir accès à Internet, l'autre, sous la forme d'un livre que le lecteur s'appropriera, au prix le plus bas possible, commercialisé par le réseau », explique le directeur de la revue, Patrick Cahuzac, qui précise : « Cette réponse inédite aux questions posées par l'irruption d'Internet dans le monde du livre fait apparaître une complémentarité entre les supports réel et virtuel : le livre papier n'est plus nécessairement menacé en tant qu'objet par l'apparition d'Internet. » Les droits d'auteur de ces ouvrages sont fixés à 25 %. La première livraison comporte des textes de François Bon, Tanguy Viel, Alina Reyes, Patrick Bouvet et Joris Lacoste (www.inventaire-invention.com).

● **Les Galets du Ricochet.** Les éditions du Ricochet lancent en novembre une nouvelle collection de livres intitulée « Les Galets ». Tous les genres y trouveront leur place « pourvu que le style, les personnages et l'intrigue sachent captiver le lecteur ». Ces livres, dont la longueur sera comprise entre 140 et 160 pages, seront vendus au prix de 50 F (7,62 €) permettant à un large public de découvrir des écrivains contemporains. Deux textes, *Simon* de Thierry Martin, et *Raphaële* de Jean-Jacques Marimbet, paraîtront en novembre. (Ed. du Ricochet, 1, rue Spitalieri, 06300 Nice ; tél : 04-93-13-04-00 ; www.editionricochet.free.fr).

● **Prix.** La Fête du livre du Var a partagé son prix Jeunesse entre *Ma maison*, de Delphine Durand (éd. du Rouergue), et *Ushi*, de Fred Bernard et François Roca (Albin Michel), le *Desnos* d'Hannah Ben Meyer ayant été placé « hors compétition », car son éditeur Dada/Mango a été couronné en 1999. **Brive** a, pour sa part, distingué Jacques Mazeau (*Jusqu'à la mer*, Seuil) pour les 12-14 ans et Virginie Lou (*Un papillon dans la peau*, Gallimard) pour les 15-17. Le **prix Chartier** a été attribué à Roger Pierrot pour *Eve* de Balzac (Stock). Philippe Lacoche a reçu le **Prix populiste** pour *HLM* (Castor astral). Le **Prix du livre au Féminin.com** a été décerné par les lecteurs du site à Anna Gavalda pour *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part* (Le Dilettante).

FRANÇOIS VALLEJO

PIROUETTES DANS LES TENEBRES

« Un franc ravissement, chargé d'une pointe d'érudition, de drôlerie, avec pour seuls artifices l'imprévu, l'inattendu. Voilà un cadeau qui n'est pas commun. »

J.C. RENARD,
Le Magazine littéraire

ÉDITIONS
Viviane Hamy

À l'IUFM de Toulouse se sont tenues les premières Rencontres Hachette, pour renouer le dialogue entre éditeurs et enseignants.

Semestrielles, ces rencontres vont faire le tour des grandes villes universitaires

Ils partagent le même grand projet, transmettre des savoirs. L'un, l'éditeur, en est, disait Diderot, « l'accoucheur et le marchand » ; l'autre, l'enseignant, s'en fait l'indispensable passeur. Ils devraient être des alliés objectifs, n'étaient les évolutions sociologiques, la progressive désacralisation du livre et de la lecture, la multiplication des nouveaux supports ou simplement les impératifs de programmes qui ont fait diverger leurs chemins. C'est justement pour renouer le dialogue entre enseignants et éditeurs, et pour créer un véritable lieu d'échanges autour de l'« édition au présent », qu'Hachette Livre vient de lancer les premières Rencontres Hachette, à l'initiative de Monique Nemer, conseillère du PDG d'Hachette Livre, Jean-Louis Lissimachio.

Intitulées « Savoirs et Édition », ces rencontres ont été inaugurées à Toulouse, jeudi 9 novembre, avec l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Midi-Pyrénées. Comme dans les années 1850, à l'époque où Louis Hachette inventait « l'entreprise éditoriale moderne » – laquelle, selon son biographe Jean-Yves Mollier, supposait

« un mariage profond avec la réalité économique et culturelle » –, l'éditeur veut aujourd'hui penser l'avenir en symbiose avec ses partenaires traditionnels. « Les IUFM sont le lieu privilégié où se rencontrent tous les enseignants, qu'ils soient en formation initiale ou continue, souligne Monique Nemer. C'est pourquoi nous avons voulu en faire nos partenaires pour ces journées. Leur ambition est de montrer que, du manuel scolaire à l'essai très "pointu", de la réédition d'œuvres patrimoniales à la fiction la plus contemporaine, c'est au travers du livre, vecteur toujours moderne de connaissance et d'expériences, que se déploient tant les représentations du savoir que les enjeux de notre société. »

FACE À INTERNET

D'un côté, donc, des professeurs ou de futurs professeurs, des documentalistes, des formateurs... ; de l'autre, des éditeurs et des auteurs représentant la diversité d'Hachette, et venus exposer la réalité de leur métier, depuis la littérature générale jusqu'au scolaire en passant par la jeunesse, le scientifique ou le pratique. Deux chercheurs avaient au préalable planté le décor

en rappelant les grandes scissions de l'histoire de l'édition et de la lecture. Revenant notamment sur la disparition de la corrélation entre la représentation du pouvoir de la lecture, d'une part, et le cursus intellectuel, d'autre part – être bon élève ne suppose plus nécessairement d'être lecteur –, Jean Hébrard, professeur à l'École des hautes études, s'est demandé « comment reconstituer des sociabilités de la lecture ». « Face à Internet, la classe reste certainement le lieu privilégié pour les textes que l'on visite en commun afin de retrouver ensemble des significations partageables du monde qui nous entoure », a-t-il conclu, tandis que, au terme d'une conférence très applaudie sur l'évolution de l'édition, Jean-Yves Mollier, professeur à l'université de Versailles, développait d'éclairants exemples sur les modifications de perception d'un texte en fonction de ses présentations et de ses supports.

Transmettre des savoirs, c'est d'abord transmettre un patrimoine. A cet égard, les catalogues des éditeurs sont d'incontournables « lieux de mémoire ». Mais au « prescripteur » qui se heurte souvent à la question de la disponibilité des tex-

tes répond celle de l'éditeur, pris entre sa mission patrimoniale et les contraintes du marché. Directrice littéraire du « Nouveau cabinet cosmopolite » chez Stock, Christiane Besse a ainsi montré les difficultés inhérentes à toute réédition. L'investissement économique, lorsqu'il ne s'accompagne pas d'un casse-tête juridique, se double d'un travail éditorial – actualisation de la traduction, « contextualisation » du texte – qui peut se révéler onéreux et même source de déception. En effet, comme le souligne Monique Nemer, « continuer à faire vivre un livre suppose une demande de survivance de la part du public » – laquelle est toujours difficile à anticiper – ainsi qu'un relais des médias, qui fait souvent défaut.

L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

Comment donner envie ? Cette question-clé, qui concerne aussi bien les enseignants que les éditeurs, vaut pour la littérature mais semble plus ardue encore pour l'édition scientifique. A l'heure où la science est toujours plus prégnante, la mission de l'école est aussi « une mission citoyenne d'apprentissage et de lecture de l'information », note Daniel Richard, professeur d'université en biologie à l'IUFM Midi-Pyrénées, qui souligne la nécessité de disposer d'ouvrages « justes, compréhensibles et attractifs » qui ne tombent pas dans le sensationnel. Pari impossible ? Est-il envisageable d'« écrire la science », aujourd'hui, « avec des compromis mais sans compromission », selon la formule de Marie-Paule Costantini, de Hachette Education ? L'une des voies suggérées par Marie-Noëlle Audigier, directrice générale d'Hatier, est de « privilégier l'apprentissage des méthodes » tout en « déconstruisant les fausses représentations des enfants ». Le livre devient alors l'outil de base, le socle conceptuel initial qui permettra ensuite d'aller investiguer ailleurs, comme y invitent les métaphores maritimes de Pierre Marchand, directeur de la création chez Hachette Livre : « Le livre est un port. On va naviguer, surfer sur le Web, faire de longs voyages, mais c'est au port que tout cela se prépare. »

Une autre voie, celle des éditions du Pommier, consiste à inventer des formes nouvelles. Convaincue, comme l'un de ses auteurs, le physicien Etienne Klein, que certaines sciences sont intraduisibles dans le langage commun, Sophie Bancquart, directrice du Pommier, ten-

te de réussir « le mariage profond entre la fiction et la vulgarisation scientifique ». Pour Etienne Klein, auteur d'un recueil de nouvelles intitulé *L'Atome au pied du mur*, verbaliser consiste alors à « baliser par le verbe des mondes parfaitement étrangers à nos concepts familiers », à l'instar de Primo Levi qui « met en scène des situations où la chimie joue un rôle particulier propre à faire passer certaines idées ».

Mais si nombre de disciplines scientifiques ont ainsi du mal à franchir la barrière de l'école, il en va de même pour un pan entier de la littérature, celui qui représente la part la plus contemporaine de la création. Consacré à la place que peut accorder l'école aux écrivains « non panthéonisés », ce dernier thème fut aussi le plus discuté. Tandis que Gérard Langlade, professeur de langue et littérature, déploierait que « l'enseignement de la littérature considère celle-ci comme un domaine du savoir plutôt que comme un lieu d'expérience intime », Marie-José Fourtanier, maître de conférences en langue et littérature, se demandait tout simplement si le rôle de l'école était réellement de faire lire de la littérature contemporaine. A quoi la romancière Noëlle Chatelet et l'essayiste Christine Jordis apportaient chacune leur réponse. Tandis que Christine Jordis montrait tout l'intérêt qu'il y aurait à introduire en cours l'étude de la littérature étrangère contemporaine – exemple : « cette world literature incarnée par Salman Rushdie et symbole de la réussite du multiculturalisme anglais, qui nous renseigne non seulement sur l'état du monde mais aussi sur notre propre modernité » –, Noëlle Chatelet relatait son expérience d'« auteur vivant » dans des classes. « Faire entrer les élèves dans le mécanisme de la création, avec tout ce qu'elle a d'artisanal et de mystérieux, conduit à une nouvelle perception du texte, a-t-elle plaidé avec chaleur et conviction. Une nouvelle image du livre apparaît alors via l'image incarnée de l'auteur. »

« Mettre des visages sur des noms », être en contact avec « le monde authentique des décideurs » : dans le public, on se félicitait de « l'intérêt culturel » de cette journée « un peu décalée mais d'autant plus riche ». Semestrielles, les Rencontres Hachette feront le tour des grandes villes universitaires. Les actes de cette journée toulousaine devraient être prochainement disponibles sur le site Internet de l'éditeur.

Florence Noiville

Rwanda, le devoir de mémoire

Une cinquantaine d'écrivains venus de toute l'Afrique se sont retrouvés à Lille du 8 au 11 novembre pour la huitième édition des rencontres littéraires de Fest'Africa, association créée par des journalistes africains vivant dans le Nord. Des auteurs confirmés, comme Ahmadou Kouyoum, lauréat du prix Renaudot 2000 pour son roman *Allah n'est pas obligé* (Seuil), ont côtoyé des écrivains moins connus du public français, comme le Sud-Africain Zakes Mda (*Le Pleureur*, éd. Dapper), le Zimbabwéen Chenjerai Hove (*Ombres*, Actes Sud) ou le dramaturge nigérian Femi Osofisan. Pour la première fois, la forte présence d'auteurs anglophones et lusophones a permis à Fest'Africa de sortir du seul champ francophone. Signe de cette ouverture réciproque, le Zimbabwe bookfair, principal Salon du livre africain anglophone, invitera en août 2001 plusieurs écrivains de langue française.

Temps fort des rencontres, les dix auteurs engagés dans le projet de Fest'Africa « Rwanda, écrire par devoir de mémoire » ont présenté leurs livres. Après le génocide de 1994 qui a fait plus de huit cent mille morts, Tutsis pour la plupart et Hutus modérés, l'association Fest'Africa s'est sentie choquée par « le silence des intellectuels africains ». Elle a organisé en 1998 des résidences d'écriture à Kigali (Rwanda) pour permettre à des écrivains de plusieurs pays d'Afrique de venir écouter les témoignages de survivants et visiter les sites mémoriels du génocide. A l'époque, presque aucun créateur du continent ne s'était rendu au Rwanda après le drame, à l'exception de Wole Soyinka, le Prix Nobel nigérian de littérature.

A l'issue de ce séjour, les dix écrivains ont écrit des romans, des poèmes ou des essais, parus ces derniers mois (*Le Monde* du 8 juin). A Lille, où Martine Aubry s'est glissée brièvement parmi les auditeurs, les romanciers Boubacar Boris Diop (*Murambi, le livre des ossements*, Stock), Tierno Monembo (*L'Ainé des orphelins*, Seuil), Monique Ilboudo (*Murekatete*, Le Figuier, Bamako) ou Véronique Tadjo (*L'Ombre d'Imana, voyages jusqu'au bout du Rwanda*, Actes Sud) ont exposé leur démarche.

« Pour nous, aller au Rwanda, c'était la moindre des choses, affirme Boubacar Boris Diop. C'était aussi moins douloureux pour nous de témoigner car nous n'avions pas souffert et nous n'avions pas perdu nos proches. A la fin de mon roman, je parle de la "résurrection des vivants" car je me suis rendu compte qu'après un génocide tout le monde est un peu mort. » Si ces auteurs étrangers ont choisi la fiction, les deux écrivains rwandais impliqués dans le projet « Ecrire par devoir de mémoire » ont préféré l'essai, comme Vénuste Kayimahe, qui publie *France-Rwanda : les coulisses du génocide, témoignage d'un rescapé* (éd. Dagomar), dans lequel il raconte le meurtre de sa fille. Le romancier djiboutien Abdourahman A. Waberi a aussi choisi de rédiger un court essai, *Moisson de crânes* (Le Serpent à plumes) : il y confie sa difficulté à écrire après le choc ressenti à l'écoute des survivants.

Avant de repartir dans leurs pays, ces écrivains font une étape à Paris, à La Villette, les 18 et 19 novembre, pour des lectures et des tables rondes sur le thème « Mémoire d'un génocide africain, écritures et témoignages ».

Catherine Bédarida

AGENDA

● **JUSQU'À JANVIER 2000. DES LIVRES ET LA RUE. À PARIS**, la bibliothèque L'Heure joyeuse, spécialisée dans la littérature de jeunesse, propose une « exposition éblouissante » sur l'auteur-illustrateur italienne Letizia Galli, dans plusieurs lieux (église, galerie, crèche...) de la rue des Prêtres-Saint-Séverin (75005 Paris, rens. : 01-44-78-80-46).

● **DU 16 AU 18 NOVEMBRE. LITTÉRATURE ESPAGNOLE. À NANTES**, le Centre de conseil et de formation professionnelle (Cecofop) organise des rencontres autour de la littérature espagnole, en présence d'écrivains, de traducteurs, d'éditeurs et de responsables de la politique du livre en Espagne (Cité des congrès Nantes Atlantique, 5, rue de Valmy, 44000 Nantes, rens. : 02-40-12-02-38).

● **LES 17, 18 ET 19 NOVEMBRE. EUROPE. À COGNAC**, se tient le treizième Salon de la littérature

européenne de Cognac, sur le thème « Europe : cultures sans frontières », avec des auteurs venus de toute l'Europe, de l'Albanie au Portugal en passant par la Grande-Bretagne (Centre des congrès, 16100 Cognac, rens. : 05-45-82-88-01).

● **LE 20 NOVEMBRE. VIES COUPABLES. À LYON**, et dans le cadre de son cycle « Vous les entendez ? », la Villa Gillet propose une lecture des textes édités et présentés par Philippe Artières (*Le Livre*

des vies coupables, Albin Michel), avec le comédien Philippe Morier-Genoud, en présence de P. Artières et de l'historienne Arlette Farge (à 20 h 30, Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, réservation au 04-78-27-02-48).

● **DU 22 AU 26 NOVEMBRE. FESTIVAL BD. À CREIL**, la manifestation « La ville aux livres » organise un Salon du livre et un festival de la BD (La Faiencerie, allée Nelson, 60100 Creil, rens. : 03-44-25-19-08).

MAGAZINE DES PRÉSIDENTS DES PRIX LITTÉRAIRES

Prix littéraires : soyez bons premiers à en profiter.

D'un clic, retrouvez tous les prix littéraires : Médicis, Goncourt, Fémina, Renaudot, Nobel... et la critique des libraires.

Chapitre.com, partenaire officiel du prix Médicis.

Découvrez notre grand dossier en ligne et gagnez des livres !

www.chapitre.com
N° Azur : 0 810 LIVRES
Fax : 03 55 33 60 63
3615 Chapitre
(s.l.b.u.s.d.f.m.e)

chapitre.com
LIBRAIRE SUR INTERNET

“Le passage à l'euro ... Est-ce que j'y suis bien préparé ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :

- 640 pages
- 320 illustrations
- 800 articles

195 F
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE **Le Monde**